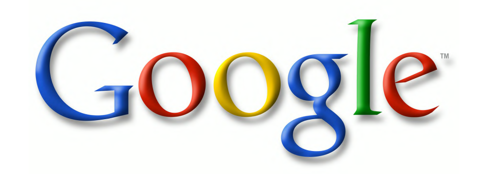
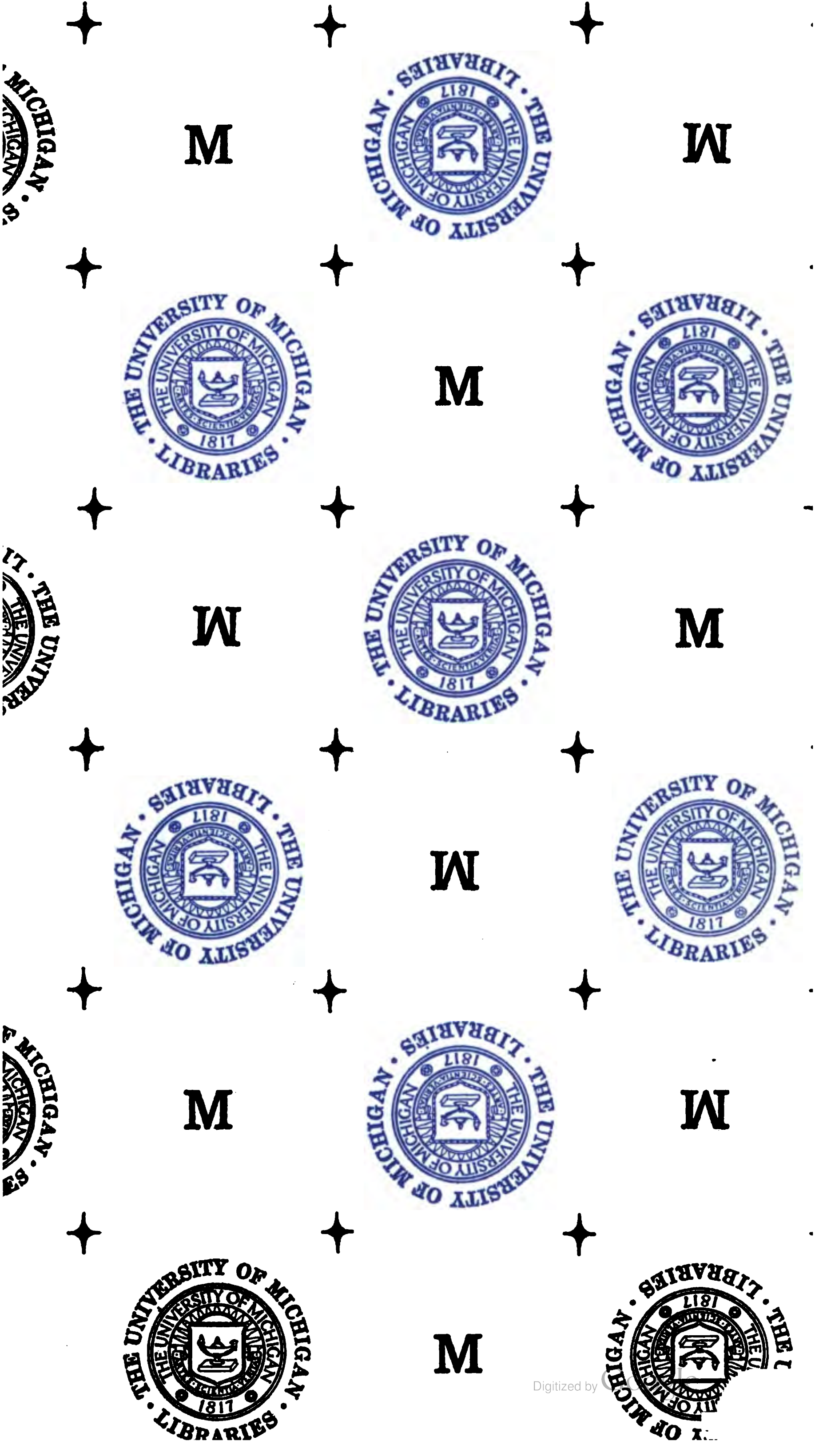



M
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817
M

MÉMOIRES

ET

CORRESPONDANCE

DU

COMTE DE VILLÈLE

TOME TROISIÈME



IL A ÉTÉ IMPRIMÉ :

10 exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder

5 exemplaires numérotés sur papier Whatman.

Louis.

Fac-simile d'une lettre autographe de Louis XVIII au Comte de Villèle,
sur la mort de son père.

Samedy 9 8bre

J'ai besoin de vous exprimer mon cher Villèle, combien je partage du fond du cœur tous les sentiments de douleur que vous éprouvés. La seule consolation que je puisse vous offrir, est le juste espoir que votre excellent père est maintenant récompensé de ses vertus.

Soignés votre santé mon cher Villèle, en songeant à toute l'utilité dont elle est au Roi, à la France, et au prix extrême que mon amitié y attache

Charles Philippe

Ne me répondés pas je vous le défends, faites moi seulement donner de vos nouvelles, et de celles de votre famille.

Fac-simile d'une lettre autographe de Charles X au Comte de Villèle, sur la mort de son père.

MÉMOIRES

ET

CORRESPONDANCE

DU

COMTE DE VILLÈLE

TOME TROISIÈME



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1889

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE

DU

COMTE DE VILLÈLE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1822

PREMIERS EMBARRAS DU MINISTÈRE DE DROITE

Le 30 décembre 1821, le Conseil des ministres se réunit pour l'examen d'affaires d'une haute importance. Il s'assembla de nouveau afin de les discuter, le 1er janvier pendant trois heures, le 4 janvier durant quatre heures, le 7 un peu moins longuement, et ce ne fut que le 8 janvier que fut terminé ce pénible débat. La nomination à quelques postes diplomatiques importants en avait été l'objet.

L'arrivée au pouvoir de notre ministère avait amené la démission de M. Decazes de son ambassade d'Angleterre. M. de Chateaubriand fut proposé pour le remplacer : trop de motifs venaient à l'appui de cette mesure pour qu'elle donnât lieu à quelque difficulté. Ce ne fut donc pas ce choix qui divisa les

membres du conseil et les retint si longtemps en discussion. Ce fut le remplacement de M. de Narbonne comme ambassadeur à Naples et voici pourquoi. On se souvient sans doute de la ligne politique qu'avait suivie M. de Serre, ancien garde des Sceaux. Ses sentiments le rattachaient aux royalistes plutôt qu'aux libéraux. Dès 1815, il eût pris rang parmi les premiers, si un député du côté droit, quand il se présenta pour y siéger au début de la session, ne lui eût méchamment indiqué les bancs de la gauche comme convenant mieux à sa situation : et cela, parce que, dans les Cent jours, il avait prêté serment en qualité de premier président de la cour de Nancy. Blessé et humilié par ce geste, que toute la Chambre avait pu voir, il alla en effet s'asseoir aussitôt au centre gauche, y entra en liaison avec les doctrinaires qui commençaient à se grouper, et devint dès lors un des antagonistes les plus redoutables de la droite. Il montra à la tribune un grand talent d'orateur, surtout dans l'improvisation; plus tard il fit preuve d'un ferme et noble caractère quand, après l'assassinat du duc de Berry, il rompit tous les liens qui l'attachaient à la gauche et la combattit en maintes occasions avec une force et une ardeur approchant quelquefois des dernières limites de la véhémence. Il contribua puissamment à faire modifier la loi d'élection, qui était au moment de jeter le pays en révolution.

Ce service rendu par M. de Serre au Roi et à la cause de la monarchie, ne pouvait être oublié. Il s'était montré fort bien disposé envers Corbière et moi, durant notre ministère sans portefeuille. Nous

avions pu alors pénétrer dans le fond de sa pensée, et prendre assez de confiance dans ses principes royalistes pour lui avoir proposé, il n'y avait pas plus de quinze jours, de rester avec nous comme garde des Sceaux. Nous savions qu'il éprouvait déjà le plus grand regret de nous l'avoir refusé. Il était du reste atteint d'une fort grave maladie du larynx, qui l'a conduit au tombeau dix-huit mois plus tard. Les climats chauds lui étaient indiqués comme indispensables pour sa guérison. L'ambassade de Naples était une récompense déjà bien méritée; elle pouvait en même temps contribuer à rétablir sa santé et lui permettre ainsi de rendre de nouveaux services. Sa femme et ses amis vinrent nous demander, à Corbière et à moi, de l'obtenir du Roi. Nous ne balançâmes pas à présenter à nos collègues, réunis en Conseil, ce choix comme le meilleur qu'on pût faire, et comme correspondant à nos justes désirs, autant qu'il était conforme aux vues d'une saine politique. Il fallait se trouver heureux de satisfaire un homme doué d'un talent si remarquable et guidé par une tête si vive, en l'éloignant de mauvais conseils qui, sous l'influence de quelque circonstance imprévue, pouvaient, malgré ses bons sentiments, le rendre encore dangereux à la cause dont il avait une fois déjà sacrifié les intérêts à son amour-propre blessé et à l'impétuosité de son caractère.

Nous en fîmes donc la proposition, Corbière et moi, le soir même, 30 décembre, au Conseil des ministres. Grande fut notre surprise en trouvant la plus vive résistance de la part de M. de Montmorency. Il avait très naturellement pour candidat le

duc de Laval-Montmorency, qui avait précédemment été ambassadeur à Madrid, d'où il avait été rappelé à la suite des bouleversements survenus en Espagne. Nous crûmes qu'en cette occasion un intérêt de famille devait céder le pas au bien du service, et le Roi, excellent juge en pareille matière, se prononça pour M. de Serre, quand le Conseil, après bien des débats, se fut décidé à le présenter, concurremment avec M. de Laval, pour l'ambassade de Naples. Cette nomination fut très amère à M. de Montmorency, que préoccupait à l'excès l'impression que pouvaient en éprouver ses parents et amis. Déjà très affecté d'avoir perdu la charge de chevalier d'honneur de Madame, que cette princesse avait déclarée incompatible avec les fonctions ministérielles, il parla de démission. Ainsi faillit se justifier, dès la première quinzaine qui suivit la formation du ministère, le pronostic du roi Louis XVIII, quand le choix de M. de Montmorency lui fut proposé par nous, au lieu de celui de M. de Blacas : « Vous ne le connaissez donc pas : c'est un homme de coterie ; il risque de vous donner bien des embarras. »

La nomination de M. de Chateaubriand devait nous porter avec elle d'autres enseignements.

A peine nommé, il se fait le représentant des royalistes exigeants, qui menacent de leur hostilité si l'on ne satisfait pas leurs prétentions; mieux encore, pour quelques-uns, pour M. de La Bourdonnaye par exemple, si on ne les place de manière à ce qu'ils puissent exercer leur mauvais vouloir avec plus de danger pour le ministère, avec plus de force et de sécurité pour eux-mêmes.

Il faut avoir vu jusqu'où allaient les prétentions qui se manifestèrent à cette époque, pour s'expliquer la violence de certains discours dont la tribune ne tarda pas à retentir, pour comprendre la situation qu'auraient faite au Roi et au pays les nouveaux ministres, s'ils avaient eu la faiblesse de faire céder leur devoir au maintien à tout prix de l'union avec ces prétendus royalistes.

Le ministère adopta une marche plus sûre et plus honorable. Il fit en faveur de ceux qui voulurent bien le suivre par conviction et sans exigence, tout ce que leur mérite et l'étendue de leurs moyens lui permirent d'accorder sans nuire au service public; il ne prononça aucune exclusion, ne permit aucune réaction intéressée, et conserva au Roi et au pays tous les serviteurs d'opinions diverses qui pouvaient leur être utiles. Aussi, malgré les inimitiés que lui valut cette ligne de conduite, obtint-il dans les deux Chambres l'assentiment et l'appui des plus fortes majorités qu'on ait vues depuis 1814.

Eût-il été avantageux, eût-il été honorable de céder aux exigences qui se manifestaient par l'intermédiaire de M. de Chateaubriand? Était-ce dans l'intérêt du pays et du Roi, dans celui même de l'union des royalistes? Nous ne l'avons pas pensé. Quoique la division du parti royaliste ait certainement été pour beaucoup dans la perte de la monarchie, il sera sans doute facile à ceux dont le jugement serait le plus influencé par l'issue des événements, de se convaincre que la loyauté, la dignité, la prudence, la politique, le devoir, la plus simple clairvoyance, ne nous permettaient pas une autre marche

que celle que nous avons suivie. Nous connaissions depuis longtemps, par une expérience pratique, ceux dont il s'agissait, et nous pouvons dire, Corbière et moi, que nous n'avions cessé de tendre au bon accord avec eux, autant que nous l'avait permis l'intérêt de la cause que nous défendions depuis 1815. Nous avions souvent tenté de prévenir les divisions que le caractère personnel de M. de La Bourdonnaye l'avait sans cesse porté à fomenter dans nos rangs. Chez plusieurs autres de ceux que recommandait M. de Chateaubriand, nous avions trop souvent constaté des dispositions, des opinions, des sentiments, en divergence si complète avec les nôtres, en opposition si directe avec les intérêts que nous voulions servir, que nous ne pouvions en conscience nous prêter à ce qu'on réclamait de nous dans cette circonstance décisive de l'essai que, pour la première fois, le Roi et le pays faisaient d'une administration royaliste.

Enfin aux plus prévenus nous dirons que, ce qui nous était demandé pour tous, nous l'avons fait avec un abandon complet pour celui-là même qui se chargeait de ces réclamations, M. de Chateaubriand. Nous avons obtenu plus tard du Roi, malgré toute sa répugnance, qu'il nous le donnât pour collègue, et il finit par contraindre Sa Majesté à nous ordonner, après le rejet de la loi des rentes, de lui signifier son remplacement sur-le-champ, afin, dit-il, de ne plus voir dans son cabinet *l'homme qui nous avait trahis:* ce furent les propres termes dont il se servit alors.

Peu de temps après, on vit M. de La Bourdonnaye dans le journal *l'Aristarque*, et M. de Chateaubriand

avec les *Débats*, prendre le premier rang parmi les plus ardents démolisseurs du gouvernement des Bourbons. On a vu, un peu plus tard, ceux qui s'étaient associés à leur politique, s'unir aux ennemis du trône dans les élections de 1827, voter avec eux, se porter garants de la fidélité au Roi des hommes qui l'ont proscrit et recevoir d'eux en échange des certificats de civisme et de constitutionnalité. Comment ne pas conclure que loin de mériter le blâme pour n'avoir pas suivi les conseils de M. de Chateaubriand, le ministère fit preuve de sagesse et de pénétration, qu'il servit fidèlement les intérêts du Roi comme ceux du pays?

Le ministère royaliste, appelé au pouvoir après six années passées dans l'opposition, avait à remplir une tâche difficile, pour ne pas dire impossible. La plus grande habileté, la fermeté la plus imperturbable, la constance et la tenue la plus inébranlable, lui étaient commandées. La Restauration, venue à la suite de l'invasion et de l'occupation du territoire par les armées étrangères, était entourée d'institutions nouvelles, dictées par des révolutionnaires habiles, imposées par des cabinets étrangers imprévoyants ou perfides, sans cesse interprétées depuis six ans dans le sens le plus contraire aux intérêts monarchiques, le plus hostile aux partisans de la légitimité. Le Roi régnant avait montré, avec l'esprit le plus brillant, la dignité la plus noble, le caractère le plus élevé, une incurie, un abandon, une faiblesse envers ceux qui l'approchaient, une indifférence sur le fond des affaires les plus importantes, qui faisaient retomber sur les ministres tout le poids du gouver-

nement. Le pouvoir d'emprunt qu'ils tenaient du Roi, si récemment confié à une direction complètement opposée à la leur, était un instrument bien faible contre de tels obstacles.

Ce ministère se trouvait formé presque au début d'une session commencée sous de fâcheux auspices, par un acte du caractère le moins royaliste, une adresse insolente votée par le concours de la gauche et de la droite dans la Chambre des députés. Le précédent cabinet avait demandé la dissolution de cette Chambre au Ròi, qui en toute autre circonstance n'eût pas manqué de s'y prêter, comme il le fit avec bien moins de raison par l'ordonnance du 5 septembre 1816. Deux motifs restés inaperçus en décidèrent autrement. Ils se rattachaient à un ordre d'idées et à des sentiments qui n'étaient pas d'une nature très rassurante. Le favoritisme, cette faiblesse particulière à un monarque d'ailleurs si spirituel et si plein de dignité, avait changé d'objet. M. Decazes était oublié. Mme du Cayla, femme distinguée qui joignait à une remarquable intelligence les sentiments les plus royalistes, l'avait remplacé. Puis le ministère sans portefeuille, que M. de Corbière et moi avions occupé durant la précédente session, avait familiarisé le Roi avec notre présence au Conseil. Il avait ce faible de redouter les hommes qu'il ne connaissait pas ; il conservait les ministres auxquels il était accoutumé, ne fût-ce que pour éviter de voir dans son Conseil des visages nouveaux.

Ces motifs, avec les résultats de la loi d'élection, favorables aux royalistes auxquels elle venait de

donner une majorité et en promettait l'accroissement à chaque élection partielle, déterminèrent la résolution du Roi, déjà mal disposé envers le duc de Richelieu. L'influence russe se faisait trop sentir avec lui pour que Sa Majesté ne s'en trouvât pas blessée.

Cependant le Roi avait été profondément offensé de l'adresse votée par les amis de son nouveau ministère. Aucun des députés de la droite qui avaient trempé dans ce vote, n'eût été accepté par lui dans son conseil. Nous fûmes donc, M. de Corbière et moi, les seuls ministres députés pouvant y représenter le côté droit. M. Peyronnet appartenait au centre droit et était encore à peine connu dans la Chambre. Tous les autres furent pris parmi les pairs. MM. de Montmorency et de Bellune étaient franchement de la droite. M. de Clermont-Tonnerre appartenait aux *cardinalistes* ou pairs du centre droit.

Aux inconvénients de cette composition se joignaient des difficultés personnelles. J'avais, dès les premier jours de la Restauration, protesté contre la charte dans un écrit très connu. M. de Montmorency avait, à l'Assemblée constituante, voté avec les démagogues l'abolition des titres et des distinctions nobiliaires; ses opinions actuelles, très franchement royalistes, étaient trop en contraste avec ce premier acte, pour ne pas lui attirer la rancune des libéraux. Chacun de nous, bientôt attaqué directement à ce sujet par des députés de l'opposition, sut repousser ces reproches avec assez de netteté pour qu'on ne fût plus tenté de les reproduire. M. de

Montmorency rejeta loyalement sur son extrême jeunesse une erreur qu'il déplorait et s'efforçait de réparer. Je déclarai que ma protestation étant antérieure à l'octroi de la Charte avait été faite dans la limite de mes droits, mais qu'il n'y avait plus aucune conséquence à en déduire depuis que cette charte avait été promulguée par le Roi.

Deux genres d'obstacles, plus difficiles à surmonter, venaient hérisser de périls la marche de la nouvelle administration. L'un tenait à la composition révolutionnaire et hostile à la légitimité de la Chambre des pairs, telle que l'avaient faite Talleyrand et Decazes, et qu'avait par surcroît dotée d'une plus grande liberté de nuire le privilège de transmission héréditaire. L'autre venait de l'extension à tous les journaux et écrits périodiques de l'article de la Charte sur la libre publication des opinions par la presse ; elle avait été admise par voie d'interprétation, dès 1814, dans la discussion des Chambres, qui achetèrent, par la concession temporaire de la censure, l'admission d'un principe dont l'effet devait être mortel pour un gouvernement aussi mal constitué que l'avait été celui de la Restauration.

Le nouveau ministère avait trop constamment protesté contre l'abus fait par M. Decazes de l'arme de la censure, pour qu'il lui fût possible de la conserver. Aussi son premier acte fut-il de retirer la demande faite par ses prédécesseurs pour en prolonger l'existence de cinq années. Son projet rendait au contraire la liberté aux journaux, mais avec des précautions plus efficaces, une pénalité plus sévère, une juridiction plus forte et plus rationnelle ;

enfin en réservant la faculté de revenir à la censure par ordonnance dans l'intervalle des sessions, si les circonstances paraissaient le rendre nécessaire.

S'il était besoin de justifier cette mesure aux yeux des hommes qui regardent l'action des journaux comme un dissolvant auquel aucun gouvernement ne saurait résister, on pourrait dire qu'il n'y avait pas alors la liberté du choix. La majorité des députés, peu confiante dans les déterminations du Roi, et redoutant de le voir rappeler M. Decazes après la session, n'eût jamais consenti à accorder la censure pour un seul jour au delà de ce terme. On pourrait ajouter que si la liberté des journaux est anti-gouvernementale et anti-monarchique, la nécessité pour le gouvernement de solliciter l'octroi de la censure auprès des Chambres, qui ont soin d'en limiter la concession au délai le plus court, est également pénible, asservissante et dangereuse. Tout considéré, on reconnaîtra que la mesure adoptée devait, malgré ses inconvénients, paraître plus digne et plus loyale qu'une autre, lors même que la nouvelle administration n'eût pas été pour ainsi dire contrainte à prendre cette décision.

Les débats sur ce projet de loi s'oùvrirent le 7 février. Je dois avouer que dans la discussion générale j'ai soutenu deux graves erreurs : l'une, qu'il serait facile au pouvoir d'empêcher les cours royales d'abuser du droit nouveau que le projet leur conférait; l'autre, qu'on pourrait sans danger faire cesser la censure dans le cas de dissolution des Chambres. J'exprimais loyalement ma pensée, mais je ne montrais pas la prévoyance d'un homme d'État. J'en ai

été sévèrement et personnellement puni : c'est le résultat inévitable des fautes en matière de gouvernement. Le général Grandjean me le prédit, en citant les propres termes d'un discours que j'avais prononcé à ce sujet le 12 décembre 1817.

Il faut dire aussi que la situation faite au Roi et au pays par ce qui avait eu lieu précédemment, était telle que tout ce qui, par sa nature, est institué et établi pour la défense des intérêts publics, se trouvait alors combiné et organisé dans des vues de faction et d'opposition à la dynastie, dans un sens contraire à la force et à la stabilité du gouvernement. Ainsi, ce qui aurait été vrai dans un état de choses régulier et normal, devenait erroné à l'application, faute de trouver des hommes disposés à remplir leur devoir, au lieu de se livrer sans retenue et sans pudeur à toutes les passions qu'inspire l'esprit de parti.

Les choix hostiles et perfides faits dans la magistrature au lendemain de l'épreuve des Cent jours, rendus irrévocables avec tant de précipitation par M. Barbé de Marbois, devaient rendre illusoire la juridiction des cours royales. Après l'acquittement scandaleux des perturbateurs, on vit la cour de Paris aller jusqu'à la tentative de rendre les troupes chargées du maintien de l'ordre, responsables des troubles des rues Saint-Denis et Saint-Martin en 1827. Mais où s'adresser pour trouver mieux? On ne pouvait espérer une plus sûre justice des jurés, quand il s'agissait d'atteintes au bien public portées par l'arme qui captive le plus la sympathie du public en général. Avec la Cour des pairs, plus mal composée encore, sous ce rapport, que les cours royales elles-mêmes,

avec des commissions prises dans les Chambres comme sous l'Empire, un danger politique de plus s'ajoutait au défaut de répression, sans donner une garantie plus sûre. Quant à la liberté rendue à la presse dans le cas de dissolution de la Chambre des députés, elle était trop conforme aux principes de nos institutions pour n'être pas revendiquée par les Chambres, si elle n'avait pas été accordée par le projet de loi. Les abus que l'administration de M. Decazes avait faits de la censure, lors des élections qui suivirent la dissolution de la Chambre de 1815, ne permettaient pas de douter que la droite ne réclamât elle-même cette disposition, si les ministres s'étaient hasardés à ne pas l'insérer dans la loi.

En confinant les droits électoraux dans l'étroit monopole de la classe moyenne, peu propre à apporter aux affaires publiques lumière et désintéressement; en établissant, par une rédaction fallacieuse de l'article de la Charte sur la liberté de publier les opinions individuelles des citoyens, d'innombrables tribunes d'attaque journalière, de diffamation et d'erreur sur le gouvernement et les affaires publiques, le Roi et ses conseillers depuis 1814 avaient rendu bien difficile, sinon impossible, la tâche si tardivement confiée aux nouveaux ministres. C'était en vain qu'ils apportaient un sincère dévouement au Roi, une abnégation exempte de toute arrière-pensée à la défense constante des véritables intérêts du pays.

Pour en finir au sujet des obstacles qu'avait à surmonter la nouvelle administration, il convient d'observer que la majorité qui l'appuyait, accoutumée à

l'opposition depuis six années consécutives, en avait contracté l'habitude et devait en conserver plus ou moins les allures et les dispositions. Joignez à cela qu'elle était composée d'hommes indépendants par position, libres par sentiment, intéressés à ménager la fortune publique, étant recrutés parmi les plus forts contribuables ; en même temps exigeants et jaloux, ce qui est assez le caractère des classes supérieures, et difficiles à maintenir unis sous un ministère qui ne pouvait se rendre même à de justes prétentions, tant les précédents cabinets avaient rempli tous les emplois de leurs créatures. Il restait peu de latitude pour leur donner satisfaction, à moins d'en venir à des déplacements qui n'auraient pas été suffisamment justifiés, ou d'attacher à des nominations nouvelles le cachet d'une réaction.

Il se trouvait en même temps que ces six années d'une opposition consciencieuse et basée uniquement sur la défense des intérêts publics, avaient appris à nos adversaires tous les secrets de ce grand moyen de popularité et d'action sur l'opinion. Chose bizarre, ce fut des royalistes gouvernementaux que le parti libéral démocrate emprunta les préceptes et l'exemple des meilleurs et plus efficaces engins d'opposition : demandes d'économies ; réclamations en faveur de la légalité ; défense de tous les droits et de tous les intérêts généraux.

La nouvelle administration adopta dès le principe le seul moyen de lutter avantageusement contre tant de difficultés et d'obstacles. C'était de suivre une marche franche et nette selon les institutions données par la Charte, en dirigeant leur action suivant des

vues monarchiques, au lieu de les laisser exploiter par la gauche dans une tendance anarchique et désorganisatrice. Nous avons vu que le début fut de soustraire la royauté à la nécessité de demander continuellement la censure et d'implorer un vote de confiance qu'on ne lui concédait qu'au prix des conditions les plus humiliantes. Ce fut aussi pour émanciper l'autorité royale de l'obligation de mendier chaque année le vote des levées provisoires de l'impôt, dont plus d'une fois la Chambre avait menacé de prendre occasion pour imposer au gouvernement ses exigences les plus dures, que le ministère s'empressa de faire tenir deux sessions. Ainsi le vote de l'impôt se trouva assuré d'une façon permanente pour dix-huit mois d'avance, mesure féconde en force et en garanties pour l'autorité, si l'on savait en tirer parti dans les circonstances où la réunion des Chambres offrirait des inconvénients et des dangers.

Ce fut surtout dans la discussion du premier budget de la nouvelle administration qu'on put voir quelles luttes incessantes elle aurait à soutenir, et quelle voie elle suivrait pour faire triompher de tant d'obstacles la cause de l'intérêt public. Quatorze jours furent employés à discuter le budget le plus simple, le plus exempt de toute mesure nouvelle et de toute combinaison extraordinaire. Il me fallut trente discours, de plus ou moins d'étendue, pour repousser les attaques, rectifier les erreurs avancées par nos adversaires, mettre en garde la majorité qui était notre appui, contre les pièges tendus à son inexpérience et à ses bonnes intentions mal éclairées.

Il fallut expliquer en son entier la situation réelle du Trésor, qui se trouvait à découvert de deux à trois cents millions, afin de nous justifier d'accumuler des fonds surabondants, inutilement enlevés aux contribuables, comme le prétendait l'opposition. Il fallut, bientôt après, se défendre vis-à-vis des banquiers, afin de ne pas se mettre dans leur dépendance pour les mouvements de fonds, et prouver que les receveurs généraux étaient des agents bien plus sûrs, bien plus soumis et bien moins chers que ces banquiers eux-mêmes. Il fallut justifier mon prédécesseur sur l'émission de douze millions de rentes, créés pour rembourser des titres échus ; sans cette ressource le Trésor eût été contraint de mettre en circulation des valeurs à terme, au lieu de se libérer définitivement avec des rentes perpétuelles.

Les députés de l'opposition s'efforcèrent de répandre des doutes sur les comptes rendus aux Chambres par les ministres ordonnateurs des dépenses, comme étant fournis sans contrôle ; ils voulurent obtenir des garanties en établissant des relations directes entre la Chambre et la Cour des Comptes. Je dus m'y opposer ; cette Cour n'avait à juger que les seuls comptables, et la Chambre des députés, en se mettant en rapport direct avec elle, l'aurait par cela seul fait entrer en partage dans la critique et le jugement des actes ministériels ; on eût porté une grave atteinte à l'autorité des Chambres, comme à l'institution si utile de la Cour des Comptes. J'exprimai l'espoir d'être, dès l'année suivante, en état de fournir par un arrêt de conformité entre les

comptes rendus par les comptables jugés par la Cour, et ceux des ordonnateurs présentés aux Chambres, la preuve complète, ne laissant la possibilité d'aucun abus, de l'exactitude de ces derniers documents.

L'opposition voulut s'armer contre moi d'un discours où j'avais demandé la suppression de la direction des contributions directes, pour m'arracher cette mesure et désorganiser ce service. Pour déjouer ce plan, je fis observer que cette suppression était à la vérité sans inconvénient dans un système tendant à l'émancipation des administrations locales, que j'avais en même temps réclamée ; mais qu'avec la centralisation qu'on lui avait préférée, en présence des dégrèvements pour rétablir l'égalité proportionnelle des impôts, que nous étions au moment d'opérer, on ne pouvait supprimer cet emploi sans donner lieu à une désorganisation, dont le résultat déplorable serait de mettre obstacle aux bienfaits du dégrèvement et de la péréquation.

On prétendit démontrer que les frais de perception des impôts indirects en France étaient exorbitants par comparaison à l'Angleterre. Je fis voir que cette différence apparente résultait du taux très élevé des tarifs anglais, comparés à ceux de France, en sorte que si on doublait les droits chez nous, la part des frais se trouverait réduite de moitié, puisque ceux-ci resteraient les mêmes avec une recette double.

Enfin je fus attaqué par l'opposition sur les pensions accordées par le Roi à quelques pairs, et subsidiairement au sujet de lettres de pairie données par abus, sous M. Decazes, à certains députés qui les avaient soigneusement gardées toutes signées jus-

qu'à la chute de ce ministre, où elles s'étaient trouvées frappées de nullité dans leurs poches. Je prouvai, avec le texte même de la loi qui conservait la dotation du Sénat, que le Roi avait le droit de disposer, comme il l'avait fait, du produit des extinctions. La question des lettres de pairie était plus épineuse; je m'efforçai de la traiter à la tribune de façon à ne pas blesser la majesté royale, sans toutefois reconnaître la validité de ces titres de pairie.

On en vint jusqu'à présenter à la Chambre, comme une violation de la Charte, la double session qu'on voyait le ministère se disposer à ouvrir incessamment afin de sortir enfin du régime des douzièmes provisoires.

Dans la séance du 18 avril, la Chambre des députés adopta cependant l'ensemble du budget de 1822 par deux cent soixante-douze voix contre cinquante-deux boules noires.

Je profitai aussitôt de ce premier moment de répit pour réunir dans les bureaux du ministère des Finances les chefs de comptabilité des différents ministères, et leur faire discuter, contradictoirement avec M. d'Audiffret, chef de la comptabilité générale, les moyens de donner à l'emploi des deniers de l'État toutes les garanties d'exactitude, de vérité et de sûreté, compatibles avec la bonne marche des divers services publics.

En même temps je réunissais les employés des contributions directes, les plus instruits et les plus expérimentés, pour obtenir autant que possible une meilleure répartition des impôts, tant à l'égard des localités qu'entre les contribuables.

CCVII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE[1].

« Jeudi, 3 janvier 1822.

« M. de Forbin m'a parlé. Je remercie M. de Villèle. Je lui demande 24 heures pour me décider. Il aura ma réponse définitive demain à 8 heures du matin. Tout à lui.

« CHATEAUBRIAND. »

CCVIII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Paris, ce 4 février 1822[2].

« S'il entre dans les intentions du Roi de me nommer son ambassadeur à Londres, j'accepterai avec reconnaissance l'honneur qu'il voudra bien me faire.

« Je prie monsieur de Villèle d'agréer tous mes compliments.

« CHATEAUBRIAND. »

CCIX. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Mardi soir, 5 février 1822.

« Lisez ceci avec attention, mon cher ami, et répondez-moi un mot.

« La Bourdonnaye est venu chez moi ce soir. Il veut définitivement savoir si l'on est ce qu'il appelle *ami ou ennemi*. Il persiste à demander :

1. Ce billet fut écrit au sujet de l'offre de l'ambassade de Londres faite à M. de Chateaubriand.

2. Malgré la date que porte cette lettre et qu'une distraction de son auteur peut seule expliquer, elle a été évidemment écrite le 4 janvier 1822.

« 1° La pairie sur la tête de son fils. (Il y a des exemples de cela dans la Chambre des pairs. Le ministre de la Marine actuel est pair et son père ne l'est pas. Cazes est pair et son père ne l'est pas, etc.)

« 2° Il abandonne l'idée de l'ambassade de Vienne et se contentera d'être ministre dans les Pays-Bas.

« A ces conditions il promet d'être loyalement en paix avec le ministère et de le servir, si besoin est. Mais il veut une explication immédiate, car il veut prendre parti dans la discussion de la loi sur les journaux. Si l'on est ennemi, il parlera contre cette loi qu'il n'aime pas. Si l'on est ami, il gardera le silence et attendra patiemment l'avenir.

« Je vous rends, mon cher ami, ses propres paroles. Mon avis est que vous ne sauriez trop faire pour réunir à vous La Bourdonnaye, et je trouve en vérité qu'il vous propose la paix à des conditions si raisonnables et si peu élevées que vous devez les accepter à l'instant.

« Vous voyez bien qu'il veut rester dans la Chambre des députés, et au fond il a raison : c'est là qu'est sa force. Je lui ai dit en riant que son intention était de rester député, pour continuer la guerre à volonté, mais il m'a très justement répondu que la guerre lui serait loyalement interdite, lorsqu'il serait ambassadeur et son fils pair, et selon moi, cela est évident.

« La résidence de la Haye est une très petite place diplomatique, et celui qui la remplit aujourd'hui peut être rappelé ou aller ailleurs sans aucun inconvénient. Réponse. Tout à vous.

« Ch... »

CCX. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Jeudi 7, 3 heures.

« Réponse avant demain midi.

« La Bourdonnaye est revenu, mon cher ami. Je lui ai dit en l'adoucissant ce que vous disiez dans votre billet. Il est outré qu'on ne veuille pas la paix à des conditions si modérées, et j'ai eu toutes les peines du monde à l'empêcher de s'inscrire ce matin même contre la loi. Je l'ai supplié d'attendre au moins vingt-quatre heures : il me les a accordées.

« Franchement l'ambassade des Pays-Bas, et la pairie sur la tête du fils de La Bourdonnaye est si peu de chose (surtout quand on envoie de Serre à Naples) que je crois qu'on pourrait obtenir cela du Roi. Vous pensez qu'un discours de La Bourdonnaye ne pourra vous nuire dans le moment? Je n'en suis pas aussi convaincu que vous. Il divisera nécessairement les royalistes et vous pouvez être sûr que cela dérangera vos prochaines élections : voilà le vrai danger. Réfléchissez-y. Je crois que vous êtes assez bien et assez fort aujourd'hui pour emporter ce point d'assaut avec le Roi ; La Bourdonnaye satisfait, toute la France royaliste est à vous sans division.

« La Bourdonnaye est la grande capacité de la Chambre dans les députés royalistes et son caractère répond à la force de son esprit ; il faut le conquérir. L'idée que vous avez cédé à une menace ne peut venir à personne : comme royaliste vous appelez et vous servez un royaliste, comme homme d'État vous vous emparez d'un talent et vous vous sou-

mettez à une nécessité. Je ne m'effraie guère de ma nature et je n'obéirais pas plus que vous à une menace, mais je suis pénétré des conséquences de cette monarchie que nous avons; et sans hésiter je prendrais dans mes rangs quiconque me pourrait nuire.

« Mon cher ami, au nom de l'intérêt commun et de votre intérêt particulier, arrangez cela. Vous le pouvez. La majorité que vous avez obtenue vous rend tout-puissant auprès du Roi.

CCXI. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Samedi matin, 9 février 1822.

« Vous êtes-vous occupé hier dans le Conseil de La Bourdonnaye, et ai-je quelque chose à lui dire ce matin? Croyez-moi, mon cher ami, c'est la meilleure affaire que vous puissiez terminer pour vous, les royalistes et la France. L'union est à peine formée et je ne l'entretiens qu'avec des soins de tous les moments. Un seul discours peut la rompre et même influer sur la décision de la Chambre des pairs. A vous de cœur.

« CH... »

CCXII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Mardi matin, 2 avril, 8 heures.

« Mon cher ami, je pars à l'instant. Voilà la pétition de Bégr... N'oubliez pas Bertin, Delalot, Castelbajac, Vitrolles, Donnadieu, Agier, Canuel. Il est d'autant plus nécessaire d'en finir avec eux que la guerre d'Orient, si elle a lieu, va enfler vos révo-

lutionnaires et agir sur les élections. Je vous embrasse. Pensez aussi à moi et à mon *Congrès*. Je vous écrirai. Tout à vous. »

CCXIII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Londres, mardi, 23 avril 1822.

« M. de Montmorency a pu vous dire, mon cher ami, où nous en sommes dans ce pays. Je crois avoir déjà eu le bonheur de vous y rendre quelques services. J'ai trouvé qu'ici comme à Berlin, on avait fait beaucoup de mal. Je ne désespère pas de l'effacer.

« Où en êtes-vous dans l'intérieur? Le Roi (d'Angleterre) m'a témoigné des craintes sur nos élections. Il m'a dit que nous perdrions 24 voix. J'ai soutenu le contraire, comme vous le pensez bien; mais enfin, cela m'a fait faire quelques réflexions. Mon cher ami, je vous en supplie pour notre salut et pour le vôtre, satisfaites les royalistes par les nominations dont nous sommes convenus avant les élections : Vitrolles, Delalot, Bertin, Castelbajac, Donnadieu, Canuel, Agier doivent être placés; vous n'aurez rien sans cela. La guerre probable en Orient exalte les révolutionnaires; il faut leur opposer les royalistes, et pour cela il faut donner un coup de fouet à leur opinion. Par ce qu'ils me mandent, je vois qu'ils sont découragés et abattus. Ils n'agiront pas avec vigueur aux élections, si vous ne faites quelque chose pour les ranimer. Prenez confiance dans les conseils de l'amitié. Je connais ainsi que vous les inconvénients de notre parti,

mais soyez sûr que le moment d'agir est arrivé, que nous sommes dans une crise, et qu'il faut marcher avec notre parti si nous voulons la surmonter. Vous devez toucher au terme de la session. J'attends de jour en jour le *Moniteur* qui m'apportera la liste des nominations qui vous donneront les voix dans les collèges. Quand il en sera temps vous me rapprocherez de vous, et s'il y a un Congrès, ne m'oubliez pas. Tout à vous pour la vie.

« CHATEAUBRIAND. »

CCXIV. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Mardi, 30 avril 1822.

« Les journaux, mon cher ami, ont commis une indiscrétion qui m'inquiète : ils disent que de Vaux est nommé votre secrétaire général. Vous savez combien je le désire ; j'espère même que cela est fait, mais encore une fois ce bavardage me fait peur. Heureusement vous n'êtes pas homme à reculer devant une pareille bienveillance, ou *malveillance* des gazettes. Il me paraît d'autant plus nécessaire que vous en finissiez avec de Vaux, que n'étant pas nommé président d'un arrondissement de Paris, et n'ayant pas grande chance d'être élu député, il doit souffrir ; et vous pouvez tout calmer en réparant. Il est même probable que si vous le nommez tout de suite secrétaire général, il pourra passer au lieu de Gévaudan.

« Je vous sers ici le mieux que je puis. J'ai fait passer par courrier extraordinaire un avis important à M. de Montmorency. Il paraît aujourd'hui que la ré-

publique de Colombia est reconnue par l'Angleterre. Vous serez tôt ou tard forcés d'en faire autant, et dans ce cas il y a tout à gagner à aller vite. Croyez-moi, placez mes cinq ou six royalistes : De Vaux, Castelbajac, Donnadieu, Canuel, La Borie, Agier, Delalot; faites rendre le ministère d'État à Vitrolles; arrangez La Bourdonnaye si vous pouvez; après cela l'avenir est à vous. Évitez la désunion parmi les royalistes aux élections et à la session prochaine, et tout est gagné. Quand vous aurez besoin de moi, vous me rappellerez; en attendant n'oubliez pas le *congrès* s'il a lieu. J'ai déjà beaucoup amélioré ici notre position diplomatique. Je n'ai rien demandé à Mathieu, mais je pense que, pour le bien du service du Roi, il ne faudrait pas que je fusse le seul ambassadeur sans *cordon* au milieu des ambassadeurs étrangers, dans la plus grande ambassade de l'Europe; cela est remarqué et produit un mauvais effet parmi le corps diplomatique. Mes deux prédécesseurs avaient le cordon bleu et tous nos ambassadeurs l'ont, à Vienne, à Rome et à Naples. Ceci est pour vous et pour *memorandum*.

« Je suis toujours à vous et sincèrement. Vous êtes fort considéré ici.

« CHATEAUBRIAND.

« Ma femme vous a parlé souvent pour mon neveu d'une affaire qu'elle croyait que vous saviez. Elle s'est trompée, c'est moi qui arrangerai cela seul avec le Roi, et ensuite vous m'aiderez. »

CCXV. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Londres, 17 mai 1822.

« Les élections, mon cher ami, me font grand plaisir[1]; voilà l'avenir assuré, sauf un seul écueil qu'il vous reste à éviter et qu'il est de mon amitié de vous signaler.

« Vous n'avez plus à craindre désormais qu'une division dans le côté droit à l'ouverture des Chambres, Cette division, ne fût-elle que de dix voix, serait encore très malheureuse : un ministère royaliste ne doit pas avoir une opposition royaliste. Or vous pouvez tout arranger. Faites maintenant, après les élections, les nominations que vous n'avez pas cru devoir faire avant. Satisfaites vos amis; prenez Bertin de Vaux avec vous, c'est le moyen de le consoler de n'avoir pas été élu député. Ne laissez pas la session s'ouvrir sans que Delalot, Castelbajac, Donnadieu soient placés. Rendez à Vitrolles ce que vous avez justement ôté à Louis. Je voudrais aussi que ce pauvre Agier fût tiré d'affaires. Ses cris vous sont nuisibles dans Paris. Enfin notre ami La Borie ne doit pas être oublié. Mon cher ami, pour achever votre ouvrage, il ne s'agit plus que de prendre une demi-douzaine de têtes royalistes. Votre raison et votre connaissance des hommes ne doivent pas vous permettre d'hésiter à faire une chose de la plus grande utilité pour vous

1. Sur cinquante-trois élections d'arrondissement, trente étaient en faveur des royalistes, et vingt-trois de l'opposition; et sur trente trois élus par les collèges de département, vingt-quatre étaient royalistes et neuf de l'opposition; les royalistes l'emportaient donc de vingt-deux voix.

et qui n'a pas aujourd'hui le moindre danger.

« Il paraît maintenant assez probable que, guerre ou non, il y aura un Congrès. Le prince Esterhazy, ambassadeur autrichien ici, part dans un mois pour Vienne, et il m'a dit qu'il avait la promesse du prince de Metternich d'aller avec lui au Congrès à Florence ou en Allemagne. Ceci, mon cher ami, facilitera ma nomination à ce Congrès. C'est la chose que je désire le plus vivement et que je vous demande; c'est là que j'achèverai d'acquérir dans vos intérêts cette prépondérance diplomatique qui augmente pour moi de jour en jour. Ainsi je marcherai auprès de vous sans vous gêner; je serai sous votre main en cas de besoin; et si rien n'est encore assez mûr, je reviendrai, après le Congrès, reprendre mon poste en Angleterre avec un accroissement de force et de considération. Je ne vois aucune objection raisonnable à ce plan et d'autant plus que parmi vos ambassadeurs vous n'avez personne. On ne doit pas sous votre ministère recommencer les sottises de Laybach. Ne m'oubliez pas et croyez au dévouement de votre sincère ami. Vos affaires vont bien ici et j'ai pris le dessus: depuis six ans on avait bien mal servi la France.

« CHATEAUBRIAND. »

CCXVI. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« 4 juin 1822.

« Mon cher ami, il est plus que probable que le Congrès va avoir lieu. Il faut que vous sachiez que dans un mois, c'est-à-dire au moment où le Parle-

ment entre en vacance, il n'y aura plus rien à faire ici. Les ambassadeurs étrangers s'en vont en congé; les ministres anglais eux-mêmes vont à la campagne et l'on est près de huit mois sans se voir. Je serai donc parfaitement inutile ici. Voilà d'abord ce que vous pourrez dire, quand vous plaiderez ma cause au Conseil. Ensuite le prince Esterhazy, comme je vous l'ai déjà mandé, ambassadeur d'Autriche à Londres, part à la fin du mois, et il sera appelé par M. de Metternich au Congrès. Voilà une autorité en ma faveur. Et il est très bon que je puisse surveiller au Congrès la politique anglaise.

« Reste la question des hommes. Mathieu présentera sans doute encore son cousin *Adrien*. Je n'en veux certes point à ce pauvre duc de Laval; c'est un loyal chevalier, mais il me paraît difficile de le placer entre des hommes tels que Metternich, d'Hardenberg, Pozzo, Capo d'Istria : cependant si on veut l'envoyer pour arranger Mathieu, qu'on m'adjoigne à lui. Nous avions trois ambassadeurs au congrès de Laybach. Si le Congrès a lieu à Florence, on ne peut guère ne pas y admettre M. de Blacas. Alors il y aurait lui (Blacas), moi et Adrien, si on le voulait absolument. J'espère qu'on ne songera plus à y envoyer M. de Caraman, qui est détestable pour vous à Vienne, ni M. de La Ferronnays, qu'il faudrait faire venir de Pétersbourg.

« La perfection serait de nommer Blacas, moi et Rayneval, nommé à l'ambassade de Berlin. Rayneval appartient au corps diplomatique de Buonaparte. Il sait tout le matériel; sa nomination avec la mienne aurait l'air de l'impartialité et ferait taire les libéraux.

« Je crois, mon cher ami, par des considérations plus hautes, que si vous voulez un jour vous servir de moi, il faut que vous me placiez sur un grand théâtre, afin qu'ayant négocié avec les rois, il ne reste plus aucune objection ni aucun rival à m'opposer. J'irai passer trois mois en Italie et je reviendrai cent fois plus fort à mon poste de Londres. Je ne vous demande point du tout de rester à Paris; je n'en ai point d'envie, et je crois qu'il est plus utile que je suive quelque temps ma carrière. Je veux marcher avec vous et arriver avec le temps. Je vous suis et vous serai un bon appui. A votre tour appuyez-moi et secondez-moi dans un projet parfaitement raisonnable. Je réussirai si vous le voulez, et le Roi ne peut y avoir aucune objection : il ne s'agit pas d'un ministère. Montrez cette lettre, si vous le jugez à propos, à notre ami Corbière et mettez-le dans mon intérêt; vous pouvez, étant unis, emporter très facilement mon affaire au Conseil. Enfin, vous m'avez promis le *Congrès* et je compte sur votre parole. Je vous embrasse. Un mot de réponse. Dites-moi seulement : *Comptez sur moi.* »

CCXVII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Londres ce 11 juin 1822.

« Je vous préviens, mon cher ami, que, par le même courrier qui vous porte ce billet, j'écris à M. de Montmorency pour lui demander d'aller au Congrès. Le moment était venu de fondre la cloche, et il fallait bien que je lui fisse la demande directe de la chose que je désirais, comme à mon ministre.

Il portera sûrement l'affaire au Conseil et c'est alors que vous plaiderez ma cause, ainsi que Corbière. Comme j'ai bien senti qu'il vous proposerait encore *le duc de Laval* (ce qui sera pour la politique un vrai malheur), je me contente de demander d'aller au Congrès avec ce pauvre *Adrien* et M. *de Blacas* qui est en Italie et qui sera peut-être agréable au Roi. Ainsi, je ne demande qu'à remplacer M. de La Ferronnays (qui est au bout de la terre à Pétersbourg et qui avait déplu à l'empereur de Russie au congrès de Laybach), ou M. de Caraman qui est votre ennemi et l'âme damnée de M. de Metternich. Il est impossible que le ministère nouveau soit représenté au congrès de Florence par les hommes qui ont représenté l'ancien ministère au congrès de Laybach. N'oubliez pas que le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, est appelé au congrès de Florence : c'est un précédent et un grand argument pour moi. Il est de la plus haute importance que je veille au Congrès à ce qui se passe entre *Metternich* et *Londonderry*. Dans un mois toutes les affaires cessent en Angleterre avec le Parlement, et je serai pendant six mois parfaitement inutile ici.

« Au reste, mon cher ami, vous apprendrez avec plaisir que vous jouissez à Londres d'une réputation méritée et j'espère n'avoir pas nui à cette opinion. J'ai réussi de mon côté au delà de toute espérance. Je vous embrasse. Tout à vous.

« CHATEAUBRIAND.

« Si, par un coup du ciel et un grand bonheur pour

la France, Mathieu n'avait pas pensé à Adrien, qui est à présent hors de la carrière, songez que c'est *Rayneval* qu'il faut m'adjoindre. C'est un homme qui sait tout le *matériel*, un homme qui appartient à la diplomatie de Buonaparte et qui fera dans l'opinion du centre mon *contrepoids*. Il n'est plus dangereux à employer depuis la mort du duc son patron[1]. Blacas pour le Roi, moi pour la droite et pour vous, Rayneval pour la *révolution :* cela serait la perfection. »

CCXVIII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND A M. DE VILLÈLE.

« Londres, ce mardi 6 août 1822.

« Je vous préviens, mon cher ami, que lord Londonderry partira le 15 pour Vienne. Ainsi voilà le Conseil obligé de se prononcer pour les nominations au Congrès. Si M. de Montmorency n'y va pas, je compte sur votre amitié. Il est impossible que l'on puisse songer à faire représenter le ministère actuel par MM. de Caraman et de La Ferronnays. Décidez vite, mon cher ami, car le Roi (d'Angleterre) étant parti et le premier ministre absent, je ne suis pas même décemment ici. Tout à vous.

« CHATEAUBRIAND.

« Vous vous souvenez peut-être que dans le cas où Mathieu irait à Vienne (ce qui me semble avoir

1. M. le duc de Richelieu était mort presque subitement, le 17 mai 1822. M. de Rayneval avait été directeur politique aux Affaires Étrangères sous son ministère.

d'immenses inconvénients, même pour lui), je vous ai demandé s'il ne serait pas possible de me laisser le portefeuille des Affaires Étrangères par *intérim.*

« Remarquez encore que lord Londonderry mène avec lui à Vienne le sous-secrétaire d'État lord Clanwilliam, et que si Mathieu va au Congrès, c'est un exemple et un précédent pour m'adjoindre à lui. »

LES PRÉLUDES DU CONGRÈS DE VÉRONE

Le 17 août 1822, la clôture des Chambres fut prononcée après le vote du budget de 1823, qui mettait fin au régime des douzièmes provisoires. Dès le 19, le 5 p. 100 atteignait le cours de 94 francs. Cependant la politique extérieure devenait embarrassante et rendait nécessaires de fréquentes réunions du Conseil. La situation du roi d'Espagne et de la famille royale apparaissait de jour en jour plus périlleuse. La guerre civile se répandait dans les provinces espagnoles jusque sur nos frontières. Enfin les souverains allaient se réunir en congrès à Vérone. Cependant le garde des Sceaux s'était absenté pour se rendre aux eaux; Corbière était malade; le duc de Bellune était le plus souvent retenu chez lui par la goutte, en sorte que c'était en son hôtel que nous nous réunissions ordinairement. Pour compliquer encore les difficultés de l'état de choses qui nous préoccupait, le 13 août nous parvint la nouvelle de la mort de lord Londonderry, événement qui devait embarrasser encore la situation. Ce ministre était fort considéré des souverains

de l'Europe; il était plus que tout autre disposé lui-même à garder envers eux des ménagements dans ces circonstances où, si ce n'était sur d'autres points encore, du moins sur la question d'Espagne, il fallait s'attendre à voir se manifester les vues les plus divergentes.

Le Roi était dans l'impossibilité de se rendre au Congrès. Il n'était nullement disposé à s'y faire représenter par M. de Montmorency, pour lequel il n'avait aucun penchant : on l'a vu par ce qui eut lieu lors de la formation du ministère. De plus M. de Montmorency, de concert avec M. Franchet, directeur général de la Police, avait conçu le désir chimérique de mettre fin à la révolution d'Espagne par la seule action des royalistes espagnols soutenus par des secours secrets, et il avait fait au Conseil la proposition formelle de faire passer aux partisans de la Régence d'Urgel des armes, des munitions et de l'argent. Ce projet avait été unanimement repoussé comme peu loyal autant qu'inefficace. Les troupes du cordon sanitaire reçurent l'ordre d'exercer une sévère surveillance afin de prévenir le passage de tout envoi de ce genre. Pénétré de l'importance qu'aurait dans les présentes circonstances le choix de son représentant à Vérone, et montrant une grande répugnance à confier cette mission à M. de Montmorency, le Roi forma le dessein de m'y envoyer moi-même. Dès la première ouverture qui m'en fut faite, je fis tous mes efforts, ainsi que je le devais, pour détourner S.M. d'un choix aussi contraire à son service qu'opposé aux intérêts essentiels du pays. Je lui fis comprendre

que mes antécédents, mes aptitudes et mes connaissances me préparaient mal à jouer un tel rôle; que j'étais loin de pouvoir, pour m'en bien acquitter, offrir plus de garantie que M. de Montmorency; qu'honoré, pour la direction des affaires de l'intérieur, de la confiance spéciale du Roi et du public, je ne devais pas m'éloigner du Conseil dans l'état d'agitation, ou du moins d'attente anxieuse, où la réunion des souverains allait nécessairement jeter le pays. Sentant mieux qu'un autre à quoi je pouvais être employé utilement, je pouvais affirmer que c'était en France et non au Congrès; ma conviction à cet égard était trop forte pour qu'il me fût possible d'accepter cette dernière mission, lors même que le Roi persisterait à vouloir me la donner. Enfin je suppliai S.M. de ne pas même laisser voir qu'elle en eût jamais eu la pensée, la moindre indiscrétion à ce sujet devant forcer M. de Montmorency à donner sa démission dans un moment où rien ne serait plus dangereux qu'un changement quelconque dans le ministère.

Ce ne fut cependant que le 26 août qu'il fut décidé, dans un conseil tenu chez le maréchal duc de Bellune, de présenter le lendemain au Roi M. de Montmorency pour être envoyé à Vienne auprès des souverains afin d'arrêter de concert avec eux les préliminaires du Congrès; MM. de Chateaubriand, de La Ferronnays et de Caraman étaient désignés pour assister à Vérone à la conclusion des affaires et à la rédaction des actes qui auraient été préparés à Vienne.

Chaque jour depuis la clôture de la session, le

Conseil s'était réuni pendant trois heures afin de convenir des instructions à donner aux représentants de la France au Congrès.

L'affaire d'Orient se trouvant, sinon terminée, du moins assoupie pour le moment par les soins de l'Angleterre et de l'Autriche, les envoyés du Roi, loin d'avoir à soulever cette question dans le Congrès, devaient considérer cette réunion des souverains, d'ailleurs inopportune à d'autres égards et surtout pour nôtre situation vis-à-vis de l'Espagne, comme une heureuse occasion de distraire la puissance colossale de la Russie de la tentation de faire la guerre à la Turquie, dont l'ignorante barbarie ne lui en fournissait que trop habituellement sujet. Ils devaient, conformément au but assigné à Laybach pour la réunion du présent Congrès, s'appliquer à lui faire concentrer son action sur l'Italie, à obtenir l'évacuation du Piémont et du royaume de Naples, occupés par les Autrichiens, à faire rentrer en grâce auprès du roi de Sardaigne le prince de Carignan, son héritier présomptif; ce souverain avait refusé de le voir et même de répondre à ses lettres, depuis que le prince s'était mis à la tête des troupes qui avaient tenté d'imposer au Piémont une constitution; il y avait pour la France un grand intérêt politique à cette réconciliation, car elle prévenait toute prétention à cette couronne de la part de la maison d'Autriche. Les représentants du Roi à Vérone devaient éviter soigneusement, mais avec adresse, d'appeler les délibérations du Congrès sur la situation de l'Espagne, qu'on pouvait craindre de voir devenir leur objet exclusif. Il était certain que cette question atti-

rerait assez d'elle-même l'attention des membres du Congrès. Il importait essentiellement à l'honneur de la France de rester seule juge de la part qu'elle prendrait à sa solution, de décider l'époque où elle agirait, si elle le trouvait opportun, enfin d'adopter suivant ses intérêts ou sa convenance, les moyens de mettre un terme à une situation aussi grave. Pour parvenir à ce but, pour obtenir en même temps des puissances continentales un traité éventuel que nous désirions leur faire conclure avec nous afin de paralyser le mauvais vouloir de l'Angleterre, nos plénipotentiaires seraient sur un terrain d'autant meilleur qu'ils auraient moins provoqué eux-mêmes les puissances à prendre des mesures à l'égard de l'Espagne. La Russie, qui paraissait devoir montrer le plus d'empressement à comprimer par les armes la révolution espagnole, dans le but d'avoir une excuse aux yeux de la nation et de l'armée russes pour son inaction en face de la Turquie égorgeant ses coreligionnaires, ne pouvait atteindre l'Espagne qu'en faisant traverser à ses armées le territoire français. C'était ce que le gouvernement du Roi ne pourrait admettre sans se déconsidérer, se couvrir de honte, se jeter dans un danger évident. L'Autriche, ayant pour premier intérêt d'empêcher la guerre en Orient, devait être disposée à faire bon marché de nos répugnances. La Prusse, mettant plus de politique que de franchise dans ses allures, ne s'opposerait pas aux vœux de la Russie, dont elle affectait de se faire le satellite. Quant à l'Angleterre, elle suivait des voies tellement contraires, qu'elle ferait opposition ouverte à une

pareille entreprise, ou du moins, en prétendant s'abstenir, elle userait de tous les moyens pour la contrarier en secret. Telles devaient être les conséquences presque inévitables de l'examen par le Congrès d'une question dont tous les embarras devaient naturellement retomber sur nous. Du moins ne fallait-il pas provoquer nous-mêmes cette discussion. C'est ce que nous décidâmes dans le Conseil après les délibérations les plus mûrement approfondies.

Nos plénipotentiaires, lorsqu'ils seraient interpellés sur l'état révolutionnaire de l'Espagne, devaient répondre : « C'est une affaire dont nous nous chargeons. Notre cordon sanitaire est renforcé et changé en armée d'observation : c'est vous dire que nous nous mettons en mesure. Nous avons accru nos forces d'une cinquantaine de mille hommes depuis notre entrée au ministère. Nos troupes, aidées par les auxiliaires que la guerre civile nous prépare dans ce pays, suffiront à tout ce qui sera exigé par les circonstances pour nous garantir du danger qui vous préoccupe et pour vous en préserver vous-mêmes. Nous nous félicitons de vous voir aussi éclairés que nous sur les périls de la situation ; ce serait les aggraver que de vouloir nous donner l'aide effective de vos armées, leur passage sur le territoire français soulèverait d'indignation la France entière ; nous ne le souffrirons pas. Mais nous accepterons de vous l'appui moral d'un traité où, en promettant de venir à notre secours, si nous le réclamions, vous préserveriez l'Angleterre de la tentation de prendre parti contre nous dans la Péninsule en faveur des révolutionnaires. » Ce langage

était clair, net et franc; il était tout à fait conforme au caractère de dignité si remarquable dans le Roi. S. M., comme son Conseil, se résolut à l'adopter et à charger M. de Montmorency d'en préparer les résultats à Vienne, tandis que trois autres plénipotentiaires auraient la mission de les convertir en acte diplomatique à Vérone.

Mais le Roi, en souscrivant au choix fait par son Conseil, s'était réservé de prendre une mesure destinée dans son esprit à servir de garantie contre les inconvénients qu'il en redoutait. Quand M. de Montmorency reçut son audience de congé, le 29 août, S. M. lui annonça son intention de donner un président au Conseil des ministres et de me choisir pour ces fonctions, en me chargeant de l'intérim des Affaires Étrangères. Cette nomination fut réalisée par une ordonnance signée le 4 septembre.

Le but que se proposait le Roi n'était pas seulement de se mettre en garde contre les tendances de M. de Montmorency, soit à faire la guerre à l'Espagne par la voie souterraine d'une alliance secrète et de secours cachés fournis aux royalistes espagnols, soit à opposer trop peu de résistance aux vues de la Sainte Alliance, et surtout de l'empereur de Russie, qui aurait voulu nous faire marcher à la suite des armées étrangères pour aller soumettre l'Espagne, comme si nous avions besoin d'un pareil secours. Le Roi cherchait encore à donner satisfaction à un désir personnel qu'il éprouvait depuis longtemps. Il se faisait un besoin d'avoir dans son Conseil des ministres un directeur des affaires en titre et responsable, avec lequel il pût s'entretenir tous les jours à heure fixe,

en sorte que le *Moniteur* insérât à l'article de la Cour : « Le Roi a travaillé une heure (ou une heure et demie) avec le président de son Conseil. » Il m'était même revenu qu'il se proposait comme avantage d'éviter des tête-à-tête importuns avec les autres ministres ; il disait que ceux-ci profitaient des moindres décisions pour venir réclamer sa signature, afin, prétendait-il, de le familiariser avec leur présence ; il en était qu'il soupçonnait d'aspirer au poste resté vacant lors de l'organisation de notre ministère, que dès lors il avait entendu me réserver, et que j'étais un des seuls, selon lui, à ne pas postuler.

Quoi qu'il en soit, cette mesure fut médiocrement accueillie par mes collègues. Ceux qui étaient pairs y virent un acte blessant pour la pairie. Il faut faire exception pour celui dont la haute situation lui donnait plus de droits à prétendre au titre et aux fonctions qu'on m'attribuait, le maréchal duc de Bellune ; il était en ce moment plus occupé du travail de préparation nécessaire pour assurer une bonne composition à l'armée du Roi, et la rendre disponible dans le plus court délai possible, que de prétendre à une distinction qui n'eût été pour lui qu'un vain titre. Corbière, malade le jour où l'ordonnance parut au *Moniteur*, n'en vit le côté faible que sous le rapport de l'intérêt général : c'était le seul sentiment qui trouvât accès dans cette âme élevée. Il me dit aussitôt qu'en personnifiant le ministère sous un nom propre, on donnait à ses ennemis plus de facilité pour lui nuire. Le Roi, à qui je rendis compte de cette observation, me répondit : « Votre ami aurait raison si le fait n'avait pas déjà existé avant l'ordonnance. »

CONGRÈS DE VÉRONE

CCXIX. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE MATHIEU DE MONTMORENCY[1].

« Paris, le 1er septembre 1822.

« Mon cher collègue, nous n'avons rien su, ni rien reçu d'Espagne depuis votre départ d'Angleterre. Chateaubriand nous marque que le Roi a dû arriver à Londres le 31 ; que lord Wellington, avant de partir, veut voir le ministre des Affaires Étrangères nommé ; que la lutte pour ce portefeuille est toujours entre M. Peel, M. Canning et lord Bathurst ; que M. Canning perd du terrain depuis quelque temps ; que si lord Bathurst est nommé, il paraît que M. Robinson sera fait ministre des Colonies. Chateaubriand croit que sous très peu de jours cette affaire sera terminée et que Wellington partira pour Vienne. Il annonce que sir William A'Court est parti le 27 août pour le continent afin de se rendre immédiatement à Madrid.

« Nous pensons ici, malgré la lettre de M. de Caraman du 22, reçue six heures après votre départ, que la réunion de Vienne aura lieu et que votre présence pourra y être utilisée, alors même que toutes les affaires n'y seraient pas définitivement traitées.

« La mission de Hyde de Neuville n'aura pas lieu.

1. Par ordonnance du 17 août 1822, le Roi, en témoignage de sa satisfaction de leurs services, avait accordé le titre de comte à MM. de Peyronnet, de Corbière et de Villèle. « Quand j'ai été l'en remercier, écrit M. de Villèle dans ses notes, S. M. m'a dit : « Allons, « allons, vous savez bien que ce n'est pas pour vous que je l'ai fait. »

Personne n'en veut plus. Nous allons écrire à M. de La Garde dans un sens analogue à ce que nous espérions d'Hyde. Aussitôt que j'aurai quelque chose de Londres ou de Madrid, je vous expédierai le duc de Rauzan.

« Peyronnet est arrivé hier. Corbière, qui est miné par la fièvre et accablé par la fatigue, va partir pour la Bretagne, où il passera septembre; Peyronnet fera marcher les affaires de l'Intérieur pendant son absence. Adieu, de cœur et pour la vie tout à vous.

« J[H] DE VILLÈLE.

« Je vous envoie ce qui est prêt du procès de Berton [1]. »

CCXX. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Londres, 23 septembre 1822.

« Ma petite dépêche d'aujourd'hui, mon cher ami, vous apprendra où nous en sommes ici. Vous verrez que j'ai fini tout ce que j'avais à faire, et qu'il ne me reste plus qu'à partir. Mais, comme vous paraissez désirer que je ne me presse pas trop, au lieu de partir vendredi 6, je ne partirai que dimanche 8 au soir, et n'arriverai à Paris que le 11, ou même le 12. Je rentre ainsi dans le temps que Mathieu lui-même

1. Ainsi qu'on le verra, les lettres adressées à M. de Montmorency par M. de Villèle, pendant le congrès de Vérone, avaient pour la plupart un caractère confidentiel. Pendant ce temps M. de Montmorency recevait régulièrement des dépêches officielles rédigées par M. Herman, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires Étrangères.

avait désiré, et il ne me restera que le temps juste d'aller à Vérone en passant par *Vienne,* ce qui importe autant à vos intérêts qu'aux miens. Le duc de Wellington ne va aussi qu'à *Vienne* et point *au Congrès.* Vous le verrez samedi; il part d'ici jeudi. Ma dépêche vous dira qui j'ai vu et ce que j'ai fait. Ma nomination, que les journaux ont donnée ici, a produit un très bon effet, et a été très bien reçue du ministère anglais.

« Avez-vous envoyé le congé à Calais, comme je vous en priais? Si vous ne l'avez pas encore fait, chargez Herman de me l'expédier à l'instant même (c'est-à-dire vendredi, jour où vous recevrez cette lettre) : je lui indique le moyen de me l'envoyer par estafette. Il m'arrivera à Londres dimanche matin, cinq ou six heures avant mon départ.

« Bonjour, mon cher Villèle, je vous remercie de votre fidélité. Vous pouvez compter à jamais sur la mienne. J'ai bien des choses à vous dire.

« CHATEAUBRIAND.

« Il paraît que le duc de Wellington retarde son départ d'un ou deux jours. »

CCXXI. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, 6 septembre 1822.

« Mon cher collègue, nous nous décidons à vous expédier M. le duc de Rauzan, d'abord parce que nous en étions convenus; ensuite pour vous apprendre que le duc de Wellington arrivera ici aujourd'hui ou

demain, et partira pour Vienne après vingt-quatre heures de séjour à Paris.

« M. Herman vous instruit de tout ce qui est arrivé des divers points au ministère des Affaires Étrangères depuis votre départ; il doit vous dire que nous souffrons faute de moyens de déchiffrer quelques dépêches et vous y pourvoirez en nous renvoyant ces chiffres indispensables ici.

« Le Roi nous a dit vous avoir communiqué son projet de présidence du Conseil; il vient de l'exécuter; je ferai ce qui dépendra de moi pour justifier cette haute marque de sa confiance et me faire pardonner le titre périlleux qu'elle m'impose. Corbière est malade; nous voudrions qu'il se rétablît assez pour pouvoir se rendre en Bretagne : ce serait sans doute le meilleur remède à son mal; Peyronnet va se charger du portefeuille pendant son absence.

« Le jury a prononcé cette nuit sur les prévenus dans l'affaire de La Rochelle; quatre ont été condamnés à mort, Bories, Goubin, Pommier et Raoulx; un cinquième n'a eu contre lui que la simple majorité, non étayée de celle du tribunal, et a ainsi été acquitté; six autres ont été condamnés à diverses peines pour non-révélation.

« L'affaire de Poitiers marche, et là comme ici, justice sera rendue. Nous n'avons que de bons renseignements sur la tranquillité du pays et la fidélité des troupes.

« Nous éprouvons des difficultés pour compléter les chevaux nécessaires à la cavalerie, au train et aux charrois de notre petite armée des Pyrénées; un marché de huit cents chevaux, fait pour le 1er de ce

mois, a dû être remis au 1er octobre, et deux mille autres, qui nous sont absolument nécessaires pour pouvoir faire un pas, ne pourront être fournis qu'au 1er novembre. M. le maréchal y fait ce qu'il peut; je l'aiderai de tout mon pouvoir; mais tout cela a été tellement négligé que, pour nous remettre en état, il faut beaucoup d'argent et du temps.

« Nous avons dû renoncer tout à fait à la mission de Hyde de Neuville; l'état de l'Espagne empire chaque jour. La mort de Goueffier n'a produit qu'une disposition plus prononcée à verser du sang; on craint plus que jamais pour les autres officiers des gardes. Le régime de la terreur s'établit dans les villes et jusque dans les villages de la Péninsule; chaque endroit a ses suspects, ses détenus et ses proscrits. Presque partout il se fait des soulèvements, mais partiels et sans consistance. Ce malheureux pays est dans un état effroyable; c'est pis encore que la France en 93. Les constitutionnels arment tout ce qu'ils peuvent pour extirper les moyens de résistance organisés en Catalogne et en Navarre; il est probable que la supériorité des assaillants leur donnera de l'avantage, mais je doute que ces avantages soient tels qu'ils puissent rétablir leur domination sur cette partie de l'Espagne, trop voisine de nos frontières pour n'être pas toujours tentés de se soustraire à une si dure oppression.

« Nous avons écrit à M. de La Garde pour l'encourager, le rassurer sur les sentiments du Roi pour lui, et rejeter sur les difficultés inhérentes à la position tout ce qu'il ne cesse d'attribuer à des préventions ou des méfiances contre lui. Nous lui prescrivons de

rester à son poste tant qu'il croira être utile au Roi et à la famille royale, tant que l'honneur de la couronne de France le permettra. Nous lui communiquons nos intentions positives de ne point secourir les insurgés, mais en même temps de ne rien souffrir de contraire à l'honneur du Roi et à la sûreté de notre propre pays.

« M. A'Court, ministre anglais à Madrid, est ici; je l'ai vu; il va partir et fera, dit-il, tout ce qu'il pourra pour rétablir entre sa légation et celle de M. de La Garde la meilleure harmonie. Lui et Stuart m'ont parlé de l'Espagne avec beaucoup plus d'indifférence que ne semble en mériter la situation de ce pays; ils paraissent croire que tout peut et doit s'y terminer sans intervention étrangère. Je leur ai dit que, plus qu'eux sans doute, la France était intéressée à ce que cela fût possible; mais que nous étions bien décidés à nous conserver les moyens d'intervenir activement dans cette affaire, si la conservation de notre propre sûreté le rendait nécessaire.

« L'infante de Portugal et son fils retournent en Espagne, y reçoivent l'hommage de la constitution avec reconnaissance, et feront probablement une marche triomphale de Badajoz à Madrid. Nous ne pouvons encore apprécier l'importance de cet incident. La Garde ne nous parle pas dans sa dernière dépêche du procès des Infants.

« Voyez, mon cher collègue, à tirer parti de tous ces documents pour votre gouverne. Informez-nous, le plus tôt que vous pourrez, des dispositions dans lesquelles sont les cabinets sur cette maudite affaire. Voyez-les venir; ne vous avancez pas trop; demandez à nous consulter, s'il s'agissait de quelque grand

parti sur lequel vous eussiez des doutes. Nous sommes en état de nous préserver alors même qu'on nous laisserait seuls. Ainsi, si l'on veut quelque chose de plus, si on combine un concours, il faut que ce soit sans accroître nos charges et nos dangers.

« Vous êtes sur un très bon terrain en ne mettant pas plus d'empressement que les autres à cette affaire; au contraire, si on vous voit embarrassé, on fera des choses qui nous seront onéreuses, et on aura l'air de les faire pour nous

« Je vais faire pour Hyde de Neuville tout ce qu'il demande et lui ai dit que c'était à vous qu'il en serait redevable, puisque vous m'en aviez chargé en partant.

« Chateaubriand nous arrive à la fin de la semaine. S'il quitte l'Angleterre avant la nomination du ministère, il aura tort. Je le lui ai mandé, mais j'ignore si l'avis sera arrivé à temps.

« Adieu, mon cher, voilà je crois tout ce que j'avais à vous dire; comptez sur nous comme nous comptons sur vous. De tout cœur.

« J[H] DE VILLÈLE.

« Ne perdez pas de vue, mon cher, tout ce que peut avoir de grave l'arrivée de l'infante de Portugal, si l'Angleterre voulait aider à exclure Ferdinand et ses frères du trône d'Espagne; tout ce que peut produire la disposition autrichienne des Catalans, si l'Autriche avait le même but; enfin l'appui certain que trouverait dans les révolutionnaires toute prétention fondée sur l'illégitimité: rien de tout cela n'est probable sans doute, mais en politique il faut, je crois, veiller sur tout ce qui est possible. »

CCXXII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vienne, ce 7 septembre 1822.

« Je n'ai réellement rien d'important à ajouter, mon cher collègue, à ma lettre officielle, mais j'ai toujours voulu vous renouveler mes sentiments particuliers, qui sont les mêmes à Vienne qu'à Paris. J'ai fait un très heureux voyage, et je suis de la nuit dernière établi à merveille chez M. de Caraman, où venait de descendre quelques heures auparavant M. de La Ferronnays; ils sont tous les deux ensemble dans les meilleurs rapports, malgré leur réputation de n'être pas souvent du même avis; et je suis moi-même fort content de mes premières conversations avec mes coopérateurs ou auxiliaires. Vous recevrez incessamment le récit intéressant de la dernière audience donnée par l'empereur Alexandre à M. de La Ferronnays avant son départ de Pétersbourg. Vous en conclurez que nous aurions très mal fait de ne pas accréditer ce dernier ici. Je ne sais pourquoi le bruit s'était répandu à Saint-Pétersbourg que M. de Rayneval serait aussi accrédité. L'empereur Alexandre paraissait l'approuver beaucoup. Vous savez dans quel sens je lui ai écrit à Berlin, lui laissant la liberté de venir ici, mais comme pour son plaisir. Verriez-vous de l'inconvénient à prendre les ordres du Roi, pour qu'il daignât me donner l'autorisation éventuelle de l'accréditer dans le cas où la marche des affaires et le nombre comparé des ministres étrangers, me le feraient juger utile et convenable? Saisissez cette

occasion, ou toute autre, je vous prie, de mettre aux pieds de S. M. l'hommage de mes profonds respects.

« Ce que vous m'avez fait savoir par le télégraphe à Metz sur l'affaire manquée d'Hyde de Neuville n'a fait que me donner, comme vous le croyez bien, une vive impatience d'apprendre si vous mettriez quelque chose à la place, et si vous prendriez quelque parti pour lui, ou pour celui qu'il était destiné à remplacer. Je me joins d'avance à vous pour tous les moyens que vous trouverez de contenter d'une manière digne pour nous, et convenable pour lui, cet homme intéressant sous beaucoup de rapports, qui semblerait destiné à être toujours de nos amis, mais qui a tourné un peu promptement à l'exigence, il faut l'avouer. Il me semble que vous avez quelques données de plus auprès de lui et que vous aviez mieux réussi que moi.

« Je vous prie de parler de moi d'une manière toute spéciale à M. le garde des Sceaux, qui doit être revenu de son voyage, et j'espère en bonne santé. Je veux lui écrire incessamment. Rappelez-moi au souvenir de tous mes collègues, au milieu desquels ma pensée est souvent. Je cherche sans cesse à me pénétrer de celles que j'ai recueillies dans nos derniers Conseils. Recevez pour vous en particulier, mon cher collègue, l'assurance de mes inviolables sentiments.

« Mont...

« *P. S.* Je voulais vous recommander avant de partir cette estimation de la maison Thélusson. Vous rendriez un vrai service à la chose publique et à moi-même, si pendant votre intérim vous abrégiez et simplifiiez cette affaire fort coûteuse.

« Le 9 septembre.

« J'ajoute un seul mot à la dernière partie de ma dépêche, que je ferme aujourd'hui même pour l'envoyer par estafette, le baron de Binder se faisant trop attendre. Dans l'audience de l'Empereur dont je vous rends compte, il vient de me dire quelques mots très flatteurs sur notre ministère ; qu'il lui attribuait une grande partie de l'amélioration sensible de notre position ; qu'il savait nos principes, et aussi combien nous avions d'obstacles à vaincre, etc.

« Je renvoie à mon premier courrier, et après l'audience de l'empereur de Russie, que j'aurai vraisemblablement demain ou après-demain, à vous développer mes premières conversations politiques. Je n'en ai eu hier qu'une préalable avec le prince de Metternich, qui m'a parlé un peu de la Grèce, et surtout du système général de l'Autriche et de la grande Alliance, du principe essentiel et peu contestable de la *conservation de tout ce qui existe légalement*. Nous avons renvoyé à une autre conversation l'affaire d'Espagne, dont il est bien vrai que tout le monde est ici très occupé.

« M..... »

CCXXIII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vienne, ce 14 septembre 1822, au soir.

« Je réponds dans ce moment, mon cher collègue, à votre lettre confidentielle : je crois devoir en adresser une directement au Roi sur ma conversation de ce matin même avec l'empereur Alexandre. Je lui

en avais demandé la permission qu'il a bien voulu m'accorder. Je joins la lettre ici, pour que vous veuillez bien la remettre à S. M. J'espère, je suis sûr qu'elle vous la remettra ou renverra immédiatement après lue. Ainsi pour vous, comme pour nos collègues, elle fera suite à nos dépêches officielles qui vous racontent mes conversations avec les ministres influents. Vous serez parfaitement au courant des dispositions qui règnent aujourd'hui dans cette ville centrale, et de ma position particulière, qui est entourée de beaucoup de marques de considération et même de témoignages extérieurs de bienveillance. Mais ce n'est pas là la question, ni le résultat important à obtenir.

« Je crois devoir vous parler ici d'abord en toute confiance sur la nouvelle que vous m'apprenez en même temps que le *Moniteur* du jeudi 5, et qui en a été une pour moi, quoique le Roi m'eût fait l'honneur de m'en parler le jeudi soir 29, quand je pris congé de lui. S. M. m'avait en effet annoncé son intention, sans me faire connaître à quelle époque elle la déclarerait. Ma réponse dut être et fut un silence respectueux. Une discrétion absolue et sans exception m'était prescrite. Je dus la garder même avec vous dans le court entretien de nos adieux. Je l'ai regretté depuis : j'ai regretté encore davantage que vous ne m'en ayez pas parlé, si vous étiez déjà informé. J'imagine que vous vous en serez entretenu avec nos collègues quelques jours avant le Conseil du mercredi : je vous aurais répondu alors ce que je crois devoir vous exprimer encore avec toute franchise aujourd'hui, parce que la réticence me met-

trait mal à mon aise avec moi-même et avec vous. Je suis charmé pour vous d'une nouvelle marque de confiance, dont vous êtes digne par votre parfait dévouement, vos travaux et votre haute capacité; j'y vois pour la chose publique un véritable avantage, mais un avantage unique, celui de déjouer, de décourager même les tentations d'ambitions individuelles, que pouvait toujours exciter une place, vacante en apparence, quoiqu'elle ne fût pas nécessaire. Je ne vois pas bien ce que la marche de nos travaux pourrait y gagner, car il me semble qu'ils allaient sans cela, et je n'imagine pas qu'il y ait rien de changé à nos rapports réciproques, ni à nos indépendances individuelles. J'aperçois au contraire, ou je crains quelques inconvénients, quelques mouvements de jalousie, qu'on ne s'avoue pas d'abord, et dont je crois pouvoir vous parler avec d'autant plus de simplicité que je ne m'y sens pas plus disposé qu'un autre naturellement, et que personne ne vous rend plus que moi un franc hommage. Ensuite, dussiez-vous être étonné de mes prétentions ou susceptibilités constitutionnelles (car c'est le mot), je vous dirai, comme je l'aurais dit au Conseil, si j'avais été consulté, que cela ne me paraît pas convenable pour la pairie; qu'elle est une de nos premières institutions; qu'elle a besoin plus qu'une autre d'être soutenue et rehaussée, parce qu'elle manque de racines assez profondes, qu'il ne faut donc pas lui donner une sorte de désagrément, que les malveillants de la Chambre et du dehors relèveront avec affectation, en vous accusant d'ambition, et nous quatre pairs d'avoir manqué à notre dignité.

Vous voyez avec quelle simplicité et abandon je vous parle, comme si vous étiez pair et moi député. Il est de fait que je ne connais aucun exemple, ni en Angleterre en aucun temps, ni en France depuis la Restauration, d'un Conseil composé en majorité de pairs et présidé par un député, ou membre de la Chambre des Communes. Vous savez que M. Pitt n'a jamais présidé le Conseil. Enfin, pour vous rendre toute ma pensée, et me mettre bien de côté, je vous dirai que si le maréchal de Bellune avait été président, et vous vice-président, les résultats auraient été les mêmes, et j'aurais été parfaitement content.

« J'ai dit, mon cher collègue, j'ai déchargé ma conscience du besoin de franchise qui l'oppressait; actuellement c'est fini. La chose est grave, mais ne l'est pas assez pour balancer tant d'autres sentiments qui m'attachent à vous, et me rendent heureux de servir en commun avec vous le Roi et la France. Nous nous dévouerons donc plus que jamais à un si grand intérêt ; il n'y a pas trop de tous les efforts réunis.

« Je reviens à nos affaires. Je crois que l'ensemble de mes lettres et dépêches vous les fait connaître telles qu'elles sont dans ce moment à Vienne. Les conversations particulières les avanceront plus ou moins d'ici à huit ou dix jours; mais il ne doit pas y avoir de réunions ou conférences régulières jusqu'à l'arrivée du duc de Wellington. La fin de ma dépêche vous instruit des dernières nouvelles qu'on a eues de lui postérieurement aux vôtres, et de l'obligation où cela me met de demander les ordres du Roi. Faites-les-moi attendre le moins possible, et

que votre courrier de retour soit ici avant le 1er. On est peu en confiance ici sur les dispositions de l'Angleterre relativement à l'Espagne. On croit que le motif du duc en passant par Paris, ce qui est le plus long, est de vous engager, de vous presser pour une déclaration de ne rien faire contre nos voisins ; ils aimeraient à se mettre commodément derrière nous dans ce système, qui est le leur. Ici, tout en redoutant la guerre, on arrive par divers motifs à croire indispensable de prendre un parti. Quand on parle plus officiellement, on discute celui de retirer les agents diplomatiques, et de mettre l'Espagne comme en interdit. Dans les conversations plus libres, on parle sans cesse d'encourager les insurgés par des armes, des munitions, de l'argent. On dit que nous, avant tout, serions insensés de laisser écraser des auxiliaires qui nous seraient si indispensables dans un cas que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir empêcher. J'ai été obligé de répéter souvent qu'il répugnerait à la loyauté du Roi, à la nôtre même, de donner des secours secrets aux insurgés, lorsque nous conservons des relations amicales à Madrid. C'est alors que revient l'idée de les interrompre tous en commun. Après avoir tenu sur ce point des secours, le langage qui m'était prescrit, ce que je crois d'ailleurs convenable dans une réunion quelconque, je vous exprimerai confidentiellement mon opinion qu'il serait inutile de faire là-dessus des déclarations aussi explicites que celles que vous m'annoncez vis-à-vis de MM. Stuart et A'Court, et même vis-à-vis de M. de La Garde. Les circonstances chaque jour plus graves, que vous

m'annoncez par votre courrier même, peuvent d'un moment à l'autre faire prendre une autre résolution.

« Adieu, mon cher collègue, je vous accompagne de tous mes vœux pour vos délibérations sur nos affaires intérieures. Songez aux journaux, qui doivent être mis sur un meilleur pied, et non négligés ou dédaignés, comme notre collègue Corbière en est toujours tenté. Je suis bien fâché de la mauvaise santé de celui-ci. Parlez-lui beaucoup de moi, s'il n'est pas parti pour la Bretagne, et à M. Peyronnet aussi, à qui je voulais écrire, mais le temps me presse. Je dois ajouter, avec plus de détails qu'il n'était convenable d'en donner dans ma lettre au Roi, que l'empereur Alexandre m'a parlé avec beaucoup d'estime de notre ministère et de sa marche, qu'il m'a questionné sur vous, qu'il ne connaissait pas encore assez, et j'ai été heureux de répondre en annonçant votre présidence, comme la sachant d'avance et en espérant beaucoup. L'empereur a témoigné du regret que M. de Richelieu, sur lequel il a été fort simple, ne se fût pas décidé plus tôt à se séparer de plusieurs de ses collègues, et il m'a nommé *Pasquier* spécialement d'une manière fort défavorable.

« Adieu encore, je vous renouvelle tous mes sentiments. Je relis votre dernière page, je ne crois pas m'être écarté jusqu'à présent des idées que vous m'exprimez; elles présideront à la confection de ma note, que je méditerai beaucoup, si je suis dans le cas d'en donner une, et que je rendrai la moins solennelle possible. On n'a encore ici aucune idée sur le voyage de l'infante brésilienne. On serait plus

préoccupé du procès des deux Infants, dont me parle le duc de Fernan Nunès dans une lettre particulière; il est bien embarrassant par ses instances de tous genres, mais surtout d'argent, au nom d'un roi si malheureux, mais...

« *P. S.* J'ajoute quelques mots sur une affaire qui ne vous regarde peut-être pas directement, mais que je dois vous recommander, surtout en l'absence de Corbière. C'est l'envoi si désiré ici, mais très en secret, d'un homme qui apporte tout ce que nous avons de renseignements sur les Carbonari, pour prendre aussi connaissance de ceux très précieux qu'ils ont. M. Franchet avait un homme tout prêt, ce me semble; ce serait du meilleur effet ici, et il me semble que cela ne pourrait avoir que des avantages, en y mettant beaucoup de discrétion. Décidez et accélérez.

« M.....

« Je dois ajouter encore que je suis très content de MM. de La Ferronnays et Caraman, de leur déférence pour moi et accord entre eux. »

CCXXIV. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 17 septembre 1822.

« J'ai reçu hier, mon cher collègue, votre lettre du 7, et vous félicite de tout mon cœur de votre heureux voyage. Nous allons tous ici assez bien malgré les inconvénients de votre absence et de celle de Corbière qui ne laissent pas de nous donner de l'oc-

cupation; mais comment s'en plaindre quand vous travaillez pour nous à Vienne et Corbière à se rétablir en Bretagne?

« Ce bon M. Herman, qui m'aide de tout son pouvoir à ne laisser en arrière aucune des affaires de votre ministère, vous envoie, m'assure-t-il, des extraits de tout ce que nous avons reçu depuis votre départ.

« Je n'ai donc à vous dire que ce qu'il ne sait pas de nos déterminations intérieures. Comme je vous l'ai marqué, nous n'avons pu donner aucune suite au projet d'envoi d'Hyde de Neuville en Espagne; le supplice de Goueffier a achevé de nous en dégoûter : d'ailleurs Hyde ne s'en souciait pas du tout. Les progrès de l'insurrection, la faiblesse et le dénuement du gouvernement espagnol, la difficulté que nous avons éprouvée nous-mêmes à nous procurer avant le mois de novembre le complément de chevaux nécessaire pour entrer en campagne, si on y eût été forcé, tout s'est réuni pour nous décider à continuer le système d'expectative et de préparatifs dans lequel nous sommes depuis quelques mois. Seulement nous marchons avec le temps et les événements. Ainsi nos Français étant journellement menacés et compromis sur tous les points de l'Espagne où le commerce les attire, nous avons chargé M. de La Garde de les autoriser à quitter même les consulats, le jour où ils le croiraient opportun pour leur sûreté.

« La saison de la fièvre jaune finissant sans qu'elle se soit déclarée, il serait ridicule de continuer les précautions sanitaires, et il y aurait de la faiblesse

à appeler notre armée *cordon sanitaire :* nous venons d'avertir M. de La Garde qu'aussitôt après sa réponse sur ce point, nous ferions cesser les premières et substituerions la surveillance de l'armée d'observation au service du cordon sanitaire. Enfin toujours désireux de voir l'état de nos voisins s'améliorer, mais fermement décidés à ne pas rester, sans moyens de défense, exposés au danger d'un tel voisinage, nous serons toujours prêts à nous préserver avec une armée de cent mille hommes disponibles. Voilà notre situation, elle est sage, honorable et sera respectée, nous l'espérons; c'est ce dont vous pouvez donner l'assurance, si on vous la demande. Dans le cas où l'on voudrait davantage, vous savez que nous pensons que c'est aux autres à présenter leur plan et à nous, comme le plus directement intéressés, à juger s'il est d'accord avec nos intérêts, nos vues et notre situation.

« Les événements décisifs qui viennent d'avoir lieu dans la Morée, donneront probablement de grandes facilités pour terminer les différents entre la Turquie et la Russie.

« Ce que nous savons de la situation morale de la Sicile et du royaume de Naples ne nous permet pas d'exiger l'évacuation, mais nous pouvons demander un allégement des charges pécuniaires que les finances de ce royaume ne peuvent plus supporter, et conseiller les moyens d'organisation intérieure, qui peuvent seuls permettre plus tard la cessation de l'occupation étrangère.

« Pour le Piémont, l'évacuation étant réclamée par le roi et ne présentant aucun danger, nous devons

la soutenir de tout notre pouvoir. Enfin nous devons éviter par tous les moyens une confédération italienne qui placerait plus régulièrement cette partie de l'Europe sous l'influence exclusive de l'Autriche.

« Voilà, mon cher collègue, nos idées sur les questions que vous serez appelé à traiter, je vous les transmets du Conseil même, auquel je viens de les communiquer, et qui les approuve comme les seules bases de direction que nous pussions vous transmettre.

« M. Canning est définitivement ministre des Affaires Étrangères. Le duc de Wellington a été réellement malade; s'il est en état d'aller à Vienne, il fera le voyage, mais dans tous les cas il n'y sera guère qu'à la fin du mois : nous l'attendions aujourd'hui à Calais, mais il est quatre heures et le télégraphe ne nous a pas encore annoncé son débarquement.

« Nous avons terminé avec le Nonce et envoyé un courrier extraordinaire à Rome pour avoir, comme nous le faisait espérer M. de Blacas, la bulle avant la fin du mois : Châlons-sur-Marne a été substitué à Vienne. Nous espérons obtenir deux cardinaux et ferons à cette occasion des pairs ecclésiastiques.

« Hyde de Neuville convoite l'ambassade de Constantinople; il est dans de très bonnes dispositions et se prépare à combattre M. Boyne de Faye aux élections de Nevers.

« Chateaubriand est ici depuis quelques jours, il est fort sage, ne pense pas du tout à aller à Vienne et marchera fort bien avec ses deux collègues : je

lui fais donner toutes les communications et lui donnerai toutes les indications nécessaires à la mission qu'il va remplir.

« Nous avons de toutes parts les meilleurs renseignements sur la disposition des troupes.

« Les derniers jugements, et notamment celui rendu contre les journaux, ont produit sur l'opinion le plus salutaire effet. Les Français aiment à se reposer à l'abri de la justice, c'est un pouvoir dont le joug et la protection sont tout à fait dans les habitudes et le goût de la nation.

« Adieu, mon cher collègue, MM. Peyronnet, duc de Bellune, Clermont-Tonnerre et Lauriston, auprès desquels je finis cette lettre, se réunissent à moi pour vous transmettre les plus tendres sentiments.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCXXV. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 22 septembre 1822.

« Mon cher collègue, Wellington est arrivé ici le 20 à une heure et demie : à deux et demie il était chez moi et y a passé deux heures : il m'a beaucoup parlé de l'Espagne, ayant l'air de croire que notre armée d'invasion était prête et que nous étions disposés à agir hostilement contre ce pays. Il s'est fort appliqué à me prouver tous les dangers et toutes les chances de non-succès. Il avait beau jeu, parlait d'après une expérience et des connaissances spéciales que je ne pouvais contester : je l'ai laissé

aller. Passant au secours que pouvaient nous donner les alliés dans cette entreprise, il a déclaré qu'il était impraticable de songer à en recevoir par mer. Il m'a demandé si nous voudrions donner passage à des armées étrangères sur notre territoire et a calculé, dans le cas d'un refus, les difficultés de la réunion, du séjour et de l'entretien d'une armée d'observation en Allemagne. Enfin, passant à l'examen des motifs de la réunion actuelle des souverains, il a dit que le seul admissible était celui des affaires de la Grèce, que la tournure qu'elles prenaient la rendait inutile, et que dès lors on pouvait regretter qu'elle eût lieu, puisque les affaires d'Espagne n'étant pas assez mûres pour qu'on pût s'en occuper utilement, si le Congrès ne s'en mêlait pas, on accuserait les souverains de faiblesse; s'il s'en mêlait, ce serait intempestivement. Il ne m'a pas dit un mot de l'Italie.

« Je lui ai répondu qu'il était dans l'erreur sur nos dispositions à l'égard de l'Espagne et qu'il me paraissait ignorer la véritable situation de ce pays. Je lui ai fait connaître ce que nous savions, ce qui nous était annoncé chaque jour par nos consuls de toutes les parties de la Péninsule ; l'exécution d'Elliot, la déportation de Barcelône, les combats journaliers qui avaient lieu sur nos frontières, les menaces faites sur tous les points à nos Français, forcés partout de renvoyer leurs familles, et se tenant toujours prêts à partir eux-mêmes pour se soustraire au massacre général qu'on méditait, qu'on annonçait même sur certains points. Je lui ai demandé si, dans une telle situation, nous pouvions nous dis-

penser de réunir des troupes pour garantir nos frontières de toute insulte; je lui ai dit que, quant aux corps réunis sur la frontière, nous n'avions fait que pourvoir à cette nécessité.

« Je lui ai demandé si le caractère du roi d'Espagne, si la marche naturelle d'une révolution pareille à celle qui travaillait ce pays, si les événements déjà consommés et notamment ceux du commencement de juillet; enfin si l'alliance, à nous prouvée, des révolutionnaires espagnols avec nos révolutionnaires, ne nous faisaient pas un devoir de prévoir la possibilité, ou d'une atteinte portée aux droits ou à la sûreté du roi d'Espagne et de sa famille, d'une insulte faite à notre Roi, à nos Français, ou à notre territoire; nous l'avions jugé ainsi, et nous étions préparés à être en état de préserver notre honneur et notre sûreté sous ces rapports. Je n'ai dit, ni le nombre de nos troupes sur la frontière, ni celles dont nous pouvions disposer pour une opération offensive sur la Péninsule, mais comme il avait dit qu'il y aurait de la folie à rien tenter dans ce genre à moins de cent mille hommes, je me suis borné à lui dire que nous étions en mesure, si nous y étions forcés, à opérer sans commettre une folie.

« Passant au Congrès, je lui ai dit qu'en effet je pensais comme lui que, s'il n'eût dû avoir d'autre objet que de traiter des affaires de la Grèce, il était inutile au point où elles paraissaient arrivées ; que s'il devait y être question des affaires d'Espagne, il eût mieux valu le retarder : mais qu'ayant lieu, il était impossible de se dissimuler que s'il n'y était rien statué, rien prévu sur l'état de la Péninsule,

les révolutionnaires en tireraient un accroissement d'audace et de force; que pour décider la question de savoir ce qu'il devrait y être fait pour éviter cet inconvénient, nous n'avions qu'à concourir avec les autres gouvernements à l'examen de la question, aussi intéressante pour eux que pour nous, et que nous porterions dans cet examen la franchise et le dévouement à l'intérêt commun, dont nous croyons avoir constamment fait preuve.

« J'ai ajouté qu'à ce sujet j'avais une réponse positive à lui faire sur deux points de ce qu'il venait de me dire : le premier, que nous ne consentirions point à donner passage à des troupes étrangères sur notre territoire; le second, que nous ne porterions point la guerre en Espagne sur l'invitation, encore moins sur l'injonction des autres, mais seulement si nous étions contraints par une des deux causes dont nous venions de parler.

« J'ai ajouté que sans doute dans le cas de cette obligation les autres puissances pourraient ajouter une force morale à la force militaire dont nous userions, que c'était à elles à en juger et que, si les déclarations offraient des difficultés, des traités d'alliance sembleraient peut-être plus utiles et d'un droit moins contestable; qu'au reste, je le répétais, la France, dans cette question, userait comme les autres de son droit de concourir dans l'intérêt de tous à une délibération commune, et pouvait demander aux autres, comme je le lui demandais à lui-même : Que croyez-vous qu'il y ait à faire?

« Wellington me dit qu'en effet il était facile de combattre les plans de conduite que chacun présen-

tait, mais qu'on était fort embarrassé à en former un raisonnable dans une position aussi difficile : que par exemple sur le dernier point, il lui serait impossible, avec les formes de son gouvernement, de concourir à un traité éventuel, qui laisserait la France juge des motifs de la guerre, ou à celui qui prévoirait que l'Espagne pourrait compromettre elle-même, ou l'honneur, ou la vie de son roi; qu'il convenait aussi que, sans intervention étrangère, les partis étaient tellement balancés en Espagne que probablement ce pays resterait plongé longtemps dans l'anarchie, le désordre et les troubles intestins, position dangereuse pour toute l'Europe; mais que l'intérêt qu'il portait aux Bourbons, celui qui liait son pays au salut de la civilisation, lui ferait toujours considérer comme un danger immense la tentative d'agir activement dans la Péninsule, qu'il en connaissait bien les habitants et le pays, et qu'il pouvait garantir à l'avance que l'entreprise échouerait et compromettrait tout ce qu'on aurait voulu sauver en la faisant.

« Il termina en me disant qu'il voulait partir le 22 au matin pour Vienne et qu'il me priait de demander au Roi de le recevoir le 21, seul jour qu'il pût passer à Paris. Il accepta de dîner chez moi ce jour-là. Je fus prendre les ordres du Roi, qui furent qu'il pouvait se présenter à onze heures ; je lui rendis sa visite en lui rapportant cette réponse, et il a dîné hier ici avec tous mes collègues et le corps diplomatique, que j'avais invité.

« Quand je fus lui rendre sa visite, il me garda au moins trois quarts d'heure et j'aperçus de grandes

modifications dans ses idées, que j'attribuai aux conférences qu'il pouvait avoir eues avec les autres ambassadeurs, plus qu'à notre propre conversation. Il me parla beaucoup alors de l'impossibilité où serait l'Europe, si nous entrions en guerre, de ne pas réunir une armée d'observation en Allemagne et calculait assez volontiers les moyens de rendre cette réunion sans inconvénients et sans danger, soit pour nous, soit pour les autres. Quand il est venu dîner hier, il m'a pris à part pour me parler des sujets de plainte de son gouvernement contre nous sur la traite des nègres et un autre objet moins important dont je vous entretiendrai quand vous serez ici. Il a joint à tout cela beaucoup de témoignages d'estime et de confiance en nous et l'assurance que l'Europe et nous trouverions toujours son gouvernement disposé à concourir au maintien des grands intérêts sociaux compromis par les révolutionnaires.

« Dans sa conversation avec S. M. il a été encore mieux, m'a dit le Roi, que dans ce que je lui avais rapporté de celle que nous avions eue ensemble : enfin j'ai appris par S. M. et par plusieurs ambassadeurs qu'il s'était hautement loué de la sagesse et de la franchise qu'il avait trouvées dans les dispositions que je lui avais manifestées : ce que j'explique par les idées fausses sur ce point avec lesquelles il était arrivé, et que je rapporte parce que cela m'est revenu de trop de côtés pour que je ne vous l'indique pas, comme un moyen peut-être diplomatique pour arriver à quelques fins indirectes, que mon ignorance dans cette partie ne me fournit pas assez les moyens de pénétrer.

« Sa santé est mauvaise ; il part au plus vite, sentant combien le retard de son arrivée à Vienne peut présenter d'inconvenance, au reste fort décidé, je crois, à ne pas aller à Vérone et à ne pas se mêler des affaires d'Italie.

« J'oubliais de vous dire qu'il est fortement pénétré de la nécessité de faire tout ce qui sera possible pour ménager à S. M. l'empereur des Russies toutes les facilités de sortir sans humiliation et honorablement des affaires d'Orient.

« Nous avons jugé utile de vous transmettre ces documents et vous envoyons un courrier, qui arrivera à Vienne avant Wellington, ou en même temps.

« De cœur tout à vous,

« J^H DE VILLÈLE. »

CCXXVI. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 22 septembre à 3 heures après midi.

« Le courrier prêt à être expédié, nous arrivent vos dépêches du 14. L'avis du Conseil et les ordres du Roi sont que vous borniez votre mission au séjour des souverains à Vienne et aux affaires qui y sont traitées, si, comme Wellington y a paru décidé, il n'allait point à Vérone. Dans le cas contraire, le Roi vous laisse juge de la conduite qu'il serait convenable à nos intérêts de tenir, et vous autorise à vous rendre, comme les autres plénipotentiaires du Congrès, soit à Vérone, soit dans tout autre lieu où les souverains et Wellington se rendraient, pour achever d'y traiter des affaires générales de l'Europe.

« Nous n'avons rien à ajouter à ce que vous avez vu décider au Conseil et à ce que nous vous avons mandé depuis.

« La situation de l'Espagne est toujours la même. Le courrier de Madrid nous apporte aujourd'hui une lettre de M. de La Garde du 9, dans laquelle il nous dit que l'intention du ministère espagnol est de déclarer la guerre à la France ; qu'il attend pour cela l'ouverture des Cortès, dont il a déjà gagné dix-huit députés du parti modéré : avec ce renfort, il est assuré d'une majorité forcenée. Il nous avertit, dans ce cas, du danger que vont courir les Français disséminés sur le territoire espagnol et nous engage à surveiller les agents de l'Espagne en France, pour nous ménager la garantie de ces otages.

« Voilà, mon cher collègue, où nous en sommes de ce côté. Les nouvelles de la frontière continuent à nous montrer les provinces voisines en proie à la guerre civile la plus affreuse : aucun succès remarquable ne paraît avoir été remporté par les partis opposés ; le brigandage, l'incendie, les assassinats, tels sont les résultats les moins contestés des événements qui ont eu lieu dans ce malheureux pays durant la semaine dernière.

« Nous ne croyons pas devoir attendre la sommation des Cortès pour convertir notre cordon sanitaire en mesure militaire préservatrice de notre sûreté. Sous le plus bref délai, une ordonnance mise au *Moniteur* et conçue dans des termes que nous pèserons de manière à ce qu'ils ne puissent être mal interprétés, dira que, vu l'état sanitaire de l'Espagne, les mesures sanitaires cesseront à dater du

1er octobre ; mais que vu l'état politique de ce pays, les mesures militaires nécessaires à la sûreté de nos frontières sont maintenues.

« Notre situation intérieure continue à être satisfaisante. Nous avons les meilleurs renseignements de la disposition des troupes ; vous verrez, par nos journaux, l'exécution des quatre condamnés de la Rochelle ; le Roi a senti la nécessité de laisser consommer cet exemple. Des six condamnés de Poitiers, un seul, reconnu n'avoir pas connu la conspiration et s'être laissé entraîner à accepter les fonctions de juge de paix, obtiendra probablement du Roi une commutation de peine.

« Corbière est à Amanlis, en assez bon état pour monter à cheval ; il nous reviendra probablement dans une quinzaine.

« Chateaubriand attend ses instructions pour se rendre à Vérone ; nous l'expédierons dans sept à huit jours. Enfin, Hyde de Neuville, qui d'abord avait cherché à nous rester et à se faire élire député, sollicite aujourd'hui l'ambassade de Constantinople. Le Roi paraît assez décidé à la lui accorder, si nous le demandons ; je crois me rappeler que vous n'en étiez pas éloigné ; marquez-moi positivement votre opinion sur ce point. On dit aussi que si vous envoyez M. Durand à Washington, M. de La Bourdonnaye nous ferait grâce de son opposition en allant dans les Pays-Bas : je ne vous en parle que comme d'un on-dit, sur lequel je ne suis pas fâché aussi d'avoir votre opinion personnelle.

« Je ne réponds à ce que vous me marquez sur ma présidence que pour vous remercier de la fran-

chise avec laquelle vous me confiez les sentiments qu'elle vous a fait éprouver : c'est ainsi qu'il faut en agir réciproquement dans la situation où nous sommes, sans quoi la place ne serait pas tenable. Je suis fâché de l'impression, j'en suis la cause innocente ; il ne dépendra pas de moi de l'effacer.

« Adieu, mon cher collègue, recevez de ma part et de celle de tous nos collègues réunis en ce moment ici, l'assurance du plus sincère attachement.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCXXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, ce mercredi 23 septembre 1822.

« Mon cher collègue, nous avons à expédier à Rome les démissions des archevêchés d'Arles et de Vienne, ainsi que le consentement de Mgr l'archevêque de Reims à la distraction de son diocèse de quatre arrondissements du département de la Marne, pour en former celui de Châlons. Je viens de réunir toutes ces pièces et vous les envoie avec prière de les faire partir pour Rome le plus tôt possible.

« Nous espérons qu'on ne les aura pas attendues pour expédier la bulle de circonscription des vingt-quatre nouveaux sièges ; mais alors même, il importe que nous ne laissions pas en souffrance la bonne volonté qu'on nous aura témoignée.

« Pour en finir sur cette partie, je vous dirai que l'intention du Roi, après l'arrivée de la bulle, est de nommer pairs, en créant un banc des évêques, M^grs de Paris, de Strasbourg, de Chartres, de Sens,

de Reims, de Tours, de Troyes et d'Hermopolis.

« M. Herman vous transmet les dernières lettres que nous avons reçues de Madrid et celle que le prince du Brésil a adressée au Roi par M. de Gestas.

« Vous verrez par la première, qu'il n'est plus probable que les Cortès extraordinaires fassent la folie de nous déclarer la guerre ; qu'il n'est pas même à croire que le gouvernement de Madrid nous fournisse de prétexte pour retirer notre ministre.

« Vous verrez par la seconde, dont le Roi vous invite à ne donner communication à personne, qu'autant que les dispositions des souverains seraient assez positives pour qu'il ne résultât pour nous aucune gêne, par-la suite, de cette communication ; vous verrez, dis-je, par la seconde, qu'il serait possible de réaliser ce dont nous nous sommes souvent entretenus, savoir, l'intervention simple, naturelle, utile et loyale des alliés auprès de l'Espagne et du Portugal *par* leurs colonies.

« Ce serait peut-être la meilleure manière de procéder à l'égard de cette épineuse affaire, que de charger les cinq ministres à Madrid des cinq grandes puissances, de faire au gouvernement espagnol, ainsi qu'au gouvernement portugais à Lisbonne, une communication tendant à demander que ces gouvernements fassent connaître leurs intentions et les moyens qu'ils veulent employer pour pacifier leurs colonies ; leur offrir la médiation des alliés pour obtenir ce résultat sur des bases raisonnables ; enfin, leur signifier que les alliés se regarderont comme dégagés à leur égard de tout ménagement et aviseront sans leur participation aux moyens de pacifier

cette partie du monde, s'ils repoussent l'ouverture de concourir à ce but indispensable à la paix générale, que les membres de la Sainte-Alliance veulent conserver.

« Comme, si j'avais l'honneur de siéger au Congrès, je ne balancerais pas à adopter une mesure analogue à l'égard de la Porte pour la pacification de la Grèce, je ne serais pas arrêté par l'objection qui se présente naturellement ici, prise de la différence de conduite dans deux positions semblables.

« Revenant à l'Espagne et au Portugal, je crois que les puissances devraient convenir entre elles que pour éviter tout motif de division possible et agir avec le désintéressement qui peut seul maintenir et honorer la Sainte-Alliance, un premier point doit être arrêté avant d'entrer dans cette négociation, c'est qu'aucune des puissances ne retiendra rien pour elle dans ces colonies et qu'aucune ne réclamera pour son commerce un avantage qui ne soit commun à toutes les autres nations. Cela posé, nul scrupule, nulle difficulté, ce me semble, à reconnaître le gouvernement monarchique et indépendant du Brésil, en se prêtant, si le Portugal veut y consentir, à faire stipuler en sa faveur toutes les conditions adoucissantes pour lui, qui seront compatibles avec le but proposé de l'émancipation du Brésil et de la pacification générale. Aussi peu d'obstacles à aider l'Espagne à accorder au Mexique un des Infants, pour être mis à la tête du gouvernement indépendant de ce pays ; je dis aider, parce que ce n'est probablement qu'au moyen de la médiation et peut-être de l'intervention des puissances, qu'on

pourrait ramener ce pays à consentir en ce moment à cette transaction qu'on y avait d'abord désirée.

« Enfin, pour les républiques établies à Colombie et autres parties du continent, on pourrait chercher également les moyens de les pacifier, en consentant à reconnaître leurs gouvernements, à mesure que leur organisation et leur marche paraîtraient offrir assez de garanties qu'ils se maintiendront sans troubles et sans compromettre la paix générale.

« Nous pourrions faire preuve de notre désintéressement particulier, en faisant sur nous-mêmes l'opération dont nous donnerions le conseil aux autres, et notre exemple pourrait peut-être s'appliquer aux transactions à intervenir entre les métropoles et les colonies. Nous pourrions traiter de l'émancipation de Saint-Domingue, en stipulant des indemnités pour nos colons dépossédés et en ne demandant, pour notre commerce dans cette île, que d'y être traité comme celui des nations les plus favorisées. Enfin, on pourrait garantir à l'Espagne et au Portugal ce qui leur reste de colonies soumises, et la première resterait encore dotée assez magnifiquement pour atteindre un haut degré de prospérité, si elle le voulait ou le savait.

« Vous me direz sans doute que c'est là éluder, mais non résoudre, la difficulté de la pacification de la péninsule, bien plus importante au repos de l'Europe, bien plus intéressante pour le Congrès que celle de l'Amérique. Je réponds qu'il me paraît au contraire que c'est en intervenant dans un point évidemment de leur compétence, en intervenant dans un but évidemment utile et pacifique, que les puis-

sances pourront bien mieux assurer réellement la paix et le retour à un ordre politique raisonnable dans la Péninsule, qu'en commençant par des hostilités.

« L'intervention que je propose a cet avantage que, si la médiation est acceptée, nous pouvons extraire presque incontinent de Madrid une partie de la famille royale pour la transporter sur notre escadre de Brest au Mexique, et cette seule opération changerait totalement la situation politique de l'Espagne. Si la médiation est refusée, décidées que seraient les puissances à agir de suite à l'égard des colonies, il en résulterait évidemment qu'elles pourraient retirer leurs ministres de Lisbonne et de Madrid, secourir les royalistes d'Espagne et, par ce seul fait, porter peut-être à l'anarchie actuelle le coup le plus mortel, car il lui laisserait bien moins de ressources qu'une invasion passagère.

« Observez d'ailleurs que dans ce cas la conservation de nos corps d'observation sur la frontière des Pyrénées ne fait perdre, ni à nous, ni au roi d'Espagne, les garanties qui existent en ce moment avec assez de force pour donner à Madrid les plus vives inquiétudes, et assurer à la France et à l'Europe toute sécurité contre l'invasion de cette humeur anarchique.

« Examinez tous les autres moyens de résoudre cette diabolique question de la péninsule et des colonies ; car, si vous les scindez, vous restez en définitive dupes de l'Angleterre. Calculez les chances de réussite et de non-succès, calculez surtout les conséquences inévitables, qui seront, soyez-en sûr, une

occupation prolongée de l'Espagne, comme vous y êtes forcés pour le royaume de Naples, et jugez si l'idée qui me domine, sur la voie à prendre pour tourner et résoudre ces difficultés, n'est pas plus sûre et ne place pas la Sainte-Alliance, et notre pays en particulier, dans une position plus forte et plus convenable.

« A 4 heures du soir, même jour.

« Je viens de lire tout ceci à nos collègues, dont c'est l'opinion comme la mienne; seulement ils désirent que la renonciation de la part des métropoles à tout avantage spécial dans le commerce des colonies émancipées par elles pût être évité, qu'elles pussent au contraire en spécifier un, si les nouveaux gouvernements y consentaient, mais que les autres nations consentissent toutes à l'égalité entre elles.

« Les nouvelles reçues aujourd'hui de la Seu d'Urgel et de toute cette frontière portent des avantages partiels et balancés, aucune action générale, ni disposition à s'y engager, faiblesse réciproque, et assurance presque certaine que Mina sera dans l'impossibilité de détruire l'armée de la Foi, comme cette dernière ne peut étendre son influence, tant qu'elle ne tirera pas de l'extérieur des secours plus efficaces.

« Voilà, mon cher collègue, nos opinions et les faits que nous connaissons; faites du tout le profit des intérêts dont la défense vous est confiée. Nos vœux vous accompagnent comme nos efforts ne cesseront de vous seconder.

« Corbière va nous arriver aujourd'hui : il ne nous manquera plus que vous et je ne suis pas le moins

intéressé à vous voir revenir, puisque je fais ce que je puis pour vous suppléer pendant votre absence; mais tenez, mon cher, au métier que nous faisons, la part d'un est tout ce qu'on peut porter : je me verrai donc soulagé de la vôtre avec grand plaisir, lorsque le service du Roi vous permettra de nous revenir. Mille compliments affectueux à nos plénipotentiaires. Si j'ai le temps, je joindrai ici un mot de réponse à lord Wellington pour une affaire particulière, et une petite lettre pour M. de Chateaubriand.

« De cœur tout à vous.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCXXVIII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vienne, ce 25 septembre 1822.

« J'ai reçu hier soir, mon cher collègue, votre lettre du 17, avec tous les paquets apportés par M. de Brézé. La lettre officielle destinée à être mise sous vos yeux, et, si vous le jugez convenable, sous ceux du Roi, est adressée à M. Herman, comme il me semble que cela m'est indiqué par celle qu'il m'adresse en votre nom. Je vous remercie des détails que vous me donnez de la marche et des délibérations du Conseil, au sein duquel il me tarde de me retrouver. Je m'unis de pensée et d'intention à toutes les utiles et importantes choses qui doivent vous occuper. L'affaire des journaux n'est pas la moindre de toutes; quelques numéros que je viens de lire de la *Quotidienne* et du *Drapeau blanc*, me prouvent qu'il y a encore là bien peu d'ensemble et de bonne direction.

Mais l'*Étoile* me paraît bien se soutenir et avoir droit à nos encouragements. Une des gazettes royalistes, qui, ici en particulier, ont le plus de succès, est la *Gazette de France,* dont un des rédacteurs, actuellement à Vienne, est fort goûté du prince de Metternich. Il vient souvent à la légation et me proteste de son dévouement comme bon Français. Je n'ai pas besoin de vous dire que les derniers jugements sur les conspirateurs et sur les journalistes ont eu ici au moins autant de succès que dans les meilleures parties de la France. Il m'en arrivait des compliments et de très haut; de la part aussi des Anglais, de M. Gordon.

« Les nouvelles d'Espagne, dont vous m'envoyez l'extrait, sont vraiment déplorables. On ne peut les lire sans un profond sentiment de tristesse. Les choses d'un moment à l'autre peuvent se précipiter plus vite même que ne le voudraient ici les plus ardents. Il n'y a pas bien loin de la retraite de plusieurs consuls, obligés de remettre à des Espagnols leurs papiers de chancellerie, à une sorte d'interruption des rapports diplomatiques habituels. Cette dernière idée, dont je vous ai déjà entretenu, occupe toujours, je crois, les méditations de plusieurs des hommes influents au Congrès; mais ils n'articulent rien officiellement, par la même raison qui fait que nous n'avons pu jusqu'à présent que causer. C'est donc là ce qui me fait redouter l'embarras que je dois éprouver au retour de votre courrier, sur le parti à prendre pour ma direction vers Paris, où je ne rapporterais aucune base quelconque, ou bien vers Vérone, où les empereurs et leurs premiers minis-

tres paraissent croire indispensable que je me trouve, au moins quelques jours, avec le duc de Wellington. Vous saurez avant nous si celui-ci répugne tout à fait à y aller ; on n'a pas l'air de le supposer possible, après qu'il a fait attendre près de trois semaines les souverains alliés, ou leurs ministres.

« Ce que vous me dites de M. de Chateaubriand, et qu'il m'annonce lui-même, de son départ pour Vérone vers le 25 au plus tard, ne serait pas un motif pour m'en éloigner, puisqu'il n'y aurait que de l'avantage à ce que nous nous concertassions parfaitement ensemble sur ce qu'il devrait suivre après mon départ. Vous me parlez de ses instructions : j'imagine qu'elles ne sont que la répétition de celles que j'avais emportées ici pour moi-même et pour les deux ambassadeurs ; la première minute est entre les mains de M. Herman. Du reste elles me paraissent s'accorder en tout point, et sur l'Italie en particulier, avec les idées que vous me communiquez de nouveau comme ayant l'assentiment du Conseil.

« Je vous dois une observation qui a quelque importance, sur les nouvelles d'Espagne. Elles nous manquent en ce qui a le plus d'intérêt pour nous-mêmes et pour nos alliés, dont c'est toujours la première question, et qui ne doutent pas que nous n'ayons des renseignements certains sur des faits aussi rapprochés de nos frontières. Je veux dire les forces et les positions successives des royalistes insurgés. Rien ne peut plus influer sur les idées qu'on devait arrêter ici, qu'on arrêtera vraisemblablement au début de Vérone. M. de La Garde déclare qu'il est presque *au secret* à cet égard ; les consuls

dispersés dans la Péninsule déclarent qu'ils ne peuvent pas ou n'osent pas en dire davantage. Comment n'aurions-nous pas quelques employés secrets civils ou militaires, placés uniquement pour nous informer de l'état des choses en Navarre et en Catalogne? Nos plénipotentiaires, ici ou à Vérone, seraient vraiment embarrassés de répondre à toutes les questions par l'aveu de leur ignorance sur un point si important. On est obligé de recourir à quelque finesse diplomatique pour paraître mieux instruit.

« J'ajouterai seulement quelques mots sur Hyde de Neuville; vous faites pour le mieux si vous le contentez; mais comment l'idée de l'élection et celle de Constantinople, à laquelle j'avais toujours pensé, s'arrange-t-elle avec le désir très pressant qu'a M. de Maubourg de revenir, et notre intention déjà exprimée qu'il attende l'arrivée de son successeur?

« Je suis charmé de la conclusion prochaine et à peu près sûre des affaires de Rome. C'est utile pour notre tranquillité et sous tous les rapports.

« Je reçois à l'instant une lettre du duc de Laval, du 19, de Milan. Il venait d'y rencontrer M. Pasquier qui allait à Rome par Venise et Vérone, sauf peut-être à repasser au retour dans ce dernier endroit.

« Quelques mots d'explication sur son ami et collègue qui est à Naples. Je sais que vous avez exprimé quelque regret de ce qu'il avait été précédemment autorisé par moi à suivre le vieux roi dans son voyage. Il me semble que j'avais prévenu le Conseil de ma réponse, qui a été uniforme pour lui et pour d'autres ambassadeurs, dont je faisais dépendre la

marche de la volonté exprimée par le souverain auprès duquel ils résident. J'étais tenté de croire que telle ne serait pas celle du roi de Naples! Mais vous auriez pu de toute manière répondre à la lettre qui vous annonçait l'invitation, qu'il était survenu des motifs pour lui de demander la permission de ne pas s'y rendre. Son importance sera faible, n'étant pas accrédité pour les négociations.

« Je suis content du choix de M. Canning; il est dans les meilleurs rapports avec M. de Chateaubriand en particulier. Ici l'on en aurait bien autant aimé un autre, et lord Stewart s'en donne presque pour affligé. Mais le prince de Metternich, suivant sa louable coutume, ne désespère pas de s'entendre avec lui. Je vous renouvelle, mon cher collègue, tous mes sincères et inviolables sentiments, dont je vous prie d'être l'interprète vis-à-vis de tous nos collègues.

« MONTMORENCY.

« Voulez-vous bien mettre aux pieds du Roi mon profond respect. »

CCXXIX. — LE DUC DE RAUZAN AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vienne, ce 25 septembre 1822.

« Monsieur le comte,

« Le courrier, qui a été expédié par M. de Montmorency le surlendemain de mon arrivée ici, a porté à V. Exc. l'accusé de réception des dépêches qui m'avaient été confiées. Je ne veux pas laisser partir celui-ci sans vous exprimer combien j'ai été sen-

sible à l'obligeance que vous avez bien voulu me témoigner dans cette occasion-ci. C'est en effet un véritable plaisir pour moi que de me trouver rapproché d'un genre d'affaires vers lequel pendant plusieurs années s'étaient dirigées mes études et mes réflexions, quoique à la vérité je ne puisse pas avoir l'espoir d'être utile. Mais cependant il y a toujours quelque avantage à ce que les mêmes choses soient vues par plusieurs personnes, et par conséquent sous des jours différents, surtout dans un temps où notre position mérite certainement la plus sérieuse attention. On ne peut se dissimuler qu'elle a beaucoup perdu de ses avantages depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle. Sortie plus heureusement qu'on ne pouvait l'espérer de la situation pénible dans laquelle les événements l'avaient plongée, la France avait alors le droit d'espérer qu'elle pourrait prendre au milieu des puissances de l'Europe une attitude convenable; mais le funeste système adopté en 1819 vint déranger ces espérances; il a fourni des armes à ceux dont les intérêts étaient contraires aux nôtres, et a inspiré aux autres des craintes qui sont au moins bien spécieuses. Le mal est fait; espérons que l'adoption d'un nouveau système dans nos affaires intérieures, système qui a eu déjà de si heureux résultats, pourra le réparer. Parties importantes de ce nouveau système, nos affaires extérieures ont peut-être besoin d'être vues sous un nouveau jour, de recevoir une empreinte nouvelle. Quoi qu'il en soit, toujours est-il hors de doute que notre position politique n'est pas fort brillante en ce moment. Nous ne pouvons pas nous en étonner. En

effet, en 1819, nous avons paru nous abandonner aux libéraux; on a dit, à tort ou à raison, que nous soutenions le parti des novateurs en Europe. Notre attitude a été constamment incertaine. Des conspirations nombreuses ont éclaté; on a exagéré les menaces de révolte. Les ministères ont été chancelants et changeants. Notre prospérité a excité la jalousie des uns, a alarmé les autres par l'idée de la grandeur des moyens dont la France, révolutionnée de nouveau, pourrait disposer.

« De là est résulté que l'Autriche et la Prusse ont envié notre force, craint notre intervention dans les affaires qui les touchaient de près, redouté l'effet de nos principes dans leurs pays, jeté des cris d'alarme à la vue d'une révolution qu'ils ont cru, ou voulu croire, imminente. L'Angleterre, qu'elle partageât ou non leurs sentiments, a trouvé son compte à partager leur politique. Enfin l'empereur de Russie a été amené à penser qu'il avait à se reprocher de nous avoir poussé au libéralisme, que nous étions en danger d'en être la proie et d'en infecter l'Europe, que son ouvrage de pacification générale était menacé, et d'un autre côté que notre faiblesse et notre mutabilité étaient telles que nous ne pouvions entrer dans aucun système suivi de politique, qu'on ne pouvait faire aucun fond sur nous, rien entreprendre de concert avec nous. Il y a même probabilité (peut-être en avez-vous la certitude) qu'il a pris à Laybach des engagements fondés sur cette idée comme principe. Aussi, sans parler de l'attitude que nous avons eue à Laybach, peut-on remarquer avec étonnement que l'empereur de Russie, dans les

affaires de Grèce, ne nous ait fait au milieu de ses embarras aucune ouverture sérieuse, ce qui cependant était assez indiqué. En résumé, les puissances qui n'ont aucun besoin de nous, ont la volonté prononcée que notre avis soit de peu de poids dans les affaires, et celles qui pourraient être dans le cas d'agir de concert avec nous, ont un défaut absolu de confiance. Il faut convenir cependant que l'administration actuelle, à ce que j'entends dire, a l'assentiment général en Europe, et cela pour deux raisons : les talents que vous avez montrés dans la conduite des affaires, l'empire qu'on vous suppose sur les esprits ; et la persuasion dans laquelle on est, que de tous les ministères qui ont administré la France, aucun n'a été plus disposé à adopter les vues communes d'opposition aux révolutionnaires et aux novateurs. Car à présent, monsieur le comte, le carbonarisme, arme puissante pour les uns, cauchemar pour les autres, est le grand mot de ralliement en Europe.

« A en juger par la manière dont vous avez conduit nos affaires, j'oserais croire que V. Exc. n'est pas disposée à se laisser effrayer outre mesure de ces épouvantails. Il m'a semblé, qu'au timon des affaires, vous avez jugé que ce qui faisait la principale force des ennemis de l'État, était une marche incertaine, des lois d'exception, qui, en suspendant la marche des institutions, privent l'État des forces qu'il pourrait en tirer, l'hésitation à prendre franchement l'allure que comporte la forme de gouvernement que nous avons ; vous avez placé le gouvernement dans une position juste, rallié autour de lui

les forces réelles qui se trouvaient jusque-là dispersées, et déjà par cela seul les dangers se sont simplifiés; on a pu les mesurer, et on les a vus s'abaisser devant le gouvernement. Eh bien, il me semble que ce qui s'est fait en France, ce qui y réussit, puisse avoir le même succès en Europe; que les dangers résultent surtout de la position fausse des gouvernements. La question est très grave ; parce que, de l'idée que le gouvernement français se fera du danger, de la force des Carbonari, dépend évidemment la marche qu'il a à suivre; il faut choisir entre s'enrôler sous les drapeaux de l'Autriche, ou avoir une attitude indépendante et à soi. Mais le danger est-il aussi grand qu'on s'amuse à le peindre, les Carbonari sont-ils les maîtres de l'Europe? Il est fort permis d'en douter. L'état de la société est changé partout ; il en résulte une tendance à favoriser les changements de l'état politique. De là les gouvernements pourront, ou adapter l'un à l'autre, ou comprimer l'effet du nouvel état de société. Selon la position dans laquelle chaque gouvernement se trouve, il peut prendre avec succès l'un ou l'autre de ces partis; mais tous les partis intermédiaires sont faux, et tout gouvernement qui les prendra, se mettra en position, ou de culbuter en vingt-quatre heures comme Naples, en un mois comme l'Espagne, ou de perdre son temps en finesses et en tromperies comme quelques autres. L'Autriche a trouvé son compte à sonner l'alarme; l'effroi des autres qui avaient la conscience de leur position fausse, leur a fait faire chorus, et l'on a fini par se persuader que les Carbonari étaient maîtres de l'Europe. L'Autriche en a

recueilli de grands avantages; on l'a laissée souveraine maîtresse en Italie, et elle a trouvé le moyen d'arrêter l'empereur de Russie dans les affaires d'Orient. Ceci est le chef-d'œuvre de la vie politique de M. de Metternich. En effet, monsieur le comte, l'on voit l'empereur amené, à l'époque de la révolte intempestive des Grecs, à prendre à Laybach des engagements, même par écrit, dans le sens voulu par le cabinet de Vienne ; de retour en Russie, exposé aux insinuations de son ministre, irrité de la manière dont les Turcs ont reçu ses premières communications amicales, se rappelant l'ancienne politique du cabinet de Pétersbourg, il paraît décidé à prendre les armes; des troupes se rassemblent; mais par modération, il hésite encore et consulte ses alliés. Alors, sans le contredire, M. de Metternich, tantôt lui peint les suites inévitables de la guerre en Europe, le triomphe des libéraux, l'ouvrage de ses mains renversé ; tantôt, quand ces moyens s'usent, il fait écrire l'empereur d'Autriche lui-même, qui lui rappelle les engagements pris; le temps se passe ; l'Autriche se charge de renouer le fil des négociations à Constantinople. La Turquie se refuse à tout, parce qu'elle sait que la guerre n'aura plus lieu. Bref l'affaire des Grecs est à peu près finie, et le résultat est que la Russie n'a pas été satisfaite, qu'elle a laissé égorger les Grecs qu'elle élevait pour la révolte, qu'elle a perdu son influence à Constantinople, influence basée et sur la crainte qu'elle inspirait aux Turcs, et sur l'espoir qu'elle donnait aux Grecs; enfin que c'est l'Autriche et l'Angleterre qui vont dominer en Turquie. Jusqu'à présent ce singulier

résultat affecte moins l'empereur que l'idée d'avoir tout sacrifié au bien et à la tranquillité de l'Europe; il doit donc pour sa propre satisfaction entrer dans toutes les vues de M. de Metternich, et partager tout l'effroi que celui-ci affecte des révolutionnaires. C'est probablement sous cette couleur-là qu'il va se montrer au Congrès. Nous n'avons à attendre de lui que de l'intérêt, mais un intérêt subordonné à l'affaire importante de l'Europe.

« La Prusse est entièrement subordonnée au système autrichien. Elle a complètement rejeté l'influence russe, sous laquelle sa vanité gémissait; elle a préféré, et avec raison, dans des temps où il n'est plus question de conquête, l'alliance tranquille de l'Autriche. Mais elle est plus qu'aucun autre effrayée des Carbonari, et exagérée dans ses craintes. Elle le doit à une position très fausse.

« Telle est, monsieur le comte, à ce qu'il me semble, la situation des différentes puissances qui s'assemblent ici. L'Autriche, l'Angleterre et la Prusse s'entendront parfaitement; la Russie ne peut pas se séparer et marchera avec elles. Notre situation n'est donc pas brillante; elle attend de l'avenir, mais surtout elle pourrait recevoir d'un nouveau système, quelque amélioration. Elle en recevra aussi du temps, car l'empereur regrettera bientôt la tournure qu'ont prise les affaires d'Orient. Les affaires d'Espagne nous feront, ou beaucoup de bien, ou beaucoup de mal.

« Mille pardons de la longueur de cette lettre. Je ne voulais d'abord que vous remercier de vos bontés, et je crois que j'ai fort abusé de votre patience;

c'est une suite de la bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner, et dont je prends la liberté de vous demander la continuation.

« Veuillez, monsieur le comte, agréer l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

« LE DUC DE RAUZAN. »

CCXXX. — LE COMTE DE SERRE AU COMTE DE VILLÈLE.

« Naples, 27 septembre 1822.

« J'ai reçu avant-hier, mon cher monsieur, votre lettre du 15. J'ai aussitôt donné à S. A. R. le duc de Calabre des nouvelles de Mme la duchesse de Berry et de ses enfants. Le duc de Calabre souffre toujours beaucoup d'une fluxion sur les yeux, dans laquelle sa goutte doit jouer un rôle. Le Roi est parfaitement rétabli; il a reçu ces jours derniers, et était hier au spectacle.

« J'attendrai que vous ayez lu mon travail et que vous me fassiez connaître votre sentiment sur les questions que j'y traite. Comme je l'ai écrit à M. de Montmorency, j'en prépare un autre sur l'état politique actuel du royaume de Naples. Les causes des dernières révolutions d'Italie et l'influence du système suivi depuis sept ans envers cette contrée, y seront expliquées.

« Ce que vous me dites sur l'amélioration soutenue de notre situation intérieure et sur le bon esprit de l'armée, donne au gouvernement du Roi les moyens d'exercer au dehors une action aussi hono-

rable à la France qu'utile à l'Europe. La fièvre jaune nous a rendu service en nous forçant à faire une épreuve qui était aussi importante que nécessaire. Je ne pense pas que les Espagnols soient assez fous pour nous attaquer; nous le serions plus qu'eux si nous les attaquions, ou si nous donnions un motif légitime ou même un prétexte spécieux à leur agression. Nous sommes des gens de sang-froid qui avons à compromettre une prospérité naissante; ce sont des désespérés qui n'ont plus rien à perdre, et peuvent chercher à se sauver en entraînant leurs voisins dans leur ruine. La situation de ce pays n'est point un danger pour nous, au contraire; c'est une leçon toujours vivante, c'est une démonstration par le fait des résultats inévitables de la démagogie, leçon que bien des Français ont besoin d'ajouter encore aux exemples indigènes. Le motif de cette guerre ne serait dès lors point compris en France; elle ne serait pas nationale. Je ne doute pas que l'armée française ne gagnât toutes les batailles rangées qu'on consentirait à lui livrer; mais nous avons l'expérience que cela ne finit pas une guerre en Espagne; et comme le parti royaliste, tout en prenant un point d'appui moral sur notre frontière et notre cordon, n'a pu encore produire une armée régulière ni occuper une place importante, la guerre traînerait infailliblement en longueur, nos finances souffriraient, l'opposition prendrait des forces, et peut-être notre armée devrait craindre à la longue, autant que l'épidémie physique, la contagion politique qu'elle-même a jadis importée en Espagne. Une fois que nous serions engagés dans cette guerre,

nous perdrions par ce seul fait toute influence en Europe; l'on ferait, sans nous et malgré nous, tout ce que l'on voudrait en Turquie, en Italie et ailleurs, Il est fort douteux qu'en nous hasardant ainsi, nous fissions le bien de l'Espagne et de son roi. Notre invasion pourrait bien ne faire qu'accélérer le fatal destin de ce malheureux prince; et peut-être une révolution pareille ne laisse-t-elle d'autre remède à une nation qui s'y est précipitée, que d'en boire le calice jusqu'à la lie, d'en savourer les fruits les plus amers, pour en recueillir autant d'horreur pour les principes révolutionnaires que d'abord elle avait éprouvé de séduction et d'engouement. Heureusement je ne pense pas que les congrès nous poussent à cette guerre; si les ministres ici sont l'écho de leurs cabinets, ils la redoutent; et les généraux autrichiens parlent comme les ministres.

« En voilà bien long sur ce chapitre, mais toutes ces affaires se tiennent.

« Le ministère ici n'a encore pu tomber d'accord des conditions de l'amnistie à publier. Ce qu'exige la raison politique serait extrêmement simple; mais on voudrait le concilier avec ce que réclament les passions, les animosités, et surtout les *peurs*. C'est impossible. J'y ai fait ce que j'ai pu, mais barguigner si longtemps n'est pas d'un bon augure. Si, par notre influence, le Congrès agréait un bon plan de conduite relativement à ce pays, j'aurais bien autrement de force qu'avec ma simple opinion individuelle.

« Adieu, mon cher monsieur, portez-vous bien et

prospérez, et croyez à la haute considération et au sincère attachement de votre dévoué

« H. DE SERRE.

« *P.-S.* — Wendel veut que je vous rappelle la promesse que vous m'avez faite de promouvoir notre commun cousin, Balthasar, receveur particulier à Forcalquier, à une recette un peu meilleure dans la zone du Centre ou du Nord, dès que vous le pourrez. Wendel croit plus à mon crédit qu'au sien; je pense qu'il se trompe, mais je cède à son vœu. »

CCXXXI. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vienne, ce 1er octobre au soir.

« Je vous dois aussi, mon cher collègue, une lettre confidentielle en réponse à celle du 22, que vous m'avez écrite par M. d'Apremont et que j'ai lue avec autant de satisfaction que d'intérêt; je vous dirai avec la même franchise que j'ai employée sur un autre article, et dont vous me remerciez d'une manière fort aimable, que votre conversation avec le duc de Wellington m'a paru excellente, et par cette même franchise qui est toujours bonne, et par un mélange de raison et de dignité qui convient à notre gouvernement. Cette lettre m'a paru offrir l'avantage de pouvoir la communiquer ici à de hautes puissances, sauf quelques légères modifications, quelques lignes à passer sous silence. Rien ne donne plus d'avantage dans notre diplomatie que ce genre de confidence, quand il est possible, et par la

raison même que c'est infiniment rare. Je prouvais par là en même temps la parfaite uniformité de votre langage avec celui que j'ai tenu ici dans les conversations d'affaires. J'ose dire avec satisfaction que votre lettre se trouvait d'avance comme paraphrasée dans des notes que j'avais jetées sur le papier, comme bases de ce que j'aurai à dire à la première conférence. Je viens donc, il y a quelques heures seulement, d'employer avec beaucoup de succès ce moyen confidentiel d'une lecture partielle de votre lettre, dans une conversation de près d'une heure que l'empereur Alexandre m'a accordée aujourd'hui et dont ma dépêche officielle renferme les généralités. Il m'a paru très satisfait de vos réponses au duc, à qui il venait, précisément trois heures avant, de donner sa première audience, et qui lui avait tenu à peu près, mais moins explicitement, le même langage. Il m'a paru surtout touché jusqu'au fond de l'âme de cette marque de confiance de la part du ministre français, m'a promis la sienne, qu'il voulait bien dire m'être désormais acquise, et m'a vivement encouragé à ce système de droiture dans les vues et dans les démarches, à cette subordination de tous les intérêts particuliers aux grands intérêts de l'Europe et de l'Alliance, sur laquelle il revient sans cesse avec tout l'air d'une profonde conviction. Ce souverain a vraiment quelquefois, dans les entretiens, des moments d'une effusion si éloquente et si affectueuse sur les grandes idées de moralité appliquées à la politique, sur les avantages de ce système tout nouveau de bon accord et de sacrifice mutuel; il descend ensuite à des manières si aimables d'abandon

et d'obligeance personnelle, qu'on a besoin, pour se défendre d'une certaine émotion et même d'enthousiasme, de se rappeler certaines inconséquences ou aberrations de son cabinet, qui malheureusement peuvent tenir à une trop grande flexibilité, ou même faiblesse de caractère, cachée sous des apparences de force. Pour en revenir au positif d'une conversation, que je dois croire d'un excellent effet d'après le témoignage très franc de celui de nos acolytes qui le connaît le mieux, il m'a énoncé le désir formel, dans le sens de nos intérêts et pour mieux engager nos autres alliés, que nous fussions attaqués par les Espagnols et pussions présenter la guerre comme défensive. J'ai répondu qu'il ne s'agissait là que de rendre plus évident, plus éclatant aux yeux de l'Europe, ce qui était vrai dans le fond : que nous ne pouvions plus aujourd'hui avoir qu'une guerre défensive, puisque nous ne songions pas à la provoquer, et l'étions nous-mêmes, puisque nous ne voulions enfin entrer en hostilités qu'à notre corps défendant et seulement lorsque l'honneur ou la sûreté l'exigerait. Il a répété deux fois qu'un homme raisonnable ne pouvait pas contester notre droit et notre devoir de maintenir des troupes sur notre frontière, sauf à donner à cette armée le nom que nous jugerions convenable. Le seul point qui ait été discuté assez vivement, c'est l'idée éventuelle du passage de ses troupes par notre territoire. Ma dépêche vous rend très fidèlement cette partie de sa conversation, qui était assez insistante de sa part. Mais il a fini par dire que, non seulement un homme à lui n'entrerait pas malgré nous, mais qu'il ne

bougerait pas, que d'après notre désir et l'accord commun. « Mais, répétait-il, *pensez à la grande distance,* et que vous pouvez avoir besoin de nous pour en imposer à vos démagogues conspirant avec ceux d'Espagne et poussés au désespoir par la vigueur même de vos dernières mesures et par les jugements de vos tribunaux. » (Chose que l'Empereur a paru beaucoup approuver.) L'impression qui m'est restée de ce long entretien me conduit à reconnaître contre mon propre penchant, l'utilité réelle, que me présentent sans cesse les deux ambassadeurs mes adjoints, de terminer avant mon départ quelque chose de positif sur l'objet principal de mon voyage, et de profiter de la bienveillance qu'on me témoigne pour vous rapporter quelques bases convenues de la conduite à tenir par les alliés en cas d'événements, malheureusement trop nécessaires à prévoir. C'est là ce qui augmente mes combats intérieurs sur la marche que je dois tenir. Je suis touché et honoré de la confiance que le Roi daigne m'accorder, d'après l'avis du Conseil, en s'en remettant à moi pour aller ou ne pas aller jusqu'à Vérone. L'autorisation paraît bien en partie dépendante de la marche du duc de Wellington; mais il ne nous conviendrait en aucune manière d'avoir l'air tout à fait asservis à sa décision. Rien n'aurait eu plus mauvaise grâce ici vis-à-vis des souverains; nous n'attachons pas, comme dans le cabinet de Londres, une importance minutieuse à ce qu'un congrès se tienne en deçà ou au delà des Alpes; puisque de toute manière nos plénipotentiaires doivent y siéger. Ce qu'a de plus solennel la présence d'un ministre des Affaires

Étrangères doit s'appliquer à la nature même des affaires qu'on doit traiter; et lorsque aucune de celles qui devaient être traitées à Vienne ne l'a été officiellement, quoique toutes préparées utilement dans des conversations particulières, il serait peut-être assez misérable de s'en revenir *les mains vides*, comme je crois l'avoir dit déjà; et cela uniquement parce que les souverains aiment mieux siéger à Vérone qu'à Vienne. Voilà tout ce qui peut m'entraîner vers la ville italienne, malgré l'ennui du déplacement et mes convenances personnelles qui me ramèneraient vers Paris. Cependant je renvoie encore la décision positive à Inspruck, où je serais plus près qu'ici de Paris et où je dois recevoir la réponse de mon dernier courrier et connaître aussi la marche définitive du duc de Wellington. Je reste ici un jour de plus avec lui et après le départ des souverains, que je rejoindrai à Saltzbourg et à Inspruck : cette mesure me paraît convenable.

« Je n'ai plus, ce me semble, qu'à répondre aux derniers articles de votre lettre, sur lesquels vous me consultez.

« J'avais, en effet, toujours pensé à Hyde de Neuville pour Constantinople, dans le cas où il ne voudrait pas suspendre sa carrière diplomatique, ou du moins y occuper une place beaucoup plus voisine, pour pouvoir rentrer dans la Chambre. Je crois que ce sera un très bon choix et qui doit être bien vu par tout le monde. L'idée m'était venue aussi de donner l'Amérique à M. Durand de Mareuil, que je ne pouvais pas convenablement changer sans motif, et que j'aimais autant envoyer plus loin qu'à Bruxelles;

je ne sais pas trop s'il acceptera. Le candidat que j'avisais pour le remplacer dans cette résidence était M. Dumoustier, qui est à Hanovre, qui est capable, et à qui nous devons quelque chose, et qui en même temps laissait vacante une place de second ou troisième ordre, nécessaire pour récompenser les plus anciens secrétaires de légation, auxquels il faut assurer quelque débouché. Je sens que des considérations supérieures peuvent déranger cet ordre naturel et obliger de donner la préférence à des députés. Pour M. de La Bourdonnaye, auquel je rends justice, je ne fais qu'une seule objection : j'ai toujours dit que je n'irais point le chercher pour une grâce qu'il a plutôt à désirer de nous, et que je ne le présenterais de ma vie à une nomination du Roi, à moins qu'il n'eût fait auparavant une démarche, au moins de politesse et de rapprochement, vis-à-vis de nous. Il a été le plus marquant dans le sens contraire. Lalot et quelques autres de la même couleur ont été infiniment mieux.

« Je suis content des dernières nouvelles de notre situation intérieure. Elles sont fort appréciées ici. Les journaux, les préparatifs d'élection, et là sont comprises les choses à accorder encore aux hommes dont nous parlions tout à l'heure, sacrifices qui peuvent être nécessaires, mais qui demandent une parfaite mesure, dont votre excellent esprit doit être meilleur juge qu'un autre ; enfin les pairs, si l'on en fait ; quelques lois à préparer : voilà ce qui doit terriblement occuper le Conseil, auquel je suis souvent présent de pensée et de vœux, et dont j'aimerais à aller prendre ma part. J'espère que M. de

Corbière est mieux et vous sera revenu. Parlez-lui beaucoup de moi, ainsi qu'à nos autres collègues.

« Un mot sur Chateaubriand que je m'en vais peut-être voir quelques jours à Vérone. Vous paraissiez, d'après ce que vous me mandiez et Herman aussi, vous être réservé de lui donner des instructions particulières : rien de plus simple, pour les choses intimes à lui confiées, surtout s'il est survenu quelques circonstances particulières ; mais pour les véritables instructions pour le Congrès, qui doivent lui être communes avec ses collègues, vous sentez qu'il doit y avoir unité entre eux, et unité avec les instructions abrégées que j'avais déjà apportées ici, et qui ont dû nous guider dans nos conversations préliminaires : il faut que nous nous montrions parfaitement conséquents. Il me semble que la vieille expérience d'Herman vous aidera à arranger cela de la manière la plus conforme aux antécédents et aux usages des Affaires Étrangères, toujours bons à conserver. J'avais déjà écrit à Herman pour les pouvoirs nouveaux à envoyer pour Vérone.

« Je vous envoie tout ceci par M. Mortier, troisième secrétaire de la légation de M. de Caraman, et qu'il m'offre de très bonne grâce, mais avec le désir, que le jeune homme partage lui-même, que vous le renvoyiez comme premier courrier à Vérone, où l'on peut toujours avoir besoin de lui, dont j'ai été du reste fort content ici. Il pourrait rapporter les pouvoirs signés en règle, s'ils n'avaient pas été donnés d'avance à Chateaubriand.

« J'ai éprouvé ici le même sentiment de contentement à l'égard de M. de Rayneval, qui s'est tenu

dans une mesure parfaite et nous a été utile par le répertoire de politique qu'il a dans la tête. Il est comme voyageur avec ses enfants, mais il a été présenté aux empereurs qui l'ont très bien reçu. Il m'a demandé la permission de continuer son voyage par le Nord de l'Italie, qu'il n'a jamais vu, et de ne retourner à Berlin qu'un peu avant le roi, attendu que tout le corps diplomatique en est absent. Je n'ai pas cru devoir le lui refuser. Il passera par Vérone ; il s'y arrêtera quelques jours, si j'y suis ; mais dans le cas contraire, il sent la convenance de n'y pas être, ne pouvant en aucune manière y être accrédité, et n'y ayant pas été formellement invité par le roi de Prusse.

« Je vous renouvelle, mon cher collègue, mes inviolables sentiments et vous prie de mettre mes respects aux pieds du Roi.

« MONTMORENCY. »

CCXXXII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 4 octobre 1822.

« Nous avons reçu, mon cher collègue, votre lettre particulière et vos dépêches du 25 septembre. Je vous aurais expédié votre courrier plus tôt, si, calculant les jours de votre route, M. Herman n'avait jugé plus sûr de le retarder jusqu'à aujourd'hui, de crainte qu'il ne laissât traîner vos paquets dans quelque cabaret en vous attendant.

« Nous ne doutons pas que vous ne vous rendiez à Vérone, Wellington n'ayant certainement dû faire

aucune difficulté d'y suivre les souverains, après les avoir fait attendre si longtemps.

« Nous vous expédierons Chateaubriand de manière à ce qu'il soit à Vérone lorsque les souverains y arriveront : il sera porteur des pleins pouvoirs pour MM. de Caraman, de La Ferronnays, et lui. Nous sommes bien obligés de lui donner aussi des instructions, puisqu'il n'en existe point à votre ministère, et qu'on ne peut laisser une mission semblable sans direction officielle, c'est-à-dire approuvée et signée par le Roi. Au reste, celles que cette absence de tout travail antérieur nous force à faire, vous seront remises et seront aussi simples que possible. Herman en avait rédigé en in-folio que le conseil a trouvé beaucoup trop longues et trop compliquées : c'est à refaire avec moins d'étendue et en vous laissant la latitude que comporte la matière et que méritent les délégués du Roi.

« Herman continue à vous adresser directement l'exposé de tout ce qui arrive d'intéressant à votre ministère pendant votre absence : s'il eût donné à cet exposé la forme d'une dépêche que j'eusse dû signer, je n'aurais pas manqué de le faire ; il en a pris une autre qui atteint le même but, je le laisse continuer. Il serait bien difficile que nous pussions vous transmettre les documents que vous paraissez désirer, sur la force des royalistes insurgés en Espagne et sur les engagements journaliers qu'ils ont avec les constitutionnels ; tout est mensonge dans les rapports exagérés des deux partis : ils ne peuvent connaître eux-mêmes le nombre de leurs partisans actifs ; il varie suivant le jour, suivant le lieu des

opérations. Vous aurez observé seulement que Quesada a abandonné la Navarre, et que dans ce mouvement, il a dû perdre une partie des insurgés qui n'ont pas voulu s'éloigner de leurs foyers. Il y a gagné de se rapprocher d'un pays plus prononcé pour la cause qu'il défend, de se réunir à des forces déjà organisées, et sous une meilleure direction que celle d'Eguia, qui était trahi par tout ce qui l'entourait. Les dernières nouvelles de la frontière annoncent des succès réels et assez considérables remportés par les royalistes, mais d'autres documents nous font craindre que Mina n'attende la réunion de tous les corps qu'on lui envoie, pour faire une attaque plus sérieuse sur la Seu d'Urgel elle-même, et que la prise de cette capitale du royalisme ne fasse un effet déplorable sur l'insurrection. On a fait une faute; ce me semble, en fixant ainsi le siège d'une régence, qui devait être insaisissable, comme le parti qu'elle dirige. Au reste, la mesure qui dispense des précautions sanitaires à la frontière, va faciliter beaucoup la communication des royalistes français avec les royalistes espagnols et sera sous ce rapport fort utile à ces derniers. Je vous envoie la dernière demande que nous a faite la régence d'Urgel, à laquelle nous n'avons point répondu, et le dernier document que m'a remis M. de Boisset sur la situation de cette régence.

« Nous ne pouvons jouer à deux mains, avoir un ministre à Madrid et fournir de l'argent et des armes à la régence d'Urgel, d'autant que ce n'est pas tant de l'argent et des armes que demandent en réalité ces royalistes, que le concours de nos troupes; c'est

pourquoi ils cherchent par tous les moyens à nous mettre en guerre avec l'Espagne.

« Vous verrez que nous venons d'écrire à notre ministre à Madrid, que si, lors de la réunion des Cortès, le gouvernement espagnol se permettait des accusations ou des provocations contre nous, il eût à demander ses passeports. Nous lui avons aussi ordonné de se retirer dans le cas où la faction voudrait entraîner le roi et la famille royale à Cadix, comme nous savons que c'est son projet.

« Vous verrez, par la lettre de notre ministre à Lisbonne, que la situation du Brésil amènerait le gouvernement du Portugal à s'unir avec la France et l'Angleterre pour régler le sort de cette colonie. Vous savez que depuis longtemps mon opinion est que les affaires d'Espagne et du Portugal doivent être traitées d'ensemble avec celles de leurs colonies. La force des choses amène déjà ce que j'avais prévu : il me semblerait utile de donner cette direction aux délibérations du Congrès à l'égard de ces deux pays : ce n'est qu'ainsi qu'il est permis aux grandes puissances d'arriver jusqu'à des questions intérieures, dans lesquelles elles ne peuvent intervenir directement qu'en se donnant la couleur d'abuser de leur force. Le Congrès a le droit de prévoir une rupture entre l'Espagne et la France, et de dire que dans ce cas il fait avec ce dernier pays une alliance offensive et défensive, dont vous connaissez les conditions admissibles. Le Congrès peut demander à l'Espagne et au Portugal de prendre un parti sur leurs colonies d'outre-mer, dont l'état actuel trouble la paix du monde, ou déclarer que les puissances seront obli-

gées d'y pourvoir en cessant de reconnaître l'état dépendant de ces colonies. Enfin le Congrès peut faire un acte digne de lui, en cherchant par des résolutions sages, pacifiques, mais fermes, à pourvoir, suivant les événements qui peuvent résulter, soit de l'insurrection des Grecs, soit de l'insurrection des Amériques, à ce que les liens qui unissent les grandes puissances ne soient pas rompus, et le meilleur moyen pour cela, c'est de convenir de la conduite qu'on tiendra en commun, c'est de se lier par des traités qui resserrent et utilisent l'union.

« Tout ce qu'on fera, soit relativement aux sociétés secrètes, soit relativement aux institutions de l'Espagne et du Portugal, ne me paraît pas aussi efficace, et aurait le danger de paraître faire intervenir les souverains dans des questions intérieures, que les ennemis de la civilisation représentent avec quelque avantage ne pouvoir être soumises aux décisions des étrangers sans compromettre les droits et l'indépendance des États.

« Qu'on nous laisse mener notre affaire d'Espagne comme nous le jugerons convenable selon les événements; notre intérêt est le même que celui de l'Europe ; elle n'a rien à compromettre en s'unissant à ce que la nécessité nous imposera. Vouloir que nous agissions selon les décrets du Congrès, serait nous avilir et par conséquent nous affaiblir: vouloir nous laisser arbitres de la conduite à laquelle on s'associerait, c'est nous témoigner une confiance que nous méritons, nous relever, nous renforcer et servir ainsi la cause commune. Ce serait une faute que de s'associer, soit à la régence d'Urgel, soit à toute

autre agrégation insurgée; la guerre s'ensuivrait sans aucun doute et on aurait ajouté à ses dangers et ses embarras ceux de la direction passionnée et souvent peu éclairée des organes d'un parti, tandis que, si on est réduit à faire la guerre, il faut rester maîtres d'agir comme on le jugera utile, sûr que ceux dont on protégera les opinions ne peuvent manquer de nous seconder.

« Relativement à la Grèce, je crois que l'empereur Alexandre ne peut faire plus que ce qu'il propose, qui est de ne pas attaquer les Turcs, mais de ne leur renvoyer d'ambassadeur qu'après qu'il aura vu comment ils finiront leurs démêlés avec les Grecs; il pourrait, ce me semble, exiger des autres puissances dans cette situation le même traité éventuel que nous consentirions à notre égard vis-à-vis de l'Espagne. La crainte de voir toutes les puissances coopérer avec la Russie, si les Grecs n'étaient traités avec humanité, contiendrait sans doute la Porte et ferait un bon effet pour le Congrès en utilisant cette auguste réunion.

« Enfin le soulagement des Napolitains et l'évacuation du Piémont, en donnant la preuve du désintéressement des grandes puissances, mettraient le comble à la confiance que leur union doit inspirer si on veut qu'elle soit durable.

« Nous sommes dans une assez bonne situation intérieure, et les collèges électoraux, qui vont être convoqués pour les premiers jours du mois prochain se réuniront sous une influence d'opinion assez favorable pour que nous espérions éliminer douze ou quinze députés de l'opposition et accroître

de vingt à vingt-cinq voix la majorité du gouvernement.

« Clermont-Tonnerre est en tournée pour dix jours encore; Corbière nous revient bien rétabli dans deux ou trois jours. A vous ensuite à nous rejoindre, mon cher collègue; je ne pense pas que vous le puissiez avant les premiers jours de novembre; vous en jugerez par l'utilité dont vous serez à Vérone et l'importance des résultats que vous espérerez: le Roi vous laisse toute latitude sur ce point.

« Adieu, recevez de ma part et de celle de nos collègues présents l'assurance du plus sincère attachement.

« Tout à vous de cœur.

« J^n DE VILLÈLE. »

CCXXXIII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 5 octobre 1822.

« Mon cher collègue, Chateaubriand part cette nuit pour Vérone; il est on ne peut mieux disposé et je suis persuadé que vous et ses collègues en serez contents. Nous avons reçu la note de M. de Nesselrode : les conditions imposées sont difficiles à accomplir; je crains que toute cette affaire ne finisse comme toutes celles dans lesquelles on ajourne les difficultés sans s'appliquer à les résoudre. Dans celle-ci on a bien empêché l'éclat, mais on a peu fait pour satisfaire la Russie et garantir les Grecs. La crise a été trop violente pour que la Turquie puisse en sortir sans être obligée à

des concessions sous ce rapport. Wellington me paraît sur ce point assez pénétré de la nécessité de ne pas laisser pousser la longanimité de l'empereur Alexandre à bout.

« Par quelques données que je tire du mouvement de nos fonds publics, je crains que l'Angleterre n'ait laissé transpirer parmi les banquiers qu'elle était décidée à soutenir l'Espagne en cas de rupture. Il n'y a que cette indication, venue d'assez haut, qui puisse m'expliquer les offres de crédit que je sais qu'a reçues l'Espagne, le cours de ses effets publics, et l'incertitude que je sens depuis quelques jours sur le cours des nôtres.

« Vous trouverez ci-joints les pouvoirs des trois plénipotentiaires et les instructions que le Roi a jugé convenable de leur donner, elles sont, comme vous le verrez, ce dont le Conseil était convenu avant votre départ.

« Adieu, mon cher collègue, de cœur tout à vous.

« J^{H} DE VILLÈLE. »

CCXXXIV. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Samedi, 5 octobre 1821, 5 heures du soir.

« Mon cher ami, voici mes recommandations :

« Bertin de Vaux.

« Delalot. (L'abbé Frayssinous attend le rendez-vous qu'il vous a demandé pour vous parler à ce sujet.)

« Clausel.

« Agier. (Son arriéré et maître des requêtes.)

« Bois-Bertrand. (Maître des requêtes. Il se plaint, et avec raison, d'avoir été comme destitué à l'École polytechnique.)

« M. Le Moine. Sa note est ci-jointe. Il demande la croix d'honneur. C'est mon vieil ami.

« Hyde de Neuville vous parlera de La Bourdonnaye et de Bouville.

« N'oubliez pas Vitrolles pour son ministère d'État.

« Je serai parti à dix heures du soir. Je vous embrasse. Je vous écrirai de Genève et de Milan.

« CHATEAUBRIAND.

« J'oubliais mon neveu *Kerninon*, dont j'ai cédé la place à Clausel. »

CCXXXV. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Genève, mardi soir 8 octobre 1822.

« Me voilà à Genève, mon cher ami, mais il paraît que je n'achèverai pas si lestement l'autre moitié de la route. Je ne serai guère à Milan avant dimanche 13. Mais j'arriverai toujours à Vérone avec les empereurs. J'ai passé trois nuits et je vais me coucher quelques heures. Bonsoir donc, mon cher ami, et tout à vous de cœur et de politique. J'espère que l'affaire de Bertin est finie, et que l'abbé Frayssinous vous aidera à finir celle de l'autre ami. Tout à vous encore.

« CHATEAUBRIAND. »

CCXXXVI. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Inspruck, 9 octobre 1822.

« J'ai à répondre, mon cher collègue, à deux de vos lettres particulières, celle du 28 septembre, qui m'est arrivée le 5 à Saltzbourg par le courrier russe, et celle du 4 de ce mois, que j'ai reçue en arrivant ici hier 8, par le retour de mon courrier qui attendait à Strasbourg et qui a fait une incroyable diligence. Ces lettres et les journaux de Paris n'ayant que quatre jours en arrière et reçus ici au milieu de ma route et dans le fond des montagnes du Tyrol, m'ont fait une agréable illusion sur la distance moins grande qui semble nous séparer; et cette exactitude et rapidité de correspondance est de toute manière fort utile à la marche des affaires et fort précieuse pour moi.

« Je me propose de me borner ici à quelques points essentiels de vos deux lettres, relatifs aux principales, ou plutôt à la principale affaire, qui occupe déjà les esprits et les conversations des souverains et des ministres voyageurs, et qui va occuper la première conférence de Vérone. C'est sur ce sujet que se dirigent toutes mes pensées habituelles, toutes les méditations de ma route; je me fais un devoir de me pénétrer de tout ce que vos lettres m'apportent de lumières sur les opinions du Conseil et les intentions du Roi. Il est une phrase de la lettre du 28 qui me semble demander quelques explications pour que nous nous entendions parfaite-

ment. Vous déduisez avec beaucoup de netteté les différences très réelles qui distinguent notre position actuelle vis-à-vis de l'Espagne, de celle de l'Autriche à l'égard de Naples aux congrès de Troppau et de Laybach. Cette pensée qui fut en effet développée dans les discussions du Conseil, antérieures à mon départ, n'a pas cessé de m'être présente, et je n'ai jamais songé à me faire *rapporteur* à la manière du prince de Metternich dans la réunion de 1820; mais il est en même temps difficile, ou plutôt impossible, que je ne prenne pas le premier la parole dans la première conférence où sera traitée l'affaire d'Espagne : la nature même des choses semble l'exiger; c'est un devoir qu'elle nous impose, et en même temps un droit qu'on nous reconnaît de nous exprimer franchement sur notre situation actuelle vis-à-vis d'un pays qui nous touche de si près et nous intéresse si vivement. Les autres peuvent et doivent attendre notre opinion pour fixer définitivement la leur : c'est ce qui s'est passé tout naturellement dans chacune des conversations que j'ai eues avec les souverains et leurs ministres; ils commençaient par me dire : Que pensez-vous de l'Espagne, et quels sont vos derniers rapports et vos intentions à son égard?

« Je ne conçois pas bien comment nous nous refuserions à exercer ce véritable droit, qui nous place d'ailleurs d'une manière très digne et très convenable; ce serait nous réduire d'avance à une sorte de défensive, qui a mauvaise grâce contre les idées que les autres se hâteraient de proposer. L'essentiel ensuite, je le sens bien, est que ce droit

d'initiative, généralement reconnu et par lui-même sans inconvénient pour nous, soit exercé avec beaucoup de mesure; c'est pour cela que j'ai médité d'avance, que j'ai jeté sur le papier et retourné de beaucoup de manières, d'accord avec mes plénipotentiaires adjoints, et que je montrerai encore à Chateaubriand, arrivé d'auprès de vous avec des instructions plus fraîches, ce que je ne veux point appeler mémoire, quoique vous ayez pu voir dans la correspondance qu'on m'en avait demandé un, ni même note verbale, mais mon *simple dire,* parce que sur des matières aussi délicates, je me défierais de l'improvisation, qui d'ailleurs serait insuffisante pour poser les questions sur lesquelles nous désirons une réponse. Ces questions sont celles que vous énoncez en effet très bien dans vos lettres. Ce dire doit être ce que je retrouve en substance dans quelques pages de vos lettres et que je relis avec une grande attention.

« 1° Il faut qu'on s'en remette à nous sur la décision d'une guerre, que nous devons encore chercher à éviter; sur son époque, si elle est inévitable : je pense et dis cela comme vous; et de plus j'ose dire, d'après ce que j'ai pu entendre et préparer jusqu'à présent, qu'à une seule exception près, on nous accorde cette proposition dans tout ce qu'elle a vraiment d'essentiel, mais il faut l'envelopper dans des formes de consultation et de confiance vis-à-vis de nos alliés, parce que c'est là l'esprit qui domine dans leurs discours et même dans leurs pensées, en particulier dans celle de l'empereur Alexandre; parce qu'il faut se prémunir contre le reproche qu'on

avait fait jusqu'à présent à la France, de vouloir marcher seule et se tenir en dehors de l'alliance, à laquelle il est *de mode* ici, passez-moi l'expression, de vouloir et devoir tout rapporter.

« 2° Il faut ensuite qu'on nous dise d'une manière positive ce qu'on voudrait, ce qu'on pourrait faire dans le cas où nous serions obligés à la guerre. Je le dis encore comme vous. Seulement je ne crois pas devoir parler de *traités à conclure*, comme vous le faites dans quelques-unes de vos lettres, parce qu'il m'a déjà été dit dans plusieurs conversations importantes qu'il n'était pas question de nouveaux traités; que le traité existait, que c'était la grande alliance; qu'il ne s'agissait plus que d'en tirer les conséquences applicables à telle ou telle circonstance. J'espère que nous obtiendrons celle de ces conséquences auxquelles nous pouvons attacher le plus de prix. Il n'y a que l'Angleterre dont je prévois les objections, mais que nous pourrons laisser combattre par la Russie, et adoucir par l'Autriche; et en définitive il n'est pas vraisemblable que cette même Angleterre, surtout ayant un tel organe, veuille se déclarer en liaison positive avec les révolutionnaires et en hostilité avec l'alliance.

« Votre dernière lettre me présente une idée nouvelle à laquelle je donne et donnerai toute mon attention. Celle d'intervenir par la question des colonies; il me semblait que nous l'avions discutée à Paris et non tout à fait adoptée. Je crains qu'elle ne présente ici des difficultés; l'intervention commune en est toujours une pour nous. D'ailleurs je douterais que la Russie, l'Autriche, la Prusse voulussent

parler, même comme menaces, de la reconnaissance de l'indépendance des colonies, à laquelle elles sont peu intéressées comme commerce, et qu'elles regardent comme contraire aux principes. Je crois du reste que vous ne tarderez pas à avoir la preuve que la proposition du ministre portugais est peu susceptible d'avoir de la suite, surtout y mêlant l'Angleterre avec nous.

« L'idée beaucoup plus accueillie jusqu'à présent par les trois puissances que j'ai nommées, c'est de retirer leurs ministres. J'ai vu hier que M. de Metternich serait presque content d'une raison valable de rappeler le chargé d'affaires d'Autriche, lorsque nous avons parlé d'insulte grave faite au consul de Vittoria, dont M. de La Garde vous informe dans sa correspondance. Sans nous engager pour le moment à un pareil parti, nous devons, ce me semble, le discuter, l'examiner, dans toutes ses conséquences qui sont graves. Vos lettres à notre malheureux ministre, doublement malheureux par sa disposition de méfiance et de susceptibilité, admettent plusieurs nouveaux cas pour le rappel, et tous dans le sens de la sagesse et de la plus vraie dignité ; je suis sûr que cela serait généralement approuvé par les alliés, si j'étais dans le cas de leur en parler.

« Ils ont bien aussi quelque velléité pour la reconnaissance de la régence de Catalogne, sur laquelle vous faites des réflexions fort justes dans un sens contraire ; mais bien entendu que de toute manière ils voudraient attendre des succès plus assurés et plus étendus. C'est en définitive les succès et les événements qui détermineront le parti qu'on prendra à leur égard.

« Ceci me ramène à une question que nous avons déjà effleurée dans notre correspondance, mais dont je sens toute la délicatesse. Personne n'est moins porté que moi, je l'espère, à un système de fausseté et de machiavélisme que j'ai plus d'une fois redouté et blâmé dans les autres gouvernements. J'ai parlé ici comme vous écrivez; et l'on ne peut pas être désapprouvé ni contredit ouvertement, moins encore dans une réunion que dans une conversation particulière, lorsqu'on déclare ne vouloir pas *jouer à deux mains,* et payer des mécontents quand on conserve un ministre à Madrid. Cette considération est même une de celles qu'on fait le plus valoir pour la cessation déclarée des rapports diplomatiques; mais en même temps j'ai vu percer de plus d'une manière une pensée qui, je vous l'avoue, m'obsède moi-même : je me demande quelle chance on peut laisser échapper de voir ces braves Espagnols, animés dans le fond de sentiments fort analogues aux nôtres, terminer ou du moins beaucoup avancer par eux-mêmes, et sans tous les dangers d'une armée étrangère, la libération de leur pays. Peut-être de légers secours peuvent amener de tels résultats; et quels résultats pour la France et pour l'Europe! tandis que l'absence totale de secours peut précipiter leur chute totale et amener, par le triomphe de leurs dangereux ennemis, les plus épouvantables malheurs, auxquels nous n'aurions plus aucun moyen de remédier. Je conviens que j'ai été frappé de quelques expressions de la dernière note de la régence, et de la terrible responsabilité qu'elle faisait peser sur nous. J'aurais mieux aimé que vous ne parlassiez pas à M. de La Garde de

notre refus, surtout s'il devait nous en faire un mérite auprès du ministère actuel, que nous ne gagnerons jamais. Vous me demanderez à quelles conséquences je veux arriver par toutes ces réflexions : je me borne à désirer qu'une réunion d'hommes, que je prendrais moi-même pour arbitres en fait de moralité politique, examine de nouveau cette terrible question et voie s'il n'y a pas moyen de concilier des devoirs en apparence opposés; si les communications rouvertes donnant, comme vous le dites, plus de facilité aux royalistes français, ceux-ci ne pourraient pas être encouragés, sans que le gouvernement y parût en rien, à secourir leurs frères d'opinion; si, par exemple, des banquiers bien pensants ne pourraient pas recevoir quelque espérance, voisine de la certitude, de ne rien perdre dans des prêts destinés à contre-balancer ceux dont les libéraux sont si prodigues. Voilà ce que je soumets de nouveau aux sages méditations du Conseil, aux vôtres en particulier, ce qui me paraît d'un immense intérêt français et européen; et pensez quels regrets nous aurions, quels reproches même nous nous ferions, si, condamnés un jour à la guerre malgré tous les sacrifices que nous aurons faits pour l'éviter, nous avons perdu d'avance nos auxiliaires naturels, et même indisposé ceux sur qui nous avions tout droit de compter! Je le dis encore, pensez-y bien.

« J'ajoute quelques mots sur une question que vous sembleriez vouloir mettre de côté, mais qui sera indubitablement soumise au Congrès, celle des sociétés secrètes. Elle préoccupe extrêmement les

plus influents des alliés. Vous connaissez le dernier ukase de l'empereur Alexandre, qui embrasse toutes les sociétés de maçons. M. de Metternich est conduit par toutes les recherches de sa police, par l'instruction du procès de Milan, à retrouver sans cesse sous ses pas ce feu souterrain, qu'il croit indispensable d'étouffer. Il me questionna l'autre jour, dans une promenade, sur nos intentions à cet égard, et entrant dans la considération de notre forme de gouvernement, qui ne nous permettait pas de promettre une loi, il me demanda si au moins nous ne pourrions pas promettre en secret de ne pas donner asile chez nous aux étrangers *condamnés* dans leur propre pays pour des délits de cette nature. Je crois vous avoir déjà prévenu que le ministre de Sardaigne à Vienne m'avait fait une communication semblable sur le projet que sa cour présenterait vraisemblablement à Vérone pour éloigner de tous les pays voisins et reléguer, s'il était possible, en Amérique, ses réfugiés condamnés. Du reste, je crois devoir par prévoyance appeler votre attention sur cette question, quoique je compte bien ne pas la voir traiter à Vérone en ma présence. Je compte en partir du moment qu'on aura arrêté quelque chose sur l'affaire d'Espagne. Le désir que vous voulez bien me témoigner de me voir de retour, ne peut pas égaler celui que je ressens de me retrouver dans ma famille, avec mes collègues, et de prendre ma part de délibérations si importantes pour notre honneur commun et pour le sort de mon pays. J'userai donc avec beaucoup de réserve de la latitude que la confiance du Roi daigne m'accorder, et dont je le

remercie en mettant tous mes hommages et mes respects à ses pieds.

« Je jouis beaucoup des excellentes nouvelles que vous me donnez de l'intérieur et dont l'effet se fait nécessairement sentir ici et dans toute l'Europe. J'oubliais de vous dire que M. de Schrœder, chargé d'affaires de Russie, qui, par le même courrier dont vous avez profité, a écrit dans un très bon sens sur l'état actuel de la France, a été très peiné, comme on me l'a confié ici non officiellement, de ce que le Roi, à l'audience du mardi, l'avait passé tout à fait sans lui rien dire. Vous pourriez par quelques mots solliciter à cet égard la bonté de S. M.

« Adieu, mon cher collègue, rappelez-moi au souvenir de tous les nôtres; je suis vraiment heureux du retour de M. de Corbière en bonne santé. J'espère aussi, d'après votre silence, qu'il n'a pas eu le malheur de perdre sa mère.

« On me mande que vous songez très sérieusement à deux choix dont je serais charmé parmi ceux que nous avons encore à contenter. Je le veux espérer quoique vous ne m'en disiez rien. Je vous renouvelle, mon cher collègue, mes invariables sentiments et vous prie de faire agréer mes hommages à madame de Villèle.

« MONTMORENCY.

« Songez vers les premiers jours de novembre, quand vous pourrez me croire en route, à ce que vos lettres à Vérone puissent être lues et mises à profit par les plénipotentiaires qui y resteront après moi. Je prendrai sûrement la route toute directe de Turin et de Lyon. »

CCXXXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le samedi 12 octobre 1822.

« Nous vous renvoyons M. Mortier selon vos désirs, mon cher collègue, quoique nous n'ayons, comme vous le verrez, rien d'important à ajouter à ce que nous vous avons déjà dit ou écrit, et aux instructions données à nos plénipotentiaires au Congrès. Vous verrez, par les dernières dépêches de M. de La Garde, que le parti des exagérés à Madrid a fait une tentative pour forcer le Nonce apostolique et successivement les autres ministres étrangers à se retirer; mais que le ministère espagnol, moins décidé sur ce point que le parti auquel il est asservi, a donné au corps diplomatique une satisfaction suffisante pour empêcher l'affaire d'avoir une suite aussi décisive. Cet incident prouve néanmoins à quoi l'on doit s'attendre après la réunion des Cortès, après la séparation du Congrès, puisque avant l'influence funeste qui doit résulter des premiers, et malgré la crainte que devrait inspirer aux révolutionnaires d'Espagne la présence du second, ils en agissent avec nos ambassadeurs de manière à rendre la demande de leurs passeports presque inévitable.

« Les affaires des insurgés sont, je crois, en assez mauvais état; ils envoient vers nous député sur député pour demander des secours, en armes, munitions et argent. Ils se soutiennent encore dans la Catalogne et l'Aragon; mais ils ont abandonné la Navarre et la Biscaye, ils redoutent les efforts que

va faire Mina contre eux, et je crois qu'en effet si les choses restent ce qu'elles sont, la régence de la Seu d'Urgel ne peut manquer d'être battue et peut-être même dissoute. Mais les Espagnols sont si lents, la réunion des Cortès doit, ce me semble, tellement précipiter et démasquer les intentions folles des exagérés, qu'il est possible que de nouvelles combinaisons viennent sauver les royalistes de la Catalogne, avant que Mina ait réuni ce qu'il lui faut pour les écraser.

« Il paraît que le Portugal s'est définitivement lié offensivement et défensivement avec l'Espagne, à laquelle il s'oblige de fournir un corps de huit mille hommes contre nous, si la guerre éclate. Ce traité, qui sera communiqué aux Cortès, nous fournirait une occasion bien naturelle pour celui dont nous vous avons chargé de préparer la conclusion, comme un des meilleurs moyens d'agir sur l'Espagne et de garantir l'Europe des dangers que la démocratie révolutionnaire lui fait courir.

« Nous persistons à penser que le traité ne peut être accepté par vous s'il ne stipule positivement que les secours en troupes qu'auront à fournir nos alliés, ne seront mis en mouvement et ne passeraient sur notre territoire que lorsque nous jugerions nous-même devoir les demander, si même vous n'aimiez mieux exclure tout à fait cette seconde supposition, et stipuler que ces troupes opéreraient sur la Péninsule au moyen de débarquements : non que nous craignions rien de la bonne foi de nos alliés, mais parce qu'après une occupation comme celle qu'a éprouvée la France, la présence, la perspective d'une

force militaire étrangère sur le territoire, serait du plus mauvais effet et, loin d'accroître nos moyens de comprimer la révolution en Espagne, nous mettrait dans le cas de la redouter chez nous-mêmes.

« Au reste, la question des conditions de la coopération des puissances dans la guerre d'Espagne me paraît oiseuse. Nous n'avons besoin d'elles que pour agir moralement sur les esprits; nous sommes en état de supporter seuls du moins la première campagne, et les événements, dont nous pourrions répondre sans témérité au moins pour ce temps, détermineraient eux-mêmes ce que le traité ne peut stipuler qu'ainsi que nous en sommes convenus, sous peine d'être plus nuisible qu'utile.

« Le point qui nous semble le plus propre à maintenir l'Angleterre dans le même système politique que les autres puissances et en même temps celui qui peut nous être le plus utile, et amener le Congrès à intervenir dans les affaires du Portugal et de l'Espagne avec le plus d'avantage, est l'état de leurs colonies. Il nous semble que vous devez traiter cette question et qu'il est du devoir du Congrès de ne pas la laisser irrésolue. La moitié du monde est dans le chaos par suite des folies et de la faiblesse du Portugal et de l'Espagne : la mer est infestée de corsaires, de forbans dont leurs colonies sont le repaire. Que le Congrès ouvre avec les deux métropoles une négociation, dans l'objet de s'expliquer avec elles, pour régler définitivement l'état de leurs colonies; ou que les grandes puissances, vu l'état des métropoles et des colonies, conviennent de reconnaître l'indépendance successive de tous les

États qui s'organiseront dans ces dernières ; que la France elle-même s'engage à en faire autant pour Saint-Domingue, et que la condition de cette reconnaissance soit l'admission des pavillons de toutes les puissances contractantes avec des droits égaux ; c'est la chose la plus juste et la plus politique que puisse faire le Congrès, parce que c'est celle, je crois, qui tire de la position ce qu'elle peut avoir de profitable et de populaire, en même temps qu'elle pourvoit à plus d'un danger, celui d'une désorganisation trop forte sur le globe, et celui de l'intérêt de l'Angleterre à s'isoler des autres, tant que cette grande décision n'aura pas été prise.

« Sur l'Italie, vous savez que nous n'avons rien à désirer que son bonheur et son soulagement.

« Pour la Grèce, il faudrait peut-être intimer à la Porte que les puissances chrétiennes ne se sépareront pas de la Russie et que c'est à elle à agir de manière, à l'égard des Grecs, à ce que la Russie ne rompe pas avec elle, car dans ce cas les alliés de l'Empereur, convaincus de son bon droit et de sa modération, cesseraient leurs relations amicales avec la Porte.

« Je finis tout ce rabâchage en vous disant que tout est en bonne voie ici, excepté la santé de Corbière qui est lente à se rétablir, ce qui nous afflige. Le Roi a souffert de la goutte, mais est beaucoup mieux ; Madame est encore souffrante, mais on espère que ce ne sera rien. Tous nos collègues se réunissent à moi pour vous assurer des plus tendres sentiments : mes compliments affectueux à Chateaubriand et ses collègues.

« J^H DE VILLÈLE. »

« A 4 heures du soir.

« Je sors de chez le Roi; il est fort bien aujourd'hui, quoique avec le gant à la main gauche. J'ai vu, avant d'aller au château, un négociant arrivant de Madrid, où il avait dîné le 2 octobre avec M. de La Garde; ce dernier l'a chargé de me dire que la désorganisation était au comble dans ce malheureux pays, que l'ignorance, la paresse et l'amour du brigandage y organisaient partout des bandes de voleurs plutôt que des guérillas, que les Cortès allaient proscrire, confisquer et se livrer à toutes les violences imaginables; qu'on y serait fort peu contenu par la crainte de notre cordon, pas même du Congrès, vu l'ignorance et l'orgueil général; qu'on n'avait rien à redouter de ce pays comme force organisée, mais tout à attendre d'attaques constantes et inévitables de tous les partis armés en guérillas pour inquiéter, piller et assassiner, si on entrait dans leur pays. C'est au reste ce dont nous nous doutions déjà. Notre consul à Bilbao nous dit qu'il a passé par cette ville depuis quelques jours cinq à six mille hommes bien équipés, allant combattre l'armée de la Foi. Nantil et autres condamnés cherchent à organiser un régiment d'étrangers dans cette même ville.

« Nous recevons de New-York la nouvelle du départ d'un nommé Jeannet, avec trois ou quatre bâtiments et quelques aventuriers, allant tenter, croit-on, l'invasion révolutionnaire de Porto-Rico. Il est véritablement instant que le Congrès s'occupe de cette situation des colonies espagnoles. Je ne dis pas positivement qu'il y ait telle ou telle chose à faire, c'est

aux souverains à le calculer et à le concerter dans l'intérêt de l'ordre et de l'humanité, mais mon opinion est que cette question est mûre et doit être décidée.

« M. Charles Stuart sort d'ici et m'annonce que Wellington part de Vienne le 5 pour aller à Vérone; j'en suis charmé parce que je crois urgent qu'on s'entende et qu'il sorte quelque acte de sagesse de ce Congrès; l'absence du représentant de l'Angleterre eût seule beaucoup nui. Donnez-y de bons conseils en notre nom, faites-y de bonne besogne pour nous et pour la civilisation de notre pauvre espèce humaine, et comptez que nos vœux et notre intérêt le plus vif sont pour vous. »

CCXXXVIII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Ce 15 octobre 1822.

« Mon cher collègue, je ne vous écris qu'un mot et pour cause : le courrier expédié par sir Ch. Stuart va partir, je ne veux pas le manquer, mais nous en préparons un plus volumineux pour demain.

« Nous avons reçu avec grand plaisir votre lettre du 9, d'Inspruck. Nous continuons à marcher à merveille dans l'intérieur, nous gagnerons très probablement de dix à quinze députés sûrs, à la place d'un égal nombre d'ennemis, différence : vingt à trente voix en accroissement de majorité. Clermont-Tonnerre nous revient demain : sa tournée s'est bien passée et sera utile. Corbière a eu une rechute, mais il va assez bien pour que nous l'attendions dans la semaine.

« Il n'y a que cette triste Espagne qu'on ne sait par quel bout prendre. J'en reçois dans l'instant des nouvelles du 9 : on y connaissait l'ordonnance sur l'armée d'observation, et la manière dont nos journaux, surtout celui des *Débats,* avaient exposé la chose, y a fait un grand effet sur l'opinion. Au reste on y a peur du Congrès, mais il ne faut pas que le Congrès agisse légèrement sur une semblable situation ; la détermination peut être décisive, en bien ou en mal, sur le repos et le bonheur du monde.

« Adieu, mon cher collègue, à demain : ceci n'est qu'un mot de souvenir. Dites à Chateaubriand que je le remercie de sa lettre de Genève, je lui écrirai un mot demain. Je vous quitte pour expédier à La Garde. C'est une charge trop lourde que deux ministères ; venez sitôt que le service du Roi vous le permettra ; j'en serai doublement aise, car je n'ai plus un moment et serai ravi de vous revoir, étant de tout mon cœur,

« Tout à vous,

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCXXXIX. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 15 octobre 1822.

« Nous avons reçu votre courrier d'Inspruck, mon cher collègue, et nous hâtons de vous le renvoyer, avec ce qui nous est arrivé de dépêches des différents points depuis que nous ne vous avons écrit.

« Nos relations avec Madrid n'étant plus inter-

rompues, vous aurez des lettres de M. de La Garde très fraîches, puisque la dernière est du 9 de ce mois. Je ne puis pas vous donner des nouvelles aussi récentes de la Catalogne, quoique nous ayons ici en ce moment trois ou quatre envoyés de la régence d'Urgel. Il ne s'est rien passé d'important de ce côté jusqu'au 7 : il paraît qu'on était prêt à une action décisive et on craignait fort, d'après la supériorité des forces de Mina, que les royalistes ne fussent écrasés : nous n'avons cependant encore rien de positif sur ce qui s'est passé de ce côté.

« Je ne doute pas que les royalistes de cette régence ne reçoivent des secours assez efficaces de nos royalistes de France ; la levée des mesures sanitaires leur donnera des facilités pour retirer de chez nous beaucoup de choses qui leur manquent, et nos douanes elles-mêmes sont déjà beaucoup moins difficiles à cet égard ; c'est tout ce que nous pouvons, tant que nous avons un ministre à Madrid, et ne vous y trompez pas, le lendemain du jour où vous n'y en aurez plus, vous serez en guerre avec l'Espagne : car les partisans de la régence n'auront jamais assez de force sans vous pour obtenir de grands avantages, et quand vous n'aurez plus de ministre à Madrid, il serait honteux d'avoir tant de troupes sur la frontière et de laisser battre les royalistes sans venir à leur secours.

« C'est ainsi que cette malheureuse affaire d'Espagne, sous quelque point de vue qu'on l'examine, présente des difficultés infinies. C'est pourquoi je persiste à penser que vous avez tort de vous en faire le rapporteur au Congrès, ainsi que je vous l'avais

marqué. Quelles seront vos conclusions? Et si vous n'en avez pas de positives, n'ouvrez-vous pas la voie aux autres pour vous en imposer? Je comprends qu'on vous demande des renseignements sur vos relations et votre position à l'égard de l'Espagne, que vous disiez tout ce que vous savez sous ce rapport; là, vos conclusions sont aisées, elles reposent sur les faits existants et sur des résolutions prises. Ainsi, dans tel ou tel cas, nous avons dit à notre ambassadeur de prendre ses passeports; dans tels ou tels autres, nous ferions entrer nos troupes. Aller plus loin, préparer une note écrite, vous placera dans une mauvaise position, je vous l'ai toujours dit, mon cher collègue : c'est aussi l'opinion du Conseil auquel j'ai lu hier votre lettre. Je désire, si vous avez déjà pris ce parti, qu'il ne vous fasse pas perdre, comme je le crains, une partie de vos avantages. Si, poussé de questions, on en venait, comme c'est probable, à vous demander l'avis de la France sur les moyens qu'aurait l'alliance de faire rentrer l'Espagne dans l'ordre, il me semblait assez simple que vous répondissiez que c'était fort difficile par les motifs connus de tous, la situation géographique de la Péninsule, la nature du pays, le caractère des habitants, celui de son roi, etc., qu'il fallait ajouter à ces difficultés celle de la forme de gouvernement établi en France, qui gênait beaucoup pour faire une opération semblable, enfin le souvenir récent de tous les maux de deux invasions étrangères, qui rendait plus affaiblissants qu'utiles les secours que la France recevrait de ses alliés, si leurs troupes devaient passer sur notre territoire : on aurait pu

dire que c'était là de l'irrésolution et non un moyen de terminer les affaires d'Espagne, vous auriez prié les autres d'indiquer les leurs et votre rôle devenait aussi fort qu'il serait faible en prenant l'initiative.

« Plus j'y pense et plus je suis ramené à l'idée que l'alliance ne peut intervenir utilement dans les affaires d'Espagne qu'en s'occupant d'adopter une conduite uniforme et définitive au sujet de ses colonies et de celles du Portugal. Il serait possible d'offrir à ces gouvernements la médiation de l'alliance pour terminer leurs différends avec les colonies. Cette médiation, faite de bonne foi, leur assurerait tout ce que les métropoles peuvent conserver, et permettrait de fixer et reconnaître tout ce qui ne peut plus échapper à l'indépendance. L'offre de ce service serait digne d'une Alliance Sainte et pourrait exercer sur le sort du roi d'Espagne, sur les institutions de ce pays, la plus salutaire influence. Si, comme c'est à croire, la folie de ces démagogues les portait à refuser ou à entraver une semblable intervention, dont MM. A'Court, de La Garde et les ambassadeurs de Russie, de Prusse et de Vienne à Madrid pourraient être chargés, la Sainte-Alliance se trouverait alors appelée à se déclarer la protectrice du rétablissement de l'ordre dans ces vastes continents d'Amérique; chacune des puissances qui en font partie s'interdirait toute acquisition de territoire, tout avantage spécial de commerce ou de relation à l'exclusion des autres; toutes emploieraient leurs bâtiments de guerre à purger ces mers des forbans qui les infestent, enfin elles protégeraient et favoriseraient tous les pays, tous les gouvernements qui

s'organiseraient successivement à l'abri de cette puissante protection. L'Espagne et le Portugal pendant ce temps recevraient le prix de leurs folles institutions, ils souffriraient la misère, l'anarchie et tous les maux que le désordre entraîne à sa suite, et nous continuerions à nous préserver des éclaboussures ou de la contagion, comme nous le faisons avec succès en ce moment, sauf à retirer nos ambassadeurs ou même à entrer en guerre, si l'un des cas prévus nous y obligeait.

« Vous me dites que la Russie, l'Autriche et la Prusse sont peu intéressées dans la question des colonies et répugnent à reconnaître des gouvernements tels que ceux qui s'y sont formés. Je réponds que ces puissances ont un grand intérêt à empêcher que l'Angleterre ne se sépare de l'Alliance, ou ne s'arrange pour en recueillir isolément les fruits, et que le moyen indiqué est peut-être le seul qui puisse éviter cet inconvénient. Quant à la répugnance à reconnaître les nouveaux gouvernements, j'observe que la première démarche doit être vis-à-vis de l'Espagne, que ce n'est qu'après son refus qu'on agit successivement, non pas tant pour reconnaître des institutions politiques, que pour faciliter le retour à l'ordre dans des sociétés livrées au désordre et aux convulsions. Ce but me paraît digne de la Sainte-Alliance et bien plus propre à tuer les révolutionnaires en Amérique, en ôtant tout espoir, tout crédit et tout moyen, à ceux d'Espagne et de Portugal.

« Au reste, observez que cette conduite, expectante d'une part et active de l'autre, est celle que la sagesse de l'empereur des Russies lui a fait

adopter à l'égard de la Turquie. Il dit, comme dirait l'Alliance : Vous ne voulez pas consentir à faire cesser des désordres qui agitent votre pays, je vais observer votre conduite, elle servira de règle à la mienne : si vous ramenez l'ordre chez vous, si les chrétiens y sont placés par vous dans une situation tolérable, je n'agirai point hostilement à votre égard; dans le cas contraire, je suis toujours prêt, et j'ai donné à mes alliés l'assurance et les garanties qu'aucun motif d'ambition, aucune vue d'agrandissement, ne guiderait, ne déterminerait ma conduite.

« Voilà bien des phrases; revenons au positif. Notre intérieur est fort tranquille, les élections se préparent et tourneront bien très certainement; l'esprit des troupes est très bon et semble s'améliorer de jour en jour. Il ne paraît pas que nous ayons à craindre de division dans la droite si, comme c'est notre intention, nous parvenons à placer quelques-uns des plus influents et des plus dignes de l'être parmi les membres qui la composent. Je viens de prendre Cornet d'Incourt auprès de moi; nous nommerons probablement avant votre retour Hyde de Neuville à Constantinople, parce qu'il faut que ce soit fait avant les élections, afin de le tirer d'une position difficile.

« Corbière est encore mal portant; il nous revient cependant, m'assure-t-on; ce n'est qu'alors que nous pourrons connaître en réalité l'état de sa santé, car vous savez qu'il n'écrit guère.

« Clermont-Tonnerre arrive de sa tournée et en est fort content. J'oubliais de répondre à ce que vous nous dites des intentions du Congrès sur les

sociétés secrètes. Je ne comprends pas d'autre convention possible à cet égard, que celle d'agir chacun chez soi, selon ses formes et ses lois, pour obtenir la meilleure surveillance et la plus sûre répression de ce mal de notre époque. Quant à l'extradition des perturbateurs et des condamnés pour crimes politiques, elle est souvent plus gênante qu'utile. Le Piémont l'a éprouvé depuis sa révolution et je ne pense pas qu'on puisse adopter un système général, d'après lequel tous ces condamnés reçussent une direction uniforme vers un asile commun. Les alliés peuvent bien se réunir au Congrès pour s'expliquer entre eux, s'entendre sur des points importants, convenir d'une action ou d'une direction commune. C'est là un grand bien et, j'ose le dire, tout le bien que peut amener ce noble et touchant accord des grands souverains de l'Europe; mais si on veut tirer des congrès plus que ce qu'ils peuvent rendre, si on veut maîtriser, soit l'ensemble, soit seulement un des autres États dans ce qui touche à ses droits comme membre de la grande société des peuples, on échouera et on perdra l'avantage le plus précieux de ce grand moyen de salut, savoir l'union qui fait la force de l'Alliance.

« La police a fait arrêter un Anglais qui portait à Londres les chansons et écrits séditieux fabriqués ici pour être publiés par le *Morning-Chronicle*. Il est entre les mains de la justice. Il avait reçu du ministre de Portugal ici un gros paquet à l'adresse de son collègue à Londres, dans lequel nous sommes sûrs qu'il y avait des pièces fort curieuses, dont nous avons eu copie par une autre voie. Je vous

adresse cette copie, uniquement pour que vous voyiez ce à quoi s'occupent chez nous ces bons envoyés de l'Espagne et du Portugal; mais vous n'oublierez pas que vous ne pouvez faire aucun usage officiel de ces documents, que rien ne peut prouver avoir été mis dans la dépêche arrêtée.

« Croiriez-vous qu'après toutes les horreurs dont les journaux d'Espagne sont remplis contre le gouvernement et la personne du roi de France, M. le duc de San Lorenzo a le front de m'écrire aujourd'hui pour me demander, aux termes de la loi sur la presse, de faire poursuivre d'office le rédacteur de la *Gazette de France* pour un article injurieux aux ministres d'Espagne et au gouvernement espagnol. C'est probablement Benjamin Constant qui aura donné le conseil et rédigé la lettre.

« Il serait bien à désirer que les États de l'Europe fussent débarrassés de cette peste d'envoyés diplomatiques révolutionnaires, servant partout de point d'appui aux artisans de révolution. Sous ce rapport, nous serions beaucoup plus à notre aise, si nos ministres pouvaient quitter Madrid sans compromettre la sûreté du Roi; mais c'est impossible à moins qu'on n'entre incontinent en guerre, et, si l'on déclare la guerre, arrivent de suite les inconvénients de la scission de l'Angleterre et l'embarras des secours que devraient nous fournir les autres puissances; c'est le cercle vicieux dans lequel on retombe toujours quand on traite cette question. Vous êtes au conseil des Rois, Dieu vous éclaire et vous fournisse des moyens de la résoudre, qui n'aient pas les dangers et les inconvénients de tout ce que nous voyons.

« Adieu, mon cher collègue, nous recevons dans l'instant de bonnes nouvelles de Corbière; il nous arrive au premier jour; puissions-nous en dire bientôt autant de vous, après cependant que vous nous aurez fait de la bonne besogne.

« De cœur tout à vous.

« J[n] DE VILLÈLE.

« M. de Rocheplatte, qui entre en ce moment, veut que je le rappelle à votre souvenir. »

CCXL. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, 13 octobre 1822.

« Je suis arrivé ici hier, mon cher ami. J'ai trouvé une maison montée et mes secrétaires, le duc de Rauzan et d'Aspremont, établis. M. de Montmorency doit arriver de Venise ce matin avec M. de La Ferronnays. M. de Caraman est ici depuis deux jours. Le prince de Metternich et plusieurs ambassadeurs et ministres sont également arrivés. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse arrivent aujourd'hui, l'empereur de Russie demain. D'ici au 20 chacun sera à son poste, et le Congrès pourra tenir sa première séance du 20 au 25. On assure que tout sera fini dans la première quinzaine de décembre. On assure aussi que l'empereur Alexandre a renoncé à son voyage d'Italie. Vous voilà au fait des dates et des positions. Ma prochaine lettre sera une dépêche. Tout à vous, mon cher ami.

« CHATEAUBRIAND. »

CCXLI. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, 17 octobre 1822.

« M. de Vincent a reçu de Madrid le courrier dont parlait M. de La Garde; il l'envoie à Vérone, et j'en profite pour vous communiquer quelques faits que j'ai appris depuis l'expédition de ma dernière dépêche.

« Le ministre d'Autriche à Madrid envoie ce courrier comme porteur des derniers renseignements sur la situation de l'Espagne, d'après lesquels le Congrès doit prendre sa décision. Ces renseignements sont que tous les gens raisonnables en Espagne s'accordent à reconnaître l'impossibilité où sont les Espagnols de se délivrer eux-mêmes et par conséquent la nécessité d'une intervention étrangère; mais ils demandent que cette intervention ait lieu au nom et par les troupes de toutes les puissances et non par celles de la France seule. Enfin ils ne veulent pas que ces troupes agissent de concert avec les d'Éguia, Mataflorida et autres, sous peine d'indisposer la masse de la nation contre elles et d'avoir beaucoup plus de peine à pacifier le pays. Je n'ai pas vu M. de Vincent, mais tenez-vous pour assuré que c'est pour porter ce que je vous dis, qu'il expédie ce courrier à M. de Metternich.

« Quant à M. A'Court, il est courtisé par le ministère espagnol et par les Cortès. On lui fait les plus belles propositions pour que l'Angleterre s'allie avec l'Espagne, ou que du moins elle ne consente

pas à agir avec nous contre elle. Mais il trouve que dans ces propositions, il n'y a rien de bien tentant, ni d'assez positif, et je pense bien qu'il est surtout fort embarrassé de savoir comment l'Angleterre pourrait jouer un pareil rôle, en opposition avec tous les autres membres de la Sainte-Alliance.

« J'ai en même temps des nouvelles toutes fraîches de la Seu d'Urgel. L'armée royaliste n'a aucun ensemble, aucune force, aucun moyen de lutter contre l'attaque simultanée des deux corps constitutionnels qu'on dirige contre elle. Aussi s'attend-on à chaque instant à apprendre qu'elle a été complètement défaite : mais les chefs, qui veulent faire les derniers efforts pour tenir dans la Seu jusqu'à ce que le Congrès ou la France aient pris un parti sur les affaires d'Espagne, mettent tous leurs soins à défendre les accès de la place : ils recrutent des Français dans notre Midi, ce qui prouve le peu de confiance qu'ils ont dans leur monde. Ils ont quelques moyens pécuniaires, quelques facilités pour faire passer ce dont ils ont besoin; enfin ils espèrent pouvoir défendre leur nid et leurs montagnes encore quinze ou vingt jours. Ce dont ils sentent le plus le besoin, c'est d'un noyau de troupes réglées pour soutenir et concentrer leurs bandes.

« Enfin, mon cher collègue, pour achever le tableau, lisez la dépêche et les deux pièces que nous recevons de M. de La Garde, et vous verrez que les Cortès vont pousser à l'extrême la violence dans l'intérieur et à la guerre contre nous. Je considère comme probable, d'après ces dispositions et les ordres que nous avons donnés à M. de La Garde, qu'avant

quinze jours il aura été forcé de prendre ses passeports et de nous revenir. Nos révolutionnaires français et ceux de tous les pays poussent à cette guerre de tout leur pouvoir, comme à la seule chance qui, aux risques et périls de l'Espagne, puisse leur permettre de se relever de l'état de compression dans lequel ils se trouvent.

« Ainsi vous allez avoir à lutter contre les prétentions de l'Autriche et probablement de la Russie, à combiner leurs forces avec celles de la France pour opérer contre l'Espagne, et vous trouverez l'Angleterre, et peut-être la Prusse, disposées à considérer la lutte qui va s'engager comme une affaire particulière à la France, dont les autres puissances et surtout l'Angleterre, ne peuvent ni ne doivent se mêler; quitte, comme vous l'imaginez bien, à se nantir et à tirer son épingle du jeu dans l'Amérique espagnole, suivant les chances de la guerre dont nous supporterions le fardeau.

« L'Autriche et la Russie seront favorisées en Espagne par les modérés, les Martinez de la Rosa, Morillo, etc.; l'Angleterre par Alava, Ballesteros et même les Descamisados. Notre système n'aurait d'appui que dans les Éguia, Seu d'Urgel, et quelques guérillas.

« Je ne pense pas qu'il soit sage de laisser entrer le Congrès dans un de ces systèmes, mais qu'il faut les modifier tous pour n'en faire qu'un seul, dans lequel les alliés puissent tous entrer, avec des garanties suffisantes et une action combinée qui offre toutes les chances de réussite.

« Ainsi on peut prévoir que l'issue de l'examen

ordonné par les Cortès va être le départ de M. de La Garde et des hostilités inévitables entre l'Espagne et la France. Ne doit-on pas conclure de l'alliance que, ce cas arrivant, les ministres des quatre autres puissances doivent recevoir aussi l'ordre de se retirer, et que ces puissances doivent fournir des secours à la France, si elle en a besoin? Or, la France étant seule en point de contact avec l'Espagne, étant seule prête à agir, aura déjà fait une campagne avant que les Russes soient arrivés et qu'on ait à décider si les affaires d'Espagne nécessitent le concours des troupes alliées et comment ce concours pourra avoir lieu sans atténuer nos forces au lieu de les augmenter, effet inévitable et inadmissible de leur passage actuel et inutile sur notre territoire.

« On pourrait également s'entendre pour que l'intervention politique de la France dans les affaires d'Espagne fût combinée avec les alliés, de telle sorte que ce ne fussent ni les Éguia, ni les Mataflorida, ni les Martinez de la Rosa, dont on soutînt les prétentions ou les vues; mais qu'on convînt de laisser ces questions intactes jusqu'à ce que, le Roi et la nation espagnole délivrés de l'oppression des révolutionnaires, on pût s'entendre sur ce qu'il conviendrait de faire pour empêcher le retour de ce danger.

« Enfin, il faudrait convenir avec l'Angleterre que jusqu'à la fin de cette guerre, aucune des puissances ne pourrait rien entreprendre ni consentir en particulier à l'égard des colonies espagnoles, mais que le parti à prendre en commun sur ce point serait traité et convenu, en même temps que celui concernant la pacification de l'Espagne.

« Adieu, mon cher collègue, je vous quitte pour faire chiffrer ces idées et vous les transmettre. Communiquez-les à vos collègues, nos plénipotentiaires, jugez, combinez, tirez le meilleur parti possible de notre situation. Je vous aide de tous les renseignements que je puis me procurer. »

CCXLII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU COMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 18 octobre 1822.

« Mon cher collègue, j'ai du chagrin comme on doit en avoir quand on se tue au travail pour faire marcher les choses de son mieux et qu'on découvre qu'on perd son temps et que les affaires vont mal. Je mettais beaucoup d'intérêt à ce que vous sussiez, en même temps que les autres à Vérone, ce que j'avais appris moi-même des renseignements qu'on y transmettait sur l'Espagne. J'ai passé plusieurs heures de la nuit à vous écrire ; on a fait chiffrer la dépêche ; c'était avant-hier et aujourd'hui on vient de me dire qu'elle a été oubliée. Je n'accuse pas ce bon M. Herman, mais il est bien mal servi et nous aussi. J'avoue que je ne suis pas encore remis de l'humeur que j'en ai eue ; mais laissons cela là, elle est ci-jointe, tirez-en parti si vous pouvez ; passons à ce que je sais depuis.

« Hier au soir, nous avons reçu du préfet de Perpignan la nouvelle que tout paraissait se préparer sur la frontière pour une action générale entre les deux partis ; que la garnison de Puycerda était sortie pour y prendre part, que tous les habitants paisibles

de l'autre côté des frontières déménageaient dans nos villages voisins tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Il ajoute, à onze heures du soir, qu'il reçoit, par un gendarme d'un de ces villages français de la frontière, la nouvelle que Mina a été battu et a eu deux cents hommes de tués, que l'armée constitutionnelle d'Aragon n'a pas voulu venir le joindre, qu'on dit qu'elle s'est révoltée et a tué son commandant. Cette lettre est arrivée hier au soir; depuis, rien n'est venu et tout porte à croire qu'on ne peut pas ajouter grande foi au rapport verbal d'un ouï-dire de gendarme, que rien ne confirme et que les données antérieures ne rendent pas probable. Tout est cependant possible dans un pays aussi décomposé.

« Nous avons reçu des nouvelles d'Angleterre. Marcellus croit savoir que M. W. A'Court est chargé de traiter à Madrid la reconnaissance de l'indépendance de Columbia, cette république offrant sous la médiation de l'Angleterre de payer cette reconnaissance d'une forte indemnité pécuniaire à l'Espagne.

« D'autres renseignements venus de Londres nous disent qu'il est parti de divers ports d'Angleterre une expédition que les uns disent destinée contre les Philippines, d'autres contre l'île de Cuba.

« Enfin, Marcellus nous dit que M. Canning recherche tous les moyens d'influence sur son Parlement, qu'il cajole les amis des noirs, mais surtout les intérêts mercantiles, les habitants de la cité et les négociants de Liverpool; qu'en un mot il ne doute pas que ce ministre ne cherche sous ce rapport à faire obtenir à l'Angleterre plus d'avan-

tages qu'elle n'en avait sous son prédécesseur.

« Vient de nous arriver de Rio-Janeiro M. le comte de Gestas, notre secrétaire d'ambassade : il en est parti le 14 août, il a porté une lettre du prince régent à Louis XVIII, dont je ne puis vous envoyer copie, parce qu'elle n'est pas encore remise au Roi ; mais je sais qu'il demande sa médiation entre le Portugal et le Brésil. Je vous envoie copie du manifeste publié par le prince régent.

« Adieu, mon cher collègue, rien de nouveau ici ; nous attendons Corbière lundi. Nous venons d'expulser sir Robert Wilson qui intriguait par trop à Paris. Nous attendons chaque jour la bulle d'érection des vingt-quatre sièges que M. de Blacas s'est trouvé chargé de nous obtenir, parce que le duc de Laval ne pouvait être à Rome avant l'époque qu'on nous désignait comme devant amener un retard d'un mois. L'affaire des cardinaux dort : il paraît qu'on ne se soucie pas de nous en donner ; prenons toujours les évêques, ce sera bon pour notre pays, nous verrons plus tard si l'influence exclusive de l'Autriche sur l'Italie en sera mieux affermie par le choix d'un Pape fait sans un seul cardinal français.

« Le Roi m'a chargé d'annoncer à Hyde de Neuville qu'il lui destinait l'ambassade de Constantinople. Au moyen de cette certitude, il n'acceptera la députation qu'autant qu'il remplacerait Boyne de Faye, c'est-à-dire qu'en laissant vide durant son absence une place de libéral.

« Adieu de nouveau, amitiés à Chateaubriand, de cœur et pour la vie tout à vous.

« J[H] DE VILLÈLE.

« *P.-S.* — Nous gardons à Brest deux vaisseaux de guerre et cinq ou six frégates qui sont armées et pourraient être utilisées pour une expédition, si c'était nécessaire.

« Songez à ne pas laisser l'Angleterre recueillir les fruits des désordres de l'Amérique, durant que nous serions à nous échiner en Espagne ; rien ne serait plus propre à nous déconsidérer et à affaiblir le gouvernement du Roi.

« Il serait digne du Congrès de se porter pour médiateur ou pour directeur d'un imbroglio, qui ne peut manquer de dégénérer en une guerre ou un pillage, dans lequel l'Angleterre aurait un immense avantage, si le mode n'en était réglé et convenu devant fortes parties. »

CCXLIII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 18 octobre 1822.

« Je profite, mon cher collègue, d'un courrier anglais qui doit passer par Paris, ce qui m'évitera de vous en envoyer un avant que les grandes affaires d'ici ne soient au moins entamées et que je ne puisse vous mander quelque chose de positif. Arrivé ici d'avant-hier, le même jour que l'empereur Alexandre, qui y a fait son entrée sur les une heure avec l'empereur d'Autriche au milieu d'un concours nombreux, j'ai trouvé M. de Chateaubriand arrivé deux jours avant, et j'ai été charmé de causer avec lui, et de recevoir par lui d'excellentes nouvelles de France. Il m'a remis les diverses lettres et pièces

dont il était chargé ; il y en a une que je me fais un devoir de remettre moi-même aux plénipotentiaires du Roi : elle leur servira, comme de raison, de règle commune et constante. Je m'en pénètre par une double lecture ; mais dans le mode d'exécution, je profiterai de la latitude qui m'est accordée par votre dernière lettre confidentielle et dont j'espère ne pas abuser. Ce sera dans le sens même des observations que je vous ai adressées par mon dernier courrier d'Inspruck, et dans lesquelles je ne puis qu'être confirmé par ce que je vois et recueille chaque jour. Il n'y a eu encore aucune conférence, ni même conversation générale. On balance un peu sur la marche à suivre, surtout pour qu'elle soit prompte et rapide : c'est là tout mon désir, et je ne négligerai rien pour avoir rempli le plus tôt possible mon objet principal et pouvoir prendre ma direction vers vous. Je viens de faire ce matin ma cour à S. M. le roi de Prusse qui est ici depuis trois ou quatre jours. Il m'a parlé comme les autres souverains sur la question grave de l'Espagne, qui intéressait toute l'Europe, mais nous en particulier et les premiers. Il m'a beaucoup demandé des nouvelles du Roi, et m'a chargé de lui faire arriver la nouvelle assurance de tous ses sentiments personnels : vous voudrez bien, mon cher collègue, vous charger de cette commission. Ce sera une nouvelle occasion de mettre mes profonds respects aux pieds de S. M. J'ai été bien heureux d'apprendre qu'elle ne s'était pas ressentie de sa légère indisposition.

« Il n'y a encore ici d'autres princes et princesses souveraines d'Italie que les membres de la famille

impériale, le grand-duc de Toscane, le duc de Modène, l'archiduchesse Marie-Louise, outre l'archiduc Reynier, vice-roi.

« Nous aurons sûrement à leur faire notre cour, et la manière la plus simple sera, ce me semble, de ne faire aucune distinction entre eux.

« Recevez pour vous-même et pour mes autres collègues l'assurance de mes inviolables sentiments.

« MONTMORENCY. »

CCXLIV. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, 21 octobre 1822.

« Mon cher collègue, deux mots par le courrier de Sir Ch. Stuart.

« Nous recevons dans l'instant des nouvelles de Madrid du 14. Vous n'aurez pas de déclaration de guerre de la part du gouvernement. Il garde à notre égard plus de mesures que nous ne l'aurions cru.

« Les nouvelles d'aujourd'hui de la Navarre sont que les royalistes ont abandonné le fort d'Irati pour se concentrer vers la Catalogne. Celles de la Seu d'Urgel sont que les royalistes repoussent avec avantage les constitutionnels du petit pays montagneux environnant la Seu, dans lequel ils se sont concentrés. Il n'y a pas eu et il n'y aura probablement pas d'engagement général. Les royalistes sont ainsi réduits à une existence faible et qui ne paraît pas pouvoir durer longtemps.

« Enfin, le prince-régent du Brésil a écrit au Roi pour lui demander son amitié, même sa médiation,

et lui offrir des relations de commerce utiles avec le Brésil. C'est une porte ouverte à l'entrée par laquelle vous savez que, depuis longtemps, je crois qu'on devrait arriver à l'Espagne et au Portugal.

« Après-demain je vous expédierai M. Delalot, qui vous portera tout cela plus en détail. »

CCXLV. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« A Vérone, commencé le 23 octobre 1822.

« J'ai à répondre à trois de vos lettres, mon cher collègue, et cette vive et exacte correspondance est une chose très précieuse pour moi et très utile pour tous. A peine vous avais-je adressé quelques mots par l'occasion d'un courrier anglais, que M. de Mortier nous est revenu m'apportant vos dépèches du 12, ensuite la petite lettre que vous aviez remise au courrier du chevalier Stuart, et le 20 au matin est arrivé le courrier Garon qui est toujours remarquable par sa diligence et qui était parti de Paris le 15 au soir.

« J'arrive droit à nos grandes affaires et toujours à la première de toutes. Vous persistez avec de nouveaux développements dans les mêmes idées qui ont fait la base des instructions apportées par M. de Chateaubriand, et que j'ai communiquées dans une conférence intime à nos trois plénipotentiaires, pour nous en pénétrer tous et bien examiner ce qu'elles avaient de plus ou moins promptement applicable, dans la situation où les affaires se trouvent ici placées. C'est sur moi, au moins pour les premiers

moments, que va reposer cette tâche très délicate. Car il faut vous dire qu'après quelques jours de causeries et de tâtonnements, qu'on m'assure être les préliminaires presque inévitables de tous les congrès, le prince de Metternich et M. de Nesselrode sont venus me proposer de commencer, de préparer l'affaire d'Espagne dans une réunion confidentielle des principaux membres des cinq cabinets : eux deux, le duc de Wellington, M. de Bernstorff et moi; disant que c'était ainsi qu'ils avaient toujours procédé aux autres congrès, que c'était la seule manière de s'entendre complètement et d'éviter les longues et interminables discussions d'une conférence nombreuse, à laquelle il fallait apporter la besogne toute faite. J'étais frappé de l'avantage de ce dernier moyen, dans le sens d'abréger, ce qui est toujours une de mes pensées présentes. J'avais peu d'objections à opposer à un arrangement pour l'adoption duquel il suffisait d'ailleurs de la majorité de mes collègues. Nous nous sommes donc réunis pour la première fois le 20 au soir chez M. de Metternich, sans aucune espèce de forme officielle, ce qui me convenait sous plus d'un rapport et rentrait dans la partie des instructions et de vos lettres, qui désirait qu'on évitât tous les rapports et mémoires semblables. J'avais cependant, pour ma propre satisfaction et sans m'écarter de vos idées, fixé sur le papier ce que j'appelais *mon dire,* et que je me réservais de placer suivant les circonstances et d'étendre ou restreindre plus ou moins. Un motif déterminant, qui ne m'aurait pas laissé balancer à prendre un tel parti, c'était la pensée du compte que j'avais

à rendre au Roi et au Conseil de mes paroles sur une matière si délicate, et même de l'influence qu'elles pouvaient avoir dans l'avenir sur les intérêts de deux grands États. On peut dans un cas semblable agrandir sans témérité son horizon, et on aime à appuyer le témoignage de sa conscience de quelques documents écrits, qui restent au moins dans son portefeuille. La conversation, on peut l'appeler ainsi, a été ouverte par M. de Metternich, qui en indiquant son objet est entré tout naturellement, comme on pouvait le prévoir, dans le cas indiqué par votre dernière lettre, et m'a demandé des renseignements confidentiels sur nos relations, notre position, nos intentions à l'égard de l'Espagne. J'ai répondu avec toute la franchise et, je crois, toute la dignité qui nous convient, peut-être d'une manière moins explicite que votre même lettre ne semblait m'y autoriser, car je n'ai pas cru devoir préciser les cas où nous avions dit à notre ambassadeur de prendre ses passeports, ni ceux où nous nous croirions obligés de faire marcher nos troupes. L'examen de ces différentes conditions aurait pu faire prendre à la discussion une tournure peu convenable pour nous. Mais en me tenant dans des termes généraux, je n'en arrivais pas moins, par un enchaînement de conséquences fort directes, à l'obligation de prévoir cette guerre, que nous ne désirons pas, que nous voulons encore éviter, si cela est possible, mais qui doit être présentée à nos alliés comme une chance peut-être probable, pour qu'ils déclarent ce qu'ils comptent faire alors. Mes *conclusions* étaient donc bien aisées, comme vous le dites dans un endroit de votre lettre,

puisqu'elles se bornent à poser les questions dont la solution pour les cas éventuels est le seul résultat que nous puissions attendre et désirer de la réunion pour le moment : je joindrai ici ces trois questions très simples. Trois de mes auditeurs surtout ont paru les écouter, ainsi que les considérations qui les appuyaient avec beaucoup d'intérêt, et d'approbation. Ils ont pris un simple précis de ces considérations, pour les mettre immédiatement sous les yeux de leurs souverains ici présents, et rapporter d'ici à deux jours une réponse. Ils me remerciaient beaucoup d'avoir, par des explications aussi franches et aussi simples, entamé réellement l'affaire et rendu sa solution facile et prochaine. Le duc de Wellington s'est moins expliqué, tout en ne contredisant aucun des faits que j'avais énoncés. Il était prêt pour son compte à commencer la discussion. Mais par les motifs ci-dessus, elle devait nécessairement être ajournée à la seconde conférence ou conversation, qui doit être la plus intéressante de toutes. On s'est donc borné ce premier jour à causer encore de l'Espagne, des dernières nouvelles, de celles qu'on attend, à questionner aussi le duc sur plusieurs détails et renseignements, qu'il donne volontiers, mais toujours dans le même sens. On s'est promis, avant de se quitter, un secret absolu, qui, je crois en avoir déjà la preuve au moment où j'écris, sera mal gardé. Il y aura des premières confidences au moins vis-à-vis des plénipotentiaires qui sont aux aguets, et dont quelques-uns se tourmenteraient volontiers de n'être pas plus promptement mis en activité et d'être sevrés de quelques conférences intimes.

MM. de Tatischeff et Pozzo pourraient être de ce nombre. Parmi les nôtres cette disposition n'est à craindre que du dernier arrivant, dont je tâcherai cependant de ménager l'amour-propre et de faire utiliser le zèle. Il me paraît tout à fait désirable que ces préliminaires se résolvent en congrès et que le travail préparé dans les réunions confidentielles, ait la sanction des véritables conférences.

« Je dois reprendre de nouveau votre idée sur les colonies espagnoles, que chacune de vos lettres appuie par de nouvelles considérations, et dans laquelle ont pu vous confirmer successivement divers incidents survenus, comme la conversation du ministre de Portugal avec notre consul à Lisbonne, et les avis donnés de New-York sur une entreprise contre Porto-Rico. La conduite qu'auront à tenir à cet égard les plénipotentiaires français est déterminée par l'article même de vos dernières instructions, qui leur prescrit de ne présenter cette question que dans le cas où les souverains seraient disposés à s'en occuper. Il fallait, sur ce point, réunir toutes les lumières que mes trois adjoints et moi nous avons pu recueillir chacun de notre côté. J'ai voulu pour cela relire avec eux ces mêmes instructions et appeler toute leur attention, tout leur examen sur ce point important. Ils ont été unanimement d'avis, d'après la connaissance qu'ils avaient de la disposition des souverains et de leurs cabinets, que nous ne pouvions pas songer à introduire en ce moment l'affaire des colonies. J'en ai eu depuis une nouvelle confirmation dans une conversation avec le prince de Metternich, où je crus devoir le mettre sur ce

sujet : il ne balança pas à me déclarer qu'il ne croyait pas qu'on dût s'en occuper au Congrès ; il se récria sur l'impossibilité de donner, par une proposition de médiation, quelque preuve d'égards ou de bienveillance à un gouvernement, qu'on devrait plutôt proscrire, séquestrer de tout rapport, et qu'il faudrait *mettre hors du ban de l'humanité* (ce fut son expression), si l'on n'était retenu par des considérations de prudence dans l'intérêt même des alliés. J'ai tout lieu de croire que l'opinion de l'empereur de Russie se rapproche beaucoup de celle-ci. Mais je me propose de le vérifier dans ma première conversation avec lui. Votre bon esprit qui sait admettre et peser les considérations opposées à sa propre opinion, n'est-il pas, en effet, frappé de celle qui nous semble ici tout à fait décisive ? Comment espérer que deux gouvernements, tout à fait désintéressés pour leur propre compte, à cause de l'éloignement et de l'absence de commerce, vont sacrifier, pour les avantages très réels que le nôtre pourrait s'en promettre, et une certaine manière d'entendre leur propre dignité, et surtout ce principe conservateur, auquel ils n'ont jamais attaché plus d'importance et pour lequel ils se disent réunis, le droit de la souveraineté légitime sur des sujets armés contre elle. Car il faut avouer qu'on en viendrait bien promptement à la reconnaissance pure et simple de l'indépendance des colonies, et qu'avec les dispositions actuelles du gouvernement espagnol et leur orgueil insurmontable, la proposition de médiation serait rejetée et ne semblerait être qu'un moyen déguisé pour arriver à un but arrêté d'avance. Sous

ce rapport, nous aurions mauvaise grâce à y trop insister; car on nous reprocherait d'avoir voulu les premiers profiter pour nos intérêts de l'horrible détresse où se trouve le gouvernement espagnol, et lui imposer un sacrifice qui blesserait également les sentiments personnels du Roi et de tous les royalistes insurgés. Il serait possible que ce fût même un moyen pour la malveillance de les réunir un jour tous contre nous. L'Angleterre, qui a moins de raisons que nous de ménager l'Espagne, et que nous avons bien peu d'espoir de devancer et même d'arrêter sur ce terrain des entreprises hasardeuses pour s'assurer quelques privilèges commerciaux; l'Angleterre, intéressée surtout à ce que nous ne lui en ôtions pas la chance par quelque mesure générale, comme je conçois que votre patriotisme français vous l'aurait fait désirer, ne combattrait sûrement pas cette mesure générale par les mêmes raisonnements que les trois autres gouvernements; mais tout en les y encourageant peut-être en secret, elle trouverait facilement d'autres objections d'exécution à opposer dans la discussion. Je crois qu'il y a là, comme vous le remarquez en général de ces malheureuses affaires d'Espagne, quelques embarras inextricables, au moins pour le moment. Il faut dans certains cas se résigner à ce qui tient à la nature même de sa position : or telle est la nôtre vis-à-vis d'un allié aussi intime que l'Espagne. Si elle rentrait, d'une manière ou d'une autre, dans des voies raisonnables, si son gouvernement présentait quelques garanties, quelques titres à la confiance, ce serait alors le cas de reprendre les idées de médiation

de la manière la plus franche et la plus générale.

« Je n'ai pas besoin de vous ajouter, sur ce même sujet de l'Espagne, que l'intérêt le plus vif continue ici pour les nouvelles qu'on en reçoit et qu'on en attend; qu'on est dans une grande perplexité, comme aussi nos amis de France, d'après ce que leurs lettres mandent, sur cette lutte décisive et cette affaire annoncée entre l'armée de Madrid et la régence d'Urgel. Il m'arrive beaucoup de mots, beaucoup d'insinuations, sur l'horrible inconvénient, pour les chances même de l'avenir que nous sommes obligés de prévoir, de laisser succomber ces royalistes insurgés, qui au lieu d'auxiliaires naturels pourraient devenir ennemis. Rien de plus aisé que de me renfermer dans une certaine défensive, appuyée sur des principes évidents de loyauté. On n'a rien à me répliquer officiellement; mais on voit toujours que le résultat redouté ferait mauvais effet, même contre nous.

« 25 octobre au matin.

« J'en étais là de ma lettre, mon cher collègue, quand j'ai reçu hier de grand matin votre courrier parti du 18 au soir, vingt-quatre heures après le courrier autrichien, et qui était destiné à réparer l'incroyable oubli de votre dépêche confidentielle destinée à ce dernier courrier. Par l'événement, il n'en est résulté aucun inconvénient et j'ai été instruit à temps des choses dont je vous remercie d'avoir voulu m'informer avec cette exactitude. Mais je n'en dis pas moins mon avis à Herman de cette négligence, au moins reprochable à ses seconds, et je conçois que vous en ayez éprouvé une véritable humeur.

« Je voulais d'abord attendre, pour vous expédier un courrier, la deuxième conférence ou conversation confidentielle, que je presse chaque soir pour le lendemain matin, mais qui, après m'avoir été promise pour aujourd'hui, vient encore d'être remise à demain. Ayant ici trois courriers disponibles en ce moment, outre un jeune Billecocq que je veux envoyer une fois à Paris, je me décide à vous renvoyer immédiatement votre dernier courrier, avec les dépêches déchiffrées, et celles qui viennent de m'arriver de Constantinople par Vienne, et surtout le récit de la conversation que j'ai eue hier même pendant une heure avec l'empereur Alexandre, ce qui vous mettra au courant de mes espérances légitimes. Je la joins ici sur une feuille séparée.

« J'ai bien peu de chose à ajouter, mon cher collègue, à une lettre déjà énormément longue. Je suis ici dans de bons rapports avec M. de Chateaubriand; j'imagine qu'il vous écrit et qu'il vous parle de même; il fait un peu peur ici, ou plutôt certaines personnes affectent ce sentiment et disent qu'il a des projets magnifiques en poche pour tous les pays. Je réponds comme je le dois, en particulier à l'empereur Alexandre, qui me demanda hier de confiance si j'étais content de lui. Il me semble que Chateaubriand a été content de son audience avec lui, comme avec l'empereur d'Autriche. Il a fait une petite maladresse, dont j'aurais pu un peu me blesser, mais je me réserve de vous en parler à mon retour, si l'on en écrit à Paris, ce que j'ai promis moi-même de ne pas faire le premier. Je dois vous dire dans cette fin de lettre, toute confidentielle, qu'il m'a beau-

coup parlé de ses conversations avec vous, de la nécessité qu'il vous avait exposée de placer quelques hommes encore marquants de la droite, de la promesse formelle que vous lui aviez faite à l'égard de Lalot et de Devaux. Il semblait me demander mon avis que vous connaissez ainsi que lui. Je le crois utile et le désire, tout en n'ayant pas toujours eu lieu d'être très content de quelques articles des *Débats*.

« Nous aurions bien d'autres choses à nous dire sur des intérêts de l'intérieur! Je m'en rapporte à vous et à nos collègues, et réserve tout cela pour mon retour, que je n'ose encore fixer. Mais chaque jour je presse et malgré cela je crains quelquefois, au train que vont ces conférences, de ne pouvoir partir le 2 ou le 3, comme c'était d'abord mon projet. Parlez de moi à nos collègues, spécialement à M. de Corbière, que j'espère revenu en meilleure santé. Je vous renouvelle tous mes bien vrais sentiments.

« MONTMORENCY. »

CONVERSATION AVEC L'EMPEREUR ALEXANDRE, DU 24 OCTOBRE.

L'empereur a commencé par s'excuser presque de ne m'avoir pas reçu à Inspruck, parce qu'on avait disposé de tous ses moments, et que la même cause avait retardé malgré lui l'audience qu'il voulait me donner ici; lui ayant dit que mon principal motif pour la désirer était de vouloir lui communiquer ce que je me proposais de dire à la réunion confidentielle des ministres, il m'a remercié et est entré en

matière là-dessus : « Il était parfaitement content du précis qu'on lui avait montré de ce que je leur avais dit ; nous avions très bien posé les questions ; nous nous étions mis, avec raison et à bon droit, sur le terrain de la défensive, qui nous convenait parfaitement, surtout vis-à-vis de l'Angleterre. Pour lui-même, il serait toujours content de tout ce que nous ferions pour terminer cette affaire d'Espagne, qu'il croyait éminemment dangereuse pour l'Europe entière. Nous n'avions pas besoin de lui prouver que nos vues étaient parfaitement désintéressées, que nous ne voulions en rien profiter du malheur de nos voisins. Dès lors, nous étions dans le sens le plus strict de l'Alliance ; nous avions droit de la réclamer ; nous lui rendrions, ainsi qu'au monde entier, un grand service, en éteignant un foyer révolutionnaire qui le menaçait. Il était prêt pour son compte à nous donner tous les secours qui pouvaient nous être nécessaires. « Permettez-moi, ajouta-t-il, d'insister sur l'utilité de ceux qui doivent naturellement me regarder plus que les autres. »

Il prouvait facilement qu'il était le plus, ou même le seul, disponible entre les alliés, et rien ne s'accorde mieux avec ce que l'empereur d'Autriche a dit dans son audience à M. de Chateaubriand, et que celui-ci vous mande sûrement.

« Je suis tout prêt à respecter les conditions, les restrictions que vous croyez nécessaires d'apposer ; j'en conçois le motif. *Ayez confiance en moi.* » (Il le répéta plusieurs fois d'une manière affectueuse.) « Vous ne vous en repentirez pas. *Je vous donne ma parole,* que je suis prêt à vous renouveler en tout

temps et sur tous les parchemins, que pas un de mes hommes n'entrera sur votre territoire que si vous le désirez et à votre demande. Mais il faut penser à la distance et se ménager une ressource au cas d'un non-succès que je ne veux pas croire. Je suis persuadé de la bonne disposition actuelle de vos troupes et de vos officiers; je me défierais davantage de certains généraux, les bonapartistes au moins autant que les libéraux, qui doivent vouloir mettre à profit une dernière ressource. Il en est de même de vos révolutionnaires de toute espèce; s'ils ne remuent pas, si votre attente n'est pas trompée, mes troupes n'avanceront pas. Je vous laisserai finir ce que vous aurez commencé; je ne vous envierai pas cet honneur ni ce succès militaire, charmé, au contraire, que vous ayez donné cette preuve de plus de votre excellente situation, raffermi encore l'opinion, et rendu un tel service à la cause commune. »

L'empereur ayant répété et paraphrasé à plusieurs reprises dans la conversation cette dernière déclaration, je crus utile d'en prendre acte et de la consacrer encore davantage, en lui disant que ses paroles étaient toujours les mêmes et toujours précieuses à conserver; que je me rappelais celles que M. de La Ferronnays avait transmises dans sa correspondance, après une conversation avec lui sur le même sujet, au mois de mars 1821 à Laybach. (Paroles que La Ferronnays m'avait données hier, exactement tirées de ses notes.)

« Nous vous laisserons libres de juger la question et de la résoudre. Si votre prudence et la nôtre ne peuvent empêcher l'Espagne de vous attaquer,

alors par suite de nos traités, le jour où ils vous déclarent la guerre, ils nous la déclarent à nous-mêmes. Cependant nous ne ferons que ce que vous demanderez de nous; rien sans vous : *avec vous et à votre demande*, tout ce que vous voudrez. »

L'empereur parut flatté de ce que je le montrais ainsi conséquent avec lui-même. Il se rappelait parfaitement ces paroles; il les confirmait; et moi je lui répétai que je n'en demandais pas d'autres.

L'empereur énonça une ou deux phrases qu devaient me faire pressentir ce que m'avaient déjà indiqué depuis deux jours les conversations des divers chefs de cabinet, du projet de quelques-uns d'entre eux de me demander de nouvelles et précises explications sur les divers cas où nous nous croirions attaqués, ou obligés de rappeler notre ministre. Il me dit qu'on me demanderait à la conférence confidentielle quelques explications sur les *casus fœderis;* je répondis que j'étais toujours prêt à donner toutes celles que la bonne foi et la franchise pouvaient appeler; mais qu'il me paraissait bien difficile et peu convenable de prévoir et de préciser ces *divers cas.* J'en donnai pour exemple les derniers faits d'Espagne, dont j'étais informé par les lettres du 10, que j'avais dans ma poche; cette motion ou discours de M. Canga Arguelles, signée par cinquante-deux autres députés aux Cortès, où flagornant la nation française, on voulait la séparer du gouvernement du Roi, et accuser celui-ci de tendre uniquement à la faire reculer de quelques siècles, et de favoriser au dehors comme au dedans les ennemis de la liberté. Il était évident que si une pareille inconvenance,

une pareille insulte, était demain proférée par les ministres d'Espagne, au lieu de ces députés, dont ils étaient cependant les amis et les très humbles serviteurs, il serait impossible de laisser un ministre français auprès du gouvernement qui ferait une telle attaque. Aurait-on pu prévoir ce cas? et cependant il rentrait dans la plus stricte défensive. L'empereur en convint et n'insista plus sur toutes ces prévisions.

J'attachais du prix à l'amener sur le sujet des colonies. Je pris mon texte de ce qu'il avait répété plusieurs fois de nos vues désintéressées à l'égard de l'Espagne; j'en donnai pour preuve surabondante le retard que nous avions mis à prendre un parti sur ses colonies, quoique sollicités sans cesse par nos intérêts commerciaux et industriels, et devant désirer, presque autant que l'Angleterre, d'ouvrir de nouveaux débouchés en Amérique; qu'il fallait prévoir que cette même Angleterre n'attendrait personne, et chercherait à se ménager des avantages particuliers et exclusifs. Je citai la nouvelle de la médiation au nom de Colombie. L'empereur, dont je me promettais de demander l'opinion sur cette question, répondit positivement que, tout en partageant mes soupçons, mes craintes sur l'Angleterre il ne croyait pas que l'on dût actuellement compliquer les autres affaires par celle-ci; qu'il fallait ajourner, et terminer d'abord quelque chose pour la métropole; que plus tard on pourrait voir s'il y aurait moyen de proposer une médiation; et qu'il persistait à ne pas penser qu'on dût s'en occuper en ce moment.

Quelques mots ont été dits sur le Brésil; l'empereur désapprouvait beaucoup le sens démagogique des déclarations du prince à l'égard de ce même Brésil.

J'abrège la fin de la conversation; elle a été remplie en grande partie par de fréquentes déclarations des principes qui convenaient aujourd'hui à l'Europe, la confiance qui devait régner entre les alliés, et les principes de haute morale appliqués à la politique, qui devaient être la règle de tous les souverains, et la ferme résolution pour son propre compte de ne jamais s'en écarter.

Il est impossible d'entendre un souverain proclamer de tels sentiments, dont on voit qu'il est profondément pénétré, sans en être vraiment touché. Je passe aussi sur tous les témoignages de bonté et de confiance personnelle, me répétant avec quel plaisir il me voyait à la place que j'ai l'honneur d'occuper ; entrant dans beaucoup de détails sur la France, pour laquelle il ne cesse de faire des vœux, sur les généraux qu'il connaissait, sur tous les militaires, etc., etc.

J'ai rapporté de cette conversation, qui a duré une heure, un grand sentiment de satisfaction et des espérances de plus pour cette négociation. Mais il faut attendre la première ou les premières conférences.

Je veux ajouter ici qu'avec une grande partie de nos légations françaises, j'ai été faire un véritable pèlerinage à la maison très modeste que le Roi a habitée dans un faubourg de Vérone. Son souvenir

est conservé là comme partout où il a été. Il y a un belvédère, ou terrasse, dont la vue est magnifique. Nous avons parcouru ces lieux avec un religieux intérêt. Veuillez mettre mes respects aux pieds du Roi.

CCXLVI. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, 25 octobre 1822.

« Monsieur le comte,

« Je vous ai accusé réception des dépêches dont vous aviez chargé M. de Chateaubriand, et des instructions destinées aux plénipotentiaires du Roi. J'ai reçu, depuis, les courriers que vous m'avez expédiés le 12, le 15, la lettre du 17 que vous m'avez envoyée par le courrier autrichien, et enfin l'expédition du 18.

« Vous jugez que j'ai lu avec un très grand intérêt ce que vous me mandez sur l'Espagne. On prévoyait assez que les royalistes auraient difficilement de grands succès, mais on ne s'attendait point ici à ce que la régence pût être si promptement placée dans la situation critique où elle se trouve. Ces circonstances, au surplus, font une grande impression et elles doivent avoir sur le succès de l'affaire que je traite une influence que je ne puis encore apprécier bien exactement.

« Je me suis pénétré des instructions que vous nous avez envoyées et des observations que contiennent vos lettres confidentielles, notamment la dernière où je

trouve des idées entièrement analogues à celles que j'exprimais dans mes dépêches de Vienne et d'Insprück. Mon langage depuis mon arrivée à Vienne et ma conduite ici ont été constamment d'accord avec votre opinion et celle du Conseil. Je ne me suis pas fait le rapporteur de l'affaire d'Espagne. On a voulu me voir à Vienne pour se concerter avec moi sur les grandes questions qui fixent l'attention de l'Europe. Celle d'Espagne était la première, la plus grave pour nous et par conséquent pour l'alliance. Il était naturel qu'on s'informât près de moi de la véritable situation des choses que nous sommes plus que tout le monde à portée de connaître. On devait aussi me demander quelles étaient nos craintes, notre manière d'envisager la suite des événements et nos idées sur la conduite à suivre vis-à-vis d'un gouvernement qui nous menaçait.

« C'est ce qu'on a fait. Je n'ai point eu à dénoncer l'Espagne, comme l'Autriche dénonçait Naples à Laybach. Je n'ai eu qu'à répondre, et dans mes réponses, j'ai dû placer des questions, afin de pouvoir rapporter au Roi des données précises sur les dispositions des cours alliées dans cette grande affaire.

« C'est ainsi que les choses se sont passées dans la première conférence que j'ai eue le 20 de ce mois avec M. de Metternich, M. de Nesselrode, lord Wellington et M. de Bernstorff. On avait jugé qu'il convenait qu'elle fût comme préparatoire et composée uniquement des chefs des cabinets. J'avais fixé sur le papier, et simplement pour aider ma mémoire, ce que je voulais dire et demander. Ma communication a été parfaitement accueillie : on a

trouvé mon langage loyal et mesuré, on a fort approuvé l'attitude que nous prenions et notre modération. Lord Wellington, comme je devais m'y attendre, s'est montré moins disposé que les autres à nous prêter l'appui qui peut nous être nécessaire. Il n'a cependant pas fait d'objection à ce que j'ai dit sur les faits et sur nos intentions.

« Le même motif qui m'avait décidé à mettre mon exposé par écrit, a fait désirer aux membres de la conférence que je leur en laissasse un précis. Ils voulaient pouvoir rapporter exactement à leurs souverains les paroles que j'avais portées. Il n'y avait aucun inconvénient à leur remettre ce précis, qu'ils n'ont pris que comme résumé de ma communication verbale. Il se terminait par les questions que je vous envoie ci-jointes.

« Ils m'avaient annoncé qu'il y aurait très promptement une seconde réunion également confidentielle, dans laquelle ils me feraient connaître la réponse de leurs cours à nos questions : bien entendu que lord Wellington donnerait celle qui lui était prescrite par ses instructions. Cette réunion que j'avais successivement espérée pour avant-hier, hier, et aujourd'hui, est fixée à demain. Je voulais retarder mon courrier pour vous en porter le résultat, mais comme il est possible qu'elle soit encore remise, je ne veux pas différer à vous l'expédier. Ce délai, au reste, n'a rien de bien inquiétant ; il est motivé sur ce que les ministres d'Autriche et de Russie n'ont pas encore pu prendre les ordres définitifs de leurs souverains. Je sais toutefois que, dans l'intervalle, il s'est élevé quelques difficultés. Les uns veulent

savoir si nous rappellerions notre ministre à Madrid dans le cas où les autres cours rappelleraient les leurs; d'autres, et principalement les plénipotentiaires anglais, ne trouvent pas le *casus fœderis* bien démontré et voudraient que nous fissions connaître précisément dans quel cas nous rappellerions notre ministre et nous nous placerions en état d'hostilité vis-à-vis de l'Espagne. Vous verrez par ma lettre confidentielle que nous ne devons point prévoir au bout de tout cela d'obstacles réels, et les dispositions que m'a montrées l'empereur Alexandre nous fourniront, j'espère, le moyen d'en triompher. Je lui avais fait demander une audience particulière; je l'ai obtenue hier matin. Il m'a reçu avec la plus grande cordialité. Il m'a dit formellement qu'il était très satisfait de ma communication, que nous nous étions placés sur un très bon terrain, et que nous le trouverions prêt à nous donner, quand nous le voudrions, et de la manière dont nous l'indiquerions nous-mêmes, tous les secours dont nous pourrions avoir besoin. Je joins à ma lettre particulière le résumé de cette audience, dans laquelle l'empereur a montré, comme il le fait toujours, la plus belle âme et les sentiments les plus nobles.

« Je viens de recevoir des nouvelles de Constantinople du 25 septembre et je m'empresse de vous les transmettre. Elles ont, au surplus, assez peu d'intérêt. On en reste ici à la note russe, et on peut croire, quant à présent, que l'affaire d'Orient demeurera en suspens d'ici à plusieurs mois. La lettre particulière de M. de Maubourg annonce un nouveau motif de son désir de revenir en France. Je

pense que vous pourriez trouver, avec M. Herman, une combinaison qui permettrait de le faire revenir, en pourvoyant provisoirement à son absence avant le départ de son successeur.

« *P. S.* — Je viens de voir lord Wellington avec qui j'ai eu une conversation assez longue. Il m'a parlé de l'affaire de Sardaigne, sur laquelle il partage entièrement notre opinion. Il m'a parlé aussi de celle de l'Espagne : il m'a répété à peu près ce qu'il vous en a dit. Il paraît toujours croire que l'Alliance ne peut pas s'occuper de l'affaire d'Espagne, et qu'il faut que nous précisions les cas où nous romprions avec cette puissance. Dans ma première dépêche je vous donnerai un détail plus circonstancié de cette conversation. »

CCXLVII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 28 octobre 1822.

« Mon cher collègue, rien de nouveau ici, que l'arrivée de M. de Blacas qui nous a apporté les bulles que nous attendions; les chapeaux viendront aussi, et l'ordonnance dont je vous ai parlé dans ma dernière, partira avec les bulles.

« Nous sommes encore sur votre lettre du 18. Remerciez Chateaubriand de celle qu'il m'a fait l'amitié de m'écrire le 15 et que je reçois dans l'instant.

« Corbière est ici et va assez bien; le docteur Portal a donné au Roi l'assurance qu'il n'avait aucune crainte pour sa santé.

« Adieu, mon cher, rien de particulier à vous marquer, désir de vous revoir.

« De cœur tout à vous.

« J^H DE VILLÈLE.

« Compliments affectueux à vos collègues. »

CCXLVIII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, commencé le 28 octobre.

« J'espérais commencer cette lettre, mon cher collègue, en vous informant de la seconde conversation ou conférence confidentielle, qui devait avoir lieu entre les cinq ministres ou chefs de cabinet, le lendemain même de l'expédition de mon courrier. Elle a été encore retardée de jour en jour; et le prince de Metternich, que chaque soir je presse de m'indiquer la réunion pour le lendemain matin, à consacré hier en partie une conversation de quatre heures, que nous avons eue ensemble, à me prouver que ce temps n'était pas perdu, mais réellement et utilement employé à émousser certaines aspérités, à rapprocher des avis tout à fait différents et à préparer un résultat commun et satisfaisant. Je suis en effet obligé de convenir qu'il existe une certaine fermentation dans les têtes principales, qu'il peut être utile de laisser calmer, un certain conflit d'idées très divergentes, qui dans le premier moment auraient eu de la peine à se produire autour d'un tapis vert sans se heurter assez vivement. Le prince ministre ne m'a point laissé ignorer ce que

j'avais déjà pressenti de son extrême embarras, dans sa position centrale, de concilier les ardeurs guerrières de l'empereur Alexandre, qu'il ne voudrait pas blesser, et le système restrictif d'immobilité, qu'il désirerait faire abandonner à l'Angleterre, au moins sur plusieurs points. En tout cette longue conversation, en la rapprochant de celles qu'on a le soir ou le matin, et quelquefois au milieu du monde, avec les autres ministres, m'a donné une idée assez nette de l'état actuel des esprits dans notre sphère politique de Vérone. Je dois vous transmettre ces notions, qui peuvent même rectifier quelques-unes de celles que renfermait votre dépêche officielle du 17, destinée au courrier autrichien. Vous m'annonciez *les prétentions de l'Autriche, et probablement de la Russie,* à combiner leurs forces avec les nôtres pour agir contre l'Espagne. Rien de semblable à craindre, s'il y a lieu, ou du moins à prévoir de la part de l'Autriche. Nous avons là dessus les déclarations les plus formelles de l'empereur lui-même à M. de Chateaubriand, dans sa première audience, et de M. de Metternich à moi et aux autres, dans plusieurs occasions. Ils trouvent leurs troupes assez occupées dans leur intérieur, et pour le moment dans une partie de l'Italie. Ils n'ont pas envie d'augmenter leurs dépenses. En un mot ils ne feraient marcher un régiment que dans le cas où nous le demanderions absolument, et comme une stricte obligation de l'Alliance.

« Il n'en est pas de même de l'empereur Alexandre. J'ai appris promptement après ma dernière conversation avec lui, et non sans quelque surprise, la

manière dont il interprétait ses propres paroles, que je vous ai très fidèlement transmises. Cette parfaite condescendance, ces promesses dont je ne pouvais que le remercier, de ne marcher que sur notre demande et dans le cas de nécessité, il les appliquait bien à l'entrée sur notre territoire, qu'il veut toujours respecter en se soumettant à notre principale condition ou restriction : mais se livrant chaque jour davantage à la vivacité de son imagination, à la générosité de ses vues à l'égard de l'Espagne, et considérant l'énorme distance qui sépare ses troupes de notre Occident, il songerait presque à les faire marcher tout de suite, à l'annoncer solennellement, pour produire un grand effet et en Europe et sur l'Espagne. Il paraît que, d'après son caractère, sa tête travaillerait beaucoup sur cette idée, qui deviendrait bientôt exclusive de toute autre, qui flatte son amour-propre, son besoin d'activité et le distrairait, le consolerait de son excessive modération dans les affaires d'Orient. Cette même idée est fortement entretenue et professée au dehors par deux conseillers secondaires, Tatischeff et le général Pozzo, qui, outre l'avantage de se rendre agréables à l'empereur, peuvent être mus par quelques considérations personnelles qu'il ne vous sera pas difficile de préjuger. Pozzo en particulier, qui affiche toujours une grande connaissance et une vive préoccupation des intérêts de la France, ne manque pas de laisser entendre, à moi et aux plénipotentiaires, qu'un de ses motifs pour embrasser ce système, c'est l'appui immense qu'il doit donner à la France, les succès qu'il doit lui préparer, et surtout un rapprochement positif et

intime avec l'empereur de Russie qui, content de nous seuls et heureux de nous être utile, s'éloignerait des autres, et rentrerait complètement dans sa politique naturelle. Le général ambassadeur m'a demandé formellement de vous transmettre ses idées à cet égard par la première occasion sûre; mais à l'exception de lui et de M. de Tatischeff, tous les autres diplomates frémissent de cette exaltation chevaleresque de l'empereur Alexandre, son ministre le premier, M. de Nesselrode, qui penche toujours vers les idées de l'Autriche, et M. de Metternich qui, dans la conversation, m'a vraiment appelé à son secours pour calmer l'empereur au nom de notre propre intérêt. J'ai pu lui dire que je n'avais pas attendu son invitation pour amener une explication vraiment nécessaire avec M. de Nesselrode. En effet, la veille même, j'avais prié ce ministre, d'après tout ce qui me parvenait, d'exprimer à l'empereur son maître le regret profond que j'aurais d'avoir mal interprété des paroles qui m'avaient pénétré de reconnaissance; que j'avais dû entendre en général sa promesse de ne rien faire qu'à notre demande, et pour le premier ordre de marche comme pour l'entrée en France; qu'il était impossible à son bon esprit de ne pas concevoir, comme à son intérêt pour la France de ne pas vouloir lui éviter, la détestable position où elle se trouverait si elle avait l'air d'avoir sollicité des secours lointains, que la malveillance révolutionnaire interpréterait à sa manière, et de les attendre pour se prononcer contre l'Espagne; que si celle-ci nous attaquait, tout était différent; qu'agissant les premiers, nous pourrions alors

réclamer noblement l'appui d'un allié, dont nous reconnaissions les généreuses intentions.

« Vous concevez que c'est dans ce même sens que je parlerai à l'empereur dans ma première conversation. M. de Metternich croit qu'il me la fera demander incessamment, parce qu'il sent l'explication nécessaire, mais qu'en même temps il craint qu'elle ne lui enlève des illusions favorites.

« Aujourd'hui 29, le général Pozzo vient de venir chez moi de la part de l'empereur pour commencer l'explication qui m'était annoncée, et que je dois toujours continuer ou achever avec S. M. I. elle-même; mais je me suis fait un devoir de ne pas paraître vouloir la retarder. J'ai dit à l'ambassadeur et l'ai chargé de rapporter à son maître ce que je viens de vous énoncer plus haut, sur l'impossibilité de nous placer dans une position de timidité et d'attente; accusés d'avoir sollicité un secours puissant, dont on interpréterait mal l'emploi, et n'osant pas, avant son arrivée, vider nos propres querelles.

« L'ambassadeur insista assez vivement d'abord sur les inconvénients contraires d'un système dilatoire, disant que l'Espagne modérerait peut-être, au moins momentanément, ses procédés hostiles à notre égard, mais que les dangers de ses exemples et de sa contagion révolutionnaire continueraient pour l'Europe comme pour nous; qu'en attendant, le Congrès se séparerait sans y avoir apporté aucun remède véritable; que l'empereur s'en irait, n'ayant point donné de suite à son intention positive d'arrêter le mal; qu'il serait comme aux ordres d'un appel de la France, lequel appel ne lui serait pas fait une fois

qu'on serait séparé; qu'il ne pouvait pas consentir à cela, etc. L'ambassadeur ne négligea pas de me faire entendre que j'entrais trop dans les vues de l'Autriche et de l'Angleterre, qui voulaient tout ajourner, tout empêcher, etc. Il ne me fut pas difficile de répondre que je persistais dans les mêmes idées, exposées dès le commencement et qui avaient motivé nos questions; que les réponses que j'avais le droit d'attendre, seraient une chose très positive et très utile. Il me donna en passant la certitude, que j'avais aussi recueillie d'un autre côté, que la réponse de la Russie était déjà adoptée par l'empereur et conçue dans des termes aussi explicites, aussi satisfaisants que je pouvais le désirer, mais qu'il ne fallait pas s'arrêter là, etc. Le seul terrain sur lequel nous nous sommes rapprochés et quittés un peu plus d'accord, c'est l'espérance que les événements eux-mêmes et les circonstances d'époque et de saison où nous nous trouvons, pourraient lever bien des difficultés; que l'empereur naturellement ne songerait pas à prendre un parti pour ses troupes avant le mois de mars, et que d'ici là il était impossible que la question vis-à-vis de l'Espagne ne fût pas réduite à ses termes les plus simples et comme soldée.

« Pendant que l'empereur de Russie est si agité, si pressé dans ses projets, vous vous représentez le duc de Wellington, qui d'abord n'en avait pas d'autres que d'empêcher ceux des autres; qui soutenait, comme il l'a fait à Paris, qu'il n'y avait point de danger pressant, et que même le seul danger était d'entreprendre ou de proclamer quelque chose. La longue conversation avec lui, que je vous ai déjà

annoncée, n'était dans le fait qu'une paraphrase très développée de ce système. Il faut cependant convenir qu'il l'a déjà modifié en quelques points; qu'il s'est un peu rapproché, ou du moins a senti la nécessité de ne plus combattre la résolution, formellement déclarée par l'empereur Alexandre et partagée par l'Autriche, de faire quelque chose avant de se séparer. Le lendemain même de ma conversation, je fus assez surpris de voir le duc revenir chez moi, comme pressé de me communiquer une idée qui avait germé dans sa tête, qui était peu applicable, comme vous allez voir, mais qui prouvait au moins l'intention de trouver quelque expédient. Il me parla d'une *médiation*, ou plutôt de *bons offices*, qu'il pourrait nous proposer d'interposer entre nous et l'Espagne pour nous rapprocher. Je lui répondis tout de suite que je le remerciais de cette intention bienveillante; qu'en y comptant même de la part de tous nos alliés, nous serions charmés d'y avoir recours, si nous avions avec l'Espagne un différend particulier, une difficulté à aplanir; mais que telle n'était pas notre position, que nous avions à redouter des inconvénients plus généraux et qui s'étendaient au delà de nous-mêmes et sur toute l'Europe. Le duc s'en alla avec cette réponse, qui ne parut pas l'étonner beaucoup; mais M. de Metternich persiste à espérer qu'on pourra l'amener, sinon à entrer dans les vues communes, du moins à marcher *à côté et jamais contre*.

« Le grand travail qui se passe actuellement dans la tête du ministre autrichien, est donc la recherche de quelque moyen d'action du Congrès, comme con-

séquence immédiate des réponses satisfaisantes à nos questions, qui sont déjà généralement convenues, ou comme manière de faire connaître à l'Espagne ces réponses et les intentions des alliés : connaissance qui pourrait intimider les révolutionnaires de la Péninsule, et y fortifier le bon parti. On sent bien que la difficulté est dans le choix de ce mode d'action, conçu de telle manière que tout à la fois il respectât notre droit d'initiative, ou première décision, il satisfît la disposition un peu ardente de l'empereur Alexandre, ne compromît pas la prudence des autres, et au lieu de donner à l'Angleterre l'occasion d'un désaveu, lui permît même d'adhérer à sa manière au parti pris en commun. Toutes les têtes politiques s'évertuent sur ce sujet. Je dois avoir aujourd'hui même, 30, connaissance des bases de ce travail dans une réunion des cinq chefs de cabinet, qui sera suivie immédiatement d'une première conférence générale de tous les plénipotentiaires. On a jeté en avant quelques modes différents de procéder, sur lesquels la discussion pourrait être ouverte : ou une déclaration commune des puissances, contre laquelle je me suis d'avance prononcé, et dont l'Autriche et l'Angleterre ne se soucient pas plus que nous ; ou une manière de nous considérer dans la même situation où l'empereur de Russie s'est placé vis-à-vis de la Turquie et où ses alliés parlent pour lui et d'après son intention ; ou l'idée même de prendre l'Angleterre comme unique interprète des cinq cours, à cause de ses rapports jusqu'à présent plus bienveillants ; ou enfin le mode plus simple d'une note passée à Madrid par chacune

des légations, et dans laquelle, après s'être concertés tous ensemble sur les bases, chaque gouvernement pourrait se servir des expressions les mieux appropriées à sa position particulière. Je n'ai pas balancé à déclarer, d'accord avec nos plénipotentiaires, que la dernière idée me semblait la plus pratique et sujette à moins d'inconvénients.

« J'oubliais de vous dire que dans sa grande conversation, le prince de Metternich m'a lu et remis ensuite le rapport de M. de Brunetti sur l'Espagne, que je vous ferai passer par mon premier courrier. Il renferme bien la pensée principale que vous m'annonciez, de la nécessité d'une intervention commune et du danger de notre intervention personnelle. A l'exception de cette dernière opinion, qu'on pourrait croire lui avoir été dictée d'ici, si M. de Metternich ne s'empressait pas de déclarer que la nécessité, imposée par notre position, ne laisse pas d'option, le mémoire est en général conçu fort sagement, empreint d'une modération et d'une teinte d'opinions qui pourraient étonner, et tout à fait digne d'être médité. Il ne paraîtrait pas s'accorder avec les dernières notions du chargé d'affaires russe à Madrid, dont a parlé hier soir l'empereur Alexandre, qui du reste paraissait fort calmé d'après le rapport de ma conversation avec Pozzo. Suivant M. de Bulgari, les dispositions de Madrid seraient très hostiles contre nous, et il paraissait croire qu'on provoquerait la guerre.

« 31 octobre.

« J'ai recu hier soir, par M. Delalot, les dépêches du 23 et votre lettre particulière. J'ai donné ce ma-

tin, suivant mon usage, connaissance à Messieurs les plénipotentiaires de tout ce qui regarde la négociation. Nous avons encore médité et causé très sérieusement sur votre opinion persévérante à l'égard des colonies. Ils persistent aussi à croire unanimement que, dans l'état des choses, je ne dois pas hasarder à la conférence cette délicate question, qui ne ferait que donner un nouvel éveil à l'Angleterre. Je viens encore d'avoir, il y a une heure, une confirmation par M. de Metternich, que j'ai remis sur le même sujet. Il pense qu'il n'y a aucun scrupule à avoir pour conserver les mêmes relations avec le Brésil; mais que pour les autres, il faut attendre que l'Espagne soit au moins rentrée dans un ordre tolérable pour lui proposer de lui être utile, que cela peut arriver à la suite des premières communications dont on va s'occuper ce soir à la conférence générale. Je ne l'attends pas pour vous expédier M. Billecoq, parce qu'il faudra deux ou trois conférences pour amener un résultat.

« Je peux dès à présent vous communiquer les bases du travail proposé, et c'est ce que je fais dans ma dépêche officielle, à laquelle je me réfère pour tous les autres détails.

« Je crains de trop griffonner, ma main étant un peu fatiguée. Je veux seulement vous dire toute ma satisfaction et mon adhésion à la nomination d'un banc d'évêques. Ne croyez-vous pas possible d'attacher la place aux sièges, ce qui serait plus fort comme institution et comme hommage à la religion?

« Je renouvelle tous mes sentiments à mes collègues; j'espère qu'ils seront contents, ainsi que

vous, de ces premières réponses. Je crois me rappeler qu'on disait à la table du Conseil, le jour de mon départ, que ce serait beaucoup si nous obtenions de telles assurances. On ne pouvait rien espérer du côté de l'Angleterre. Un des objets des propositions de l'Autriche serait de trouver un moyen de la lier en quelque chose. Vous reconnaîtrez dans la réponse de la Russie les dispositions ardentes que ma lettre vous annonce, elles se donnent là presque comme contenues.

« Je désire surtout que le Roi daigne être satisfait de mes premiers efforts. Je n'ambitionne pas d'autre récompense. Veuillez mettre mes respects à ses pieds, et recevoir, mon cher collègue, mes invariables sentiments.

« MONTMORENCY. »

CCXLIX. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 31 octobre 1822.

« Je vous remercie, mon cher ami, de votre petit mot du 23. La dépêche de M. de Montmorency vous portera à peu près aujourd'hui la conclusion de l'affaire d'Espagne dans le sens de vos *instructions*. Vous verrez les notes verbales. Ce soir nous aurons une première conférence du Congrès pour aviser au moyen de faire connaître à l'Europe les dispositions de l'Alliance relativement à l'Espagne. La Russie est à merveille pour nous; l'Autriche nous sert dans cette question, quoiqu'elle soit pour le reste tout anglaise; la Prusse suit l'Autriche. Le vœu très pro-

noncé des puissances est pour la guerre avec l'Espagne. C'est à vous, mon cher ami, à voir si vous ne devez pas saisir une occasion, peut-être unique, de replacer la France au rang des puissances militaires, de réhabiliter la cocarde blanche, dans une guerre courte, presque sans danger, vers laquelle l'opinion des royalistes et de l'armée vous pousse aujourd'hui fortement. Il ne s'agit pas de l'occupation de la Péninsule, mais d'un mouvement rapide qui remettrait le pouvoir aux véritables Espagnols et vous épargnerait les soucis de l'avenir. Les dernières dépêches de M. de La Garde prouvent combien le succès serait facile. Toute l'Europe continentale serait pour vous, et l'Angleterre, si elle se fâchait, n'aurait pas même le temps de se jeter sur une colonie. Quant aux Chambres, un succès couvre tout. Sans doute le commerce et les finances souffriront un moment; mais il y a des inconvénients à tout. Détruire un foyer de jacobinisme, rétablir un Bourbon sur le trône par les armes d'un Bourbon, sont des résultats tels qu'ils l'emportent sur des considérations d'une nature secondaire. Enfin comment sortirons-nous de la position où nous nous trouvons, pour peu qu'elle se prolonge? Pouvons-nous garder éternellement une armée d'observation au pied des Pyrénées? Pouvons-nous, sans nous exposer aux sifflets et à la déconsidération de tous les partis, renvoyer un matin nos soldats dans leurs garnisons? Dans les questions que vous m'aviez invité à vous poser, pour en faire le fond des *instructions*, je vous avais déduit une partie de ces avantages de la guerre, qui me frappent ici d'autant plus, que je trouve toute l'Europe

continentale prête à nous seconder de tous ses efforts. Vous connaissez ma modération politique, et combien je suis éloigné des partis violents, mais je dois, pour n'avoir rien à me reprocher, vous remettre sous les yeux ce côté de la question, qui n'est pas celui dont vous êtes le plus occupé. C'est à vous à peser les choses dans votre sagesse et à moi à suivre la route que vous croirez devoir prendre.

« M. de Montmorency parle de nous quitter dans une huitaine de jours. Après son départ les affaires iront vite, car elles ne sont pas compliquées et les rois s'ennuient ici. Quant à moi, je suis très impatient d'apprendre que vous avez fait pour nos amis ce qu'il est si important que vous fassiez. Au nom du ciel et de la justice, placez Bertin et Delalot. Accordez-moi enfin ce que je vous demande pour la millième fois. S'il s'agissait de mes intérêts et non des vôtres, il y aurait longtemps que j'aurais cessé de vous importuner.

« Bonjour, mon cher ami. Tout à vous pour la vie.

« CHATEAUBRIAND.

« Il n'est pas possible de s'occuper ici et dans ce moment de l'affaire des colonies. Personne ne veut écouter. Par la suite nous pourrons y venir. »

CCL. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, 31 octobre 1822.

« Mon cher collègue, je profite d'un courrier qu'expédie M. le baron de Vincent pour vous donner

de nos nouvelles. Les dernières que nous ayons de vous sont toujours celles du 18. Nous en concluons qu'il ne s'est rien passé d'important à Vérone dans les quatre ou cinq jours suivants, et que nous ne tarderons pas à avoir un courrier direct de vous.

« M. de Blacas nous est arrivé dimanche avec la bulle de circonscription des vingt-quatre sièges que le Roi avait désignés. On vient d'enregistrer cette bulle, il y a quelques heures, au Conseil d'État, et demain elle sera au *Moniteur* : y sera aussi l'ordonnance dont je vous ai parlé dans ma dernière et avant-dernière lettre.

« L'affaire des chapeaux s'arrangera aussi : nous aurons celui de couronne dans quinze ou vingt jours. nous dit M. de Blacas, et un de faveur peu après, si l'établissement de nos évêques peut avoir lieu avec quelque célérité, comme nous l'espérons.

« M. Herman vous envoie copie de tout ce que nous avons reçu de Madrid depuis notre dernière expédition pour vous : vous verrez qu'on est fort contenu par la réunion du Congrès et les moyens militaires qu'on nous connaît, ce qui n'empêche pas la roue révolutionnaire de tourner et la guerre civile de s'organiser chaque jour davantage dans ce malheureux pays.

« Les nouvelles de la Seu d'Urgel ne sont pas ici aussi brillantes que dans la dépêche de M. de La Garde. On nous assure que les pays occupés par les troupes royalistes sont dans l'état le plus déplorable, que l'armée manque d'armes et de munitions, qu'on en est réduit à fondre les cuillers d'étain pour

faire des balles, qu'enfin des secours d'argent deviennent chaque jour plus indispensables au maintien de ce centre de résistance à l'envahissement total de la Péninsule par le régime révolutionnaire. Je suis fondé à penser que la vérité est entre ces deux exposés, que les armées royalistes n'ont pas le succès et la situation brillante qu'on leur suppose à Madrid, et que, d'autre part, elles se représentent à nous et au Congrès beaucoup plus dénuées de moyens qu'elles ne le sont en réalité, afin de mieux obtenir l'intervention, ou du moins les secours étrangers sans lesquels l'on s'accorde à reconnaître qu'il est impossible à l'opinion que ces armées défendent de dominer en Espagne.

« Je n'ai plus à vous entretenir de ce que nous croyons qu'il y a de mieux à faire au Congrès sur cette affaire épineuse. Elle aura été déjà traitée quand vous recevrez cette lettre. Vous connaissez d'ailleurs nos déterminations sur ce point ; nous ne pouvons agir que d'après notre propre détermination ; nous ne pouvons consentir à recevoir des secours militaires qu'autant que nous les réclamerions. Si on veut opérer par d'autres moyens, nous participerons à tout ce qui nous paraîtra juste et honorable dans les intentions de nos augustes alliés.

« J'ai des données pour croire que M. A'Court continue à traiter très activement à Madrid d'une réduction sur le tarif des marchandises anglaises importées tant en Espagne que dans les possessions espagnoles du Nouveau Monde, et qu'il est déjà parvenu à obtenir, dans une des dernières séances secrètes des Cortès, un renvoi de cette demande à un comité où

elle avait été accueillie. Je sais aussi qu'il fait tous ses efforts pour représenter l'Angleterre comme la seule puissance sur laquelle l'Espagne puisse compter pour une médiation entre elle et ses colonies.

« Je sais d'autre part, et je crois que c'est le motif de l'envoi du courrier de M. le baron de Vincent, que le Brésilien chargé des pouvoirs du prince régent se rend à Vérone pour y demander aux souverains la médiation que M. de Gestas a été chargé de solliciter du Roi de France. Cet envoyé a cru devoir s'adresser à l'Autriche, en raison de l'intérêt que cette puissance doit prendre à la princesse régente du Brésil.

« Je dois vous avertir aussi que nos plénipotentiaires doivent se tenir en garde contre la proposition, qu'on m'assure qui sera faite par l'Autriche, d'établir à Modène un centre de correspondance de police pour toute l'Italie, à l'abri duquel elle se fonderait un moyen légal d'intervention et de domination sur tous les petits États, ce qui leur serait fort à charge et que nous ne devons pas souffrir. Il doit en être de même de tout ce qui tendrait au même but. L'affaire des postes doit être également repoussée. Enfin, on croit ici que, si nous soutenons l'évacuation totale du Piémont, elle sera obtenue, et ce serait, sans aucun doute et sans le moindre danger, le résultat le plus désirable pour notre politique.

« La tranquillité la plus parfaite règne ici et dans tous les départements. Nous arrivons aux élections avec des chances chaque jour plus favorables. Les révolutionnaires sont fort contraints et découragés. Nous n'avons à craindre que quelques prétentions

opposées de la part des royalistes dans certaines localités où ils ont de la peine à s'entendre; mais nous espérons qu'au moment décisif, ces petits nuages disparaîtront, et l'on peut compter, je crois, sur l'élimination de dix à quinze députés libéraux. »

CCLI. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, 4 novembre 1822.

« Je vous écris, mon cher collègue, par le courrier de sir Charles Stuart, n'ayant pas cru devoir vous en envoyer un moi-même jusqu'à ce que vous nous ayez appris l'issue de la négociation que vous avez entamée sur l'Espagne. Vous étiez sur les lieux, en relations constantes avec ceux auxquels vous aviez affaire, sans doute que vous avez eu des motifs, que la nécessité sanctionnera, pour (quoi que vous en disiez) vous être fait le rapporteur de cette affaire épineuse, et avoir pris, en cette qualité, des conclusions dont nous ne nous étonnons pas ici qu'on vous ait demandé l'explication, car il est vrai qu'elles en nécessitaient. Vous avez sans doute calculé où vous conduiraient ces explications et enfin comment vous termineriez cette négociation par la voie que vous avez prise. Nous attendons le résultat et je vous assure que ce sera de bien bon cœur que je le verrai tel que vous l'attendez, tel que nous le désirons comme vous-même, quoique notre opinion ne fût pas qu'on l'obtînt par ce moyen. Au reste, cette malheureuse affaire d'Espagne traîne et semble s'arranger un peu en faveur des résistants à l'impulsion

révolutionnaire donnée par le gouvernement de Madrid. Les troupes du baron d'Eroles se soutiennent avec avantage dans la Cerdagne et la Catalogne, contre les forces réunies par Mina, et Quesada vient d'effectuer, avec deux ou trois mille hommes, son retour en Navarre, où il a été suivi immédiatement par autant de troupes constitutionnelles sous les ordres de Gasco del Valles. Ce qui semblerait annoncer que les affaires de la régence d'Urgel sont en meilleur état, c'est que la maison Ardouin lui a offert de remplir un emprunt de vingt millions, à la condition que la régence reconnût et garantît ceux qu'elle a déjà traités avec le gouvernement de Madrid. En même temps, Ouvrard offrait de prêter à la régence vingt millions, dont cinq payables en argent et quinze en mauvais titres du gouvernement espagnol avant la Révolution. J'ai la presque certitude que l'affaire a été terminée hier avec ce dernier, et qu'on part dès aujourd'hui pour conclure à Urgel et faire toucher le plus tôt possible les cinq millions que la régence tirera de cet emprunt. Cette ressource pourra devenir d'autant plus importante dans les affaires d'Espagne, que les ordres sont donnés sur la frontière pour qu'on soit peu sévère sur les exportations, et que celle des approvisionnements de toute espèce est autorisée par la vallée neutre d'Andorre, dont les habitants ont réclamé cette mesure au nom de leur propre défense et de leur sûreté contre toutes les bandes armées dont ils sont entourés.

« Nous avons, comme je vous l'avais annoncé, terminé les affaires ecclésiastiques de la manière la

plus satisfaisante. La bulle de circonscription des quatre-vingts évêchés est publiée; le Roi a complété la représentation du clergé dans la Chambre des des Pairs par la nomination des huit archevêques et évêques dont je vous avais donné les noms. Ainsi nous avons quinze pairs ecclésiastiques. M. de Blacas nous assure que le premier chapeau va nous être accordé et que le second sera facilement obtenu. Enfin nous nous occupons déjà de la nomination des évêques et nous voulons faire en sorte qu'ils aillent tous dans leurs diocèses avec la croix de bois, en attendant leur croix d'or; nous espérons les y décider.

« Les élections vont commencer sous d'assez heureux auspices. Nous n'avons à craindre que les prétentions et les divisions entre royalistes dans quelques départements; nous devrons peut-être des choix libéraux à cette fatale division. Nous avons fait ce que nous avons pu pour l'éviter; mais d'autre part, on fait ce qu'on peut pour la provoquer. Au nombre des moyens employés est cette mauvaise correspondance privée du *Courrier* anglais, qui attaque sans cesse l'empereur de Russie, me donne des louanges perfides, et dont les auteurs, Talleyrand, Molé et consorts, ne veulent autre chose que diviser et propager les méfiances. Malgré tout cela, je persiste à croire que nous expulserons dans ces élections dix à douze députés libéraux de la Chambre.

« Nous comptons sur vous ici dans le courant de cette semaine ou au commencement de l'autre. Nous vous recommandons avec la plus vive instance de prendre vos mesures avant votre départ pour que

nos plénipotentiaires au Congrès se montrent constamment les soutiens des États secondaires d'Allemagne et d'Italie contre les prétentions envahissantes de l'Autriche. Tous sont alarmés sous ce rapport; tous nous sauront un gré infini de les garantir. J'espère qu'aucune condescendance envers M. de Metternich ne prévaudra contre l'intérêt dominant de la France, et que nos plénipotentiaires se garderont de prendre sur eux des actes contraires à leurs instructions. Ce serait le cas, je vous assure, que je me croirais obligé de conseiller au Roi de ne pas ratifier ce qu'ils auraient fait, car il y va de notre honneur. »

CCLII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 5 novembre 1822.

« Je profite d'un courrier anglais, mon cher collègue, comme vous avez fait pour celui qui est arrivé hier et qui m'a apporté votre petite lettre du 28. Je préfère attendre encore trois ou quatre jours pour vous expédier moi-même un courrier, qui répondra plus immédiatement à celui que j'attends de vous vers la même époque, et qui pourra vous porter, j'espère, quelques résultats de plus : je voudrais me flatter que ce sont les résultats définitifs pour ce qui me regarde. Mais la manière dont le temps s'écoule ne s'accorde pas avec mon impatience, et quoique le journal des *Débats* annonce mon arrivée pour le 10, je m'estimerais heureux de pouvoir partir d'ici du 10 au 15.

« J'en suis resté dans ma correspondance aux quatre réponses à nos questions, que je vous ai fait passer. J'imagine que le Conseil aura porté le même jugement que moi de ces réponses, et en particulier de celle de l'Angleterre qui, relue dans la traduction et à plusieurs reprises, me causa une impression pénible, partagée, je puis vous le dire, par les autres puissances, et en particulier par l'empereur de Russie. Je crus devoir m'en expliquer dans une conversation préalable avec le duc de Wellington, qui était encore venu chez moi m'exprimer ces sentiments d'intérêt et de loyauté qui inspirent une confiance personnelle en lui. Je lui avais déclaré mon étonnement, mes regrets sincères de ce qu'il avait persisté à insérer dans sa note cette sorte de reproche sur le manque de confiance de la France, que je croyais avoir réfuté dans nos entretiens, et cette demande de documents pour prononcer sur la situation de la France, que j'avais combattue par un appel à des faits malheureusement trop notoires. Je l'avais même prévenu que je serais obligé de prononcer quelques mots de réplique dans la seconde conférence générale, si sa réponse devait être insérée au protocole. Une première conférence générale des plénipotentiaires avait eu lieu le 31 au soir. Le prince de Metternich y lut les propositions que je joins ici, et qu'on se décida à prendre en considération. On décida sommairement la forme très simple d'un journal tenu par M. Gentz comme à Laybach. On parla d'insérer à la tête du protocole et comme préliminaires, mes questions et les quatre réponses.

« Une seconde conférence générale devait avoir

lieu le 2 au matin, pour apporter les diverses réponses sur le choix d'un des modes indiqués par le ministre autrichien. MM. les plénipotentiaires se rendirent même à l'heure indiquée chez celui-ci. Mais après bien des pourparlers, la conférence en règle fut ajournée, et c'est encore par les motifs dont je vais vous informer, et qui firent chercher un moyen d'abréger et de simplifier le travail.

« Le duc de Wellington avait témoigné à plusieurs reprises aux chefs de cabinet l'embarras et le regret qu'il éprouvait d'être obligé, surtout dans les conférences générales, d'opposer à chaque instant une sorte de protestation ou de dénégation contre les principes énoncés par les alliés. Il poussait le scrupule à ce point qu'il voulait combattre ceux que le prince de Metternich avait placés dans son très court travail, comme préparant et motivant ses dernières propositions. Il demandait le retranchement de ses phrases sur l'Espagne, pour pouvoir à son aise délibérer ensuite sur les conclusions; il consentait volontiers, à une telle condition, à ne pas faire mettre au protocole sa première réponse, idée que j'ai saisie et qui me convenait fort. D'un autre côté, la Russie attachait beaucoup de prix à proclamer, à répéter ses déclarations énergiques, ses réserves sur ce qu'il y aurait à faire. Nous avons entrevu que nos conférences allaient se passer en discussions inutiles et pénibles, surtout entre ces deux puissances, sur des principes et des vues si divergentes; qu'il fallait tenter d'entrevoir et de fixer d'avance le but auquel on pouvait arriver, sauf à revenir ensuite sur les choses de pure formalité et protocole.

« Une idée a été présentée par les plénipotentiaires russes et après avoir pris les ordres de leur empereur : c'était de préparer d'abord le mode d'exécution du parti pour lequel la majorité se prononçait, de s'exprimer vis-à-vis de l'Espagne par des notes ou instructions séparées de chaque légation, dans des termes modérés, propres à les éclairer encore, s'il était possible, et surtout à donner de la force au bon parti ; qu'on se communiquerait ces projets d'instructions basés sur des vues communes, mais en laissant une grande latitude aux convenances de chacun ; qu'on les communiquerait aussi au duc de Wellington, pour qu'il jugeât en connaissance de cause s'il ne pouvait pas promettre une instruction ou mesure semblable de son cabinet, qui, sans aller tout à fait du même pas que les autres, pourrait marcher à côté et surtout ne pas se prononcer contre ; que dans le cas où il prendrait un semblable engagement, l'avantage inappréciable de cette sorte de concours pouvait et devait être acheté par beaucoup de sacrifices ; qu'on ferait celui de beaucoup de choses à insérer au protocole ; qu'on le simplifierait, qu'on l'abrégerait, qu'on en finirait en une ou deux conférences, parce que tout serait convenu d'avance ; que dans le cas contraire, si l'on n'avait rien du tout à espérer de l'Angleterre, on suivrait la marche naturelle, et sans plus s'enquérir de ses oppositions. Cette idée des Russes a été adoptée pour la marche du travail, et nous sommes actuellement occupés, chacun de notre côté, de ces projets d'instructions. Je n'ai pas manqué de rappeler aux autres ministres ce qu'ils devaient pressentir d'avance de ma position

particulière : que n'étant pas comme eux rapproché de mon souverain, je ne pourrais leur communiquer que quelques bases, un projet conditionnel, tel que je me proposais de le communiquer au Conseil et de le soumettre au Roi à mon retour. Je n'en sens pas moins tout ce qu'il y a de délicat dans ce travail, qui doit être fait en présence de la pensée qu'il peut être rendu public et qu'il doit être justifiable à toutes les tribunes du monde. Je m'en occupe activement, et j'espère que d'ici à deux jours, nous pourrons nous faire nos confidences réciproques. Il faudra ensuite faire en sorte que la note de la Russie ne soit pas trop vive, trop conduisant à la guerre. Nous nous entendons dans ce désir avec les trois autres cours. Je joins donc ici ce que je devrais dire à la deuxième conférence, ce qui avait été concerté avec nos plénipotentiaires à une parfaite unanimité. J'ajoute la pièce que M. le comte de Nesselrode m'a communiquée et qu'il se proposait de faire insérer au protocole.

« J'ai déjà eu des conversations avec M. le comte de la Tour, ministre de Sardaigne, avec le cardinal Spina, etc. : je vous en donnerai quelques détails par mon premier courrier. J'ai causé aussi à fond avec M. de Serre, arrivé depuis deux jours. Il m'a montré votre réponse à son dernier envoi, dont vous ne m'avez pas encore parlé, mais qu'il me communiquera. J'ai déjà fait ma cour aux souverains d'Italie, arrivés le 31 et le 1er, le roi et la reine de Sardaigne, et le roi de Naples. Nous avons aujourd'hui un grand bal chez l'impératrice d'Autriche, dont la fête a été célébrée hier par une assez belle illumination

« Vous connaissez, mon cher collègue, tous mes sentiments que je vous renouvelle, ainsi qu'à nos autres collègues, en mettant mes respects aux pieds du Roi.

« MONTMORENCY. »

CCLIII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 6 novembre 1822.

« Mon cher collègue, j'ai reçu hier au soir la dépêche de Madrid, dont je vous envoie copie. J'allais vous l'expédier par un courrier, lorsque vos dépêches du 31 octobre me sont arrivées; j'ai retardé son départ de quelques heures; je sors du Conseil chez le Roi, où tout ce que vous nous avez envoyé a été lu, et je vais vous rendre compte de ce que nous en pensons, ainsi que de la détermination prise au sujet de l'Espagne.

« Vous verrez par la réponse faite à M. de La Garde, qu'il reçoit l'ordre de demander ses passeports si on se permet de détenir, d'arrêter ou même de consigner au palais, les frères du roi. Nous l'avertissons en même temps qu'aussitôt qu'il aura franchi la frontière, nos troupes se mettront en mouvement pour entrer en Espagne. D'un autre côté, vous saurez que M. Ouvrard a définitivement conclu avec la régence d'Urgel un emprunt, qui va donner aux royalistes d'Espagne la disposition de cinq millions de francs, et qu'en même temps la demande des habitants de la vallée neutre d'Andorre vient de nous permettre de lever, pour le passage le plus à portée

de la Seu d'Urgel, la défense d'exportation d'approvisionnements, armes et munitions, qui existe sur le reste de la frontière.

« Il est bon que vous sachiez aussi que Mina a enfin forcé les royalistes à évacuer le fort de Castelfollit, après y avoir perdu un de ses généraux et beaucoup de monde ; les royalistes prétendent qu'encore deux victoires comme celle-là et qu'il ne resterait plus d'armée à Mina. Cependant on doit regarder la prise de ce fort comme un affaiblissement des moyens de résistance des royalistes et comme un motif de découragement pour leurs partisans.

« Voilà où nous en sommes à l'égard de l'Espagne. Dans l'intérieur tout va bien. Le Roi continue à témoigner à son ministère la plus grande confiance ; l'union de tous les membres de la famille royale est aussi absolue qu'on peut le désirer ; la disposition des troupes devient chaque jour meilleure et tout annonce que les élections vont renforcer les royalistes de dix à quinze députés, ce qui fera dans la Chambre un déplacement de vingt à trente voix de la gauche à la droite.

« Malgré toutes ces données satisfaisantes, il ne faut pas s'abuser sur la manière dont une déclaration de guerre à l'Espagne sera accueillie par l'opinion, si elle n'est fondée sur la nécessité bien prouvée de défendre notre honneur ou notre sûreté. Les royalistes prononcés, seuls, l'approuveront de sentiment; tout le reste la verra avec peine dans tous les cas, la désapprouvera hautement hors des cas dont je viens de parler.

« Au fond l'opinion générale est ici guidée par un

instinct des difficultés de la solution définitive d'une telle entreprise. Chacun sent que nos cent mille hommes ne trouveront de résistance militaire nulle part; mais que si l'on emmène la famille royale à l'île de Léon, on peut être longtemps avant de pouvoir retirer nos troupes; que si on a le bonheur de pouvoir sauver la famille royale, on aura de grandes difficultés à réunir assez les opinions diverses, et celle même du roi, pour fonder des institutions, ou un ordre de choses quelconque qui permette à l'armée française de se retirer. Or il est évident pour tout le monde que le danger de l'entreprise est là, et non dans la résistance qu'elle peut éprouver à son origine. Se retirer sans avoir atteint son but, serait ignominieux; rester indéfiniment en Espagne serait y préparer la destruction complète de notre armée: c'est encore ce dont personne ne doute. Voilà pourquoi le gouvernement du Roi, dans l'opinion bien arrêtée de S. M., dans celle de tous les membres de sa famille, dans celle de tout son Conseil, ne doit et ne veut entrer en guerre avec l'Espagne qu'autant que l'honneur ou la sûreté l'exigeraient. C'est dans ce sens que nous avons agi jusqu'à ce jour; c'est dans ce sens que nous agirons; et vous apercevez à notre conduite qu'au lieu de reculer devant l'application de cette règle, à mesure que les événements marchent, nous donnons plutôt de l'extension que des restrictions aux cas prévus, dans lesquels nous nous croyons autorisés à agir.

« Mais une considération du premier ordre pour nous, et c'est ici où je vais rentrer dans les opérations dont vous êtes chargé; une obligation première

pour nous, c'est d'agir de notre propre mouvement; c'est de ne pouvoir être accusés, ni d'avoir provoqué l'indignation des autres souverains contre l'Espagne, afin d'obtenir leur appui dans une guerre que nous voulions lui déclarer, ni d'être entraînés malgré nous à la faire par des déterminations étrangères.

« C'est pour éviter ces deux inconvénients que nous avions surtout insisté pour que vous ne vous fissiez pas le rapporteur des affaires d'Espagne au Congrès. Vous avez sans doute déjà senti comme nous, pendant les huit jours durant lesquels on vous a fait attendre les réponses aux trois questions par lesquelles vous aviez conclu, qu'il y avait là quelque chose de moins net pour la France que si, déclarant qu'elle avait pris ses mesures à tout événement, faisant connaître ses intentions dans tous les cas, elle n'eût rien demandé pour elle, annonçant ses dispositions à concourir néanmoins avec ses augustes alliés à rechercher avec eux si, dans l'intérêt général de l'Alliance et des garanties sociales en Europe, le Congrès n'aurait pas quelque mesure générale plus efficace à concerter et adopter.

« Mais un point plus capital et sur lequel je suis chargé par le Roi et son Conseil d'attirer toute votre attention et celles de vos collègues, s'il en est encore temps quand vous recevrez cette dépêche, c'est la crainte où nous sommes, et que justifient les termes des réponses qui vous ont été faites, que l'acte qui va résulter de votre négociation ne porte la trace de la provocation faite par la France aux alliés, d'intervenir dans les affaires de la Péninsule, de la secourir dans cette entreprise, comme si elle était au-dessus

de nos forces, enfin de prendre chez les autres, des garanties contre nous-mêmes. C'est surtout ce que nous voulions éviter, quand nous vous prêchions tant de ne pas vous faire rapporteur; c'est ce qui paraîtrait intolérable ici, et serait du plus mauvais effet même en Espagne; c'est ce que nous vous invitons à faire éviter tant que vous le pourrez, soit dans la tentative de conciliation avec le gouvernement actuel d'Espagne, si on s'y résout, soit dans l'acte d'adhésion donné par les puissances à notre conduite à l'égard de l'Espagne, si elles se décident à s'en remettre à nous des moyens à employer dans l'intérêt de toutes, pour garantir l'Europe des dangers que l'état révolutionnaire de l'Espagne peut lui faire courir.

« Nous concevons aisément qu'une fois engagé dans la voie que vous avez cru devoir suivre, la question des colonies devenait inabordable et n'eût fait que rendre presque impossible tout résultat quelconque. Elle ne nous avait frappé que comme propre à ôter à l'Angleterre la possibilité, que vous voyez qu'elle se réserve avec tant de soin, de faire tourner à son profit toutes les chances de non-succès, toutes les lenteurs, tous les obstacles, qu'elle contribuera, autant que le décorum le lui permettra, à nous préparer en Espagne. Nous voulions lui ôter cet intérêt, cette possibilité : c'était difficile, j'en conviens de bonne foi, même avec la marche que nous avions indiquée ; c'était impossible et absurde avec celle qui a été suivie; il n'y faut plus penser. Je crois que la suite prouvera qu'on a eu tort de ne pas profiter de ce Congrès pour balayer toutes les

questions par lesquelles la paix du monde peut être troublée à la volonté de la première puissance qui croira y trouver son intérêt. Quand Chateaubriand dit que l'affaire d'Espagne durera trop peu de temps pour que l'Angleterre puisse s'engager dans cette voie, il a raison s'il ne calcule que celui qu'il faudra à notre armée pour aller à Madrid, même à Cadix s'il le faut; mais, s'il veut calculer celui qu'il faudra pour arracher la famille royale des mains de ces forcenés, s'il calcule celui qu'il faudra pour pacifier et organiser l'Espagne, en dépit de l'intérêt que va avoir l'Angleterre à le rendre difficile et impossible, je crains qu'il ne se trompe.

« Nous qui sommes à distance peut-être meilleure pour bien juger de ce qui se passe en ce moment si près de vous, que vous-même, voici ce que nous croyons apercevoir dans les dispositions des divers cabinets.

« La Russie, de bonne foi dans tout ce qu'elle vous dit, et surtout dans le désir qu'elle vous manifeste que vous ayez besoin d'elle et lui fournissiez les moyens de remontrer ses troupes et de reprendre de l'action et du poids dans le Midi de l'Europe, sans sortir du caractère loyal, désintéressé et chevaleresque de son souverain. L'Autriche et la Prusse, fort embarrassées pour contenir ce besoin d'action de la Russie, espérant qu'en dirigeant ses spéculations sur l'Espagne, on peut l'amuser avec moins de danger que si elle s'occupait de l'Orient, et vous payant ce répit donné à leurs craintes par toutes les alliances et toutes les promesses de secours que vous voudrez; bien entendu, surtout pour l'Au-

triche, que vous n'en aurez jamais besoin, qu'elle restera toujours souterrainement liée avec l'Angleterre contre vous et la Russie, et le déclarera même tout net le jour où quelque circonstance le lui permettrait.

« La politique de M. de Metternich me paraît toute dilatoire ; il pousse le temps avec l'épaule ; il a ville gagnée quand il a levé l'obstacle du moment aux dépens de ceux qu'il accumule pour le lendemain ; il fait en Europe ce que M. Decazes faisait en France. Dieu veuille que l'orage entassé par l'abus d'un tel système ne finisse pas aussi par éclater : les ravages en seraient incalculables.

« Nous aurions cru ici que, loin de persister à détourner cette nécessité d'action de la Russie, il eût été plus sage de lui donner de l'aliment et de lui fournir satisfaction, en convenant à Vérone des moyens de terminer honorablement les affaires de la Grèce. Au lieu de cela, vous allez partir sans oser en parler. Croyez que la Russie se réveillera sur ce point et qu'il peut en résulter un bien grand dommage, même pour les intérêts que défend M. de Metternich. De même, vous partez sans avoir osé dire un mot de la question des colonies ; je crains bien qu'il n'en résulte des difficultés inextricables pour pacifier la Péninsule, et qu'en définitive les Anglais, après s'être représentés comme les seuls qui voulaient respecter les droits des nations, ne parviennent à s'approprier ou à se faire céder Cuba, et à se rendre maîtres, ou au moins possesseurs privilégiés du commerce du Nouveau Monde, après nous avoir fait consommer quelque cent mille hommes et quelque cent millions en Espagne.

« Mais j'en finis sur ce point, car je n'aime pas à voir en noir et suis toujours disposé à prendre les choses où elles en sont.

« Je reviens donc à Vérone et je réponds à ce que Pozzo vous charge de me dire. Je ne révoque en doute aucun des avantages qu'il nous présente dans l'union mieux cimentée entre la France et la Russie; mais j'y crois moins par la marche des troupes russes que dans le cas contraire. Quand on se lance dans une pareille opération, il faut qu'elle ait un but. Or, que ferions-nous de cent mille Russes dans l'état actuel des choses? ou ils viendraient nous aider à conquérir l'Espagne, et nous n'en avons pas besoin ; ou ils viendraient pour la garder après la conquête, et n'y seraient ni mieux vus, ni plus aisément payés et nourris que nous. Leur arrivée, au lieu de nous secourir, nous affaiblirait. Il faudrait qu'ils passassent sur notre territoire, ce serait du plus détestable effet ; ou bien ils resteraient en Allemagne, et s'y déplairaient autant qu'ils y déplairaient aux autres. C'est en faisant opérer chacun sur son terrain et dans son intérêt qu'on peut utiliser et satisfaire tout le monde. Ainsi c'est en s'entendant avec la Russie sur ce qu'il y a de raisonnable à faire en Grèce ; avec l'Angleterre sur ce qu'il y a à faire en Amérique ; avec l'Autriche et la Prusse sur les précautions à prendre en Allemagne et en Italie contre les révolutionnaires ; enfin en nous aidant moralement, autant qu'on le pourra, à terminer les affaires de la Péninsule, que les congrès s'honoreront, que la Sainte-Alliance méritera son nom et la bénédiction des peuples. Prenons dans ce moment ce que

nous pourrons de celui-ci. Empêchez l'Autriche d'abuser de sa position en Allemagne et en Italie. Retirez de nos trois alliés continentaux l'unité d'action morale avec nous sur l'Espagne ; et, pour ne pas l'affaiblir, ne souffrez rien, dans l'exposé des moyens d'action, qui puisse faire accuser la France de les avoir provoqués. Son lot est assez mauvais déjà, puisqu'elle est probablement appelée à supporter seule tout le poids, toutes les chances et tous les frais de l'opération. Que le concours effectif et matériel ne puisse jamais avoir lieu que sur notre demande. Enfin trouvez quelque autre moyen que celui du débrouillage des affaires d'Amérique, pour ôter l'intérêt et les facilités à l'Angleterre de manger l'huître, en nous laissant les écailles et nous donnant une peine infinie à les ouvrir.

« Adieu, mon cher ; il est six heures ; il faut que je finisse et que le courrier parte. Je ne puis répondre à Chateaubriand, dont le Roi a vu la lettre avec grand plaisir au Conseil où on me l'a apportée ; remerciez-le bien et dites-lui que nous sommes tous ici aussi disposés que lui à utiliser tous nos royalistes, nos ennemis comme les siens ; que tout se fera, mais à mesure que c'est possible. Dites à de Serre que j'ai reçu toutes ses lettres, que je l'en remercie, que je lui écrirai au premier moment de libre ; que je n'oublierai pas sa recommandation pour le frère du général de Frémont. Corbière va assez bien ; le garde des Sceaux, mieux. Adieu, mes compliments affectueux à MM. de Caraman et de la Ferronnays.

« De cœur tout à vous. Sans me relire.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCLIV. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 7 novembre au soir.

« J'apprends, mon cher collègue, qu'un jeune homme attaché à la légation russe part pour Paris dans une heure ; quoiqu'il doive s'arrêter à Milan, et peut-être dans quelques autres endroits, j'en profite pour vous accuser réception de votre lettre chiffrée du 31, que j'ai reçue hier par l'envoi qu'a fait M. le baron Vincent. Je suis charmé des bonnes nouvelles de l'intérieur que vous voulez bien me donner. C'en serait une qui m'affligerait, que l'obligation imposée à M. de Corbière de se séquestrer des affaires pour soigner uniquement sa santé ; je ne veux pas supposer, même comme possible, qu'un tel parti puisse être pris avant mon retour, et que le Conseil puisse avoir la grande et difficile tâche de proposer au Roi des candidats pour des fonctions si importantes. Veuillez parler à lui et à M. de Peyronnet de mon intérêt bien sincère pour leur santé. Je ne traiterai pas ici les matières politiques, sur lesquelles votre dernière dépêche ne renferme pas de nouvelles notions. On est toujours occupé ici du travail dont je vous ai parlé. J'ai eu l'honneur encore aujourd'hui de causer plus d'une heure avec l'empereur Alexandre ; mon premier courrier vous portera le récit de cette conversation, dans laquelle j'ai répété et confirmé l'explication que j'avais déjà eue avec le général Pozzo, et de plus opposé respectueusement quelques graves considérations à l'ardeur trop géné-

reuse de l'empereur. Adieu, mon cher collègue, il me tarde de vous annoncer une ou deux conférences de plus, et puis mon départ. J'ai fait remettre par une bonne occasion au Pont-de-Beauvoisin, en la faisant recommander au directeur de la poste, une lettre que j'avais reçue du duc de Laval pour vous, par le retour du courrier qui a porté les pièces attendues à Rome. Les nouvelles du pape, du 4, sont toujours très bonnes. Vous connaissez, mon cher collègue, mes inviolables sentiments.

« MONTMORENCY. »

CCLV. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 8 novembre 1822.

« Mon cher collègue, je profite d'une occasion que m'offre M. Rothschild, pour vous donner avis que par suite d'indiscrétions et de mensonges débités hier à la Bourse au sujet des dispositions du Congrès, nos fonds publics ont éprouvé une baisse de deux francs sur les cours cotés et de trois francs cinquante dans les affaires qui suivent la tenue de la Bourse. Comme ce que vous m'aviez marqué n'était connu que du Conseil, que j'avais eu l'attention de garder chez moi et sous clé les dépêches et les pièces que vous m'aviez transmises ; comme enfin aucun ambassadeur, ni aucun banquier étranger, n'avait reçu de courrier en même temps ni depuis, j'ai du rechercher d'où pouvaient être partis ceux de ces bruits qui avaient quelque analogie avec les dispositions du Congrès, et je me suis assuré,

par des pièces que j'ai sous les yeux, que M. Achille Jouffroy entretient ici, sur ce qui se passe au Congrès, la correspondance la plus exacte, la plus suivie, puisqu'elle est en forme de journal, et la plus dangereuse par la direction violente qu'il lui imprime. Il court dans Paris une pièce intitulée : « Note remise « le 23 septembre, à Vienne, à M. de Montmorency par « M. Achille de Jouffroy », qui n'a pas peu contribué à accréditer le bruit que le dernier courrier nous avait apporté la nouvelle que, mettant vos instructions de côté, vous aviez signé avec l'Autriche, la Russie et la Prusse, une déclaration de guerre à l'Espagne. Le journal dont je vous ai parlé porte, sous la date du 28 octobre, la note que vous avez remise, son objet, et les dispositions des divers cabinets sur la réponse à vous faire. Le Roi et moi y sommes représentés comme ayant laissé surprendre nos secrets ici par Wellington, à son passage. Enfin le danger et l'inconvenance, soit pour vous, soit pour le gouvernement, de l'existence de pareilles intrigues, sont tels que je me hâte, aussitôt après les avoir découvertes, de vous les communiquer pour que vous en préveniez la continuation. Cette lettre n'étant à d'autre fin, et n'ayant qu'un moment pour vous écrire, je finis en vous assurant, ainsi que tous nos messieurs à Vérone, de tous nos sentiments.

« Les nouvelles d'Espagne portent à croire que Quesada a été battu du côté de Vittoria; que la perte de Castelfollit a beaucoup coûté aux troupes de la Régence, repoussées aussi sur un autre point où était Millans, et attaquées par les habitants du

pays après leur défaite, comme cela arrive ordinairement partout, mais surtout en Espagne. Rien de nouveau de Madrid.

« J^{H} DE VILLÈLE. »

CCLVI. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, commencé le 9 novembre.

« Je vous ai mandé par ma dernière lettre, mon cher collègue, le travail dont les chefs des divers cabinets s'étaient décidés à s'occuper. J'ai préparé le mien, en stimulant chaque jour celui des autres; je l'ai préparé dans un parfait accord avec nos trois plénipotentiaires, dont j'ai mis les idées à contribution et réclamé à plusieurs fois l'avis dit en toute liberté. J'ai donné communication confidentielle de mes idées aux autres ministres, et surtout à celui qui, par un concours de combinaisons que vous avez pu déjà pressentir, désire plus qu'un autre que la modération de ces mêmes idées puisse servir de régulateur aux dispositions plus ardentes d'un autre cabinet, et aussi d'encouragement au duc de Wellington pour promettre, au nom de son cabinet, un langage sinon tout à fait analogue, du moins assorti aux dispositions communes. Dans la même intention de cette bonne intelligence, qui est l'objet principal de tous nos efforts actuels, je me suis donné le mérite d'une pareille confidence, toujours très bien reçue, auprès de l'empereur Alexandre lui-même, qui m'a accordé encore un long entretien, comme ma dernière lettre vous

l'annonçait. Il a roulé à peu près sur les mêmes idées que les précédents. L'empereur a daigné donner son approbation à l'ensemble de mon projet, que je lui présentais bien comme tel, et devant être communiqué à nos collègues à Paris, et soumis à l'approbation suprême du Roi. Cependant il n'a pas manqué de se réserver pour lui-même de parler un langage plus énergique; il a pris de là occasion de me répéter son opinion formelle que nous n'en finirions jamais avec l'Espagne sans des mesures de ce genre; que, par les dernières nouvelles qu'il a reçues de M. de Bulgari, en même temps que les nôtres de M. de La Garde, la révolution lui paraissait chaque jour plus menaçante par ses principes et ses excès, et en même temps plus faible dans ses moyens de défense; qu'il ne faudrait donc pas lui donner le temps de se trop renforcer par des avantages décisifs sur les royalistes armés, qu'on aurait en outre, aux yeux de l'opinion, le tort d'avoir abandonnés, etc., etc.

« L'empereur en vint une ou deux fois à une question pressante : si nous nous déciderions à la guerre. Je lui répondis avec calme et fermeté, ce que M. de La Ferronnays lui avait déclaré la veille dans une conversation incidente au bal, que nous ne changions pas de langage ni d'intention ; que nous désirions éviter la guerre, mais que nous saurions la faire si nous étions attaqués, ou si elle devenait indispensable pour défendre notre sûreté et notre dignité. L'empereur approuvait, mais revenait sans cesse à des raisonnement plus pressants. Je ramenai moi-même la conversation à une explication, qu'il

m'indiquait presque l'envie d'éloigner, mais qui était nécessaire, et déjà commencée par le rapport qu'a dû lui faire le général Pozzo. Je lui rappelai le sens très étendu que j'avais toujours cru devoir donner aux paroles généreuses de ses précédentes conversations; c'était dans ce sens que j'en avais rendu compte au Roi mon maître; d'après la confiance qu'il savait inspirer, je ne pouvais pas supposer un moment que, par des ordres donnés à ses troupes, ou des annonces de secours que nous n'aurions pas encore demandées, il voulût nous mettre dans la position fausse et peu digne, de paraître désirer la guerre, mais de ne pas oser la commencer avant que ces secours ne fussent arrivés. L'empereur sembla acquiescer à ma juste confiance, mais cependant revenait souvent à dire qu'il fallait bien songer à l'énorme distance; que nous ne pouvions concevoir aucun soupçon légitime sur la pureté de ses intentions; qu'il ne songerait jamais à passer par la France, que d'après notre désir et notre réquisition formelle. Il est positif que chaque jour son imagination vive se préoccupe davantage de l'idée de la guerre et y voit peut-être une consolation, une distraction, des sacrifices qu'il s'est décidé à faire en Orient. Chaque jour il est plus frappé des dangers, comme exemple et comme contagion, d'une révolution, entée sur l'insurrection militaire, et triomphante en face des principales puissances de l'Europe assemblées sans pouvoir y porter remède. Cependant la même conversation qui m'a suggéré ces idées, me laisse la certitude qu'il ne se portera à aucun acte positif, que d'accord avec nous et sur notre propre demande.

« Je dois vous dire que dans cette même conversation j'aperçus pour la première fois les traces d'une opinion, ou plutôt d'un soupçon, qui pourrait être arrivé à l'empereur par bien des voies différentes : certaines influences secrètes, qui sont malheureusement trop communes en politique, et souvent fondées sur de misérables calculs particuliers ; quelques propos indiscrets ; quelques lettres arrivées de France, dans le genre de celle que le prince de Metternich me montra l'autre jour, sans me nommer l'auteur, et en la traitant avec un juste dédain : lettre qui semblait dénoncer le ministère français comme étant décidé à ne jamais faire la guerre à l'Espagne dans aucun cas, et voulant annuler le Congrès par quelques notes et vaines protestations, pour le voir se séparer sans aucun résultat, et être plus libre ensuite d'abandonner les royalistes et de ménager les révolutionnaires espagnols. L'empereur m'indiqua donc avec mesure la crainte qu'il n'y eût quelque dissentiment d'opinion dans le ministère du Roi, et qu'à mon retour, il ne désavouât toute espèce d'accord et ne se refusât à toute espèce de démarche un peu digne et un peu prononcée. J'eus toute la force de la conviction en lui répondant que rien n'était plus absurde et plus calomnieux ; que nous étions parfaitement unis ; que le système de modération noble et indépendante dans lequel mes discours avaient toujours placé mon gouvernement, avait été arrêté en commun avant mon départ de Paris, et depuis confirmé par toutes vos dépêches. L'empereur alla une fois jusqu'à m'énoncer l'appréhension qu'on n'employât à l'armée des Pyrénées des hommes

comme Suchet et Belliard. Je n'eus pas de peine à répondre par une dénégation positive et une sorte d'étonnement, que rien n'était moins fondé, ni moins supposable.

« L'empereur s'exprima dans la même conversation avec assez de liberté sur l'Angleterre, disant qu'on était sûr qu'elle ne ferait rien contre, mais que pour s'assurer son assentiment plus positif, il faudrait que les quatre autres puissances se montrassent parfaitement unies ; qu'on ne pouvait pas, sur sa parole, ni d'après ses assertions, fermer les yeux sur des dangers évidents ; que ces dangers frappaient, pour eux-mêmes, tous les princes d'Italie, qui lui avaient déjà parlé dans ce sens depuis leur arrivée ici, etc.

« Le 11 novembre 1822.

« J'en étais là de ma lettre, lorsque j'ai reçu hier par le courrier anglais la vôtre chiffrée, du 4, avec les pièces qui l'accompagnaient. Il est plus franc de vous exprimer tout de suite la première impression de peine et de surprise que m'a causée la première page de cette lettre. Je ne sais pourquoi vous insistez autant à m'appliquer l'idée et le titre de rapporteur, dont je ne crois nullement avoir rempli les fonctions dans les premières conférences, même confidentielles ; mais le mot du reste importe peu à la chose. Je me demande plus sérieusement en quoi j'aurais mal compris l'opinion du Conseil et pris une marche contraire à cette opinion. Est-ce en parlant le premier, ou plutôt le second, sur notre situation actuelle vis-à-vis de l'Espagne ? car je ne m'en suis expliqué qu'après avoir été interrogé par les

autres chefs de cabinet. Fallait-il me refuser à dire ce que nous seuls pouvions bien savoir? Cette sorte de réserve timide et de crainte d'être pris par ses propres paroles, pouvait-elle faire reprendre à la France l'attitude qui lui convient dans toutes les négociations? Qui d'ailleurs, autre que moi, pouvait poser des questions dans le sens de notre propre intérêt et de notre prévoyance forcée? Car enfin nous désirions des réponses sur ce que nous avions à attendre en cas de rupture, et je me rappelle encore avoir entendu répéter autour de notre table de Conseil, que ces réponses favorables seraient à elles seules un résultat du Congrès très avantageux pour nous. Nous ne pouvions donc pas attendre qu'on vînt nous offrir ce que nous avions intérêt à demander. Les questions que je vous ai envoyées, nous ont paru à tous, et même aux étrangers, posées d'une matière claire et digne, qui conservait parfaitement nos droits d'indépendance et d'initiative. Vous me parlez d'explications qu'on a dû me demander. Je ne conçois pas bien à quelle partie de ma correspondance cela s'applique. On ne m'en a pas demandé précisément; mais du moment qu'il était question d'une explication de l'alliance existante, ou d'une convention défensive plus explicite, plus encore, d'un traité (expression dont vous vous êtes servi plus d'une fois dans vos lettres), il devient indispensable de poser plus au moins généralement ce qu'on appelle les *casus fœderis,* et c'est ce que nous nous occupons dans ce moment de faire, ou par un simple protocole dans une seule conférence, ou par une autre forme très simple. Je suis donc obligé de répéter avec

une entière conviction, et d'après un second examen fait à la suite de votre lettre, que je ne conçois pas encore la marche différente que je pourrais suivre, si j'avais à recommencer. Il n'en est pas de même pour la seconde partie des négociations, dont traite le commencement de ma lettre : je ne l'aurais sûrement pas provoquée. Peut-être même le prince de Metternich n'aurait-il pas pris à lui seul cette seconde initiative, s'il n'avait senti l'impossibilité de réduire l'ardeur de l'empereur Alexandre à une complète inaction, même de plume. J'avoue bien dans le fond de ma pensée que ce serait une triste attitude pour le Congrès réuni, de montrer sa totale impuissance et presque son indifférence sur un fait aussi grave pour l'Europe que la révolution d'Espagne; que, si un tel acte de faiblesse était attribué à notre influence, nous pourrions encourir une grave responsabilité envers les royalistes de tous les pays, et en particulier envers les nôtres. Mais aussi, j'ai senti que ce n'était pas à moi à proclamer une telle opinion. Je me suis tenu dans une véritable réserve, me bornant à préférer celui des modes d'agir qui d'abord nous donnait le plus le temps d'y penser, et laissait à chacun une plus entière liberté de parler son langage. J'ai répété que je n'étais point autorisé à promettre le rappel de notre ministre, dans le cas même où les trois alliés rappelleraient les leurs; que je ne pouvais présenter qu'un projet conditionnel, une simple espérance ; et que le tout ne pouvait être confirmé ou décidé que lorsque j'aurais pu conférer avec mes collègues et prendre les ordres directs du Roi. Il a donc été entendu dès hier, dans une

réunion des quatre chefs de cabinet, que du moment que les notes, ou projets d'instruction, auraient été arrêtés par chacun et soumis à une sorte d'examen ou de censure amicale des autres, je porterais le tout à Paris, pour écrire de là ce que notre cabinet croirait pouvoir faire ou promettre de son côté. Dans cette même conférence intime le comte de Nesselrode nous donna connaissance de son travail, qui avait déjà passé sous les yeux de l'empereur, et se compose de trois pièces : une instruction ostensible ; une seconde secrète, qui prescrit à son ministre d'observer l'effet de la première, et dans le cas où elle n'en aurait produit aucun de satisfaisant, au bout de quelque temps, de demander ses passeports, en présentant une autre note, qui est la troisième pièce. Je me permis d'observer que la première était conçue dans des termes trop violents, trop menaçants, qui pourraient même provoquer la guerre. M. de Nesselrode me protesta que telle n'était pas son intention, quoique tout son travail pût et dût se ressentir des opinions très prononcées de son souverain. Je saisis l'occasion de faire expliquer les deux autres ministres d'une manière catégorique sur leurs intentions positives. M. de Metternich, qui n'avait pas encore fini sa note et ne nous la montrera que demain, protesta que l'empereur son maître verrait sans peine la cessation des rapports diplomatiques ; que peut-être même tendait-il à cela ; mais qu'il désirait vivement que la guerre pût être évitée, et, dans son opinion, elle le serait d'autant mieux que l'on parlerait d'une manière plus ferme, plus énergique et plus concertée.

« M. de Bernstorff, partageant cette dernière opinion, et la crainte aussi de la guerre qu'il voudrait éviter, avait fait un brouillon de son projet d'instruction, qu'il communiqua il y a deux jours au comte de Nesselrode et à moi, et qui nous parut à tous les deux beaucoup trop vif : il s'occupe en ce moment de le radoucir. Ces projets, un peu revus, seront communiqués confidentiellement au duc de Wellington. Il sera invité à nous dire quel langage analogue il peut faire espérer de la part de son cabinet, ou s'il ne faut rien attendre du tout de l'Angleterre. Peut-être demandera-t-il comme moi d'y retourner avant de répondre définitivement. On peut toujours s'attendre à des difficultés, à des objections. Il en a trouvé à faire, mais dans une forme très amicale, à mon projet très modéré, que je lui ai communiqué confidentiellement. Il lui aurait fort convenu et on m'a rapporté que lord Stewart avait exprimé là-dessus son vœu, que nous voulussions nous faire son second et l'aider à mettre des entraves, dont il nous aurait chargés plus que lui-même, à toute espèce d'action de l'Alliance. Mais jamais je ne conseillerai ni ne voudrai faire jouer à la France un pareil rôle, qui blesserait et éloignerait à jamais de nous l'empereur de Russie, qui autoriserait l'Autriche à nous trouver des torts, pour lesquels elle sera toujours plus sévère que pour ceux de l'Angleterre. Et quelle compensation que de nous rapprocher de celle-ci qui, en dépit de toutes les protestations personnelles que me fait le duc de Wellington, sera toujours notre ombrageuse rivale ! Il n'y a pas un fait nouveau qui ne l'atteste comme les anciens. Vous avez

vu cette dernière réponse à nos demandes, qui est si mauvaise et que le duc voudrait lui-même retirer. Je sais qu'il prépare une note au Congrès sur la traite des noirs, où nous sommes attaqués, inculpés. Enfin, la conviction de M. de Chateaubriand est entière sur ce point et fortifiée par la récente expérience qu'il a faite de Londres. Ainsi, malgré quelques rapports d'analogie dans nos formes de gouvernement, jamais je ne pourrai en conscience approuver ce système de cause commune avec l'Angleterre. Du reste vous entrez dans ma pensée par votre juste prévoyance sur ce qu'elle fera à l'égard de l'Espagne et de ses colonies. Pouvons-nous en ce genre l'imiter ou la prévenir? Je suis intimement persuadé que non, et que nous nous donnerions un tort, sans arriver à un succès. Le seul point sur lequel je voie chance à être d'accord ici avec elle, c'est sur les intérêts d'Italie. Le duc de Wellington, tout en ayant annoncé qu'il ne voulait pas s'en mêler, m'a questionné le premier sur les intentions du roi de Sardaigne, qui n'était pas encore arrivé. Ce prince, dans sa première audience, ne m'en a rien dit, et est en tout très peu parlant. Mais j'ai eu encore hier, par son ministre M. de La Tour, l'assurance, arrivée de même au duc, que le roi demandait formellement l'évacuation du Piémont, mais successive, de manière qu'elle fût opérée pour un tiers d'abord, ensuite de quatre en quatre mois et enfin complètement terminée dans neuf mois. C'est la fixation d'un dernier terme précis, qui est surtout essentielle pour l'opinion. Il paraît que l'Autriche, qui a été pressentie, ne s'y op-

pose point, et nos plénipotentiaires pourront suivre facilement à cet égard les instructions du Roi, qui sont formelles. Quant à Naples, je n'ai pas encore causé à fond avec M. le prince Ruffo, qui a été fort occupé depuis quelques jours d'un courrier à envoyer chez lui, comme je le suis depuis hier de celui que je vous expédie; mais j'aurai cette conversation avant de partir. Je sais déjà que la discussion pour le Midi de la Péninsule sera presque entièrement financière. Le roi désire plutôt qu'on ne lui ôte pas de troupes. La partie de son ministère qui s'accorderait le mieux avec nous, ne songerait tout au plus qu'à en obtenir en ce moment une légère diminution, mais voudrait surtout qu'on fît un arrangement plus économique pour la solde qui est excessive, et qui accable les finances qu'on veut rétablir. Ce seront les Autrichiens qui se feront peut-être marchander, en parlant de se retirer. Du reste, je lis en ce moment le mémoire sur la Sicile de M. de Serre, qui vous l'a déjà communiqué et qui me donnera peut-être à vous porter la suite sur Naples: c'est bien fait et intéressant; mais il y a des conclusions, au moins tacites, et un esprit général très conforme à ses conversations d'ici, et dont j'aurai besoin de causer avec vous à mon retour.

« Quant à des mesures générales qui pourraient menacer l'indépendance de l'Italie, j'espère que si on les a projetées et annoncées pour tâter l'opinion, elles sont à peu près abandonnées; du moins celle d'un tribunal central contre les conspirations et les sociétés secrètes, à placer à Milan ou à Modène. Le cardinal Spina, avec qui je m'en suis entretenu,

comme je crois vous l'avoir mandé, a la même confiance et attache beaucoup de prix à éviter cette usurpation sur les droits de son gouvernement, qui exerce une surveillance fort réelle, mais douce dans les formes extérieures. Du reste nos plénipotentiaires seront là-dessus en garde, et par leurs instructions, et par nos conversations, et par l'évidence même de l'intérêt. Je ne vois pas trop de motif de leur appliquer la menace un peu sévère que contenait la fin de votre lettre. M. de Caraman est le seul qu'on croie porté à la condescendance envers l'Autriche; mais le système qu'il professe très ouvertement à cet égard, et qui par là même a peu de danger, le conduit à soutenir que l'Autriche n'a plus, dans sa politique actuelle, les mêmes intentions qu'on lui attribuait autrefois; mais le jour qu'elle les énoncerait formellement, j'espère qu'il saurait faire son devoir en les repoussant avec ses collègues.

« Fini le 12 novembre.

« Je crois avoir, mon cher collègue, épuisé dans cette longue épître confidentielle toute ma partie politique : un mot seulement de réponse sur les intérêts des petits États d'Allemagne, que vous unissez à ceux d'Italie. Il a été déclaré formellement qu'on ne parlerait pas même ici des premiers, qui devaient être absolument renvoyés à la Diète de Francfort. Je n'ai pas besoin de vous dire que la nouvelle reçue ici par le duc de Wellington, comme par moi et plusieurs autres, de l'emprunt proposé à la régence d'Urgel, et des arrangements même conclus, ou prêts à conclure par elle, a fait beaucoup d'im-

pression sur le duc lui-même, mais plus encore sur les imaginations vivement préoccupées des arguments que fournit, pour terminer les affaires d'Espagne, l'opinion de la force des royalistes et de la faiblesse de leurs adversaires. Le général Pozzo vient encore tout à l'heure de venir chez moi. Dans une conversation que j'ai abrégée, il m'a fait encore entendre ses protestations d'attachement à la France, où il veut *finir sa vie et laisser ses os,* m'a-t-il répété. Il nous conjure, au nom de tous ces sentiments, de ne pas laisser échapper une si honorable occasion de clore à jamais la révolution de France, le jour où la France elle-même aura arrêté celle de ses alliés. Ces déclamations, qui ont peu de dangers dans mon cabinet, pourraient en avoir davantage cet hiver à Paris, où il faut s'attendre à les voir reproduire par le même ambassadeur; il flatterait beaucoup les idées de nos royalistes : c'est une chose qu'il faut prévoir, au moins pour tout le temps où nous n'aurons pas pris un parti définitif. Le même Pozzo m'a prié de vous entretenir d'un des objets incidentaires de sa visite : la demande que les exécuteurs testamentaires de Buonaparte avaient adressée aussi aux plénipotentiaires russes pour les intéresser à l'exécution du testament et à la levée des obstacles. Il était chargé de me dire que l'empereur ne voulait rien faire ni dire à cet égard, que ce que nous désirerions. Il paraissait regretter que nous n'eussions pas séquestré. Mais je crois que toute cette affaire peut être remise à mon retour, dont je voudrais bien vous annoncer le jour fixe : c'est impossible, toutefois en conservant l'espérance que

cela ne passera pas le mois. Vous savez peut-être que j'ai dans nos intérêts de sentiments un nouveau motif pour être pressé de prendre la route de Chambéry et Lyon : je trouverai les élections au moment de finir, et j'espère, aussi bien que vous l'espérez. Le vicomte de Chateaubriand, avec qui je suis toujours en fort bons rapports, s'afflige de ces prétentions rivales entre les royalistes ; il insiste toujours sur deux ou trois choix. Les ordonnances ecclésiastiques des premiers jours du mois ont fait ici, comme partout à ce que je crois, un excellent effet. Je puis vous dire tout le contraire de ces malheureuses *correspondances privées*, dont la perfidie me blesse tout comme vous. L'empereur Alexandre en est toujours très peiné, très choqué. Il se plaignait aussi de ce que le *Journal des Débats* imitait le *Courrier* en les insérant. J'ai fait répondre que c'était plutôt dans le sens d'en faire sentir l'inconvenance. Adieu, mon cher collègue, je vous renouvelle tous mes sentiments bien sincères, que je vous prie de transmettre aussi à nos collègues souffrants ou bien portants. Veuillez mettre encore mes respects aux pieds du Roi.

« MONTMORENCY.

« Je vous prie de garder mes lettres, car il m'est impossible de songer à des brouillons pour celle-ci. J'en fais autant des vôtres. »

CCLVII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY

« Paris, le 11 novembre 1822.

« Mon cher collègue, j'ai eu le malheur de perdre mon excellent père, de sorte que je n'ai ni le cœur ni la tête aux affaires politiques.

« Je ne puis cependant ne pas vous dire par le courrier de M. Stuart, que nous venons de recevoir votre lettre du 5 et les projets qui y étaient joints; que des trois partis, le premier est le seul qui ait paru tolérable au Roi; qu'encore faut-il que vous en calculiez bien les conséquences, que vous en pesiez bien les termes, que vous soyez bien arrêtés sur le résultat; et que tout cela soit d'accord avec l'honneur et l'indépendance du gouvernement du Roi, avec la nécessité de le soutenir dans les Chambres et dans l'opinion.

« Les retards du Congrès et la nature de la discussion nous font ici beaucoup de mal, nos fonds sont en débâcle; tout le monde s'attend à la guerre; chacun voudrait que le gouvernement parlât et il ne peut rien dire; il en résultera peut-être du désavantage aux élections.

« Rien de nouveau de Madrid; j'espère que les craintes de M. de La Garde sur les Infants ne se seront pas réalisées.

« Compliments affectueux à vos collègues et à de Serre. De cœur tout à vous.

« Jh DE VILLÈLE. »

CCLVIII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 13 novembre.

« Je vais profiter aussi d'un courrier de M. Rothschild, partant dans une heure, pour vous accuser réception de votre lettre du 8, qui vient de m'arriver avec une incroyable promptitude, et des dépêches du 6, que M. de Bourgoing m'avait remises deux heures auparavant. Je ne songe pas aujourd'hui à entrer dans aucun détail d'affaires. Le temps ne me le permet pas, et d'ailleurs je vous ai donné toutes les explications possibles dans les dépêches que j'ai fait partir hier par le plus diligent de mes courriers. Vous connaissez ma position comme moi-même. Les affaires n'avancent pas à mon gré, ou plutôt ne se terminent pas, quoiqu'on m'en donne chaque jour l'espoir. Je compte les jours, les moments. Du reste, pour ce qui reste à faire, je me fais un devoir de me pénétrer de votre dernière lettre, que j'ai lue et relue aujourd'hui même avec nos plénipotentiaires; nous devons la rapprocher et la concilier avec les grandes instructions qui leur ont été apportées par Chateaubriand. Tout cela du reste s'abrégera et se simplifiera, si le grand et généreux parti que le Roi a pris le 6, d'après l'avis de son Conseil, devait avoir un prompt effet. Vous croyez bien qu'une telle résolution nous a donné beaucoup à penser. Mais nous avons pris la résolution réfléchie d'en garder absolument le secret entre nous quatre, et de ne le confier même à aucun subalterne, parce

que cela pourrait avoir l'inconvénient d'augmenter l'ardeur de certain grand personnage, et nous mettrait plus mal à notre aise pour nous défendre contre elle, si par hasard les choses se pacifiaient, au moins pour quelque temps. Du reste, pensez bien à une question, dont je ne vous demande pas la réponse pour moi-même, qui ne dois plus la recevoir ici, mais bien pour ceux que j'y laisserai. Est-ce qu'en cas de guerre commencée par nous, vous ne voulez plus de démonstration guerrière et d'ordre de marcher de la part de l'empereur Alexandre? Je vous rappelle que tout le contraire a été exprimé dans vos lettres et instructions, et je dis comme l'empereur : Pensez au temps qu'il faut pour le mettre en mouvement, et qu'il n'a guère d'autre moyen de démontrer son intérêt, et même son appui moral, outre que cette demande d'inaction le choquerait beaucoup.

« Quant à votre lettre du 8, je suis très fâché de ce qu'elle m'apprend et de cette misérable indiscrétion, à laquelle il faut bien s'attendre dans une position comme celle-ci. Je crains bien que M. Achille Jouffroy n'en soit capable et coupable. Nous en parlions ce matin encore avec Chateaubriand. Nous le croyons honnête homme, mais *ultra*, et ayant avec excès les inconvénients de cette opinion. Il s'est placé ici dans une position très fausse entre nous et le cabinet autrichien, où Gentz surtout lui témoigne beaucoup de confiance. Il m'a rendu quelques services et souvent protesté de son dévouement. Mais il peut avoir usé des confidences que d'autres que moi lui ont faites. Je ne lui avais parlé, ni de mes questions, ni des réponses qui y avaient été

faites. Quelques jours après, il m'en parut instruit; M. Gentz les lui avait fait lire. Du reste, je le questionnerai et tancerai.

« Adieu, mon cher collègue; je me réjouis de ce que les autres sont mieux de santé. Je vous renouvelle tous mes sentiments. Moi, je ne serai tout à fait bien qu'à Paris.

« MONTMORENCY. »

CCLIX. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 14 novembre 1822.

« Mon cher collègue, je vous envoie, comme je vous l'avais annoncé, ce que nous avons reçu de Madrid sous la date des 4 et 6 de ce mois; M. Herman vous donnera aussi copie de l'avis que j'ai cru devoir donner à M. de La Garde de la détermination probable du Congrès à l'égard de l'Espagne. M. A'Court aura encore été mieux servi que lui sous ce rapport, car j'ai su que M. Ch. Stuart lui avait expédié un courrier immédiatement après l'arrivée de celui de Vérone, qui nous a apporté vos dernières dépêches.

« Il y a, n'en doutez pas, une entente parfaite entre les meneurs de Madrid, le parti des modérés d'Espagne, et le cabinet britannique. Je ne vais pas jusqu'à soupçonner que le but de l'Angleterre soit de perpétuer l'anarchie et le désordre actuel dans la Péninsule; mais elle veut s'approprier l'influence sur le gouvernement espagnol, d'abord pour l'exploiter à son profit, ensuite pour nous empêcher d'y en avoir, enfin pour tenir tête sur ce point à la

Russie, comme elle l'a fait dans l'Orient. La ligne suivie par ce cabinet dans l'affaire d'Espagne peut la compliquer et la rend déjà bien plus difficile à résoudre. Il est bien désirable que nous sachions enfin sur quoi compter sur les déterminations du Congrès. Nous ne pouvons ici rien indiquer à nos journalistes. Dans l'incertitude où ils sont, ils se livrent aux divagations les plus absurdes, souvent même les plus inconvenantes, témoin l'article d'hier du journal des *Débats, très habilement* inséré aujourd'hui par Sauveau dans le *Moniteur*. Nous protestons bien que le gouvernement n'est pour rien dans ces factums, et qu'il n'a, ni ne veut avoir aucune influence sur les journaux, et par conséquent qu'il ne peut être passible ni responsable de leurs sottises, mais rien de tout cela n'est cru; chacun donne à l'opinion qui lui convient le caractère d'officielle, et au milieu de toutes ces contradictions, de toutes ces absurdités, les esprits restent dans une agitation et une incertitude fatigante et nuisible. Tirez-nous de là par une sage et bonne détermination le plus tôt que vous pourrez. On nous reprochait fort aussi de laisser ruiner les dupes que les agioteurs faisaient à la Bourse, par l'ignorance de toute nouvelle dans laquelle nous laissions le public. J'ai profité du premier fait venu à ma connaissance, pour mander le syndic des agents de change et lui dire que, puisqu'une des nouvelles qui avaient le plus agi sur la Bourse, était celle donnée par quelques journaux, sous la date du 31 octobre, de Madrid, que les Infants étaient menacés d'être compris dans les poursuites du fiscal Parédès, j'étais aise de lui

apprendre que des nouvelles de Madrid, sous une date de sept jours postérieure, ne me laissaient aucun doute sur la fausseté de la première, et qu'il pouvait en donner l'assurance à sa compagnie, afin d'éviter que cette certitude, que devaient avoir comme moi plusieurs maisons de banque ou de commerce, ne servît à quelques-uns à duper les autres. Tout cela a été rendu par les journaux à la diable, mais a produit son effet, car depuis les fonds se sont relevés et soutenus à quatre-vingt-neuf francs environ, ce qui peut être utile au succès des élections.

« Je ne puis rien vous dire de positif sur ce dernier point ; ce n'est qu'aujourd'hui que les collèges électoraux procèdent à l'élection des députés. La seule chose que nous sachions, c'est qu'à Melun le bureau a été confirmé et à Meaux culbuté, ce qui donne à craindre l'élection de Lafayette dans ce dernier arrondissement. En somme, le retard des décisions du Congrès, le doute de l'opposition de l'Angleterre aux mesures contre l'Espagne, la crainte de la guerre et la baisse des fonds publics, doivent atténuer les bons résultats que nous avions droit d'espérer. Mais il y a de la marge et, dans tous les cas, nous gagnerons relativement à la précédente session, mais moins qu'on ne l'avait espéré.

« Il n'y a de remarquable dans les affaires des royalistes d'Espagne que le retour de Quesada à Bayonne, après un combat où il avoue avoir perdu une centaine d'hommes, dont vingt-cinq officiers. Il ne paraît pas que se soit cet événement qui l'ait fait revenir, mais les ordres d'Eguia qui veut donner le commandement de son corps à O'Donnel. Au reste

les deux généraux sont encore à Bayonne et je ne sais pendant ce temps ce que devient leur armée.

« Du côté d'Urgel les avantages sont balancés. Les royalistes se défendent avec un grand dévouement, mais ils sont contenus dans un pays pauvre, rétréci et épuisé, où il paraît que tout commence à leur manquer. Je pense qu'ils ne supportent cette situation forcée que dans l'espoir des secours qu'ils attendent des délibérations du Congrès.

« L'emprunt d'Ouvrard, tout public qu'il est, ne peut encore lui être d'aucun secours. Ce fin banquier ne se hâtera pas sans doute d'exécuter; mais il traînera la livraison des fonds jusqu'au moment où il y aura quelque chose de plus en faveur de ses clients.

« Voilà, mon cher collègue, tous les documents que je puis vous fournir. J'oubliais cependant un incident dont je ne puis encore apprécier toute l'importance. Les douanes, en visitant les effets de M. Oliviera, qui est allé s'embarquer au Havre pour retourner à Lisbonne, ont trouvé dans une caisse marquée : *Musique pour M. Oliviera*, beaucoup de brochures séditieuses, une correspondance de M. Benjamin Constant, une autre de M. Goyet, et un manuscrit ayant pour titre : *Projet d'union entre tous les peuples*. J'ignore si tout cela est du vieux ou du nouveau. La saisie en a été faite, mais nous n'avons encore que le rapport des douaniers.

« Adieu, de cœur et pour la vie, tout à vous.

« J^H DE VILLÈLE.

« Mes compliments affectueux à nos plénipotentiaires et à M. de Serre. »

CCLX. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 18 novembre 1822.

« Je reçois dans l'instant, mon cher collègue, votre lettre du 13 venue par le courrier de M. Rothschild, et je profite de celui qu'envoie à Vérone M. Ch. Stuart pour vous répondre.

« Vous aurez vu, par les lettres que vous aurez reçues depuis, que les craintes sur le procès des Infants sont tout à fait dissipées. Je suis sûr même qu'en ce moment on en est à Madrid à reconnaître l'Espagne beaucoup trop royaliste pour regarder un semblable événement comme possible. Nous ne pouvons attribuer cette amélioration à ce que vous appelez si bien « la généreuse résolution du Roi dans « son Conseil du 6 ». Mais il est juste de reconnaître que la contenance ferme et unanime des ministres étrangers à Madrid, dans cette circonstance, en a fortement imposé à ceux qui pouvaient avoir le projet de pousser jusque-là leurs entreprises révolutionnaires.

« Je crois que vous avez très bien fait de garder entre vous cette résolution du 6. Il est inutile de se faire valoir, et dans cette occasion il y avait danger. Mais dans la suite cela peut vous servir à convaincre qu'en même temps que le Roi ne veut pas renoncer légèrement à tous les fruits que nous recueillons si largement de la paix et de la sage direction donnée à son gouvernement, de même il saura prendre un parti vigoureux et l'exécuter avec promptitude et

décision, dans les occasions où sa dignité ou l'intérêt de ses peuples l'exigeraient. Ainsi vous pourrez répondre à ces infâmes calomnies, que des intrigants, qu'on a tort d'écouter, s'attachent à propager, et qui tendraient à faire croire qu'il en est parmi nous de capables d'user par le temps les moyens des souverains pour comprimer les révolutionnaires. Un moyen sûr de sauver ces derniers serait sans doute d'écouter les premiers et de leur accorder une confiance que ne méritent, ni leur jugement, ni leur bonne foi.

« Je n'ai rien de M. de La Garde; mais je sais qu'il vient d'arriver de Madrid une conversation entre M. A'Court et San Miguel, dans laquelle ce dernier, supposant que les puissances alliées agiraient sur l'Espagne sous le prétexte des dangers du roi ou de la famille royale, et dans l'intention de faire réformer leur constitution, a déclaré que l'Espagne était trop royaliste pour que l'on pût jamais avoir rien à redouter sur le premier point; que, quant au second, la constitution actuelle était le seul point de ralliement de l'immense majorité des Espagnols, qui redoutaient le retour d'un régime absolu qu'ils avaient en horreur; que, si l'on y touchait, il ne leur resterait plus aucune garantie, et qu'en conséquence ils étaient résolus à la guerre plutôt que de consentir à y faire la moindre modification.

« J'ai répondu à Stuart, qui m'a fait cette communication, ce que je pense et ce que je crois être le terrain sur lequel devraient se placer les souverains alliés vis-à-vis de l'Espagne, savoir : que je m'inquiétais assez peu de rechercher les combinai-

sons de la constitution des Cortès et les moyens de l'améliorer, puisque je ne savais pas si cet examen ne me mènerait pas à reconnaître que dans cette constitution il n'y a rien qui mérite ce nom ; que la seule chose que j'examinais, parce que cela m'intéressait assez pour qu'on ne m'en pût contester le droit, c'est qu'au 7 juillet il avait été prouvé que les troupes au service du roi, que les serviteurs dévoués au roi, que la population dévouée au roi, avaient fait la tentative d'améliorer sa situation; qu'il en était résulté une crise telle que les ministres étrangers avaient tous été entraînés à faire une note diplomatique, pour préserver par leur intervention les jours du roi et de la famille royale ; que depuis, dans toutes les provinces d'Espagne, même les plus éloignées de nos frontières, les insurrections, les proscriptions des hommes dévoués au roi et à la royauté, annonçaient qu'il existait en Espagne des motifs de trouble et d'agitation; que la guerre civile y était tellement le résultat inévitable de cette situation, que si la France, qu'on avait osé accuser de la provoquer, cessait seulement six semaines d'empêcher les secours d'argent, d'armes et de munitions, de traverser sa frontière, plus de la moitié de l'Espagne tomberait au pouvoir des royalistes espagnols; qu'enfin, pour garantir notre propre territoire, nous avions été obligés de former des corps d'observation; que d'après un état de choses aussi intolérable pour nous et pour les puissances nos alliées, je croyais de leur droit et du nôtre de demander au gouvernement espagnol de prendre les moyens de le faire cesser, de lui offrir tous ceux dont nous pourrions

user pour obtenir ce résultat, si ce qu'ils nous proposeraient nous semblait de nature à l'amener, et dans le cas contraire de chercher et prendre par nous-mêmes la voie la plus propre à nous mettre à l'abri de tous les dangers auxquels nous exposait la situation actuelle.

« On favorisera beaucoup la résistance en Espagne, on nuira fort à l'unanimité au Congrès, on rendra la justice et la nécessité de l'intervention moins palpables aux yeux des peuples, si on articule dans les notes le motif des vices de la constitution espagnole. Je serais d'avis qu'on prît la chose de plus haut et qu'on se fondât sur les faits, en concluant à la nécessité d'y pourvoir de la part des puissances, à moins, ce qui serait préféré, que l'Espagne y pourvût elle-même.

« Mais je bavarde sur du passé pour vous et je perds le peu d'instants que j'ai pour vous dire que le triomphe du gouvernement du Roi aux élections est complet. Sur quatre-vingt-six députés à élire dans ce cinquième, il n'y aura que huit libéraux au plus; tout le reste sera royaliste, et presque tous royalistes sages, désignés par le gouvernement lui-même. Nous n'avons pu éviter Lafayette et Manuel, mais nous n'aurons pas Benjamin Constant. Ces élections donnent au gouvernement une force immense, dont il continuera à user pour assurer l'ordre et la prospérité dans l'intérieur, le respect et sa force à l'extérieur.

« Nos collègues vont bien et vous font leurs amitiés. Faites agréer mes compliments affectueux aux vôtres et croyez-moi de cœur tout à vous.

« J^H DE VILLÈLE.

« Dites à Chateaubriand et à de Serre qu'il faut être où je suis pour savoir combien il m'a été impossible de leur écrire, malgré ma bonne volonté. Je le ferai certainement par la prochaine occasion. Remerciez de Serre pour moi de l'excellent mémoire qu'il m'a envoyé. Félicitez-moi avec Chateaubriand de l'élection d'Hyde de Neuville.

« Le courrier de Rothschild fait monter nos fonds, comme vous le verrez par le bulletin de la Bourse que je vous envoie. Il répand qu'il n'y aura pas d'intervention. Je redoute ces hausses mensongères, qui préparent de nouvelles variations et de grandes pertes, si on en vient plus tard à redouter de nouveau la guerre.

« Nous ne vous attendons qu'à la fin du mois. Il me tarde sous tous les rapports, même sous celui du fardeau.

« Le Roi est bien satisfait de nos élections, et il a bien raison : c'est d'un résultat immense. »

CCLXI. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 19 novembre 1822.

« J'ai profité hier, mon cher collègue, d'un courrier de sir Charles Stuart pour vous accuser réception de votre lettre du 5 de ce mois. Je ne veux pas laisser partir celui qu'expédie aujourd'hui M. le baron Vincent, sans vous dire un mot de notre situation.

« Hier les fonds ont encore baissé de près de trente sols. On se prépare encore aujourd'hui à les

faire baisser d'une somme plus forte. Tout cela est surtout provoqué par l'époque des élections. Il est bien fâcheux que les opérations du Congrès aient eu une pareille coïncidence; mais nous n'y pouvions rien, ni les uns ni les autres.

« Je suis découragé de vous parler de la voie prise au Congrès pour les affaires d'Espagne, tout devant être terminé avant que vous receviez ma lettre. Je remarque d'ailleurs avec un sentiment qui ne tient en rien à la surprise, car je vous connais, et vous et vos collègues; je remarque, dis-je, qu'à mesure que les conséquences de la marche suivie se développent, vous avez soin d'en écarter, autant qu'il est en vous, tout ce qui porterait atteinte à la dignité et à l'indépendance d'action de la France. Le Roi s'est indigné à la lecture des deuxième et troisième projets présentés. Le premier est sans aucun doute préférable; seulement il est à prévoir qu'il vous mènera à de nouvelles explications et à de nouvelles difficultés que vous chercherez, nous y comptons bien, à lever, en nous conservant la liberté d'action sans laquelle nous tomberions à la suite du Congrès, ce que les ordres du Roi vous ont surtout commandé d'éviter. Le défaut d'unanimité au Congrès rend surtout importantes toutes ces considérations : j'espère que vous l'aurez senti comme nous.

« Nous recevons de Lisbonne une dépêche du 26 octobre dans laquelle il est dit que M. Pinhiero a assuré que l'Angleterre venait de donner officiellement au Portugal la garantie que lord Londonderry lui avait constamment refusée. M. Pinhiero a ajouté que si nous voulions lui donner les mêmes garanties

de nos bonnes dispositions à l'égard du Portugal, il éloignerait la conclusion du traité avec l'Espagne, qui se trouvait déjà suspendue par ses soins et dans l'espoir que nous en saurions gré au Portugal. Ceci vous servira à juger de la différence du système de M. Canning et de celui de lord Londonderry.

« Nous recevons dans l'instant des nouvelles de Madrid du 7 de ce mois ; elles ne peuvent être déchiffrées avant le départ du courrier de M. le baron de Vincent. Je trouve dans l'*Éclair* et dans les lettres particulières qu'on me communique, que Parédès, fiscal chargé de l'instruction de l'affaire du 7 juillet, a été convaincu d'infraction aux lois et suspendu de ses fonctions ; que les listes de proscription dressées par ce nouveau Fouquier-Tinville étaient annulées et les poursuites possibles restreintes à onze militaires de la garde pris les armes à la main ; conséquemment plus de craintes à avoir de voir comprendre dans ces poursuites les membres de la famille royale. En France, ce pas rétrograde serait un 9 thermidor. J'ignore l'effet qu'il aura sur l'Espagne ; je ne serais pas étonné de voir incessamment Morillo jouer un nouveau rôle à la tête de tout le parti modéré.

« Cette nouvelle a déjà produit son effet sur nos fonds. Ils sont à quatre-vingt-huit et quatre-vingt-neuf francs ; ils étaient hier à quatre-vingt-six francs trente centimes.

« Adieu, mon cher collègue, tous les ministres ici présents vous font leurs amitiés. Compliments affectueux à nos plénipotentiaires et à de Serre.

« Si la dépêche de La Garde contenait quelque

chose d'important, je vous expédierais un courrier demain. De cœur tout à vous.

« Jh DE VILLÈLE. »

CCLXII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 19 novembre 1822.

« Je profite d'un courrier de M. Rothschild pour vous accuser réception, mon cher collègue, de votre lettre du 11, arrivée hier matin par le courrier anglais, et celle du 12, que M. le prince de Metternich m'a fait passer ce matin comme venue par le courrier du baron de Vincent. Je commencerai par vous exprimer la part sincère que je prends à la perte que vous venez de faire; je connais votre bon cœur et je vous plains doublement d'avoir été partagé d'une manière si cruelle entre votre douleur et les affaires qui appellent si impérieusement votre attention. La baisse de nos fonds a été un des sujets qui ont dû vous occuper, quoique je sois bien sûr du calme très sage avec lequel vous l'avez jugée. J'en ai parlé ici dans le même sens et l'on n'était nullement disposé à s'en inquiéter. On peut dire qu'elle était inévitable un jour ou un autre, à cause de l'agitation de l'esprit de parti et de la puissance des fausses nouvelles. Il est exact que ce n'est pas d'ici qu'ont pu venir celles qui feraient croire le plus vivement à la guerre. L'effet qui s'étendrait sur les élections serait beaucoup plus grave; j'espère qu'il aura pu être paré. Il n'a pas dépendu de moi que du moins ma *portion d'affaires* ici ne fût

terminée avant les élections. J'ai pressé et je presse tous les jours. Mais je crois enfin toucher au terme et pouvoir fixer mon départ du 22 au 23 au plus tard, sans aucun autre délai. J'ai déjà pris congé ce matin des principaux souverains et en particulier de l'empereur Alexandre dans une conversation de plus d'une heure. Quoique j'en réserve une grande partie pour mes récits de vive voix, j'entrerai cependant dans plus de détails par une dépêche que j'expédierai demain soir ou après-demain, en vous renvoyant Fitz-James et son compagnon, qui seront comme nos précurseurs et vous porteront la clôture de ma correspondance. Je garderai pour moi-même et avec toutes les explications dont vous aurez besoin, les pièces originales : la seule qui doive être signée ici par nous, ce soir à ce que je crois, et qui est le mode d'exécution diplomatique, rédigé dans les formes les plus simples, des réponses et promesses que vous connaissez déjà ; ensuite les pièces confiées par les autres cabinets et sur lesquelles *j'ai réservé l'entière liberté des délibérations du Conseil et des décisions du Roi*. Le tout vient d'être communiqué aujourd'hui dans une conversation confidentielle au duc de Wellington, en l'absence duquel nous avions travaillé, comme je vous l'ai mandé, pour ménager son propre embarras. Bien décidément il refuse d'y prendre une part directe ; mais il laisse de l'espérance sur ce que son cabinet pourrait faire, en marchant, comme on dit, *à côté*. Du reste, il nous a donné sur l'affaire du Portugal, dont vous me parlez, une très bonne réponse, que je vous manderai plus positivement dans ma dépêche de demain. Je finis

celle-ci pour ne pas manquer le courrier et vous renouvelle, ainsi qu'à tous nos collègues, mes inviolables sentiments.

« MONTMORENCY. »

CCLXIII. — LE VICOMTE DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 19 novembre 1822.

« Je reprends avec plus de détail, mon cher collègue, ce que je vous ai annoncé rapidement par une lettre de ce matin, destinée à un courrier de Rothschild, ou, à son défaut, au courrier anglais. Mes dépêches précédentes vous avaient informé du travail dont s'occupaient les différents ministres et que je pressais de tous mes efforts. Mon travail à moi, que je vous porterai avec le leur, n'avait été qu'une sorte d'essai, destiné à être revu avec mes collègues, corrigé, soumis au Roi, dont la seule utilité ici pouvait être de donner pour ainsi dire le ton aux autres notes, ou instructions, surtout d'empêcher qu'elles ne dépassassent une certaine mesure. Cependant le caractère de modération sans faiblesse, que je crois avoir imprimé à notre langage séparé, seul mode en effet qui, comme vous le dites dans vos lettres, pût nous convenir, n'a pas empêché qu'il n'y eût plus que de l'énergie, et peut-être un peu de violence, dans les premiers projets d'instructions qui m'ont été communiqués de la part de la Prusse et de la Russie. Je leur ai présenté mes objections avec franchise, mais d'une manière toute confidentielle. Plusieurs ont été admises et l'empe-

reur Alexandre m'a fait l'honneur de me dire ce matin même qu'il avait ordonné de changer plusieurs choses sur lesquelles j'avais appelé l'attention de son ministre. Il en restera assez pour ne laisser aucun doute sur la manière dont les trois souverains envisagent la révolution d'Espagne. C'est ce qu'ils semblent attacher tous beaucoup de prix à faire connaître pour leur propre honneur, pour l'effet moral à produire sur leurs sujets et sur toute l'Europe. Le résultat probable et évident, si ce n'est même le but direct de ces énonciations de principes et de sentiments, doit être la cessation de rapports diplomatiques. Les trois ministres, interpellés par moi à plusieurs reprises, m'ont avoué que c'était ce qu'ils désiraient eux-mêmes, comme devant leur rendre une liberté infiniment précieuse dans tous leurs mouvements à l'égard du gouvernement ou des gouvernements d'Espagne, s'ils se dédoublaient par des avantages soutenus des royalistes. Deux des ministres ne poussent pas leurs désirs au delà, et seraient même fâchés que la guerre dût s'ensuivre. La Russie seule sourit à cette chance-là, et pour se justifier de la désirer, la présente comme inévitable. C'est sur les conséquences vraisemblables de semblables mesures à l'égard de la France, et sur les graves inconvénients qu'il y aurait à se séparer des trois grandes puissances continentales, dont la plus prononcée de toutes sera toujours notre alliée naturelle, que le Conseil du Roi aura à prendre une grande et importante délibération, que je m'efforcerai d'éclairer, non pas tant de mon avis, que de toutes les lumières qui peuvent servir à préparer les

vôtres, de toutes les lumières que m'a mis à même de recueillir une suite d'observations continuées depuis deux mois et de rapports intimes avec les principaux souverains ou leurs ministres. C'est dans une telle occasion que je ne craindrai pas de me faire rapporteur. Si on le désire, en une heure ou deux de discussions orales, nous avancerons plus, ce me semble, que par les correspondances les plus volumineuses. C'est pourquoi j'abrégerai celle-ci, quand je vous aurai mis au fait de ce qui regarde les *casus fœderis :* je traite ce sujet assez à fond dans ma dépêche officielle. J'ajouterai seulement ici que, dans cette convention entre quatre, à laquelle nous avons donné le nom le plus simple de *procès-verbal*, pour constater moins l'absence du cinquième, chacun, on peut le dire, a conservé la nuance particulière de son opinion, ou de sa situation actuelle. Nous réclamons toujours la liberté de notre décision, en recevant avec reconnaissance, surtout comme appui moral, les promesses éventuelles de secours. Nos alliés continentaux désirant nous montrer de la confiance et surtout prononcer leur éloignement pour les principes d'un danger commun. La Russie, toujours la plus ardente entre les trois, ayant parlé la première d'une réciprocité, qui lui offrait quelques chances de plus de s'en mêler, réciprocité que nous pouvions restreindre, à cause des différences de localité, mais non pas contester tout à fait sans mauvaise grâce. Enfin le plénipotentiaire anglais, avec qui nous avons eu ces jours-ci plusieurs conférences très amicales des chefs de cabinet, toujours difficultueux sur tout ce qui est *principes,* et renou-

velant de temps en temps ses efforts pour désunir les quatre, ou obtenir une inaction complète; mais quand on lui oppose des résolutions prises comme des faits, revenant à dire qu'il ne peut pas y concourir directement, mais que le fond de son désir est le même, son intérêt surtout très vif pour la paix en France, et que son gouvernement fera tout ce qui dépendra de lui pour ménager de tels intérêts. On a poussé très loin la condescendance dans tous les détails pour le duc, et c'est ce qui vient de nous déterminer, conformément à son désir et au nôtre aussi de ne pas signaler la séparation, à décider qu'il n'y aurait point de protocole en règle, même pour la première séance générale, et point de pièces annexées : celles qui ont été communiquées resteront comme de simples pièces de cabinet. Nous n'avons eu aucune raison de nous y opposer, puisque les formes les plus simples et les moins officielles nous conviennent toujours pour éviter les responsabilités de tribune.

« Au point où nous en sommes, je vous invite à réfléchir beaucoup, ainsi que nos collègues, aux grands intérêts dont nous allons avoir à décider, pour soumettre au Roi une résolution digne de lui. Je vous demande, et je suis sûr de l'obtenir, de ne pas vous arrêter d'avance à aucune opinion positive, avant d'avoir entendu beaucoup de développements que la conversation seule peut vous donner. Je vous demande surtout de vous prémunir contre l'influence et les sollicitations anglaises qui vont vous assaillir, en parlant tantôt principes, tantôt prudence. Il est vrai que leur organe, le chevalier Stuart, ne rendra

pas tout cela très séduisant; mais il pourra bien y avoir d'autres démarches, et de la part de M. Canning lui-même, et de la part du duc, si celui-ci me suit de près. Je suis sûr du moins, et les autres ministres sont ici dans le secret, qu'il se flatte encore d'avoir quelques chances pour obtenir à Paris la désunion sur laquelle il a échoué à Vérone. C'est un motif de plus pour nous de penser au mauvais effet que produirait un tel succès sur la Russie. Un autre effet d'opinion me semble devoir être prévu et soigné. On s'est agité et l'on s'agite encore sur mon retour et sur les nouvelles de Vérone. Il est clair que je n'apporte rien en ce genre pour satisfaire le public. La seule chose matériellement terminée, ce procès-verbal des *casus fœderis*, est de nature à rester secrète, et on se l'est promis jusqu'à nouvel ordre ; l'autre affaire, tout éventuelle et soumise à la délibération du Conseil, demande un secret plus impérieux encore. Il serait donc bien fait de préparer l'opinion par les journaux à un peu de confiance et d'attente, que tant de circonstances semblent justifier. Ce soin, qui a beaucoup de rapport avec l'intérêt de vos fonds, est digne de votre bon esprit et de votre habileté, mon cher collègue.

« Je vous avais annoncé quelques détails de plus sur la conversation dernière que j'ai eue avec l'empereur Alexandre. Mais en la repassant dans mon esprit, je ne vois que la confirmation des premières, et certaines additions que je me réserve de placer dans l'occasion où elles seront applicables. Je crois y avoir surtout combattu avec avantage et détruit, je l'espère, une disposition, d'après des lettres re-

çues de France, à supposer un certain affaiblissement des principes de notre ministère, et quelques nuances très prononcées d'opinion dans les membres qui le composent.

« Le roi de Sardaigne, outre son idée positive d'une évacuation successive du Piémont, commencée dès à présent et finie avant un an, m'a parlé du prince de Carignan en termes plus favorables que je ne l'espérais. Il conserve encore bien des préventions et demande du temps pour croire à sa sincérité complète; mais il paraît recevoir avec plaisir les bons renseignements; et j'ai su en outre que le roi et la reine viennent de répondre pour la première fois à la lettre que le prince leur a écrite pour la naissance de son second fils. D'un autre côté l'empereur de Russie m'a montré aujourd'hui même des dispositions très favorables pour ce jeune prince. Il m'a même assuré qu'elles étaient partagées par les autres souverains, et qu'on pouvait se flatter d'améliorer son sort. Dans ma dernière conversation de demain avec le prince de Metternich, je ferai mention de ce sujet, comme de tous les autres relatifs à l'Italie, qui vont du reste être confiés au zèle éclairé de nos plénipotentiaires. J'ai dû engager ceux-ci à consulter M. de Serre pour ce qui regardait Naples. J'ai autorisé cet ambassadeur à y retourner bientôt, et au plus tard quand le roi de Naples partirait pour ce voyage de Vienne, dont on ne peut pas le détourner. Je me réserve de vous parler de M. de Serre à mon retour.

« Je finis le 20 au soir cette lettre, peut-être un peu longue, au milieu des préparatifs d'un départ,

et pour un homme qui doit suivre de près avec un portefeuille bien rempli. Je suis heureux de penser que je vais incessamment porter aux pieds du Roi l'hommage de mes profonds respects, et vous renouveler de vive voix, ainsi qu'à nos autres collègues, l'assurance de mes inviolables sentiments. Je serai content si le Roi l'est, ainsi que mes collègues.

« MONTMORENCY.

« Je vous expédie M. de Fitz-James et Lalot. Je demanderai avec impatience sur mon chemin des nouvelles des élections. »

CCLXIV. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 19 novembre 1822.

« Vous ne doutez pas, mon cher ami, de toute la part que je prends à la perte que vous venez de faire. Indépendamment de ce qu'elle a de cruel pour vous, elle augmente les difficultés où vous vous trouvez engagé, en détournant votre attention des affaires. Mais je connais la fermeté de votre esprit; vous ne vous laisserez pas étonner par tout le bruit. Une fois votre parti pris pour la paix ou pour la guerre, vous marcherez hardiment dans la route que vous aurez cru devoir suivre. La crise des fonds sera courte : s'il y a guerre, un succès les relèvera; s'il y a paix, ils remonteront également. Dans la supposition de la guerre, ce que nous avons fait ici vous servira puissamment, et vous n'êtes point d'ailleurs engagé au delà de ce qui cesserait d'être cas d'absolue néces-

sité. Quant à moi, je ne séparerai point ma destinée politique de la vôtre. Viennent jamais les revers et vous verrez si je suis fidèle à mes amis.

« M. de Montmorency se propose de partir demain; Pozzo le suit; moi, je crois que je serai libre dans les premiers jours du mois prochain; j'aurai grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser. Tout à vous et pour la vie.

« CHATEAUBRIAND. »

CCLXV. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 20 novembre 1822.

« Je vous ai écrit hier une petite lettre, mon cher ami, par le courrier anglais, je veux vous en écrire une un peu plus longue aujourd'hui. Nous avons signé hier au soir un procès-verbal que M. de Montmorency, qui part demain, vous portera. Je crois que vous serez content de cette espèce d'acte, et qu'il aura l'approbation du Roi, il est tout en notre faveur. Le second paragraphe du premier article admet seulement une faible réciprocité, et il était impossible de refuser deux ou trois mots de courtoisie à des alliés qui faisaient tant pour nous et pour la famille des Bourbons, et qui ne nous demandaient rien. Nous voilà donc parfaitement en sûreté contre la guerre, si elle doit éclater, en même temps que nous restons les maîtres de l'attendre, et que rien dans les engagements de l'alliance ne nous oblige à la déclarer.

« Ne croyez pas, mon cher ami, qu'en vous par-

lant des avantages de cette guerre dans le cas où nous serions forcés de la soutenir, je ne sente pas néanmoins les graves inconvénients qu'elle pourrait entraîner, surtout si elle n'était pas terminée dans une campagne. L'Angleterre se radoucit et paraît dans ce moment moins opposée aux résolutions de l'Europe continentale; mais si nos flottes étaient longtemps en mouvement, et les soldats russes en marche, la double jalousie de nos voisins insulaires pourrait se réveiller. Vous aurez donc bien raison de ne pas vous précipiter tête basse dans des hostilités dont il faut bien calculer les suites et prévoir les chances; mais je crois que l'événement arrivé, on ferait disparaître la plus grande partie des dangers, en adoptant un système de conduite dont je poserais ainsi les principales bases :

« 1° Déclarer par une proclamation, en entrant en Espagne, qu'on ne veut ni attaquer son indépendance, ni imposer des lois à la nation espagnole, ni lui dicter des formes de gouvernement, ni se mêler de sa politique en quelque manière que ce soit;

« 2° Faire prendre la cocarde espagnole à nos soldats, occuper les villes au nom de Ferdinand, planter partout le pavillon espagnol à côté du drapeau blanc, ne parler jamais qu'au nom des autorités espagnoles qu'on rétablirait partout en avançant;

« 3° Marcher jusqu'à l'Èbre, s'y établir, et ne le dépasser que dans les cas d'absolue nécessité. Fournir des armes et de l'argent aux Espagnols fidèles, les laisser terminer eux-mêmes la querelle, en se contentant de les appuyer dans certaines positions pour leur assurer la victoire;

« 4° Déclarer qu'on ne veut ni occuper l'Espagne ni lui faire payer les frais de la guerre ; offrir sans cesse la paix et se retirer aussi promptement qu'on serait entré, dès que les circonstances le permettraient.

« Monseigneur le duc d'Angoulême devrait commander l'armée et avoir sous ses ordres un maréchal de France. Le maréchal Macdonald est naturellement indiqué. Il jouit d'une réputation qui donnerait de la confiance aux soldats, et en même temps il n'est pas, comme d'autres maréchaux, odieux à la nation espagnole.

« Ces idées, mon cher ami, vous seront sans doute venues, comme à moi. Un pareil plan promptement et exactement exécuté, en rendant le secours de la Russie inutile, diminuerait la jalousie de l'Angleterre, que notre modération d'ambition et de principes achèverait de désarmer. La guerre ne serait plus qu'une querelle de famille entre la France et l'Espagne, que la force et la bienveillance de la première auraient bientôt apaisée. Cette guerre aurait pour nous tous les avantages que je vous ai indiqués dans ma lettre du 31 octobre, sans parler de ce que nous pourrions faire pour notre commerce, de concert avec le gouvernement espagnol, dans les colonies. Toutes ces considérations font que, sans désirer la guerre, je ne la crains pas, et qu'en approuvant tout ce que vous faites pour l'éviter, je crois que si vous y étiez forcé, elle consolerait le génie militaire de la France, effacerait chez nos soldats les souvenirs de l'usurpation, et serait sous ce rapport extrêmement favorable au trône légitime.

« M. de Montmorency vous dira où nous en som-

mes ici. Ce qui nous restera à faire après son départ est peu de chose, et selon toutes les probabilités le Congrès sera dissous le 10 ou le 15 du mois prochain. Espérons que ce Congrès sera le dernier. Je suis bien aise d'y avoir assisté, parce que cela achève mes études politiques. J'ai appris à connaître bien des choses et bien des hommes, dont je n'aurais pu jamais pénétrer le secret; j'ai vu avec une extrême satisfaction que la France donnera encore des lois en Europe, quand elle sera bien conduite, en profitant des espérances et des craintes que notre force renaissante commence à inspirer de toutes parts. Nous causerons à fond de tout cela, et j'ai pris des notes qui nous seront utiles.

« Il faut vous dire, mon cher ami, une chose qui ne vous fera aucune peine. Vous avez été accusé ici auprès de l'homme qui fait tout (ou plutôt de l'homme à qui l'on fait tout faire) d'une extrême modération. Je me suis trouvé enveloppé comme votre ami dans l'accusation de Pozzo et de ses pareils. On m'a donc traité froidement, parce qu'on m'a soupçonné d'y regarder à deux fois avant de précipiter mon pays dans les chances d'une guerre, qui pourrait devenir européenne si elle venait à se compliquer d'une guerre dans l'Orient et de l'attaque des colonies espagnoles par les Anglais. Et puis il arrive que je suis resté constitutionnel quand on ne veut plus de constitution. Ceux qui nous proscrivaient comme des *ultra*, qui voulaient qu'on nous chassât de toutes les administrations pour y mettre les hommes des Cent jours, sont aujourd'hui des *ultra*, et nous, nous sommes des libéraux, ou tout au moins des

ventrus et des ministériels. Qu'y faire? Prendre tout cela en patience et en pitié. Cependant mes actions vont hausser après le départ de M. de Montmorency. J'aperçois déjà les symptômes d'une faveur à venir. Je réussirai surtout si vous m'écrivez et si l'on sait que je suis *votre homme;* car, tout en trouvant quelque chose à redire à votre prudence, on a la plus haute idée de votre capacité. En vous priant de m'écrire dans votre intérêt et dans le mien, je ne vous engage pas à grand'chose, car à peine aurai-je le temps de recevoir une lettre de vous. Au reste je dois vous dire, en finissant cette longue lettre, que j'écris au courant de la plume, que l'Autriche et la Prusse ne sont nullement ardentes pour la guerre, et que si vous ne pensez pas que cette guerre doive être soutenue, il sera très facile de faire naître des obstacles de la part des cabinets de Vienne et de Berlin.

« Vos élections seront finies lorsque vous recevrez cette lettre. La crise des fonds vous aura sans doute fait perdre quelques voix, mais il vous en restera toujours assez. N'oubliez pas Delalot, Bertin, Vitrolles, Bouville, etc. Tout cela doit être fait avant l'ouverture de la session. Souvenez-vous aussi de la pension de pair du petit de Jumilhac, nouveau duc de Richelieu.

« Tout à vous, mon cher ami, et pour la vie.

« CHATEAUBRIAND.

« Cette lettre a retardé de vingt-quatre heures. On a retenu Delalot et le jeune Fitz-James jusqu'à aujourd'hui 21, et M. de Montmorency ne part que

demain 22. Je crains qu'il ne soit assez longtemps en route et que l'on ne veuille attendre ici des nouvelles de son arrivée et votre réponse sur le parti que vous prendrez relativement aux notes ou dépêches à envoyer aux ambassadeurs en Espagne. Quelle que soit la résolution du Conseil des Tuileries, les autres cabinets paraissent décidés à envoyer leurs notes et à retirer leurs agents en Espagne, si les notes ne produisent aucun effet. Mon opinion est que nous devons sacrifier beaucoup au maintien de l'alliance continentale : et je pense aussi, contre ce qui paraît être votre opinion, que le rappel de notre ambassadeur ne serait pas la guerre; mais c'est chose à examiner. Dans ce moment, par exemple, la Russie n'a point d'ambassadeur à Constantinople, et ce n'est pas la guerre : on négocie ; à plus forte raison l'Espagne pourrait faire des réflexions, si les ministres de Russie, d'Autriche, de Prusse et de France se retiraient à la fois. Le Roi, souverain juge et souverainement sage, prononcera sur cette grande question. »

CCLXVI. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 20 novembre 1822.

« Mon cher collègue, je profite d'un courrier de M. Rothschild pour vous transmettre une lettre de M. de La Garde, qui vous fera voir où nous en sommes avec Madrid et Londres. Sir Ch. Stuart m'est venu hier au soir avec la note qu'il recevait de Vérone; elle est tout à fait dans le sens qu'on fait là

des folies, qui vont amener de grands malheurs, auxquelles l'Angleterre ne concourra pas ; mais ce qui n'est pas compréhensible, c'est que la France y consente, elle sur laquelle doit tomber tout le poids d'une intervention aussi provocante; qu'on ne comprend pas comment elle peut songer à justifier devant l'opinion et devant les Chambres une pareille conduite ; qu'on a vu votre projet de note à l'Espagne et qu'il est dans des termes qui rendent une rupture inévitable, etc., etc.

« J'ai répondu avec la même confiance, en montrant dans nos pièces officielles elles-mêmes le contraire de quelques faits mal présentés par lord Wellington, et enfin j'ai démenti tout à fait la disposition hostile de la note par l'assurance que vous donnez dans votre dernière dépêche, qu'elle ne sera envoyée qu'après avoir été approuvée par le Roi. J'ai protesté, et du fond de l'âme, car j'en suis fortement pénétré, de notre désir de conserver la paix ; mais j'ai aussi fortement annoncé que ce n'était que de l'Espagne elle-même que pouvaient venir les moyens de la conserver; qu'il ne s'agissait là ni de révolution, ni de contre-révolution, mais d'un fait patent, d'un pays en convulsion, d'un Bourbon sur un trône, et non seulement sans pouvoir, mais encore en danger, de frontières dont la sûreté était compromise par des armées opposées ; que tout nous imposait la nécessité de faire cesser un tel état de choses ; que si on le pouvait sans guerre, nous serions trop heureux ; qu'aucun sacrifice ne nous coûterait pour cela, pourvu qu'il fût d'accord avec notre dignité, notre sûreté, et celle de l'Espagne. C'est sur le moyen

d'obtenir ce résultat que tout le monde est divisé, que les difficultés sont immenses ; qu'on trouve un moyen de les lever, et ce ne sera pas la France qui le repoussera... Voilà à peu près le résultat de la communication.

« Prenant les choses où elles en sont, il est évident que l'Angleterre ne se séparera pas de ses intérêts, et qu'elle les a liés au maintien du gouvernement actuel d'Espagne. Les derniers mouvements des fonds publics ont fait voir, ce que je soupçonnais déjà, que la presque totalité des emprunts faits jusqu'à présent par le gouvernement espagnol était dans les mains des Anglais; ils perdraient toutes leurs avances, si la contre-révolution avait lieu en Espagne. Marcellus m'écrit que, durant la crise de la Bourse, M. Canning lui a témoigné combien il était blessé de ce que nous n'avions rien fait mettre dans le *Moniteur* pour démentir les bruits de guerre. D'autre part la reconnaissance des colonies espagnoles sous la médiation de l'Angleterre est une chose si importante pour eux, et que vous savez que j'ai toujours prévue, qu'aujourd'hui c'est de la justesse de cette précision que je suis moi-même effrayé, et que je tire la plus grande conviction que l'Angleterre ne se départira pas de la ligne qu'elle prend.

« Dans cet état de choses je crois plus important que jamais de concevoir vos notes et vos démarches à l'égard de l'Espagne dans des termes et de telle sorte que si l'Angleterre se refuse à y consentir, elle soit le plus dans son tort qu'il se pourra. Je crois aussi que si l'on pouvait obtenir une concilia-

tion entre le roi et les Cortès, de laquelle il résultât des garanties de sûreté et de pouvoir pour le roi, de tranquillité pour l'Espagne, et un débrouillage pour les colonies espagnoles, dans lequel les Anglais ne seraient pas mieux traités que nous, ce serait ce qui pourrait arriver de plus heureux.

« J'espère encore que tout ceci ne vous arrivera pas trop tard, car il n'y a pas d'apparence que vous ayez pu rien terminer encore. Ce seront des documents qui pourront vous aider à faire la note dont vous êtes chargé et qui est si difficile à faire.

« Les bruits de guerre ont été assez mal accueillis par les populations commerçantes et industrielles ; c'était tout simple. Mais les effets s'en sont suivis ; les soies et les étoffes ont baissé à Lyon de dix à quinze pour cent ; les assurances maritimes ont monté à des prix fous ; les chambres de commerce, les conseils des manufactures, tout se remue et fait des adresses ; ces considérations ne doivent pas nous dominer, mais elles doivent être connues de ceux qui ont à prendre une si grande décision.

« Éviter la guerre en obtenant sécurité du côté de l'Espagne serait sans contredit le meilleur ; tenter franchement cette voie, avec la décision de ne pas reculer devant l'obligation de la guerre, si elle nous est imposée, voilà, ce me semble, la ligne de conduite qu'il sera toujours honorable d'avoir suivie.

« Voici de mauvaises nouvelles de l'armée de la Foi, que M. de Doudeauville me transmet du directeur de la poste de Toulouse. Le départ de la Régence pour Puycerda semblait les annoncer.

« Les étudiants en médecine ont commencé à nous

faire des sottises ; nous allons être obligés de fermer cette Faculté. On a aussi fait quelques tentatives pour troubler la mission commencée à Paris. Les élections offrent ce résultat immense que sur quatre-vingt-six élus, il n'y aura que huit libéraux.

« Adieu, mon cher collègue, je n'ai que le temps de fermer ma lettre et de vous dire, ainsi qu'à vos collègues, que je suis de cœur tout à vous.

« JH DE VILLÈLE. »

CCLXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le 24 novembre 1822.

« Nous sommes sans nouvelles de vous depuis le 13 de ce mois, mon cher collègue, ce qui nous prouve que le Congrès n'a pris aucune détermination pendant les cinq ou six jours qui ont suivi cette date.

« Je ne vous enverrais pas de courrier, s'il ne nous était survenu un incident, dont les dépêches de M. de La Garde et la note que nous avons cru devoir adresser à M. Canning, vous mettront à même de juger l'importance. Nous avons cru ne pouvoir mieux montrer au Congrès toute celle que nous lui donnions, qu'en provoquant sur-le-champ cette explication avec le cabinet britannique. Vous savez qu'il a déjà envoyé des forces navales dans le golfe du Mexique, avec ordre de le purger des forbans qui l'infestent, et avec l'instruction donnée au commodore de se concerter avec le commandant de l'île de Cuba, pour que les gardes-côtes espagnols ne s'op-

posent plus à ce que les navires anglais commercent librement avec les colonies espagnoles. En cas de refus de ce commandant, la division anglaise doit purger la mer des gardes-côtes comme des pirates. En même temps Alava, et autres Espagnols vendus à l'Angleterre, se sont servis des menaces et des lenteurs du Congrès pour amener le gouvernement espagnol à sacrifier les intérêts de son commerce et de la conservation de ses colonies à l'espoir d'une alliance avec l'Angleterre, ou du moins pour acheter sa neutralité. La manœuvre était indiquée et prévue ; elle se réalise avec une effrayante ponctualité. Il ne s'agit plus maintenant que d'éprouver si l'Angleterre n'est mue dans tout ceci que par la crainte de voir le Congrès prendre des mesures trop vives à l'égard de l'Espagne, de voir la guerre commencer entre ce pays et la France ; ou si elle veut sérieusement s'engager dans la voie d'une alliance avec l'Espagne, qui la mettrait en guerre avec nous et la Russie, mais livrerait à son commerce toutes les possessions espagnoles du Nouveau Monde.

« Dans le premier cas, nous devons persister dans la ligne de conduite qui vous avait été tracée : vouloir sincèrement la paix, si on nous met, du côté de l'Espagne, en position de la concilier avec la sûreté du roi d'Espagne et de sa famille, et avec notre propre sécurité ; conserver notre armée d'observation, continuer nos dispositions militaires ; entrer même en Espagne, si l'anarchie qui règne dans ce pays compromet les intérêts que nous devons défendre.

« Dans le second cas, nous devons tirer de nos alliés tous les secours possibles, soit directs contre

l'Espagne et le Portugal, soit indirects par des diversions combinées contre les lieux où l'Angleterre peut être vulnérable. Ainsi je ne balancerais pas. si l'Angleterre se séparait ainsi de l'Alliance, à conseiller à la Russie de déclarer la guerre à la Turquie et de tirer de ce côté tous les dédommagements que sa politique peut vouloir opposer à l'accroissement de puissance maritime que veut acquérir l'Angleterre. Je ne refuserais pas non plus dans ce cas les secours que nous offraient les alliés pour l'envahissement et l'occupation de la Péninsule. Ce serait dans une telle conflagration générale le seul moyen de ravir à l'Angleterre une partie des profits auxquels ses calculs cupides auraient sacrifié le repos de l'Europe.

« Mais il est à craindre que de si graves décisions ne trouvent l'Autriche et la Prusse plus froides que la Russie; et peut-être est-ce sur ses liaisons souterraines avec l'Autriche que l'Angleterre aurait le plus compté pour se livrer à une direction aussi impudemment machiavélique.

« Dans le cas d'une défection réelle, ou déguisée sous l'apparence de la neutralité de ce côté, je n'en jugerais pas moins indispensable que nous nous liassions aussi étroitement qu'il serait possible avec la Russie; que nous tentassions de faire entrer les États-Unis d'Amérique, qui ne veulent pas plus que nous de l'envahissement des colonies espagnoles par l'Angleterre, dans notre alliance; et qu'enfin la Russie dans l'Orient, nous dans la Péninsule, et nos marines réunies à celle des États-Unis en Amérique, nous soutinssions avec honneur et avantage la lutte à laquelle on nous aurait forcés.

« Voilà nos plans de guerre, mon cher collègue, mais ce n'est qu'autant que nous ne pourrons conserver la paix avec honneur et sécurité. J'aime encore à me persuader que tout ce qu'a voulu l'Angleterre, c'est nous faire perdre du temps, donner aux constitutionnels espagnols celui de réduire les insurrections armées, dont la couleur, trop analogue au rétablissement du pouvoir absolu de Ferdinand, n'a pu se propager en Espagne; enfin peut-être, et j'ai quelques données pour le croire, a-t-elle tendu dans tout ceci à se donner les avantages d'une médiation entre nous et l'Espagne, qui aurait fait tourner au profit de son influence dans la Péninsule tous les sacrifices qu'elle nous savait disposés à faire au maintien de la paix.

« Je vous envoie toutes les pièces du procès; je vous donne notre avis selon les incidents probables; vous avez les instructions précédentes: agissez selon le plus grand intérêt du Roi et du pays.

« Vous verrez les tristes nouvelles qui nous parviennent de la frontière. Le sens trop peu rassurant des proclamations de la Régence, l'appui moral donné aux gouvernants de Madrid par l'Angleterre, les lenteurs du Congrès, sont les causes effectives de ce malheur. Ils demandaient toujours des armes, des munitions et de l'argent; il est certain qu'avec plus de moyens, ils auraient fait davantage et duré plus longtemps; mais ils n'ont pas péri faute de ces secours; ils avaient armes, munitions et argent, autant que leur position désavouée le comportait. La déclaration de guerre de la France pouvait seule leur faire obtenir un résultat utile. Il y a longtemps que

M. Charles d'Espagne l'a vu ainsi et que j'ai jugé de l'exactitude et de la justesse de ses opinions à cet égard[1].

« Si nous sommes dans de mauvaises affaires à l'extérieur, au moins celles de l'intérieur sont bien satisfaisantes : voyez nos élections. Auriez-vous jamais cru à la possibilité d'un pareil résultat? Sur quatre-vingt-six députés nouvellement élus, il n'aura échappé que sept libéraux ; tout le reste est royaliste, et presque tous royalistes raisonnables. Le Roi est enchanté de ces élections, et son gouvernement va y puiser de bien grandes forces, surtout s'il est possible de concilier le maintien de la paix et de la prospérité dont nous jouissons, avec l'honneur et la sécurité, qui ne doivent être sacrifiés à rien.

« Je n'ai plus entendu parler des trouvailles faites dans les paquets de M. d'Oliveira lors de son départ du Havre, ce qui me prouve que ces écrits et ces papiers n'étaient que des vieilleries envoyées par M[me] S. S... à son mari qui s'est réfugié en Angleterre

« Nos fonds publics restent à quatre-vingt-huit. Ils attendent, pour tomber ou monter de dix francs, que vous nous mandiez la paix ou la guerre. Ceux d'Espagne perdent le double des nôtres. Aussi, comme, dans cet état, il leur serait impossible de conclure le nouvel emprunt dont ils ont absolument

1. Le général comte d'Espagne, un des plus habiles chefs militaires du parti royaliste espagnol. Il fit en 1813 le siège de Pampelune, défendue par une garnison française qu'il réduisit à capituler. Il périt en 1839 en Catalogne, où il commandait les forces carlistes, cruellement égorgé par une poignée de scélérats dont sa fermeté entravait les desseins criminels. Issu de la famille française d'Espagne de Ramefort, branche de la maison de Comminges, il avait des liens de parenté avec M. de Villèle.

besoin, on commence à parler d'un traité d'emprunt à Londres sur hypothèques coloniales; Cuba et le Pérou seraient sans doute donnés en gage, ou vendus comme la Louisiane.

« Adieu, mon cher collègue, revenez-nous donc; car entre les dépêches pour Vérone, Madrid ou Londres, je n'ai plus un moment pour mes finances, qu'il faut cependant mettre en règle avant les Chambres, que nous comptons toujours convoquer du 10 au 15 de janvier.

« Ce défaut absolu d'un instant à moi sera encore mon excuse auprès de Chateaubriand et de De Serre, à qui je dois des réponses, et qui me prendront à tort pour un paresseux. Faites-leur bien mes amitiés, ainsi qu'à MM. de Caraman et de La Ferronnays.

« De cœur et pour la vie tout à vous,

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCLXVIII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU VICOMTE DE MONTMORENCY.

« Paris, le lundi 25 novembre 1822.

« Mon cher collègue, rien de nouveau ici depuis le départ de notre courrier d'hier, si ce n'est la confirmation du succès de nos élections, de la défaite de l'armée de la Foi, et une communication officieuse de sir Charles Stuart, de laquelle il résulte que la réponse de M. Canning à la note française sera la dénégation de toute participation de son gouvernement au traité proposé par celui de Madrid.

« Sur le premier point, nous avons les nouvelles des élections de département de l'Indre, de la Vendée

et de la Haute-Saône, seules localités où nous eussions quelque doute. Les candidats royalistes ont été élus. Ainsi nous voilà sûrs que la totalité du cinquième réélu n'aura fourni que sept libéraux, en supposant même, ce qui est probable, que M. Manuel, nommé deux fois, sera remplacé par un libéral.

« Sur le second point, vous trouverez, dans les copies de lettres ci-jointes, la triste preuve de la débâcle complète de l'armée du baron d'Éroles, et de la fin de la régence d'Urgel. Il ne nous reste plus qu'à attendre le mode suivant lequel se sera opéré le passage des vaincus en France, et jusqu'à quel point notre territoire aura été respecté par les vainqueurs. Je pense que Mina ne se sera pas hasardé à le violer; les ordres qu'il aura reçus de Madrid l'auront sans doute contenu. A tout événement nos troupes étaient prêtes et vous verrez par la correspondance qu'elles se portaient sur les points menacés.

« Enfin, sur ce qui regarde l'Angleterre, M. Stuart étant venu me voir et me demandant des nouvelles de l'Espagne, je n'ai pas cru devoir lui cacher celles que nous avions de la disposition du ministère et des Cortès à leur égard, et de la note que nous avions cru devoir adresser à ce sujet à M. Canning. Il m'a dit, comme je m'y attendais, que son gouvernement n'était pour rien dans cette démarche et probablement n'y donnerait pas son assentiment. Il m'a aussi parlé de nos armements à Brest, que nous avons dû porter au pied de guerre pour les bâtiments prêts à mettre en mer. Je lui ai parlé en

riposte de l'expédition partie des ports d'Angleterre pour le golfe du Mexique. Il m'a assuré qu'elle était composée de bâtiments légers et avait pour unique but de protéger les navires du commerce anglais, exposés aux doubles pirateries des insurgés et des Espagnols eux-mêmes.

« M. de Gestas, qui m'apporte une lettre ci-jointe qu'il vous prie de faire remettre à un Brésilien qu'il croit à Vérone, et dont M. de Metternich vous indiquerait sans doute la résidence, s'il n'y était pas, me confirme la nouvelle de la complète indépendance du Brésil, de la proclamation du prince régent comme empereur constitutionnel du Brésil, enfin des dispositions positives de ce pays pour se séparer du Portugal.

« Il est quatre heures du soir; rien ne nous est arrivé de vous. Le courrier de sir Charles Stuart devant être expédié bientôt, je termine en renouvelant, pour vous et vos collègues, l'assurance de tous mes sentiments.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCLXIX. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 28 novembre.

« Je vais, mon cher ami, vous parler à cœur ouvert. Je laisse à M. de Caraman, le plus ancien ambassadeur, à vous écrire la lettre officielle.

« Le gouvernement me paraît être dans la position la plus difficile. Tout ce qu'on fait ici ne plaît à personne. La France a la main forcée; la Russie trouve

que l'on ne va pas assez loin ; l'Autriche n'a marché que pour ne pas rompre avec la Russie ; la Prusse craint le moindre mouvement ; et l'Angleterre déclare qu'elle s'oppose à tout.

« Tandis que l'on croyait être parvenu à quelque chose à Vérone, les affaires se faisaient ailleurs. L'Angleterre concluait ses traités avec l'Espagne. Nous voyons maintenant clairement les causes des notes violentes du duc de Wellington, et de la note qu'il nous a transmise tout à coup sur les colonies espagnoles. L'Angleterre se réservait par là le droit de nous dire, quand nous viendrions à apprendre les conventions de Madrid : « Je n'ai rien caché ; j'en « avais averti le Congrès par ma note. » Vous verrez ci-jointe la réponse que j'ai faite à cette note, ainsi que celle relative à la traite des nègres. Je crois y avoir bien établi vos principes. Elles ont eu ici un grand succès.

« Maintenant qu'allez-vous faire ? Ouvrard, qui connaît parfaitement l'Espagne et l'Angleterre, prétend que celle-ci donne déjà deux cents millions pour ce qu'elle veut obtenir, et en promet quatre cents autres. Votre dernière lettre et la dernière dépêche de M. de La Garde, semblent confirmer en partie ce que dit Ouvrard. Si telle est la position, les choses ont entièrement changé de face pour nous, et ce que vous porte M. de Montmorency n'est plus qu'une vieillerie inapplicable, car l'Angleterre aurait à présent des intérêts communs avec l'Espagne, et il serait possible qu'elle fût assez engagée pour être obligée de défendre des hommes à qui elle prête son argent, et qui lui livrent en nantissement le Mexique

et le Pérou. Ce n'est donc plus d'une simple guerre avec l'Espagne qu'il s'agit, mais d'une guerre possible avec l'Angleterre.

« Je vois trois moyens pour sortir de là; je vais vous les exposer franchement, et je les classerai ainsi : le moyen évasif, le moyen de la guerre, le moyen de la paix.

« 1° Le moyen évasif. Quand M. de Montmorency sera arrivé et qu'il vous aura montré ce qu'il vous porte, vous pouvez répondre ici que le gouvernement français ne refuse point de faire la démarche collective auprès du cabinet de Madrid, mais que les choses ayant absolument changé de face, et que l'Angleterre se trouvant maintenant derrière l'Espagne, la France ne peut prendre le parti qu'on lui propose, avant de savoir si la Russie, l'Autriche et la Prusse veulent s'engager à soutenir la France dans une guerre contre l'Angleterre, en cas que celle-ci vînt à prendre fait et cause pour l'Espagne. L'Autriche et la Prusse reculeront à l'instant et vous serez dégagés. Mais que deviendrez-vous après cette évasion? Pouvez-vous rester comme vous êtes armés et immobiles? Cela n'est pas possible. L'insolence de l'Espagne deviendra insupportable et, quand vous voudrez agir, vous aurez perdu l'appui de l'Europe.

« 2° Le moyen de guerre. C'est un grand coup à jouer. Au lieu de vous amuser à envoyer des notes à Madrid, envahissez sur-le-champ l'Espagne, après avoir envoyé un ultimatum aux Cortès et leur avoir demandé réponse en vingt-quatre heures. Cinquante mille hommes, portés rapidement sur l'Èbre, font tomber tous les emprunts de l'Angleterre, arrêtent

les traités pour les colonies, arrachent l'Amérique à l'Angleterre, et l'Espagne à la révolution. L'Angleterre surprise n'aurait pas le temps d'agir. Le but de ses négociations serait manqué avant qu'elle pût nous déclarer la guerre; et le but étant manqué, peut-être ne voudrait-elle pas commencer une guerre infructueuse. Vous marcheriez sans l'Europe, et ce serait un immense avantage; et pourtant vous auriez l'Europe derrière vous. Mais il faudrait agir avec promptitude et vigueur, et vous servir sans scrupule de tous les moyens. Dans ce cas, le plan d'Ouvrard vous serait très utile, et je n'hésiterais pas à reconnaître la Régence, pour avoir une partie de l'Espagne pour moi. Une fois sur l'Èbre, vous pourriez vous-même négocier et traiter avec les Cortès, qui seraient sans doute retirées à Cadix, où nos flottes pourraient aller les inquiéter. Vous pourriez même alors traiter avec l'Angleterre, pour entrer en compte avec elle sur l'affaire des colonies, et vous pourriez lui offrir une part du marché, pour qu'elle vous aidât à réduire les Cortès : nul doute qu'elle ne vînt à composition. Ce plan réussissant élèverait la France à un haut point de gloire et de prospérité, et peut-il est-il moins aventureux qu'il ne le semble.

« 3° Le moyen de paix. Il est bien simple. C'est la retraite des ministres, ou du moins de toutes les personnes qui ont été employées directement ou indirectement dans les négociations avec les cours étrangères. Alors on rejettera toute la faute sur ceux qui se retireront. On dira aux autres que rien de ce qui a été fait n'est valable, parce qu'on a outrepassé les ordres du Roi. On détruirait, sinon sans faiblesse,

du moins sans honte, l'armée d'observation. On enverrait un nouvel ambassadeur en Espagne; et, ne songeant plus aux affaires extérieures, on ne s'occuperait que de l'intérieur de la France. Vous n'avez qu'à dire un mot, mon cher ami. Quant à moi, je suis prêt, et vous savez que j'ai toujours une démission dans l'une de mes poches. Mais souvenez-vous bien qu'il faut prendre un parti et que vous ne pouvez pas rester comme vous êtes. Les fonds dégringolant, le commerce terrifié, les esprits agités, les alliés voulant avoir des réponses et faire quelque chose, l'Angleterre et la Russie menaçant, vous obligent à une décision, sans quoi la machine s'écroulera et tombera sur vous. Prendrez-vous le parti de suivre le plan de Vérone, et enverrez-vous votre note à Madrid avec celles des alliés? Cela vous donnera six semaines de répit. Au bout de ce temps ce sera la paix ou la guerre. Si c'est la paix, l'Angleterre achève ses négociations et elle s'empare de tout le commerce d'Amérique. Si c'est la guerre, c'est la guerre avec l'Angleterre, car elle aura eu le temps de conclure ses traités, et il faudra bien qu'elle les soutienne. Vous vous retrouverez dans la même position, avec cette différence que l'argent anglais aura déjà créé des soldats aux Cortès. L'Europe n'en sera pas mieux pour vous, car l'Autriche craint toute rupture avec l'Angleterre; et l'Autriche et la Prusse craignent également les succès de nos armées et le mouvement des troupes russes.

« J'écris tout ceci, mon cher ami, sans me relire. Ma lettre vous arrivera au milieu des délibérations

du Conseil : peut-être y trouverez-vous quelque idée utile. J'aurais voulu mieux servir le Roi ici ; mais en seconde ligne, on ne peut avoir que du zèle. Tout à vous sincèrement. Écrivez-moi et surtout dites-moi de revenir.

« CHATEAUBRIAND.

« Pozzo doit être à Paris ; prenez-y garde ; c'est le plus faux et le plus méchant des hommes. C'est Ouvrard qui vous porte cette lettre ; lui et ses plans ont beaucoup plu ici ; il vaut la peine d'être écouté. Le duc de Wellington part après-demain ; le Congrès se meurt : s'il était mort avant de naître, il nous aurait tiré d'un grand embarras.

« *P. S.* — Ouvrard reste et envoie un courrier, dont je profite pour vous faire passer cette lettre. Son plan plaît au prince Metternich, qui hait les révolutions et qui croit y voir un moyen de tuer celle de l'Espagne, sans l'intervention de la Russie. Le comte Nesselrode voit de son côté dans le plan d'Ouvrard de l'argent pour mener l'affaire. Ouvrard ne demande rien et se contente de dire : « Recon-« naissez la Régence et je me charge de tout. Mon « emprunt a déjà porté un coup terrible aux emprunts « des Cortès ; et l'Angleterre sent si bien le danger de « mon plan pour elle, qu'elle est furieuse. » En effet, le duc de Wellington jette ici feu et flammes, et Gentz a conseillé à Ouvrard de ne pas se présenter chez le duc. Ouvrard va attendre qu'il soit parti, et je ne serais pas étonné qu'il parvînt à faire adopter quelque chose de ses idées au prince de Metternich

et à l'empereur Alexandre. Cependant Metternich sera gêné à cause de l'Angleterre. Ouvrard dit qu'il se contenterait de la reconnaissance de la Régence par la seule Russie pour accomplir son plan. Il dit aussi qu'il lui importe peu que la Régence soit battue et en fuite ; qu'il ne lui faut que son nom de Régence, et qu'avec son argent, il saura bien la ressusciter. Quant à nous, il est bien évident que nous ne pouvons reconnaître la Régence que si nous déclarons la guerre. J'ai fait à Ouvrard une objection évidente ; je lui ai dit que si la Russie adoptait son plan et qu'elle reconnût la Régence, tandis que la France resterait en paix, lui, Ouvrard, se trouverait gêné pour agir en France et gênerait également le gouvernement. Car il est clair que les Cortès nous demanderaient pourquoi nous laissons un Français, agent d'une puissance en guerre avec elles, équiper, soudoyer, armer des sujets rebelles. A cela il répond que s'il gêne le gouvernement, il agira de Bruxelles ou de l'Angleterre même, où il saura bien trouver ce qu'il lui faudra. Tout cela peut être chimérique, mais, comme me le disait hier le prince Metternich, ce n'est pas Ouvrard qui est fabuleux, ce sont les temps où nous vivons.

« Jeudi 28, 4 heures du soir.

« Je sors d'une séance du Congrès et n'ai que le temps de vous dire que le duc de Wellington, en expliquant sa note sur les colonies, nous a à peu près dit que l'Angleterre allait reconnaître tous les gouvernements *de fait* de l'Amérique, le tout en respectant le gouvernement de droit de Ferdinand,

pour lequel droit l'Angleterre a une grande vénération.

« C'est définitivement Rothschild qui vous porte cette lettre. Je crois que le duc de Wellington ne partira qu'après-demain samedi, ou peut-être même que lundi, après avoir reçu son courrier dimanche. »

CCLXX. — LE DUC DE RAUZAN AU COMTE DE VILLÈLE. (MÉMOIRE.)

« La discussion sur les affaires d'Espagne paraît entièrement terminée à Vérone. Peut-être à Paris va-t-elle prendre une face nouvelle. Car tandis qu'on s'observait au Congrès, qu'on travaillait à amoindrir un jour ce qui avait été fait la veille, le temps marchait et des circonstances nouvelles plaçaient l'affaire dans un nouveau jour.

« Le gouvernement français va indubitablement prendre un parti, puisque même ne rien faire et attendre en serait un qui, comme tout autre, aurait ses conséquences nécessaires. Les éléments d'une pareille décision ne peuvent être que l'état de la France, celui de l'Espagne, l'intérêt plus ou moins actif que l'Angleterre peut prendre à la question en général, et les modifications que peuvent apporter à cet intérêt les nouveaux rapports que le ministère anglais semble autoriser et encourager les sujets anglais à former avec les Cortès, et ceux mêmes qui s'établissent, à ce qu'on paraît croire, entre les deux gouvernements au sujet des colonies ; enfin, les dispositions des puissances du continent. Cette dernière considération, quoiqu'elle ne soit peut-être

pas la plus puissante de celles qui peuvent influer sur les déterminations du cabinet de France, doit cependant avoir quelque poids et mérite quelque attention.

« Une circonstance qui a déjà eu, et qui aura encore une grande influence sur toute grande affaire européenne, c'est l'intimité qui règne entre l'Angleterre et l'Autriche. On est en général, en France, trop porté à supposer à la première une politique isolée et du dédain pour les alliances du continent. Elle met beaucoup d'importance, et depuis plus d'un siècle, l'histoire le prouve, à celle qu'une utilité réciproque lui a fait contracter avec l'Autriche, et celle-ci n'y en met pas moins. En effet, elles désirent l'une et l'autre également que la France reste dans l'état de repos et de faiblesse qui, depuis huit ans, l'empêche de jouer un rôle dans les grandes transactions politiques de l'Europe, et que l'empereur de Russie ne se livre pas à toute l'ambition que l'état actuel de son empire et celui de ses voisins pourraient faire naître en lui. Sur ces deux points, l'Autriche a encore un intérêt plus direct et plus vif que l'Angleterre. Un long repos peut seul, en effet, consolider les nouveaux développements qu'a pris sa puissance. La situation de ses affaires en Italie, les chances qui semblent s'y préparer pour elle dans l'avenir, tout lui donne une crainte jalouse de la France. Elle veut imposer à l'Italie, qui pourrait encore se réveiller à la voix de la France, ce repos dans lequel les peuples fatigués de longues agitations s'assoupissent engourdis par une domination monotone. Une crainte du même genre pour ses provinces polonaises lui ferait re-

douter toute rupture avec la Russie. L'Autriche a donc un juste effroi de tout ébranlement politique, comme de tout mouvement révolutionnaire.

« Une telle conformité de dispositions a dû contribuer à attacher au système de l'Autriche la Prusse, dont la politique s'est fort modifiée depuis quelques années. L'ancien système de cette puissance avait toujours été de disputer à la cour de Vienne la principale influence dans l'Empire, en se servant tour à tour de l'appui d'une des grandes puissances étrangères à l'Allemagne; et même encore après la Restauration, les anciennes habitudes, des ressentiments récents, les événements de la guerre et les négociations qui les ont suivis, l'avaient entièrement livrée au système de la Russie. Mais depuis qu'elle s'est arrêtée à l'entrée de la carrière qu'elle avait paru ouvrir aux peuples de l'Allemagne pour captiver leur bienveillance, depuis qu'elle a considéré avec effroi le peu d'attachement de ses sujets, elle s'est fort détachée d'une alliance qui blessait la vanité de la nation par le rôle subalterne qu'elle y jouait, et s'est beaucoup rapprochée de la cour de Vienne. Dans sa volonté de comprimer l'esprit d'agitation des peuples, dans le sentiment de sa faiblesse intérieure, elle a compris qu'elle devait renoncer à lutter dans la Confédération germanique contre l'Autriche; que, loin d'acquérir par là une véritable influence, elle appellerait en Allemagne une influence étrangère; que le seul moyen d'affirmer sa puissance, de rattacher tant de parties de sa domination disjointes et sans harmonie entre elles, était un repos complet. Toutes ces considéra-

tions lui ont fait préférer l'alliance de l'Autriche, également engagée dans le système de compression des idées de changements, également intéressée à la prolongation du repos de l'Europe. Les deux puissances ont sans doute vu dans ces nouveaux rapports l'espérance d'amortir la fermentation de l'Allemagne, et le moyen de former au centre de l'Europe une grande force défensive, parfaitement rassurante contre la France, et la seule qu'on pût tenter d'opposer à la Russie. On doit donc être pénétré de l'idée que la Prusse, dans de telles circonstances, ne peut plus être une alliée pour la France, qu'elle croit voir à la première agitation en Europe lui redemandant à main armée la rive gauche du Rhin ; elle n'attend rien d'elle, ne lui demande rien, la redoute et frémit au seul bruit d'un développement de force militaire chez elle, ou à la moindre commotion politique. Ainsi, comme l'Autriche et l'Angleterre, la Prusse veut que la France reste telle qu'elle est aujourd'hui, et elle se joindrait aux deux autres pour l'empêcher d'augmenter sa puissance. A l'égard de la Russie, le concours de ces trois puissances dans les mêmes vues ne les mènerait pas au même résultat, parce que les dangers qu'elles courraient en cas de guerre, seraient fort différents. Elles uniraient leurs efforts dans les négociations pour arrêter l'ambition de l'empereur Alexandre ; mais, une fois l'épée hors du fourreau, il est fort douteux que l'Autriche et la Prusse voulussent continuer à s'opposer à la Russie. Il est probable qu'elles s'uniraient plutôt à elle pour partager les dépouilles des vaincus.

« Une suite naturelle de ces rapports, c'est que la cour de Vienne cherchera toujours, autant qu'elle le pourra, à empêcher qu'il ne se forme des liens réels entre la France et la Russie, combinaison qui pourrait étrangement déranger son système. Ainsi elle ne laissera que forcément l'empereur Alexandre lui échapper. Depuis quelque temps, il est vrai, elle l'a dominé avec beaucoup d'adresse; mais elle connaît la latitude de l'influence qu'elle peut exercer sur lui; elle ne tentera pas d'en dépasser les bornes, tant qu'elle espérera pouvoir la conserver.

« Mais quittant ces considérations générales et passant à l'affaire qui occupe toute l'Europe en ce moment, on eût pu facilement croire que l'Autriche appellerait la guerre d'Espagne de tous ses vœux, et se joindrait à Alexandre pour y exciter la France. En effet la conduite qu'elle a tenue, les principes qu'elle a émis, et qu'elle a fait valoir avec tant de force auprès de l'empereur de Russie, la nécessité d'entrer dans les vues de ce prince au moment où elle vient de le détourner, au nom de la conservation de l'ordre social, d'une lutte avantageuse avec la Turquie, les craintes qu'elle doit concevoir pour l'Italie, le plaisir de voir la France engagée dans une entreprise coûteuse et embarrassante, tout semblait devoir l'y porter. Mais les raisons qui l'en éloignent ne sont pas moins puissantes. L'Angleterre y est opposée; la manière dont l'Italie est comprimée ne laisse que des craintes légères à des maîtres qui ont renoncé à s'y faire aimer; on ne craint plus que la contagion révolutionnaire gagne la France; l'empire que le prince de Metternich a exercé sur l'empereur

de Russie, lui a donné une juste espérance de l'amener à consentir à partager les idées de l'Autriche sur l'Espagne, comme il les a partagées pour la Turquie, ou plutôt à être amusé dans une affaire comme il l'a été dans l'autre ; on craint qu'une expédition heureuse en Espagne ne place la France dans une position trop favorable, ne réveille en elle l'ambition, ne la présente à Alexandre comme une puissance avec laquelle il peut désormais s'allier ; ou que des revers, des obstacles, n'appellent les armées russes à travers l'Allemagne sur les bords du Rhin ou en Italie. Telles sont probablement les raisons qui, avec le penchant qu'a le prince de Metternich à ajourner les difficultés, ont décidé le cabinet de Vienne, non seulement à ne pas désirer la guerre, mais à chercher à amortir l'ardeur de l'empereur Alexandre. Ainsi, ne voyant pas de bon œil que la France fasse une affaire particulière à elle de l'affaire d'Espagne, ne voulant pas heurter les idées de l'empereur de Russie, mais en paralyser l'effet, et voulant satisfaire l'Angleterre, le cabinet de Vienne a fait substituer à l'action que la France paraissait vouloir exercer, une série de démarches communes des membres de l'alliance, qui paraissent à la Russie devoir infailliblement amener la guerre, et qu'il se promet de rendre illusoires s'il le peut.

« La France, qui paraît avoir désiré que l'affaire d'Espagne fût considérée comme la regardant spécialement, et éviter de paraître l'instrument de l'alliance dans les cas où il y aurait pour elle nécessité d'employer la force des armes, aurait pu ne rien demander au Congrès et attendre que les autres

puissances se fussent expliquées et entendues, pour profiter de la diversité de leurs avis et rendre nulle toute action qui ne serait pas la sienne propre. Elle a pris une autre voie, et l'on a profité de l'espèce d'initiative qu'elle a réclamée, pour lui donner l'apparence d'être venue réclamer l'appui des puissances, et avoir été gênée par l'opposition de l'Angleterre. D'un autre côté, au moyen de ces démarches communes, qui ont été proposées simultanément avec cette promesse vague d'un appui assez inutile pour elle, on a à peu près donné à ce qu'elle peut se décider à faire en Espagne, le cachet d'un arrêt de la Sainte-Alliance.

« La démarche que les alliés vont faire, que nous nous y joignions ou non, auprès du gouvernement espagnol, va très probablement les conduire au rappel de leurs agents diplomatiques. Elles le désirent toutes les trois et l'ont déjà proposé. La Russie, parce qu'elle y voit le prélude d'un état de guerre; l'Autriche, parce que c'est une mesure qui n'a pour ses intérêts aucune conséquence, bonne ou mauvaise, qui la débarrasse de tout rapport gênant avec un gouvernement révolutionnaire, et qu'il offre un moyen facile de paraître partager les idées de la Russie, qu'elle veut ménager. Elle se trouvera à l'égard de l'Espagne précisément dans la même situation qu'à l'égard du Portugal, d'où elle a rappelé son ministre sous un prétexte fort léger.

« Si la France juge qu'il y ait trop d'inconvénient pour elle à prendre part à cette démarche générale des puissances du continent, elle est placée avec moins d'avantage pour refuser, depuis la manière

dont elle a paru réclamer l'appui de ses alliés : mais il n'en arrivera rien de fâcheux de la part des trois puissances continentales. L'Autriche et la Prusse en seront probablement fort aises ; l'empereur de Russie en aura seulement de l'humeur. Il a déjà trouvé la France trop peu décidée dans cette question-là. Dans le moment actuel, il paraît compter que les démarches convenues vont nous conduire à la guerre, il nous promet tout son appui et celui de ses alliés. Peut-être voit-il là une occasion de mortifier l'Angleterre, contre laquelle lui et son cabinet paraissent avoir de jour en jour plus d'aigreur.

« Si au lieu de cela la France se décide à rappeler son ministre et à faire la guerre, l'Autriche ne s'y opposera pas et se réservera pour l'avenir. L'Angleterre, à moins que des raisons très fortes ne l'y contraignent, ne prendra pas ouvertement la cause des Cortès, de peur des conséquences qu'un pareil parti pourrait avoir en Orient. Elle se tiendra prête à profiter de nos fautes ou de nos malheurs, et s'occupera des arrangements favorables à son commerce qu'elle se flattera de faire ratifier par le gouvernement futur d'Espagne quel qu'il soit.

« La France peut donc prendre le parti qui lui semblera le meilleur, sans avoir beaucoup à craindre de l'effet qu'il produira sur les cabinets du continent. Il lui reste à juger les nouveaux rapports de l'Angleterre avec le gouvernement espagnol, et ceux qui se sont établis entre ses sujets et ce même gouvernement, rapports qui pourraient peut-être devenir assez importants pour gêner le ministère anglais, ou lui fournir des prétextes.

« En résumé, c'est à Paris et à Londres que l'affaire va se traiter. Le Congrès se sépare dans la meilleure intelligence possible; et les affaires de l'Italie ne fournissent de sujets de mécontentement à aucune des puissances qui y sont représentées. »

CCLXXI. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vienne, ce 30 novembre 1822.

« Je profite, mon cher ami, du départ de M. Ouvrard, qui se met en route demain pour Paris, pour vous écrire quelques mots. Les deux jeunes gens, Lagrenée et Castelbajac, sont arrivés ce matin. Ils nous ont apporté votre note à M. Canning. M. de Caraman l'a montrée au prince Metternich, qui a dépêché sur-le-champ un courrier à Milan pour en instruire le duc de Wellington, qui nous a quittés ce matin, et qui est allé coucher à Milan. Vous sentez que le prince l'a trouvée vive. Vous devez en savoir maintenant les résultats.

« M. de Montmorency a dû arriver aujourd'hui même à Paris, en sorte que vous pourrez prendre un parti du 1er au 3 de décembre, et que nous pourrons avoir un courrier du 8 au 10. Mille raisons me font désirer extrêmement qu'il arrive, afin que je puisse partir. Je ne suis bon à rien ici, où il n'y a plus rien à faire, et je serai utile à Paris ou à Londres. L'empereur de Russie part le 13, et chacun est pressé de quitter Vérone. Les lettres que je reçois m'inquiètent un peu; il me semble qu'il y a à Paris de l'agitation et des divisions. Quoi qu'il arrive, mon

cher ami, je suis à vous. Comptez sur moi. Mais il est temps encore de m'écouter : jetez de l'eau sur le feu; placez nos amis; tout finira. Quand les affaires du dehors sont si importants, n'allez pas y faire intervenir les tracasseries de l'intérieur.

« Après-demain lundi, nous vous expédierons un courrier avec les pièces diplomatiques qui sont demeurées ici.

« Il est possible que je ne vous écrive plus avant de quitter Vérone, car je n'ai plus rien à vous dire, sauf dans un cas extraordinaire. Je vous le répète en finissant : mon parti est pris; vous ferez de moi ce que vous voudrez. Je suis déterminé à vous suivre dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Si vous restez, je reste; je sors si vous sortez. Tout à vous et pour la vie. »

« CHATEAUBRIAND. »

CCLXXII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce 3 décembre 1822.

« Voici vraisemblablement, mon cher ami, la dernière lettre que je vous écrirai de Vérone, à moins d'événement. Nous attendons votre courrier du 10 au 11, et je partirai immédiatement après son arrivée. Les affaires d'Italie sont finies et aussi bien que possible pour la France, vu les circonstances. L'évacuation du Piémont commencera le 1er janvier et sera complétée le 1er septembre. On retirera quelques troupes de Naples et on diminuera la contribution en argent. Il n'y aura point de tribunal

commun en Italie, et le prince de Carignan ne sera pas exclu de la couronne. Ainsi les intentions du Roi sont remplies.

« Je vous ai écrit de longues lettres sur nos affaires d'Espagne, mais au moment où je vous écris à présent, votre parti doit être pris. Ainsi, en vous parlant encore de l'Espagne, je ne ferais que rabâcher.

« A présent, mon cher ami, encore un dernier mot sur vos intérêts particuliers; mon dévouement m'a acquis le droit de vous importuner. Je vais sans doute être obligé d'aller à Londres. Je ne serai pas à Paris pour prêcher la concorde et vous réunir des voix dans la Chambre. Vous y aurez sans doute une grande majorité ; mais songez bien qu'une opposition royaliste contre un ministère royaliste, si faible qu'elle puisse être, est ce qu'il y a de plus déplorable et qu'à la longue elle réussira. Vous pouvez tout finir, tout aplanir, en plaçant quelques hommes. Vous allez renommer votre Conseil d'État; placez Bertin sur le tableau; mettez Delalot au Culte, Bouville à Rouen, préfet. Faites quelques autres arrangements et vous êtes ministre pour la vie. Quand j'insiste tant, mon cher ami, qu'ai-je en vue? Vos intérêts et ceux de la France. Que pourrait-il m'arriver à moi? de me retirer avec vous, et vous savez par expérience que je fais bon marché des places. Si quelque malheur arrive, mon cher Villèle, vous vous souviendrez des conseils persévérants d'une amitié aussi sincère que désintéressée. Tout à vous.

« CHATEAUBRIAND.

« N'oubliez pas non plus de rendre à Vitrolles son ministère d'État. Si La Bourdonnaye est accessible, désarmez-le. Avancez Agier; mettez-le au Conseil d'État et qu'on lui rende l'arriéré de ses appointements.

« Cette lettre vous sera remise par le jeune Flavigny, mon ancien attaché à Berlin; il est plein d'esprit et d'intelligence. »

CCLXXIII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vérone, ce jeudi soir 12 décembre 1822.

« J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 5 de ce mois, vingt-quatre heures avant celle du 28 du mois passé. Aussitôt que la première m'est parvenue, j'ai couru chez le prince Metternich et j'ai eu ce matin avec lui une longue conversation de la dernière importance. L'empereur de Russie m'a accordé une audience et ce généreux prince m'a parlé pendant plus d'heure avec un intérêt pour le Roi et pour la France véritablement admirable. Le prince Metternich est d'avis que j'aille moi-même rendre compte à Paris de ces conversations. J'avance en conséquence mon voyage de trois jours; j'irai vite et, sauf les retards au passage des montagnes, j'espère arriver du 18 au 20. En deux mots les trois puissances ne retireront pas leurs notes et les feront partir pour Madrid, en nous accordant toutefois quelques jours pour agir avec elles si nous le voulons; mais elles conçoivent que le moment n'est peut-être pas opportun pour nous, et que nous pou-

vons désirer agir un peu plus tard qu'elles. Le prince Metternich a saisi cette idée que je lui ai suggérée, et vous voyez quel parti vous pouvez en tirer. On peut faire partir une note en même temps que celle des alliés, note à la fois comminatoire et conciliatrice. Notre ambassadeur peut rester un moment après la retraite de ceux des alliés, annonçant son départ et la ferme résolution de la France de ne se séparer jamais de l'alliance continentale ; mais en même temps montrant toute la sollicitude du Roi pour le salut de l'Espagne, et la suppliant d'écouter la voix de la raison avant de se précipiter dans un abîme de malheurs. Il me semble, mon cher ami, que si l'on saisit bien cette idée, une nouvelle route peut s'ouvrir ici devant nous. Nous pouvons arracher à l'Angleterre un rôle qu'elle se propose de jouer, celui de médiateur; et si nous sommes repoussés, la guerre est justifiée aux yeux de tout homme raisonnable. Je vous développerai tout ceci et j'espère qu'aucune détermination n'aura été prise avant mon arrivée à Paris. Demain le prince Metternich doit me lire la dépêche qu'il va adresser à M. Vincent. Je serais trop heureux, mon cher ami, si mes dernières paroles à Vérone n'étaient pas perdues pour le bonheur de notre pays. Tout à vous et pour la vie.

« CHATEAUBRIAND.

« J'espère que votre enfant se porte mieux. Vous avez été bien éprouvé depuis quelque temps. »

LES SUITES DU CONGRÈS DE VÉRONE.

Le 5 novembre 1822, je fus averti par le ministre du Roi à Madrid, de l'intention que manifestaient les chefs de la faction maîtresse du pouvoir, de mettre en jugement le frère du roi d'Espagne, l'infant don Carlos, comme se trouvant compromis dans le mouvement du mois de juillet : c'était un premier pas vers la mise en jugement du roi lui-même. Je proposai au Conseil de donner immédiatement l'ordre de marcher sur Madrid à trente mille hommes des troupes dont se composait l'armée des Pyrénées, et d'expédier en même temps une estafette à M. de La Garde pour lui porter l'ordre de demander ses passeports et de rentrer en France. Cet acte d'audace trouvait sa justification, au point de vue de la prudence, dans les incursions que Bessières et autres chefs royalistes, avec mille ou quinze cents hommes sous leurs ordres, faisaient depuis deux mois sans éprouver d'échec ; il me semblait autorisé par les dangers trop évidents dont la vie du roi et de la famille royale se trouvait menacée ; il eût jeté l'hésitation et le désordre dans les forces armées du parti révolutionnaire, porté les corps royalistes à se joindre à nous, et simplifié en même temps notre situation au Congrès, où je la voyais chaque jour se compliquer davantage. Sur l'avis du ministre de la Guerre, qui déclarait une pareille entreprise contraire à toutes les règles de l'art militaire et d'une exécution impossible, le Conseil des ministres rejeta ma proposition.

Elle ne resta cependant pas sans quelque utilité : de cette époque datèrent les dispositions les plus sérieuses prises au ministère de la Guerre en vue de l'invasion de la Péninsule.

Pendant ce temps, on me représentait aux souverains étrangers réunis à Vérone, comme uniquement préoccupé des intérêts financiers du pays, comme employant toute l'autorité de ma situation pour faire avorter les bonnes dispositions du Congrès, comme prêt enfin à pactiser avec les révolutionnaires espagnols. Les lettres de M. de Montmorency nous montraient néanmoins trois des grandes puissances consentant à la seule mesure importante que nous eussions le désir d'obtenir d'elles, la promesse de leur intervention dans le cas où nous la réclamerions, c'est-à-dire dans le seul cas où le besoin pouvait s'en faire sentir, celui où la quatrième des grandes puissances, celle qui se refusait à nous donner cet appui moral, l'Angleterre, viendrait à se déclarer contre nous. Mais nous vîmes en même temps apparaître derrière ces stipulations une clause dangereuse pour nous, seuls en contact direct avec l'Espagne, seuls éminemment intéressés à maintenir notre alliance avec ce pays pour conserver toutes nos armées disponibles en cas de guerre continentale, seuls ayant dans tous les cas les motifs les plus puissants pour conserver le trône d'Espagne aux Bourbons qui y régnaient. Je veux parler des notes concertées qui devaient être envoyées à Madrid et du retrait de tous les ministres étrangers qui en serait la suite. C'était abandonner le roi Ferdinand et les membres de sa famille à la

rage des révolutionnaires, le cabinet espagnol aux conseils machiavéliques du gouvernement anglais, dont l'ambassadeur resterait seul accrédité auprès de lui.

Il est inconcevable que l'immense différence des résultats que l'envoi de ces notes et la retraite des ministres étrangers devaient amener pour nous ou pour les autres puissances, n'ait pas été aperçue dès le principe par M. de Montmorency et par les autres plénipotentiaires français; qu'ils aient consenti à entrer avec les représentants des puissances dans une voie aussi opposée à leurs instructions et contraire aux intérêts de leur gouvernement. M. de Montmorency crut se mettre à l'abri du reproche d'avoir outrepassé ses pouvoirs, par la réserve qu'il faisait d'en référer au Roi, tant pour le libellé de sa note que pour la mesure elle-même. Il aurait dû prévoir que, dans une situation aussi différente de celle des autres alliés, il pouvait convenir au Roi de ne pas tenir dans sa note un langage aussi explicite, et surtout de ne pas la faire suivre immédiatement par le retrait de son ministre à Madrid. Le système de conduite si naturel, suivi depuis avec succès par le gouvernement du Roi, ne pouvait rencontrer que l'approbation des souverains. Nous n'eussions pas blessé la Russie, ainsi qu'elle le fut. M. de Montmorency, honoré d'une haute mission par le choix de son Roi sur la demande de ses collègues, ne les aurait pas placés dans une situation aussi perplexe que celle où ils se trouvèrent, et enfin il n'aurait pas, en se retirant du ministère, forcé le Roi à lui donner pour successeur M. de Chateaubriand, dont le choix

était le seul qui pût à son défaut maintenir les bases de l'alliance.

En même temps qu'il s'illusionnait sur les conséquences inévitables des mesures auxquelles il donnait son adhésion, M. de Montmorency se laissait influencer par la crainte de voir celui de ses collègues qui venait de tenir à l'Angleterre le langage le plus ferme dans la note remise à M. Canning par M. de Marcellus, songer à mettre la France à la remorque de la politique anglaise. Il n'osa même pas laver du reproche de vouloir à tout prix la paix avec l'Espagne celui qui, sur la menace du procès des Infants, avait voulu rappeler M. de La Garde et mettre l'armée d'observation en route sur Madrid ; il s'arrêta devant la crainte inconsidérée d'augmenter l'exaltation belliqueuse de l'empereur Alexandre, et lui laissa des préventions aussi contraires à l'intérêt de la France qu'à la réputation de celui à qui il devait la haute mission qu'il remplissait lui-même.

M. de Montmorency arriva à Paris le 30 novembre, apportant le traité secret par lequel l'Autriche, la Prusse et la Russie s'engagaient à faire cause commune avec la France dans le cas où celle-ci, se trouvant amenée à faire la guerre à l'Espagne, verrait l'Angleterre s'unir au gouvernement espagnol. Le Roi, voulant lui donner sans retard un témoignage de satisfaction, lui accorda par ordonnance du 1er décembre le titre de duc, transmissible à ses descendants en ligne directe. Mais en même temps qu'il apportait au Roi le traité éventuel qu'il avait obtenu, M. de Montmorency eut à lui rendre compte d'un autre acte diplomatique qu'il n'avait pu consommer,

n'y étant pas autorisé par ses instructions, mais pour lequel il sollicitait l'approbation de S. M. C'était l'envoi d'une note commune, quant au fond, aux quatre puissances continentales, qui s'étaient pourtant réservé de s'exprimer chacune dans les termes convenant le mieux à ses propres vues : cette note, faite pour conduire à la rupture de toutes relations avec le gouvernement révolutionnaire d'Espagne, devait être suivie du rappel des ambassadeurs des quatre puissances.

Une telle mesure pouvait convenir à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche, sans point de contact avec le territoire espagnol, sans rapports de famille, sans lien politique direct avec ce pays; mais pour la France, cet acte en compromettait trop évidemment la dignité, les intérêts et la situation, pour ne pas rencontrer une grande opposition, tant de la part du Roi que du président de son Conseil. Il en résulta au sein du ministère, seul encore initié à la connaissance de cet acte, des dissentiments qui ne purent échapper longtemps à l'attention des observateurs. Ils furent bientôt pénétrés, et de là à être exploités, excités et envenimés par tous les hommes que leur propre ambition intéressait à un changement dans les régions du pouvoir, il n'y avait qu'un pas. Le *Journal des Débats*, par les rapports de familiarité et de confiance que ses principaux directeurs s'étaient acquis dans les rangs supérieurs du parti royaliste, fut plus que tout autre en butte à diverses instigations tendant à rendre définitive et irréparable la scission que cet incident avait fait naître entre les deux ministres.

Un article du *Journal des Débats,* dicté par une intention certainement malveillante à mon égard, combattit le principe de l'intervention française en Espagne, s'étendant sur les dangers, l'inutilité et l'inefficacité d'un pareil moyen pour mettre un terme aux désordres dont ce pays était le foyer. Cet article fut le jour même, 9 décembre, reproduit intégralement dans le *Moniteur*, journal officiel, qui devait par conséquent être censé ne le rapporter que comme l'expression des vues du président du Conseil. Il n'en était pourtant rien; en réalité, je n'eus connaissance de l'article et de son insertion dans le *Moniteur* qu'en même temps que le public. L'effet en fut déplorable. Je faisais tous mes efforts pour éviter sans bruit une scission dans le Conseil. Les royalistes et les cabinets qui voulaient l'intervention, me crurent opposé à toute mesure contre les révolutionnaires espagnols, comme prêt à traiter avec eux au moyen de concessions apparentes, qui ne pourraient garantir le trône d'Espagne et les autres États monarchiques contre l'œuvre de destruction préparée partout pour les renverser.

Cependant le dissentiment qui avait surgi entre M. de Montmorency et moi, avait bien moins de portée qu'on ne le supposait. Si l'empressement qu'il avait mis à faire prononcer les souverains assemblés contre la révolution espagnole, pouvait me sembler peu mesuré; si voyant dans la marche adoptée par le Congrès pour amener l'intervention de l'armée française en Espagne, quelque chose de compromettant pour la dignité de la France, je croyais devoir m'opposer absolument à l'envoi de la

note concertée à Vérone; j'étais cependant, plus que tout autre peut-être, convaincu par l'expérience des trente dernières années, que les révolutionnaires ne peuvent reculer devant les conséquences, même les plus désastreuses, de leur œuvre; que les peuples, une fois lancés en révolution, ne sauraient s'arrêter dans cette voie fatale. Dès mon entrée dans le ministère, j'avais prévu la nécessité de combattre, avec toute la puissance de notre organisation armée, l'anarchie périlleuse pour la France qui dévorait l'Espagne. Je voyais sans la moindre indécision combien il importait à la stabilité et à l'honneur du règne des Bourbons sur la France, de maintenir sur le trône la branche des Bourbons d'Espagne, de conserver à la France le plus grand résultat de la politique de Richelieu et de la puissance de Louis XIV, l'abaissement des Pyrénées et la libre disposition de toutes nos forces militaires sur les autres frontières, fondée sur une sécurité complète du côté de l'Espagne.

Ce fut en conséquence de ces vues sur cet élément essentiel de la situation, qu'arrivant aux affaires comme simple ministre des Finances, je débutai par faire ajouter trente millions au budget du ministère de la Guerre, déjà présenté par mon prédécesseur. Je fis accorder par la Chambre des moyens de crédit pour solder toutes les charges arriérées de l'État, afin de rentrer à volonté, en cas de besoin, dans la libre disposition de tous les effets à terme du Trésor, moyen le plus propre à fournir aux dépenses urgentes d'un armement les fonds nécessaires au succès. Enfin pour libérer le pouvoir de la sujétion, contraire

à toute régularité, de demander chaque année des votes de crédit et des levées d'impôts provisoires, je fis tenir deux sessions, à la suite l'une de l'autre, et j'obtins à ce prix dix-huit mois environ de ressources financières en tout genre et pour tous les services, au lieu que depuis 1815, celles des six premiers mois de chaque année se trouvaient épuisées à l'avance.

C'est en vue de la même éventualité qu'aux approches du moment fixé pour la réunion des souverains en Congrès, je profitai de la situation aggravée du roi d'Espagne et de la famille royale à Madrid, et de quelques démarches inconsidérées des constitutionnels espagnols sur nos frontières, coïncidant avec la cessation de la fièvre jaune en Catalogne, pour convertir le rassemblement des troupes françaises sur les Pyrénées, dissimulé jusque-là sous le titre de cordon sanitaire, en une armée d'observation, dont le rôle était hautement avoué et nettement indiqué.

Dans l'espoir de parvenir à une entente, le Conseil des ministres se réunit presque chaque jour de ce mois de décembre chez le ministre de la Maison du Roi, alors indisposé, et presque chaque jour aussi le Roi consacra quelque temps à s'entretenir successivement avec M. de Montmorency et avec moi. Enfin il fallut en venir à une décision. Dans le Conseil du 25, M. de Montmorency insista pour que la France s'associât aux trois autres puissances dans l'envoi simultané d'une note au gouvernement espagnol, et le retrait de l'ambassadeur français au moment où ceux des autres puissances quitteraient Madrid. Je

soutins le plan que je croyais préférable de suivre, mais je fus seul dans le Conseil de cet avis. Tous les autres ministres regardaient comme le parti le moins sujet à inconvénients, celui qui ne fournissait pas aux souverains le prétexte de craindre d'être abandonnés par la France dans la répression de la révolution espagnole qu'ils désiraient, pour se retirer eux-mêmes de l'alliance conclue avec nous dans le but de contenir l'Angleterre. Enfin ils espéraient éviter la retraite du plénipotentiaire de Vérone et un changement ministériel inopportun dans des circonstances aussi graves. Toutefois pendant cette discussion ma démission était sur mon portefeuille, comme celle de M. de Montmorency sur le sien. Je trouvais la sûreté de la France et la dignité du Roi compromises par l'envoi de notes analogues émanant des quatre puissances, et par le retrait simultané de leurs quatre ministres à Madrid. M. de Montmorency jugeait sa délicatesse atteinte et son honneur en jeu, si le Roi ne tenait pas les engagements pris par lui à Vérone envers les souverains, quoique ces engagements n'eussent été que conditionnels et subordonnés à la ratification de S. M.

Après avoir entendu l'opinion motivée de chacun de ses ministres, le Roi prit à son tour la parole et traita la question sous tous ses rapports avec une grande supériorité de vues. Il termina par ces mots : « Les autres souverains ne sont pas comme nous en contact avec l'Espagne par leurs frontières ; ils peuvent, sans dommage et sans manquer à ces mêmes devoirs qui me sont personnellement imposés, abandonner l'Espagne et son roi à la révolution et à l'in-

fluence exclusive de l'Angleterre. Quant à moi, je ne puis rompre mes relations avec ce pays et retirer mon ambassadeur d'auprès de mon neveu, que le jour où cent mille Français passeront la frontière pour venir en aide à l'un et à l'autre. »

Ainsi fut décidée la grave question qui divisait le conseil des ministres depuis le retour de M. de Montmorency et arrêtée définitivement la ligne de conduite de la France à l'égard de l'Espagne, sujet qui occupait tous les esprits depuis l'ouverture du congrès de Vérone. M. de Montmorency donna sa démission le jour même. On s'étonna d'une retraite suivant de si près l'ordonnance du 1er de ce mois, où le Roi lui avait accordé le titre de duc en récompense de ses services au Congrès. En réalité, en revenant de Vérone, M. de Montmorency avait remporté un véritable succès : nous étions assurés de l'appui moral que nous désirions de la part des trois grandes puissances pour contenir le mauvais vouloir de la quatrième ; le projet de note, le rappel de M. de La Garde, étaient réservés comme entièrement facultatifs pour le gouvernement français : la situation restait donc satisfaisante. Il était politique, à la clôture du Congrès, à l'arrivée de M. de Montmorency, de donner un témoignage éclatant de cette satisfaction ; cette mesure pleine de justice eut l'assentiment unanime des membres du Conseil et fut adoptée par le Roi. Il était nécessaire d'expliquer cette faveur, si contradictoire en apparence, avec la sortie du ministère de M. de Montmorency, moins d'un mois après qu'il avait été ainsi récompensé. Il n'y avait nulle inconséquence entre ces deux actes.

L'un avait trait au Congrès de Vérone; l'autre fut le résultat d'une scission dans le Conseil des ministres sur un point dont la décision avait été réservée. M. de Montmorency ayant manifesté une opinion opposée à celle du Roi, y tint assez inébranlablement pour préférer quitter le ministère plutôt que de faire à S. M. le sacrifice de cette manière de voir.

Pour bien juger sous ses diverses faces la question qui occupa si longtemps et si péniblement le Conseil des ministres, il faut se rappeler les faits qui se passaient en Espagne. Ils donnaient la preuve la plus éclatante des mauvais résultats que devait inévitablement amener le système adopté par M. de Montmorency et par une partie des plénipotentiaires réunis à Vérone: celui de seconder les royalistes espagnols par des secours pécuniaires, par des envois d'armes et de munitions, de faire reconnaître la régence d'Urgel par les quatre grandes puissances et d'obtenir la réalisation de l'emprunt offert par M. Ouvrard à la seule condition de cette reconnaissance. L'assurance aventurière de ce dernier personnage lui avait gagné la confiance de quelques-uns des souverains eux-mêmes. Sur ces entrefaites la régence d'Urgel avait été expulsée de Puycerda par les troupes constitutionnelles, les membres de cette Régence et l'armée *de la Foi*, avec son chef, le baron d'Eroles, s'étaient vus dans la nécessité de se retirer sur le territoire français; ils arrivaient à Toulouse les 7 et 8 décembre.

Après le Conseil du 25, M. de Montmorency alla porter sa démission au Roi, qui l'accepta et me

manda le soir même pour conférer du choix de son successeur. A la suite de cette conversation, il m'autorisa à offrir à M. de Chateaubriand le portefeuille des Affaires Étrangères, m'avertissant de ne le faire qu'en mon nom et en réservant l'approbation royale. S. M. me dit être certaine qu'il avait donné à M. de Montmorency sa parole de ne pas accepter; pour ne rien commettre, elle me chargea de nouveau de ce portefeuille par intérim. Le choix de M. de Chateaubriand nous était imposé par l'obligation de conserver l'appui éventuel des puissances continentales, devant une intervention possible de l'Angleterre contre nous durant la campagne d'Espagne : la retraite de M. de Montmorency leur eût offert, pour renoncer au traité qu'il avait conclu, un prétexte, que leur ôtait son remplacement par M. de Chateaubriand, comme lui représentant du Roi à Vérone. Enfin pour ne laisser, ni au public, ni aux cabinets étrangers, un doute sur la ligne que nous étions résolus à suivre, le Roi m'autorisa à expédier à M. de La Garde et à faire insérer au *Moniteur* la note dont le projet avait eu la préférence de S. M. dans le Conseil. Cette pièce de la plus haute importance était le premier document authentique qu'il eût été possible de communiquer au public depuis la réunion du Congrès. Elle dévoilait la marche qui y avait été suivie relativement aux affaires d'Espagne, les décisions prises à cet égard par les souverains alliés, et les modifications que la position toute spéciale du Roi et de la France avait décidé le gouvernement de S. M. à adopter quant au mode de procéder à ce sujet. On ne put ignorer

que ces modifications, combattues dans le Conseil par M. de Montmorency, avaient déterminé sa retraite. Le lendemain 28 décembre, une ordonnance royale nommait le vicomte de Chateaubriand ministre des Affaires Étrangères.

Je citerai ici un trait qui peut servir à faire connaître la prévoyance toujours en éveil des diplomates. A peine la retraite de M. de Montmorency et la nomination de son successeur étaient-elles connues dans Paris, que je reçus la visite du comte Zichy, ambassadeur d'Autriche dans une des principales cours de l'Europe ; il se trouvait, comme par hasard, en ce moment à Paris. Se présentant chez moi, il se dit chargé par M. de Metternich, qu'il m'assura avoir prévu ce qui venait d'arriver, de me féliciter et de m'offrir de sa part d'ouvrir avec lui une correspondance directe, ce qui serait, disait-il, tout à l'avantage des deux souverains et des deux pays dont nous avions à défendre les intérêts. On peut croire que je déclinai poliment cette proposition, qui naturellement n'eut pas d'autre suite.

J'aurais été bien imprudent si j'avais prétendu lutter d'adresse avec un diplomate aussi expérimenté. D'ailleurs quel avantage peut-on espérer à sortir des formes usitées depuis des siècles pour traiter des affaires entre les gouvernements ? Sans doute, en certaines occasions et avec certains hommes, il peut se trouver utile de négliger quelques précautions, pour obtenir sur un point donné des résultats plus rapides ; mais agir par les intermédiaires officiels est certainement le moyen le plus sûr et le plus prudent. J'avais d'ailleurs assez à faire, comme président

du Conseil, à ménager mes bons rapports avec le ministre des Affaires Étrangères, sans ajouter à ces difficultés le double rôle que m'eût fait jouer une correspondance directe avec M. de Metternich, tandis que M. de Chateaubriand eût continué, sans se douter de ces relations intimes, ses dépêches diplomatiques au cabinet autrichien. Cette manière d'agir n'eût été ni franche ni sûre ; je fus sur-le-champ décidé à ne pas me mettre dans une position aussi fausse.

M. Canning fit faire auprès de moi une tentative non sans quelque analogie avec la précédente, du moins quant aux résultats qu'elle aurait pu produire. Il me fit proposer par le directeur du *Courrier*, son journal affidé, d'insérer sans subvention et sans réserve tous les articles que je lui ferais adresser. C'eût été mettre ce directeur dans la confidence de mes propres pensées, ou des idées que j'aurais trouvé quelque intérêt à répandre, et l'initier, même en déguisant la vérité, à mes intentions les plus secrètes. Je me gardai bien de donner dans ce piège.

CCLXXIV. — LE COMTE DE VILLÈLE AU DUC MATHIEU DE MONTMORENCY.

« Je vous remercie, mon cher collègue, de la communication et vous la renvoie, de suite, comme vous le désirez. Je ne suis pas mieux traité que vous cette fois : Chateaubriand ne m'a point écrit, et les dépêches de ses collègues contiennent tout ce que nous pouvions désirer. Attendons maintenant la réponse à notre courrier ; j'espère toujours qu'elle sera facultative ; ce qui n'exclura pas, nous saurons

le montrer, la vigueur de la détermination au moment opportun. De cœur tout à vous.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCLXXV. — LE COMTE DE VILLÈLE AU DUC MATHIEU DE MONTMORENCY.

« Mardi 17.

« Je vous remercie, mon cher Montmorency, des nouvelles que vous me communiquez. Je n'ai encore rien reçu de direct; s'il me vient quelque chose d'intéressant, je m'empresserai de vous le communiquer.

« J'avais vu hier le gros Bertin et lui avais dit combien il serait utile que le *Journal des Débats* contînt un article qui fît voir à l'Espagne que nous ne la craignions point et qu'elle avait plus d'intérêt que toute autre à se modifier elle-même.

« Le journal m'arrive ce matin et j'y lis l'article que, comme vous, je trouve trop positif sur une question indécise. Mais lisez la *Quotidienne*, et surtout le *Drapeau blanc*, et vous y trouverez une violente contre-partie : ces journaux font le diable, et on a la folie de les croire, même à la Bourse.

« Je vois approcher avec plaisir le 18 ou 19 de ce mois, jour où la réponse venue de Vérone nous fixera, où nous pourrons donner notre décision; et soyez sûr que, quelle qu'elle soit, l'opinion s'en contentera et que les masses s'y rallieront; à nous de bien choisir. De cœur tout à vous.

« J^H DE VILLÈLE.

« Je serai exact à trois heures et n'irai pas chez le Roi, puisque vous y allez. »

CCLXXVI. — LE COMTE DE VILLÈLE AU DUC MATHIEU DE MONTMORENCY.

« Vendredi, 20 décembre.

« J'ai eu des affaires et n'ai gardé Chateaubriand qu'un instant. Il m'a dit que vous lui aviez proposé de venir au Conseil, si cela me convenait. Je lui ai répondu que j'en serais enchanté et nous avons remis là à causer de tout ce qu'il peut ajouter à nos précédents documents. Nous sommes convenus qu'il était inutile de lui écrire, qu'il se présenterait chez Lauriston, où nous devons nous réunir à trois heures. De cœur tout à vous.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCLXXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE AU DUC MATHIEU DE MONTMORENCY.

« Samedi, 21.

« Je m'empresse de vous renvoyer, mon cher collègue, la lettre de M. de Metternich. Je convoquerai, comme vous le désirez, le Conseil pour demain trois heures. Il est temps, et pour nous tout autant que pour les autres, que notre cabinet prenne un parti; personne n'en sent plus la nécessité que moi. De cœur tout à vous.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCLXXVIII. — LE DUC MATHIEU DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Paris, ce 25 décembre 6 heures et demie.

« Mes réflexions me confirment dans la résolution

que j'ai annoncée à mes collègues, ce que je crois aussi nécessaire pour le service du Roi que pour moi-même. Je lui porterai donc après huit heures ma démission, en même temps que la réponse au duc de Wellington. Je fais faire deux ou trois copies de celle-ci, et il y aura trois courriers tout prêts à huit heures aux Affaires Étrangères.

« Je regrette, mon cher collègue, en me servant encore de ce nom, de ne nous être pas mieux entendus, et vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments.

« MONTMORENCY. »

CCLXXIX. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Paris, ce 26 novembre 1822.

« Mon cher ami, la nuit porte conseil. Il ne serait bon, ni pour vous ni pour moi, que j'acceptasse dans ce moment le portefeuille des Affaires Étrangères. Vous avez été excellent pour moi et je n'ai pas toujours eu à me louer de M. de Montmorency; mais enfin il passe pour être mon ami; il y aurait quelque chose de déloyal à moi à prendre sa place, surtout après tous les bruits qui ont couru : on n'a cessé de dire que je voulais le renverser, que je cabalais contre lui, etc. S'il était resté dans un coin du ministère ou que le Roi lui donnât une grande retraite, comme la place de grand veneur, les choses changeraient de face et je pourrais accepter; mais alors il resterait encore des difficultés.

« Vous savez, mon cher ami, combien je vous

suis dévoué. J'ai le bonheur de vous servir assez puissamment auprès de cette partie des royalistes qui sont opposés à votre système. Je les tempère ; je les arrête, et je les retiens par la confiance qu'ils ont en moi, dans les bornes d'une juste modération. Mais, mon cher ami, je perdrais à l'instant toute mon influence sur eux, si j'entrais au ministère sans amener avec moi deux ou trois hommes de la droite, de ces hommes qu'il est si facile de désarmer, mais qui seront extrêmement dangereux à la session prochaine, si vous ne voulez pas vous arranger avec eux. Croyez bien, mon cher ami, que le moment est critique. Vous pouvez rester vingt ans où vous êtes, et porter la France au plus haut point de prospérité, ou vous pouvez tomber avant deux mois et nous replonger tous dans le chaos. Cela dépend absolument de vous et du parti que vous allez prendre. Je vous en conjure, au nom de l'amitié et de ma fidélité politique, profitez de l'occasion qui se présente pour consolider votre ouvrage. Au reste j'approuve fort que vous preniez le portefeuille des Affaires Étrangères, comme vous l'aviez, par *interim*. Cela vous donne le temps de voir venir et d'arranger les affaires. Je dois vous dire aussi avec franchise qu'il y a tel ministre des Affaires Étrangères, que vous pourriez choisir, sous lequel je ne pourrais servir, et ma démission serait un grand mal en ce moment. Voilà, mon ami, une partie des mille choses que j'ai à vous dire. Nous nous reverrons ; nous causerons. Soyez persuadé au reste de cette vérité : c'est que mon sort politique est lié au vôtre et que je reste ou tombe avec vous. A vous pour la vie.

« CHATEAUBRIAND. »

CCLXXX. — LE DUC MATHIEU DE MONTMORENCY AU COMTE DE VILLÈLE.

« Ce 27 à 1 heure.

« Je vous remercie, mon cher comte, des sentiments que vous voulez bien m'exprimer. Les miens y répondront toujours, quoiqu'il y en ait de pénibles dans la difficulté que nous avons eue à nous entendre. Je crains de n'être pas chez moi entre mes heures, étant obligé absolument d'aller encore une fois chez le Roi, pour avoir son visa à mes dépenses secrètes. Je tâcherai de rentrer après; mais je serais fâché que vous vous donnassiez la peine de venir inutilement. Tout à vous.

« MONTMORENCY. »

CCLXXXI. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Samedi, 5 heures.

« Si le Roi accepte, songez, mon cher ami, qu'il faut que la nomination soit connue en même temps que la démission, autrement les journaux de droite prendront feu, et le Roi reculera sur la nomination, en raison de ce qu'il croira voir dans l'attaque une intention de lui forcer la main; prenez garde à cela; le danger est réel. »

CCLXXXII. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Samedi soir.

« J'obéis aux ordres du Roi, mon cher ami. Vous voilà payé de votre fidélité pour moi. Je viens loyale-

ment à votre secours, mais je n'augure pas bien de ma position. Cela dépendra de vous. Le Roi m'a gardé plus d'une heure.

« Tout à vous. Vous pouvez faire paraître l'ordonnance.

« CHATEAUB. »

ANNÉE 1823

CCLXXXIII. — S. E. LE CARDINAL CONSALVI AU COMTE DE VILLÈLE.

« Rome, ce 1er janvier 1823.

« Monsieur le comte, en répondant aujourd'hui, premier jour de l'an, à la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire sur l'arrangement définitif qui a été conclu pour la circonscription des diocèses du royaume, je ne pourrais mieux commencer la mienne qu'en y consignant mes vœux pour le bonheur de V. Exc., et pour la longue conservation à la France et à son gouvernement d'un ministre dont les glorieux travaux lui sont si avantageux, et dont la renommée retentit si loin. La part glorieuse que sous ses auspices la France a eue dans le Congrès qui vient d'être terminé, prouve que ces expressions ne sont pas un compliment fait à V. Exc., mais un tribut payé à la vérité.

« J'ai maintenant un autre devoir à remplir, celui de rendre à V. Exc. mes remerciements pour

les sentiments et les expressions pleines de bonté, dont il lui a plu de se servir à mon égard. Je ne crois pas de les mériter, mais il est infiniment honorable pour moi, qu'un ministre, tel que V. Exc., pense si favorablement sur mon compte, et je la prie d'être persuadée de toute la reconnaissance que je lui en professe.

« V. Exc. ne se trompera jamais lorsqu'elle me croira animé du zèle le plus sincère pour concourir, en tant que dépend de moi, à la satisfaction des désirs du Roi, au contentement de son gouvernement, et à l'honneur et aux avantages de la France. Je serai toujours prêt à en donner des preuves dans les occasions, et je puis bien appuyer la vérité de ces sentiments du témoignage des ambassadeurs de S. M. T. C. à Rome, sans craindre d'en être démenti.

« Il me reste à exprimer un vœu à V. Exc., celui d'être honoré de sa bienveillance particulière. La bonne correspondance entre les deux ministères peut contribuer très avantageusement à la réussite des affaires réciproques. J'ai l'honneur d'être, etc.

« H. CARDINAL CONSALVI. »

CCLXXXIV. — S. A. R. MONSIEUR AU COMTE DE VILLÈLE.

« Jeudi soir 6 mars 1823.

« Je sais, mon cher Villèle, que vous devez voir mon fils demain matin, pour convenir avec lui de tous les arrangements définitifs de la grande opération dont il est chargé[1]. Je ne vous parlerai pas de ce

1. Le 17 février 1823, le Roi avait donné des ordres pour que l'armée française entrât en Espagne vers le 20 mars. Mgr le duc

qui concerne la partie militaire. Il suffit à cet égard de *presser* et d'*activer fortement* les bonnes intentions du maréchal de Bellune. Mais la partie politique est ce qui vous concerne. M. de Talaru ayant refusé, il faut faire un autre choix. J'ai pensé que le duc de Brissac pourrait peut-être convenir, secondé par M. de Martignac, et en troisième par M. de Boisset. Pensez-y bien dans votre bonne tête. Mon fils ne proposera rien, mais il acceptera ce qui lui sera proposé au nom du Roi.

« J'ai vu Capelle ce soir et je lui ai parlé avec force sur le détestable esprit des journaux, et sur la nécessité de s'en emparer. Il m'a juré qu'il y faisait tout ce qu'il pouvait, mais que notre ami Corbière avait besoin d'être poussé à cet égard, parce qu'il traitait cet objet avec trop de mépris.

« Ne me répondez pas sur le premier article de ma lettre; mais si vous pensiez que je dusse voir Corbière pour lui parler des journaux et de la garde nationale, écrivez-le-moi tout de suite et je le verrais dans la matinée. Dites-moi aussi si vous avez des nouvelles d'Espagne et d'Angleterre.

« Vous connaissez, cher Villèle, mon amitié et ma confiance.

« C. P. »

CCLXXXV. — S. A. R. MONSIEUR AU COMTE DE VILLÈLE.

Aux Tuileries, vendredi soir 21 mars.

« Merci, mon cher Villèle, de votre empressement à m'envoyer le projet de proclamation. Je l'ai lu et

d'Angoulême était appeler à la commander. Le général Guilleminot était chargé des fonctions de major général.

relu trois fois, et à chaque fois elle m'a fait plaisir. Elle dit en peu de mots tout ce qu'il y avait à dire, et le dit avec force, noblesse et clarté.

« Je l'ai communiquée à la duchesse d'Angoulême, qui me charge de vous en remercier et de vous en témoigner sa satisfaction.

« Je vous renvoie cette pièce importante. Vous la recevrez demain à votre réveil.

« Vous connaissez, cher Villèle, tout ce que je suis pour vous.

« C. P.

« Ce pauvre M. Lainé a fait une triste homélie [1]. »

CCLXXXVI. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME [2].

« Paris, le 23 mars 1823.

« Monseigneur,

« On a arrêté hier au soir une diligence chargée de militaires se rendant à l'armée pour y provoquer

1. Dans la séance du 20 mars, à la Chambre des députés, M. Lainé avait prononcé un discours pour soutenir des pétitions contre la guerre d'Espagne; présentées au nom des intérêts du commerce. Malgré l'éloquence de l'orateur et la confiance qu'inspirait la loyauté de son caractère, la Chambre passa à l'ordre du jour, sentant bien que ces pièces étaient dictées par un esprit de parti, beaucoup plus que par une préoccupation clairvoyante des vrais intérêts du pays, ou ceux du commerce lui-même.

2. Les lettres de M. de Villèle au duc d'Angoulême sont données d'après une copie certifiée conforme, que ce prince autorisa M. de Villèle à faire relever sur les originaux peu de temps après son retour d'Espagne. Quant aux originaux, restés au palais des Tuileries jusqu'en juillet 1830, ils furent enlevés lors du pillage auquel ce palais fut livré, par un particulier qui les vendit au gouvernement espagnol; ils se trouvent probablement encore dans ses archives.

Il y eut un certain nombre de lettres dont M. de Villèle ne put

une défection; deux autres voitures, parties précédemment, ont dû être arrêtées aussi dans les lieux où on avait expédié les ordres à cet effet ; dans celle arrêtée ici, on a saisi une malle adressée à M. de Lostende, aide de camp de Guilleminot, contenant des uniformes, boutons impériaux, et l'aigle elle-même d'un des anciens régiments de la garde impériale. On s'est hâté d'envoyer l'ordre à Bayonne d'arrêter cet aide de camp de Guilleminot.

« Dans cet état de choses le Conseil a pensé, et le Roi a adopté son avis, qu'il était dangereux de laisser la charge de major général à Guilleminot ; non qu'on ait conçu le moindre soupçon de sa fidélité, mais parce qu'il est impossible que l'arrestation de son aide de camp et ce qui vient de se passer, ne porte un coup funeste à sa position à l'égard de l'armée.

« On s'est déterminé d'après cette considération à nommer major général auprès de V. A. R. M. le maréchal duc de Bellune, qui va partir sur-le-champ et sera à Bayonne dans cinq ou six jours.

« *Monsieur,* que je quitte à l'instant, m'a chargé de vous écrire, Monseigneur, qu'il croyait comme le Roi que c'était ce qu'il convenait de faire dans la circonstance et nous espérons tous que V. A. R. l'approuvera et sera satisfaite de M. le maréchal, qui a promis au Roi de seconder toutes vos vues et de suivre en tout les ordres de V. A. R.

obtenir copie, parce qu'elles s'étaient trouvées détruites, lui fut-il affirmé, pendant la campagne. Elles portaient la date des 16 avril; 1er et 8 mai; 27 juillet; 3, 12, 13, 14, 21, 25, 27 et 29 août; 5, 15, 18, 20 et 22 septembre; 11, 16 et 19 octobre.

« Le général Digeon est nommé ministre secrétaire d'État chargé du département de la Guerre pendant l'absence de M. le maréchal.

« J'ai rendu compte de tout ceci à *Madame,* qui écrit par cette même occasion à V. A. R.

« J'avais écrit hier fort longuement à ce pauvre Guilleminot, ne me doutant pas de sa fausse position. Je lui envoyais le projet de proclamation que je joins ici, en cas que V. A. R. ne l'ait pas reçu d'ailleurs; le Roi l'a approuvé et sans doute il aura également votre assentiment.

« Je finis à la hâte en priant Monseigneur d'excuser mon griffonnage et de permettre que je lui présente l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de V. A. R., le très humble et très obéissant serviteur.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCLXXXVII. — LE GÉNÉRAL COMTE GUILLEMINOT AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, le 27 mars 1823.

« Monseigneur,

« J'ai reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 22 du courant, la proclamation que doit publier M[gr] le duc d'Angoulême en entrant en campagne. Cette pièce doit produire le meilleur effet sur les Espagnols et je ne puis douter que, si nous parvenons à tenir les sages résolutions qu'elle annonce, la guerre ne soit bientôt terminée avec peu d'effusion de sang. Les deux seules difficultés considérables de notre intervention sont de

pourvoir aux besoins de l'armée en Espagne et de contenir le parti qui nous y secondera. V. Exc. se charge de la première, et les mesures qu'elle veut bien me faire connaître me donnent lieu d'espérer que nous pourrons payer régulièrement la solde des troupes et suffire même aux premiers approvisionnements à faire dans le pays.

« Quant à la seconde, nous travaillons à la lever en préparant pour l'armée de la Foi une organisation régulière, qui la soumette à l'autorité du prince général en chef et y introduise de l'ordre et de la discipline. Mais il ne faut pas se dissimuler que nous aurons beaucoup à faire, pour ne parvenir à ces résultats que bien imparfaitement.

« Santos-Ladron, principal chef des guérillas de la Navarre, vient de récuser l'autorité du général O'Donnell, et a entraîné presque toutes les troupes de Navarre que nous venions d'habiller et d'armer. Ceux de la Catalogne et de la Biscaye, sans faire de déclaration formelle à cet égard, n'ont guère de relation avec les chefs qui sont en France, que pour les besoins de leurs troupes ; ils parcourent le pays en se livrant à toutes sortes d'exactions, de vengeances, et s'y font craindre à tel point que les classes les moins portées à favoriser les révolutionnaires, concourent pourtant à la destruction de ces bandes. Quel que soit l'éloignement de quelques-uns des membres de la Régence pour le général Eguia, je pense qu'il serait bon de l'admettre dans le nouveau conseil, parce qu'il a une grande influence sur les chefs des guérillas ; son mécontentement serait dangereux. S. A. R. doit déjà savoir à quoi s'en tenir

sur les meilleurs moyens de rapprocher entre eux les partis de Mataflorida et d'Eguia et rattacher ainsi à la nouvelle junte le plus grand nombre possible d'Espagnols marquants.

« J'attends l'arrivée de MM. de Martignac et de Caux et suis prêt à agir de concert avec eux pour toutes les relations délicates que nous devons entretenir avec la nation espagnole. D'après les intentions de V. Exc., l'ordre du jour basé sur la proclamation aux Espagnols sera lu à l'armée le jour même de la publication de cette pièce.

« J'accepte avec autant d'espoir que de reconnaissance les vœux que V. Exc. a la bonté de m'adresser; je puis au moins lui promettre que je ferai tout pour qu'ils soient bientôt réalisés.

« Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de V. Exc., le très humble et très obéissant serviteur.

« *Le Major général*

« COMTE GUILLEMINOT. »

CCLXXXVIII. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

Toulouse, ce 27 mars 1823.

« Monsieur le comte de Villèle,

J'ai reçu hier matin votre lettre du 23, ainsi que celle du maréchal duc de Bellune. Sa nomination comme major général ne m'étonne pas, car depuis longtemps je savais qu'il y travaillait; je ne me permets aucune supposition, mais ma position devient toute différente, et craignant de ne pouvoir plus être

d'aucune utilité au service du Roi, je désirerais qu'il voulût bien s'occuper de mon remplacement. Je serai le 31 à Bayonne, je verrai les choses par moi-même, et si le 7 avril je n'avais pas reçu de nouveaux ordres du Roi, il serait possible que je fusse obligé de remettre provisoirement le commandement de l'armée au maréchal duc de Bellune.

« Mettez, je vous prie, aux pieds du Roi l'hommage de mon respect, de mon dévouement et de mes regrets de l'impossibilité où je crois me trouver de pouvoir le servir, ainsi que notre patrie, comme je l'aurais désiré.

« J'ai vu hier, d'après leur demande, l'archevêque de Tarragone, avec M. de Gispert, M. de Mataflorida avec M. d'Ortaffa ; ils tiennent beaucoup à la régence. Je leur ai dit qu'elle ne serait pas reconnue, et que l'archevêque serait seul admis dans le nouveau conseil ; je joins ici une partie des papiers qu'ils m'ont remis : je ne désespère pas que l'archevêque ne se détermine à se rendre seul à Bayonne ; il m'a promis d'y penser.

« Je profite avec empressement de cette occasion pour vous assurer de toute ma considération.

« LOUIS-ANTOINE.

« J'oubliais de vous accuser la réception de la proclamation aux Espagnols, qui me paraît très bien. »

CCLXXXIX. — LE GÉNÉRAL COMTE GUILLEMINOT AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, le 27 mars 1823.

« Monseigneur, V. Exc. doit être informée que le ministre de la Guerre a cru devoir faire arrêter un de mes aides de camp. D'après des avis reçus postérieurement, le fait qui avait donné des soupçons sur cet estimable officier, doit déjà être éclairci, puisqu'on a pu arrêter les gens qui ont mis à son adresse une caisse d'effets militaires aux emblèmes de la révolte. Cet événement m'a profondément affligé par le mauvais effet qu'a nécessairement produit sur la ville de Bayonne et dans l'armée l'arrestation d'un aide de camp du major général, faite la nuit dans la propre maison de son général et sans son intervention. Un instant de réflexion aurait suffi pour éviter ces irrégularités aussi fâcheuses qu'offensantes pour moi. Je demande qu'elles soient réparées dans la personne de cet officier par le seul moyen qui reste à S. Exc. le ministre de la Guerre : c'est que M. de Lostende, mon aide de camp et mon ami, me soit renvoyé avec le grade que je sollicite pour lui depuis plusieurs années et qu'il mérite depuis bien plus longtemps encore.

« Je suis avec respect, Monseigneur, de V. Exc., etc.

« *Le Major général*

« COMTE GUILLEMINOT. »

CCXC. — S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, le 31 mars 1823.

« Monsieur le comte de Villèle,

« Ayant appris que ma présence était absolument nécessaire pour calmer les inquiétudes, j'ai hâté mon arrivée de vingt-quatre heures, qui a eu lieu hier à sept heures et demie. Le duc de Bellune m'avait précédé de quelques heures; je lui ai fait part de ce que je vous avais mandé de Toulouse, et que j'étais décidé à laisser les choses comme elles étaient jusqu'à ce que j'aie reçu votre réponse; il voulait repartir sur-le-champ, je l'en ai empêché. D'après l'ordre qu'il m'a apporté, je vais faire l'impossible pour passer la frontière au plus tard le 7, et je vais faire imprimer la proclamation aux Espagnols. M. de Caux est arrivé ce matin. Je vous renouvelle l'assurance de toute mon estime.

« LOUIS-ANTOINE.

« M. de Martignac est arrivé ce soir; je lui ai remis tous les papiers que j'avais, qui ont rapport aux Espagnols; il en prendra connaissance et vous en rendra compte. »

CCXCI. — LE MARÉCHAL DUC DE BELLUNE AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, ce 31 mars 1823.

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur de présenter mes hommages à

S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême immédiatement après son arrivée à Bayonne, hier à 7 heures du soir. Je ne puis pas dire avoir été bien accueilli de S. A. R.; sa contenance paraissait pénible et sans me donner le temps de lui faire mes compliments, elle me dit : « Monsieur le maréchal, je vous préviens « que j'ai écrit au Roi pour lui demander la révoca- « tion de l'ordonnance qui vous nomme major géné- « ral de mon armée et que si elle m'est refusée, je « quitterai le commandement qui m'a été confié, « pour vous le céder. Je suis bien décidé à ne pas « jouer ici le rôle secondaire que l'on paraît « vouloir m'imposer. Les raisons sur lesquelles « on a d'ailleurs fondé votre nomination, ne « sont pour moi qu'un prétexte d'éloigner de « moi le général Guilleminot, dont je suis très sa- « tisfait. »

« A cette sortie à laquelle je ne m'attendais pas, je répondis que j'étais venu près de S. A. R. d'après les ordres du Roi, sans les avoir provoqués et dans l'intention de contribuer à la gloire du prince et au succès de nos opérations en Espagne autant qu'il dépendrait de moi; mais que puisqu'elle me voyait avec déplaisir, j'allais attendre les nouvelles dispositions que le gouvernement croirait devoir adopter à mon égard. Tout ceci s'est passé entre le prince et moi dans son cabinet, et je ne pense pas que qui que ce soit de l'armée en soit instruit. Ce n'était pas le moment d'entrer avec lui dans des explications, qui auraient eu pour objet la position où se trouve le général Guilleminot depuis l'arrestation de son aide de camp. Je n'eusse été que faiblement écouté et

peut-être aurais-je ajouté à l'irritation que le prince ne pouvait pas dissimuler.

« Les choses sont d'ailleurs ici dans un état très satisfaisant et je ne pense pas que l'incident qui me concerne puisse le changer. L'armée est dans les meilleures dispositions; les régiments qui la composent ont une attitude imposante, leur tenue est belle et on ne se rappelle pas d'avoir vu des troupes plus disciplinées.

« Les approvisionnements en subsistances devraient être considérables, si mes ordres avaient été ponctuellement exécutés. Sous ce rapport, j'ai à me plaindre de M. le comte Andréossy. Toutefois le service ne souffrira pas. Les magasins contiennent de quoi alimenter l'armée pendant son séjour sur la ligne qu'elle occupe et on pourra faire marcher à sa suite, au moment de son entrée en Espagne, des provisions suffisantes pour la nourrir pendant quinze jours. Des bâtiments chargés de grains et de farines sont attendus, deux sont arrivés hier. Ces ressources nouvelles suivront les premières en Espagne, où il est probable que l'on en trouvera abondamment moyennant paiement. Les denrées existantes et celles que l'on attend incessamment doivent alimenter l'armée pendant plusieurs mois. Ainsi nous pouvons être tranquilles à ce sujet.

« A mon arrivée ici, je me suis occupé de la traduction du premier paragraphe de la proclamation du prince aux Espagnols, les autres étant déjà traduits. Cette pièce va être imprimée, comme nous en sommes convenus, en français et en espagnol. Elle

sera immédiatement après envoyée aux Espagnols et à notre armée.

« Les nouvelles que je reçois de Paris sur ce qui se passe au ministère de la Guerre, m'affectent sensiblement. Les procédés inconcevables de M. le général Digeon sont de nature à me faire croire qu'il se trame quelque chose contre mes intérêts; mais rassuré toutefois par les témoignages de bienveillance que j'ai reçus de mes collègues au moment de mon départ et pendant tout le temps qui s'est écoulé depuis que S. M. a daigné me confier le portefeuille de la Guerre, j'ai lieu de croire que les projets des personnes qui me sont contraires seront déjoués.

« La position où je suis placé n'est pas soutenable; repoussé en quelque sorte par Mgr le duc d'Angoulême; poursuivi, à Paris, par la méchanceté et peut-être les calomnies, je dois demander qu'il me soit incessamment adressé de nouveaux ordres. Je me sens supérieur à tout ce que la malveillance peut débiter et entreprendre contre moi. Les actes de mon ministère sont là pour y répondre, et leur examen prouverait au besoin que personne ne sert le Roi avec plus de zèle, de loyauté et de désintéressement que moi; mais il est pourtant bien dur, après avoir tant fait pour le trône et pour mon pays, d'être ainsi le jouet des passions. J'attends donc de votre amitié, monsieur le comte, et de celle de mes collègues, qu'il sera pris très promptement une résolution qui me fasse sortir de l'état pénible où je me trouve.

« Je ne terminerai pas cette lettre sans vous

annoncer que la conduite de M. le général Guilleminot est sans reproches, que l'on se loue des dispositions qu'il a faites jusqu'à présent pour assurer le bien-être de l'armée et pour la préparer à entrer en campagne. Je pense que les opérations pourront commencer dans cinq ou six jours.

« Agréez, monsieur le comte et cher collègue, l'assurance de ma haute considération et de mon sincère attachement.

« Le Maréchal de Bellune. »

CCXCII. — S. A. R. MONSIEUR, AU COMTE DE VILLÈLE.

« Lundi 31 mars, 4 heures et demie.

« Je vous renvoie, mon cher Villèle, les lettres que vous aviez confiées à la duchesse d'Angoulême. Ne vous attristez ni ne vous tourmentez pas trop de tout ceci : vous deviez pressentir ce que mon fils a éprouvé ; mais soyez bien sûr qu'il ne pense et ne pensera plus à la demande de son retour ; ce n'est que l'effet d'un premier mouvement. Quant aux Espagnols, ce n'est que sur les lieux que l'on pourra juger le meilleur parti à prendre. Les demandes de la Régence ne sont pas acceptables.

« Je joins encore ici une lettre pour mon fils, que je vous prie de faire partir par le courrier que vous envoyez aujourd'hui.

« Ménagez-vous, mon cher Villèle, suivons bien notre route, et le ciel nous protégera. Vous connaissez de reste tous mes sentiments pour vous.

« C. P.

« J'apprends à l'instant l'excellente réponse que vous avez faite aux attaques d'un méchant fat, et j'en jouis de bon cœur[1]. »

CCXCIII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[gr] LE DUC D'ANGOULÊME.

« 31 mars 1823.

« Monseigneur.

« Le Roi, ayant entendu l'avis de son Conseil, pense que d'après le discours de la couronne et l'importance des opérations militaires, V. A. R. doit garder le commandement de l'armée et renoncer à le remettre en d'autres mains. Le Roi, appréciant comme ils doivent l'être les talents, les services et le dévouement de M. le général Guilleminot, verrait avec la plus vive satisfaction cet excellent officier employé auprès de V. A. R. en telle qualité qu'il lui plairait. La mission de M. le duc de Bellune n'étant que temporaire, et pouvant, Monseigneur, être abrégée selon les circonstances et vos vues ultérieures, V. A. R. pourra alors désigner pour son armée le major général qu'elle voudra.

« Le Roi pense encore que pour le bien de son service; rien ne doit retarder l'entrée des troupes

1. Dans la séance de la Chambre des députés du 30 mars, M. de La Bourdonnaye avait prononcé un discours empreint de l'animosité personnelle la plus violente contre le président du Conseil. M. de Villèle réfuta avec le plus grand calme tous les arguments qui portaient sur la loi des finances alors en discussion, sans faire même une allusion aux attaques les plus blessantes de son adversaire. Ces discours, insérés au *Moniteur* de 1823, p. 383-384, méritent d'être lus et peuvent servir à connaître le caractère si opposé des deux orateurs; le premier s'aidait de notes préparées à loisir, tandis que la réponse du ministre était une improvisation.

en Espagne; V. A. R. est absolument libre de composer le conseil, ou la junte suprême espagnole, d'après l'exigence des cas et la plus grande chance de succès.

« Je suis avec un profond respect, Monseigneur, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCXCIV. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Le 31 mars à 10 heures du soir.

« Monseigneur,

« V. A. R. me permettra sans doute d'ajouter un mot à la lettre officielle que je lui adresse d'après l'avis du Conseil et les ordres du Roi.

« Tout serait perdu si V. A. R. persistait à refuser le commandement de l'armée et la suprême direction de l'opération si délicate sur l'Espagne.

« L'affaire de M. de Lostende est on ne peut plus malheureuse; mais, comme me le disait le Roi, il n'y a qu'un instant, Dieu lui-même ne peut empêcher que ce qui est fait ne soit fait; dans la circonstance donnée on ne pouvait laisser les choses en l'état où elles étaient, sans s'exposer à de graves reproches; le remède qu'a indiqué depuis Guilleminot, n'était même pas à notre disposition, car il n'y a que la justice qui puisse prononcer sur son aide de camp et il y en a pour plusieurs mois avant que ce procès soit terminé. Ce qui importe, c'est que Guilleminot conserve comme il la mérite, l'estime de Monseigneur et de toute l'armée; c'est ce qu'il réalisera di-

gnement en restant auprès de V. A. R. et en y remplissant les fonctions temporaires qu'il vous plaira de lui confier, jusqu'à l'époque où le maréchal pourra venir reprendre son ministère et quitter la place de major général sans inconvénient.

« M. de Lostende est arrivé ici ce matin et a été remis à la disposition du Roi; l'instruction est encore secrète, mais j'entends dire qu'on ne peut rien tirer des prévenus ; l'adresse de la caisse est heureusement de la main d'un de ceux qui sont pris, ce qui permet d'espérer que cette partie de l'affaire pourra être éclaircie ; quatre autres viennent d'être arrêtés à La Rochelle ; tous se rendaient en Espagne, pour y grossir la troupe des réfugiés et tenter d'embaucher dans notre armée.

« J'ai su que Monseigneur, en passant à Villefranche avait pensé à demander de quel côté était Morvilles, je suis aussi sensible que je le dois à cette marque touchante de la bonté de V. A. R.

« Si la pureté des intentions et le dévouement de toute mon existence peuvent en rendre digne, V.A.R. peut l'accorder à votre très humble et très obéissant serviteur.

« Jn DE VILLÈLE.

« Que Monseigneur ordonne sur cette Régence et ces Espagnols dont il faut se servir. ce qu'elle croira plus propre à faciliter ses opérations.

« Si V. A. R. trouvait quelque chose à rectifier dans la proclamation, qu'elle le fasse ; nous ne pouvons tenir qu'à ce que le bien soit opéré et sur les lieux on en juge mieux que de loin.

« Enfin, pour le service de l'armée, que Monseigneur me fasse tenir exactement informé des sommes qui seront nécessaires, et je m'arrangerai pour que les caisses de réserve puissent toujours suppléer à ce qui n'aurait pu être fourni à temps ou d'ailleurs. »

CCXCV. — LE MARÉCHAL DUC DE BELLUNE AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, le 2 avril 1823.

« Monsieur le comte, la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 31 mars, vous a fait connaître ma position et les désagréments que j'en éprouve. Elle est en effet fort extraordinaire : ministre du Roi, maréchal de France et major général de l'armée des Pyrénées, je n'ai pas ici le pouvoir d'un caporal. Le prince persiste dans la résolution qu'il a prise de ne point me reconnaître en ma qualité de major général, et de se retirer si le gouvernement persiste lui-même à exiger que l'ordonnance royale qui me donne ce titre, soit exécutée. J'ai tâché de faire sentir à S. A. R. les inconvénients très graves qui résulteraient de sa détermination dans le cas dont il s'agit, l'effet fâcheux qu'elle produirait à l'armée, en France et dans le reste de l'Europe. Elle répond qu'elle est irrévocablement décidée, quoi qu'il en puisse arriver, à moins que je ne me soumette à la condition que le général Guilleminot sera son chef d'état-major, c'est-à-dire qu'en cette qualité, cet officier général fasse avec le prince toutes les dispositions militaires que les circonstances pourront exiger, et que j'en surveille l'exécution. Je représente, mais

en vain, qu'en souscrivant à cette condition, je dégraderais les titres dont je suis revêtu, en même temps que j'affaiblirais l'autorité qu'ils me donnent; le prince ne partage pas mon opinion à cet égard et il répète qu'il préfère me céder le commandement de l'armée à me voir exercer les fonctions de major général dans toute leur étendue.

« Dans cet état de choses, il n'y a pour moi qu'un parti à prendre pour éviter l'effet déplorable que produirait le départ du prince, c'est celui de prendre sur ma responsabilité toutes les chances de la désobéissance, de retourner à Paris, et en conséquence de laisser l'état-major de S. A. R. tel qu'il a été formé. Cette détermination de ma part est forcée et je ne pourrais en adopter une autre sans exposer l'État aux plus grands dangers, sans ajouter au désagrément que j'éprouve, enfin sans compromettre la dignité des titres dont je suis revêtu.

« D'après cet exposé, le Conseil du Roi ne devra point être surpris quand il apprendra mon retour dans la capitale. Il en appréciera les motifs et j'ose compter sur son approbation. S'il en était autrement, je serais doublement malheureux; mais je trouverais ma consolation dans la certitude d'avoir rempli un devoir pénible, mais commandé par la circonstance.

« Je prie V. Exc. d'en instruire le Roi et son Conseil; je me soumets d'avance aux décisions qui seront prises à mon égard.

« L'armée continue à montrer le meilleur esprit; sous quatre jours au plus tard, elle franchira la Bidassoa pour commencer ses opérations, et tout porte

à croire qu'elles auront un plein succès. Je regrette vivement de ne pas pouvoir y contribuer, et y donner en cette occasion une nouvelle preuve de mon entier dévouement au Roi et à mon pays.

« Les bruits qui se répandent ici de mon remplacement au ministère de la Guerre, produisent un effet déplorable. On est d'autant plus porté à y ajouter foi, que la conduite de M. le général Digeon à mon égard paraît les justifier.

« Agréez, monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération et de mon sincère attachement.

« LE MARÉCHAL DE BELLUNE.

« *P. S.* — J'ai dans mes mains, et je me réserve de les soumettre au Conseil, les preuves irrévocables que l'administration des subsistances n'a pas exécuté, ou du moins ne l'a fait que fort tard, les ordres qu'elle a reçus de moi au mois de juin, et que j'ai répétés souvent depuis, de pourvoir aux approvisionnements de l'armée. Les mêmes pièces constatent que les rapports faits à ce sujet par M. le comte Andréossy sont tous mensongers; cependant on a remédié autant que possible à sa négligence, et l'armée sera pourvue. »

CCXCVI. — LE MARÉCHAL DUC DE BELLUNE AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, le 4 avril 1823.

« Monsieur le comte, la lettre que vous avez adressée de la part du Roi à Mgr le duc d'Angoulême, n'a rien changé à la résolution qu'il a prise de ne

pas me reconnaître comme major général de l'armée et de maintenir en cette qualité M. le lieutenant-général comte Guilleminot. Le prince, s'autorisant de la faculté que cette lettre lui donne, de faire à ce sujet les dispositions qu'il jugera convenables, me propose, si je veux rester à l'armée, une condition nouvelle, moins admissible encore que celle dont j'ai eu l'honneur d'entretenir V. Exc. par ma dernière dépêche. Ce n'est plus les fonctions de major général, réglées journellement par le prince et M. le général Guilleminot, qui me sont offertes; le titre honorifique, mais nul et dérisoire, de commandant en second de l'armée, est le dédommagement qui m'est présenté. Je fais observer, mais en vain, que ce titre sans fonctions n'a aucun rapport avec la mission qui m'a été confiée; qu'en l'acceptant, les intentions du Roi et de son Conseil ne seraient pas remplies; qu'enfin je n'ai pas été envoyé à l'armée pour être le témoin passif de ses opérations, mais bien pour y participer directement en ma qualité de major général. Ces réflexions simples et vraies ne sont pas écoutées, et la nécessité de me retirer est aujourd'hui dans toute son évidence. Agir autrement serait de ma part une imprudence et porterait peut-être le trouble dans l'armée, ce qu'il faut éviter. Mais pour atténuer autant qu'il peut dépendre de moi l'effet de ma retraite, je me propose de voir les troupes, de prendre des notes sur leurs besoins et de les accompagner au passage de la Bidassoa. Je ne les quitterai que lorsqu'elles seront en pleine marche en Espagne et au delà d'Irun. Je parcourrai ensuite la ligne jusqu'à Perpignan, où je verrai également le

4e corps, ainsi que ses approvisionnements de toute espèce. Je ne vois que ce moyen de détourner l'attention de la malveillance sur ce qui se passe ici, et de l'empêcher d'en tirer parti à notre désavantage.

« L'armée franchit décidément la Bidassoa le 7 du courant. Diverses circonstances se sont opposées à ce qu'elle la passât plus tôt. Cette armée est une des plus belles que la France ait eues depuis longtemps; elle est animée du meilleur esprit et tout fait espérer qu'elle remplira honorablement l'objet de sa destination. Agréez, etc.

« Le maréchal de Bellune. »

CCXCVII. — S. A. R. MONSIEUR AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vendredi matin 4 avril.

« Je m'empresse à vous communiquer, mon cher Villèle, la lettre de mon fils. Vous me la renverrez après l'avoir lue, afin que je puisse la montrer au Roi.

« Il faut attendre à présent les réponses de mon fils aux lettres que nous lui avons écrites le lundi 13 mars, et nous ne pouvons les recevoir que dimanche au plus tôt. Vous verrez que mon fils a cru nécessaire de maintenir Guilleminot dans ses fonctions et qu'en attendant il a empêché le duc de Bellune de repartir.

« Si vous venez tantôt chez le Roi avant les Chambres, vous passerez un moment chez moi.

« Bonjour, mon cher Villèle.

« C. P. »

CCXCVIII.— S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, ce 4 avril 1823.

« Monsieur le comte de Villèle,

« J'ai reçu hier vos deux lettres du 31. Je resterai avec l'armée et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour bien servir le Roi. J'ai offert au duc de Bellune le commandement en second de l'armée sous moi, en gardant Guilleminot comme il est; il l'a refusé, m'a témoigné être pénétré de mes bontés, et compte repartir incessamment pour Paris y reprendre ses fonctions, où il peut être utile au Roi, après avoir vu par lui-même combien il a été trompé sous le rapport des vivres et des transports. Vous m'autorisez à prendre beaucoup sur moi, cela est nécessaire et je le fais.

« 1° Le crédit de deux millions quatre cent mille francs, ouvert par le ministre de la Guerre à l'intendant en chef pour le service d'avril, a été reconnu insuffisant. Les rapports des divers chefs de service que je viens de rassembler, et les demandes de l'intendant en chef pour ce même mois, ont porté l'évaluation des besoins à six millions; il est nécessaire que cette somme soit assurée aux caisses de l'armée avant son départ et je viens de donner des ordres en conséquence.

« 2° Je viens d'ordonner que les fonds sans emploi dans les caisses des régiments soient déposés dans les caisses de la Trésorerie de l'armée, et qu'il soit

remis aux régiments, en remplacement de ces fonds, des traites du caissier central payables à Paris, avec faculté de les faire payer, selon les besoins des régiments, aux caisses de la Trésorerie de l'armée.

« 3° Nous avons fait avec Martignac quelques changements à la proclamation : je la joins ici ainsi que mon ordre du jour.

« 4° Nous n'avons encore rien fini par rapport à la régence, ou gouvernement provisoire d'Espagne. Martignac y travaille du matin au soir ; mais il faut qu'il ait assez de pouvoir pour ouvrir un emprunt, car de payer les Espagnols sur leurs demandes est impraticable, et coûterait plus cher que notre armée.

« Je vous renouvelle l'assurance de mon estime particulière.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCXCIX. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 5 avril à 5 h. du soir.

« Monseigneur,

« J'arrive de la Chambre des pairs, je n'ai qu'un moment avant le départ de l'estafette pour accuser réception à V. A. R. de sa lettre du 31 mars.

« Nous nous réunissons en Conseil ce soir par ordre du Roi, afin de délibérer de nouveau sur la destination ultérieure de M. le maréchal duc de Bellune.

« Je ne puis encore que donner à V. A. R. mon opinion personnelle, je pense que vous devez être autorisé par le Roi à garder Guilleminot pour le

major général de l'armée avec laquelle vous allez passer la Bidassoa ; que M. le maréchal peut dans la même qualité, mais plus générale, rester en France, d'abord pour y diriger toutes les troupes que vous laisserez en arrière de vous du côté de Bayonne, puis de celles qui doivent agir en Catalogne, et qu'après avoir ainsi vu s'effectuer le départ de toutes nos troupes, M. le maréchal reviendrait à Paris reprendre son ministère ; ce qui concilierait les égards dus à un acte du gouvernement, à M. le maréchal, et la justice due à M. Guilleminot, comme la condescendance aux désirs de V. A. R.

« J'aurai l'honneur d'en écrire plus positivement demain à V. A. R. que je prie d'agréer l'hommage, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCC. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 5 avril 1823.

« Monseigneur,

« J'ai mis sous les yeux du Roi une lettre de M. le maréchal duc de Bellune du 2 de ce mois, par laquelle il rend compte de la disposition que V. A. R. lui aurait offerte de prendre à son égard ; lui donnant les fonctions de major général et faisant exercer par M. Guilleminot celles de chef d'état-major. Le Roi approuverait avec satisfaction cette disposition, qui ménagerait tout, dans une situation où les difficultés portaient particulièrement sur ce point.

« J'ai également soumis au Roi l'ordre du jour que V. A. R. a fait publier à l'armée lors de son arrivée; S. M. m'a chargé de vous en témoigner toute sa satisfaction.

« Permettez, Monseigneur, etc.

« Jn DE VILLÈLE. »

CCCI. — LE GÉNÉRAL COMTE GUILLEMINOT AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, le 5 avril 1823.

« Monseigneur,

« La lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'adresser le 31 mars dernier, celles de MM. de Chateaubriand et de Clermont-Tonnerre, vos collègues, ne me laissent plus d'autre soin que celui de prouver par mes actions au Conseil de S. M. que mon dévouement au service du Roi est entier et inaltérable. S'il avait pu s'accroître, c'eût été dans cette circonstance si fatale d'abord, et qui m'a procuré si tôt tant de témoignages de confiance et de bonté. Celle de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, sa haute et énergique protection, m'ont profondément touché, et je n'éprouve plus d'autre sentiment sur cette affaire que celui de la plus vive reconnaissance. Je pars, Monseigneur, avec l'espoir que mes services en fourniront la preuve et que je remplirai à la satisfaction du Conseil de S. M. les fonctions difficiles qui me sont confiées. S. Exc. le duc de Bellune a pu se convaincre par lui-même que je n'avais rien avancé que d'exact sur l'état des choses à mon arrivée ici. Depuis. nous sommes parvenus à réu-

nir de quoi suffire aux premiers besoins et nous commençons avec tout espoir de succès. Je suis, etc.

« *Le major général,*

« COMTE GUILLEMINOT. »

CCCII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[gr] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 6 avril 1823, à 5 heures du soir.

Monseigneur,

« J'ai écrit bien à la hâte hier à V. A. R. au sortir de la Chambre, où, grâce à Dieu, on ne nous laisse pas un jour de repos, mais où la majorité ne se fixe que davantage à seconder les vues du gouvernement.

« Nous avons reçu une lettre du 2, de M. le maréchal, qui nous disait que V. A. R. était disposée à lui laisser remplir les fonctions de major général, en conservant M. Guilleminot comme chef d'état-major; c'est l'arrangement que je soutins être le plus convenable dans le Conseil où fut décidé le départ du maréchal; c'est ce que je lui recommandai de faire par la lettre que je lui écrivis par son fils le lendemain de son départ; enfin, c'est ce que le Roi et le Conseil ont reconnu hier comme la chose la plus raisonnable à faire; nous apprendrions tous avec la plus vive satisfaction que c'est ainsi que tout s'est terminé.

« Nous n'avons aujourd'hui que l'exemplaire envoyé au ministère de l'Intérieur de votre proclama-

tion aux Espagnols, et la lettre du 3 de M. Guilleminot au ministre de la Marine.

« Nous ne pouvons hâter autant qu'il le désire l'affaire de M. de Lostende : il y va de la justification de cet officier lui-même ; il ne suffit pas que l'on ne trouve encore rien dans sa conduite qui ait autorisé cette fatale adresse, il faut encore, s'il se peut, que l'instruction permette d'expliquer d'une autre manière cet inexplicable envoi.

« Je vous assure que rien n'est épargné pour parvenir à connaître la vérité sur ce point et qu'aussitôt que la marche de la procédure permettra, comme nous le désirons tous, de reconnaître et proclamer l'innocence de M. de Lostende, il n'y aura pas un instant de perdu. Le télégraphe a déjà joué ce matin de Bordeaux jusqu'ici. Nous nous trouvons heureux d'avoir ce nouveau moyen de communication avec V. A. R.

« Monseigneur n'oubliera pas que le Roi s'en remet entièrement à lui des moyens à prendre à l'égard des Espagnols, soit pour la junte de gouvernement, soit pour les mesures relatives à l'intérieur de l'Espagne ; vous seul pouvez juger ce qui peut être utile à la réussite de l'opération qui vous est confiée.

« Permettez-moi, Monseigneur, etc.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCCIII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 7 avril 1823, à 5 heures du soir [1].

« Monseigneur,

« J'ai mis sous les yeux du Roi la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois. S. M. satisfaite de l'offre que vous avez faite à M. le maréchal duc de Bellune du commandement en second de l'armée, et approuvant que vous conserviez à M. le général Guilleminot la confiance qu'il justifie si bien, a vu avec satisfaction que M. le maréchal inspectât l'armée qui passe en ce moment la Bidassoa sous vos ordres, ensuite toutes les troupes qui bordent les Pyrénées, enfin l'armée de M. le maréchal Moncey, et qu'ensuite il revînt ici reprendre son ministère; ainsi se trouvera replâtrée une opération dont V. A. R. nous aura pardonné les ennuis, en raison de l'importance que lui donnait la manière dont, bien sans notre participation, elle avait été engagée.

« Ne songeons plus qu'à réussir dans la grande entreprise confiée à V. A. R. Plus que tout autre vous pouvez la décider, Monseigneur; nous serons heureux de contribuer par notre zèle et par nos soins à vous fournir les moyens d'assurer vos succès.

« 1° L'ordre est expédié depuis plusieurs jours

1. Au sortir de la séance de la Chambre, où ont été votés déjà les budgets de la Justice, des Affaires étrangères et la moitié de celui de l'Intérieur; cette Chambre aura probablement terminé ses opérations le 15 de ce mois.

pour que le payeur général ait à sa disposition les six millions demandés pour accompagner l'armée en Espagne.

« 2° V. A. R. a pris une excellente mesure en faisant verser à la caisse centrale tous les fonds épars dans les caisses des divers corps; les traites tirées sur le Trésor pour cet objet seront toujours exactement payées.

« 3° Les changements faits à la proclamation ont l'approbation de S. M.

« 4° Il est impossible d'accorder à qui que ce soit l'autorisation de traiter d'emprunts pour les Espagnols; V. A. R. doit se tenir tout à fait en garde contre les propositions de cette espèce dont elle sera obsédée; il en résulterait la ruine du crédit de l'Espagne. Un certain intrigant, M. Ouvrard, est parti pour Bayonne et cherchera par tous les moyens à nouer là des opérations, soit de fournitures, soit d'emprunts, pour lesquelles il a été repoussé ici; je conjure Monseigneur de s'armer de méfiance et de sévérité contre lui et ses semblables, qui se mettent ainsi à la suite des armées et finissent par faire la honte et le déshonneur de leur administration.

« Je dirai aussi à Monseigneur que je suis déjà assez peu édifié de la conduite de son intendant général; je reçois de la Guerre une communication qui m'annonce que cet administrateur ne prétend pas à moins qu'à un supplément de vingt millions pour la dépense de l'armée. Si la demande est sérieuse, cet homme est fou, et où croit-il que nous puissions trouver de pareils suppléments et qu'en veut-il faire?

Je ne saurais trop répéter à Monseigneur que s'il ne se méfie des hommes qui lui conseilleront des dépenses exagérées et s'il ne nous renvoie, sans se gêner, ceux qui ne porteront pas dans les dépenses de l'armée l'ordre et l'économie nécessaires, une ombre d'autant plus aperçue que les formes de notre gouvernement la feront mieux ressortir, affaiblira l'éclat de la gloire dont vont se couvrir les troupes confiées à son commandement.

« La nouvelle du passage de la Bidassoa par l'armée de Monseigneur vient de faire monter nos rentes à 79 fr. 30.

« Les Français aiment à savoir où ils en sont.

« J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de V. A. R., etc.

« J^n DE VILLÈLE. »

CCCIV. — LE MARÉCHAL DUC DE BELLUNE AU COMTE DE VILLÈLE.

« Bayonne, le 7 avril 1823.

« Monsieur le comte et cher collègue, les troupes du Roi ont passé la Bidassoa ce matin aux cris de : *Vive le Roi!* Hier vers midi, le régiment espagnol Impérial-Alexandre s'était rangé en bataille sur les hauteurs d'Irun et paraissait se disposer à défendre le passage de la rivière ; un peloton de cent hommes que l'on reconnut être des réfugiés français, ayant un drapeau tricolore, descendit près de la Bidassoa et offrit à boire aux soldats du 9e régiment d'infanterie légère. Les transfuges tentèrent par toute sorte de moyens de débaucher nos soldats. Ceux-ci n'acceptèrent point leurs offres et ne répondirent en

aucune manière à leurs provocations. Le général Vallin, qui se trouvait présent à cette scène, fit avancer une pièce de canon et ordonna de la charger à mitraille. Pendant que les canonniers exécutaient cet ordre, les transfuges ne cessèrent de crier : *Vivent nos braves canonniers! Vivent nos amis de l'artillerie!* Voyant le général Vallin s'avancer près de la rivière, ils poussèrent des hurlements épouvantables, en criant : *Vive Napoléon!* Au même instant le général Vallin répondit à leurs insultes par un *Vive le Roi!* qui fut répété par tous nos soldats, et ordonna à l'artillerie de faire feu. Le premier coup abattit dix hommes, le second trois. Les autres se dispersèrent aussitôt et se jetèrent dans les montagnes. Une compagnie de carabiniers du 9e régiment s'élança dans un bateau pour passer la Bidassoa et poursuivre ces méprisables provocateurs, mais elle ne put les atteindre, non plus que le régiment espagnol Impérial-Alexandre, qui ne crut pas devoir l'attendre. Il était, comme les transfuges, en fuite dans la direction d'Ernani, en sorte que la ville d'Irun a été occupée dans la nuit même.

« L'armée est dans ce moment en pleine marche dans la direction de Pampelune, de Tolosa et de Saint-Sébastien, et tout fait espérer qu'elle obtiendra tous les succès que l'on a lieu d'attendre d'elle.

« Les Espagnols sont disposés à l'accueillir; tous, excepté quelques révolutionnaires, l'attendent avec impatience. La discipline qu'elle observe, dont il faut espérer qu'elle ne s'écartera pas, justifiera sans

doute l'opinion qu'ils ont d'elle. On croit généralement qu'elle trouvera des vivres en abondance dans ce pays; plusieurs négociants espagnols se sont déjà offerts pour les lui fournir; ils la serviront beaucoup mieux que nos administrations, dont j'ai beaucoup à me plaindre. Aucun de mes ordres n'a été exécuté par elles, et je suis porté à croire qu'elles font cause commune avec les ennemis du Roi. Je me propose, à mon retour à Paris, d'en faire poursuivre le chef judiciairement. Les pièces pour le convaincre de perfidie ne me manquent pas. Je dois cet exemple à la France et à moi-même [1].

« Le voyage que je viens de faire m'a donné tous les désagréments qu'un homme peut éprouver; il ne fallait plus que la goutte pour les compléter; j'en suis atteint depuis deux jours, de manière que je ne pourrai pas aller à Perpignan, comme je me l'étais promis. J'y envoie M. le général du Coëtlosquet pour savoir ce qui se passe sur ce point, s'assurer des moyens d'existence du 4e corps d'armée. De mon côté, je vais m'acheminer pour Paris, où je compte arriver du 12 au 14 du courant. J'ai l'honneur, etc.

« LE MARÉCHAL DE BELLUNE. »

1. Le maréchal duc de Bellune revint de l'opinion sinistre qu'il s'était formée, ayant pu constater qu'un des ordres les plus importants qu'il avait signés n'avait jamais été expédié du ministère de la Guerre.

CCCV. — M. BRICOGNE, PAYEUR GÉNÉRAL, AU COMTE DE VILLÈLE.

« Au quartier général de Bayonne, ce 7 avril 1823.

« Monseigneur, hier 6 du courant, un mandat de cent mille francs à l'ordre de M. Ouvrard, nommé dans la journée munitionnaire général, a été présenté chez moi; ce mandat imputable sur un crédit supplémentaire ouvert le même jour par arrêté de S. A. R. à M. l'intendant en chef. J'ai dû d'abord refuser ce paiement, quoique les ordres de V. Exc. contenus dans sa lettre du 22 mars laissassent toute latitude à cet égard à S. A. R., parce que M. l'intendant en chef avait exprimé, dans la colonne d'indication des pièces à fournir à l'appui du mandat, ces mots : *sans pièces à l'appui*. J'ai exigé une copie du marché aux termes de l'article 75 du règlement du 10 octobre 1822. Cette pièce m'a été remise et le paiement a été fait.

« Je m'empresse de profiter de l'estafette de ce jour pour en transmettre une copie à V. Exc.; je ne me permettrai aucune réflexion sur un traité présenté à l'approbation de S. A. R. par M. l'intendant en chef, et revêtu de la signature de Monseigneur, mais j'appellerai l'attention de V. Exc. sur l'article 13.

« Cet article porte que les onze douzièmes du prix des fournitures à faire pendant chaque mois seront payés dans les cinq premiers jours du mois. M. l'intendant ne m'a pas fait connaître à quelle somme s'élèveront ces onze douzièmes pour le mois d'avril; mais M. le munitionnaire s'est empressé de

me communiquer une lettre de M. l'intendant en chef, par laquelle j'ai vu que cette évaluation était de 7 100 000 francs. Il y aurait donc à payer dès aujourd'hui cette somme en excédent des premières dispositions du crédit de 2 400 000 francs ouvert pour avril à M. l'intendant en chef. Il est donc indispensable d'user dès à présent des 4 314 000 francs destinés au service du mois de mai.

« J'attends une lettre de M. le munitionnaire général, qui me fixera d'une manière plus positive sur ses besoins, et une réponse de M. l'intendant en chef, qui s'expliquera sans doute sur la question que je lui fais, pour connaître s'il y a double emploi entre les répartitions de son crédit de 2 400 000 francs pour avril, et les demandes de M. le munitionnaire général.

« Je n'ajouterai point que jusqu'à présent on ne m'a présenté que des mandats informes, et que n'ayant reçu aucun avis officiel des ordonnances du ministre de la Guerre, je n'ai encore payé que par des mesures d'exception. Je pourrai dans un autre moment en rendre compte d'une manière plus détaillée à V. Exc. J'ai l'honneur d'être, etc.

« A. BRICOGNE. »

CCCVI. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Irun, ce 8 avril 1823.

« Monsieur le comte de Villèle, j'ai eu le plaisir de recevoir hier votre lettre du 4. Ce que vous me proposez était à peu de chose près ce qui avait été

convenu entre le maréchal duc de Bellune et moi. Il devait voir défiler toute l'armée, prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer autant que possible nos subsistances et nos transports, ensuite se rendre à Toulouse, puis à Perpignan, pour surveiller tout ce dont a besoin le 4e corps, et enfin retourner à Paris rendre compte de ce qu'il aurait vu, et qu'il n'aurait jamais voulu croire s'il n'avait été sur les lieux. Je viens d'apprendre que ses souffrances ne lui permettent pas de mettre ce projet à exécution et qu'il retourne directement à Paris, en chargeant le général Coëtlosquet d'aller à sa place à Perpignan. Le maréchal pourra dire que s'il a à se plaindre de quelqu'un, ce n'est pas de moi; je me suis plu à lui rendre tout ce que méritent son dévouement et sa loyauté, et les services qu'il a rendus au Roi en lui formant une brave armée.

« Conformément aux ordres que j'en avais reçus, je suis entré hier en Espagne avec le 1er corps; nous y avons été reçus à bras ouverts. Je maintiendrai le plus possible la discipline; mais les subsistances nous manquent perpétuellement, surtout par manque de transports. Il est impossible qu'il n'en résulte pas quelque désordre.

« J'ai appris avec peine que vous aviez été affecté de ma lettre du 27 mars; ce n'était pas mon intention; je vous rends toute la justice que vous méritez; mais il y a des choses qu'il est impossible de ne pas sentir.

« Il paraît qu'on se plaint beaucoup en Espagne des corps dits *de la Foi*. Quesada a fait enlever tous

les chevaux de poste; je lui ai envoyé hier un aide de camp pour lui ordonner de quitter la grande route et de couvrir nos flancs. Le maréchal me marque qu'il n'en a tenu compte et qu'il continue à le précéder sur la grande route. Je puis bien ne lui faire donner ni argent, ni armes, ni cartouches, mais il s'en dédommagera aux dépens de ses compatriotes. Je ne sais quel parti prendre envers lui et ses confrères. Le maréchal sera aujourd'hui à Ernani, son avant-garde à Tolosa.

« Je vous prie de croire à la sincérité de mon estime, de ma confiance, et de mon affection.

« LOUIS-ANTOINE.

« *P. S.* — Le dénuement dans lequel j'ai trouvé l'armée sous les rapports des subsistances et surtout des transports, renchérira beaucoup la campagne, étant obligé de trouver les vivres qui nous sont nécessaires en Espagne et de payer tout comptant Je vous prie de dire au général Digeon que j'ai reçu sa lettre du 4, et que je lui répondrai demain ou après-demain.

« Je viens de recevoir votre lettre du 5; je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit plus haut.

« Le port et le fort de Passage ont été occupés le 7 par nos troupes; il est bien important que Clermont-Tonnerre y envoie le plus tôt possible une frégate; c'est un excellent port. Je n'ai pas encore de nouvelles de Saint-Sébastien. L'archevêque de Tarragone persiste à rester attaché au marquis de Mataflorida et à ne pas entrer dans le nouveau gouvernement. Le général Eguia, MM. Erro et Cal-

deron, membres de ce dernier, seront demain à Oyarzun et m'y seront présentés. Ayant appris que le marquis Mataflorida se rendait à Bayonne, et qu'il continuait à être hostile envers nous, j'ai envoyé l'ordre au général Janin, commandant la subdivision de Bayonne, de l'empêcher d'entrer en Espagne, et même de le faire rétrograder dans l'intérieur de la France. Vous ordonnerez à son égard ce que vous jugerez convenable. »

CCCVII. — LE MARÉCHAL DUC DE BELLUNE AU GÉNÉRAL COMTE GUILLEMINOT[1].

« Bayonne, le 8 avril 1823.

« Monsieur le comte, j'apprends indirectement qu'un marché pour les vivres et transports de l'armée a été passé avec M. Ouvrard. Les circonstances ont pu dicter cette mesure extraordinaire et, sous ce rapport, je dois l'approuver; mais on a oublié que le ministre de la Guerre était seul responsable des dépenses résultant de ce marché, et que celui-ci ne pouvait être légal sans une approbation authentique de ce ministre. Cette omission était facile à éviter, puisque je me trouvais sur les lieux; mais je me suis aperçu déjà plus d'une fois que l'on s'occupe aussi peu des règles que des convenances. Du reste, je vous prie de m'adresser ce marché à Paris, afin qu'il y reçoive les formalités sans lesquelles son exécution pourrait présenter quelques difficultés. J'en approuve toutefois provisoirement les disposi-

1. Cette lettre est donnée d'après une copie certifiée conforme par le général comte Guilleminot.

tions, afin de lever pour le moment les entraves que le service administratif éprouve. J'ai l'honneur, etc.

« *Le maréchal ministre,*
secrétaire d'État de la Guerre,

« De Bellune. »

CCCVIII. — M. DE MARTIGNAC[1] AU COMTE DE VILLÈLE.

« Oyarzun, le 9 avril 1823.

« Monsieur le comte, j'ai eu l'honneur de rendre compte avec exactitude à S. Exc. le ministre de l'Intérieur de tout ce qui s'est passé depuis mon arrivée à Bayonne et qui pouvait se rattacher à ma mission. S. A. R. me charge de faire connaître à V. Exc. le dernier état des choses.

« J'avais envoyé à Toulouse M. Alvarado, porteur d'une lettre du roi Ferdinand qui annonçait de la part de S. M. une pleine confiance en lui, afin qu'il fît cesser les embarras de notre situation en obtenant la démission de Mataflorida et en déterminant M. l'archevêque de Tarragone à se rendre auprès du prince. Il est venu ce matin nous joindre à Irun et nous rendre compte du peu de succès de ses démarches. M. Mataflorida résiste et annonce des dispositions peu amicales, et M. l'archevêque de Tarragone écrit au prince que sa conscience ne lui permet pas d'accepter les fonctions qui lui sont offertes. L'évêque d'Urgel ne vient pas non plus.

« Ce double refus est tout à fait fâcheux, d'abord parce qu'il laisse notre junte provisoire sans ecclé-

1. Conseiller d'État, vice-président de la Chambre des députés, commissaire civil près S. A. R. le prince généralissime.

siastique, ensuite parce qu'il annonce une résistance combinée de la part du haut clergé réfugié en France.

« Il a fallu cependant prendre un parti. Le général Eguia, M. Erro et M. Calderon sont venus nous rejoindre ici. Je viens de les présenter à S. A. R., qui les a officiellement reconnus comme membres de la junte provisoire de gouvernement. S. A. R. a pensé qu'il convenait que M. le comte de Caux, chargé d'affaires de S. M., fût accrédité auprès de cette junte.

« Demain je me rends avec elle à Tolosa pour nous occuper de l'organisation et du règlement de plusieurs objets très importants relatifs au pays et à l'armée espagnole. Le prince, qui couche demain soir à Ernani, nous rejoindra après-demain à Tolosa, où nous séjournerons sans doute trois ou quatre jours. M. de Caux vient avec nous.

« Nous avons entendu toute la journée le canon de Saint-Sébastien. Le prince, que je quitte à l'instant (à 8 heures du soir), n'a point encore de rapport sur ce qui s'y est passé.

« Jusqu'à présent les dispositions du pays paraissent très bonnes. Je ne crains que les suites du désordre dans lequel est encore l'administration de l'armée. Tant de rapports ont déjà dû être faits à V. Exc. à ce sujet, que je ne crois pas nécessaire d'entrer dans des détails; je me bornerai à lui dire que tout ce qu'on a pu lui rapporter doit être plutôt en deçà qu'au delà de la vérité.

« Depuis mon départ de Paris, je n'ai pas reçu une seule instruction nouvelle; j'en aurais cepen-

dant désiré, et je supplie V. Exc. de ne pas me laisser ainsi dans l'incertitude, maintenant surtout que les événements vont se presser. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCIX. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vendredi soir 11 avril.

« Mon cher ami, nous ne pouvons pas faire les affaires comme cela; il faudra bien que vous et moi formions un *petit* conseil avec celui de nos collègues qui aura des affaires urgentes à traiter. J'avais moi-même beaucoup de choses à vous dire. Mais enfin, à demain matin à onze heures et demie.

« Je vous dirai qu'on me vole tout chez moi. On m'a pris encore hier un gros trousseau de clefs où étaient attachées celles des portefeuilles noirs. Je vous les envoie. Ouvrez-les et renvoyez-moi les lettres que vous y trouverez.

« Le télégraphe a joué. Y a-t-il quelque chose de nouveau? Tout à vous.

« Chateaubriand. »

CCCX. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 13 avril 1823.

« Monseigneur,

« Je remercie V. A. R. de tout le bien que ses succès font à notre pays; les circonstances du

passage de la Bidassoa nous ont paru si importantes sous ce rapport que nous avons cru devoir en faire le sujet d'un communication aux Chambres; au dehors, le premier engagement de notre armée avec le drapeau tricolore tend à justifier la guerre et à détruire les préventions que l'on pouvait conserver sur les dispositions de notre armée; au dedans, nos révolutionnaires sont déçus des espérances qu'ils avaient fondées sur la défection de nos soldats; tout cela a été si bien senti ici, que nos fonds se sont rapidement élevés jusqu'à 86 francs et se maintiennent aujourd'hui à 84 fr. 70, c'est-à-dire cinq et six francs plus haut qu'ils n'étaient avant qu'on connût le premier mouvement de votre armée.

« On nous annonce l'arrivée du maréchal duc de Bellune pour ce soir ou pour demain; il n'est que trop évident qu'il a été horriblement trompé par ses agents; nous l'attendons pour savoir ce qu'il conviendra de faire à cet égard et sur les mesures qu'il sera utile de prendre pour réparer le mal qui en est résulté.

« Nous sentons, Monseigneur, que vous êtes obligé, par la pénurie dans laquelle on vous a laissé, de prendre des moyens extraordinaires pour suppléer à ce qui manque sous les rapports des transports et des subsistances; mais je ne saurais me dispenser de prémunir V. A. R. contre les pièges que l'on ne manquera pas de lui tendre sous ce prétexte; je dois même lui avouer que j'ai l'opinion que le marché fait d'urgence avec Ouvrard est tout à fait de cette nature; d'abord l'homme auquel on s'est

livré, est tellement connu et déconsidéré, que lui seul suffirait pour ôter toute possibilité de succès à son entreprise; en second lieu, quels moyens peut-il avoir que nous n'ayons pas nous-mêmes? Enfin les prix et les conditions de ce marché sont tels qu'il est peu probable qu'on puisse le ratifier ici sans s'exposer aux plus grands reproches, sans livrer V. A. R. elle-même à une confiance sur les approvisionnements de son armée, dont rien ne donnerait une garantie suffisante.

« Je plains bien V. A. R. d'avoir à supporter tous les embarras, tous les inconvénients de nos auxiliaires : nous ne pouvons que nous en rapporter à votre sagesse pour les atténuer.

« Nous pressons le ministère de la Marine d'envoyer au Passage la frégate que vous demandez; elle partira de Brest du 15 au 20; trois croisières composées chacune d'un vaisseau de guerre, d'une frégate et de quelques bâtiments légers, sortiront de nos ports vers la même époque, avec ordre de bloquer le Ferrol, Cadix et Barcelone. Nous avons pris le parti de leur donner l'ordre de ne capturer que les bâtiments armés en guerre.

« Le ministre du roi de Portugal à Paris vient de nous demander ses passeports, comme une conséquence des hostilités avec l'Espagne; nous attendrons de nouveaux actes pour faire demander les siens au ministre du Roi à Lisbonne; nous croyons utile à nos relations avec l'Angleterre d'user de ce ménagement envers le Portugal.

« Le secret a été levé pour M. de Lostende; aucune charge nouvelle n'ayant résulté de l'instruction, je ne

doute pas que la justice ne prononce incessamment sa mise en liberté.

« J'ai communiqué au général Digeon l'article de la lettre de V. A. R. qui le concernait ; il me charge d'être l'interprète auprès de vous de toute sa reconnaissance.

« J'écris à Monseigneur de la séance même de la Chambre, au milieu de la discussion du budget de la Marine qui va être voté dans l'instant ; il ne restera plus à faire que celui des Finances ; nous finirons ici le budget vers le 13, et la Chambre des députés ne se réunira guère plus après cette époque.

« Le bruit de la tribune et les distractions de la discussion me serviront d'excuse auprès de vous, Monseigneur, sur le peu de suite de cette lettre.

« Mais je n'aurai jamais besoin d'excuse sur les sentiments dont ne cessera d'être animé pour V. A. R. celui qui a l'honneur d'être, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCXI. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Tolosa, le 12 avril 1823.

« Monsieur le comte, je demande à V. Exc. un peu de patience, car j'ai à lui parler de beaucoup de choses difficiles et embarrassantes.

« Nos opérations militaires marchent le mieux du monde. Nos opérations politiques prennent une tournure favorable. Il n'y a que nos opérations administratives et financières qui offrent des embarras sérieux.

« Je n'ai point à m'occuper, pour ce qui me con-

cerne, des frais relatifs à l'administration de l'armée. J'ai dû être et j'ai été tout à fait étranger aux marchés et aux conventions qui s'y rattachent, et je n'ai su le traité fait avec M. Ouvrard que deux jours après qu'il a été souscrit. J'en ai assez vu cependant de la situation de l'armée au moment où ce traité a été passé, pour être convaincu qu'il a été commandé par la plus impérieuse nécessité, et que les ressources que M. Ouvrard a offertes, et a *seul* offertes, ont retiré le prince de la plus fâcheuse position du monde.

« Je laisse à ceux que ce soin regarde, la tâche de vous faire connaître tous les détails de cette position; je me borne à vous exprimer la conviction d'un homme tout à fait étranger à l'affaire, mais qui a vu et qui parle avec connaissance de cause. Je ne vous en aurais même rien dit, si je n'avais vu, dans votre dernière lettre, que S. A. R. a daigné me communiquer, la manifestation tardive de votre éloignement pour un marché avec M. Ouvrard.

« Je passe au point qui me touche de plus près. L'exécution du traité fait avec M. Ouvrard et le paiement de la solde de l'armée française absorbent à peu près les sommes mensuelles mises à la disposition du prince.

« Dans une pareille situation, que deviendra le gouvernement provisoire et que deviendra surtout l'armée royaliste d'Espagne?

« Le pays n'offre aucune ressource pécuniaire. Le gouvernement des Cortès est obéré et dénué. La junte royaliste n'a et ne peut avoir aucun moyen de suffire à ses dépenses : V. Exc. le sait déjà.

« On a promis aux chefs royalistes de traiter leurs corps comme les troupes françaises. Ces corps se grossissent chaque jour. Le général Quesada avait six cents hommes; il annonce que des volontaires lui arrivent de toutes parts; le baron d'Éroles en aura quinze ou dix-huit cents. Le général d'Espagne, le général Longa se recrutent chaque jour.

« Quel parti faut-il prendre avec ces divers corps? Faut-il les laisser sans vivres, sans solde, sans habits ? C'est rendre inévitable le pillage des provinces où ils se trouvent, et compromettre les heureuses chances de succès qui s'ouvrent pour nous ; c'est, de plus, manquer à un engagement qu'on assure avoir été pris envers les chefs, quoique S. A. R. m'ait annoncé tout à l'heure encore qu'elle n'avait aucune connaissance officielle de cet engagement.

« Faut-il solder, entretenir, habiller, nourrir cette seconde armée ? Mais si les fonds mis à la disposition du prince suffisent à peine au paiement de l'armée française, avec quelles ressources satisfera-t-on aux besoins de l'armée espagnole?

« Cependant elle demande, elle insiste ; elle commence à se plaindre, et si on répond à ses plaintes par des refus, ces refus amèneront un mécontentement dangereux.

« Voilà, monsieur le comte, un point bien important de notre position que je vous supplie de méditer et d'éclaircir. Que voulez-vous faire pour le gouvernement et pour l'armée espagnole, et jusques à quand voulez-vous étendre le sacrifice que vous déterminerez ?

« Dans les premiers mois, le gouvernement qui sera

établi à Madrid sera sans ressources, comme la junte provisoire l'est aujourd'hui.

« Il a été fort question d'un emprunt à faire par la junte. J'ai vu dans la lettre écrite par V. Exc. à S. A. R., que votre intention n'était nullement de me donner, ni à aucune autre personne, le pouvoir de souscrire un emprunt pour le compte du gouvernement français. J'ai l'honneur d'attester à V. Exc. que je suis bien loin de désirer un pareil pouvoir, et que s'il devait être donné à quelqu'un, je la supplierais de faire porter son choix sur un autre mandataire. Ma mission n'est nullement financière, et si elle avait dû l'être, j'aurais déclaré que je n'ai point assez de connaissance et d'habitude de ces sortes d'affaires pour l'accepter.

« Je n'ai jamais parlé d'un emprunt à souscrire par la France; j'ai dit seulement qu'un emprunt ouvert par le gouvernement espagnol nous délivrerait de la situation embarrassante où nous sommes, et qu'en même temps il serait utile à la France, en rassurant l'opinion sur la dépense encore incalculable où peut l'entraîner le rétablissement de l'ordre en Espagne opéré avec nos seules ressources.

« Voilà, monsieur le comte, ce que j'ai dit et ce que je pense encore. Je soumets à V. Exc. les idées que me suggère le vif désir que j'éprouve de mener à bien une grande entreprise à laquelle je me trouve lié.

« En attendant votre réponse, le prince fournira, je crois, les fonds nécessaires pour les besoins les plus urgents; mais S. A. R. désire beaucoup être fixée sur ce qu'il convient qu'elle fasse.

« Le général Quesada continue sa marche en avant de M. le maréchal Oudinot sans attendre ses ordres. Il paraît certain qu'il s'est dirigé aujourd'hui sur Bilbao, où les troupes françaises étaient impatiemment attendues. Le maréchal était mécontent; il s'est plaint à S. A. R., qui m'a envoyé sa plainte, afin que je fisse intervenir la junte.

« Après en avoir délibéré avec M. le major général, nous avons pensé que puisque la chose était faite, il fallait agir d'après la situation actuelle. J'ai, en conséquence, adressé une note à la junte pour l'inviter à prescrire au général Quesada : 1° de rester à Bilbao ; 2° d'y maintenir la discipline la plus sévère et d'y faire respecter les propriétés et le bon ordre; 3° d'y organiser régulièrement son corps d'armée, en fixant son organisation à six mille hommes au plus, jusqu'à ce qu'on pût savoir si on en pouvait nourrir et payer un plus grand nombre ; 4° d'attendre et d'exécuter ponctuellement les ordres qu'il recevrait de M. le maréchal.

« La junte a déféré à cette invitation et un officier sûr part à l'instant pour Bilbao, à l'effet de porter au général Quesada la dépêche qu'elle lui adresse.

« Le prince est arrivé hier ici. L'accueil qui lui a été fait a surpassé les espérances que nous avait données la journée de la veille. L'enthousiasme a été tel qu'il est difficile de le peindre. Il serait bien à désirer que la marche de l'armée pût être rapide. Je vois avec peine l'obligation où nous allons être de nous arrêter assez longtemps sur l'Èbre.

« Je n'ai pas reçu un seul mot du gouvernement depuis que j'ai quitté Paris, et cependant je me suis

trouvé et je me trouve encore à tout moment dans des positions difficiles, où il me serait et bien agréable et bien utile de recevoir des instructions.

« Parlez-moi, je vous prie, de la proclamation de la junte provisoire; elle produit ici de l'effet. Je voudrais bien savoir si elle rentre dans les idées de mon gouvernement.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCXII. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC

« Paris, le 13 avril 1823.

« Je reçois, mon cher monsieur, votre lettre du 9, et commencerai par vous exprimer, comme je l'ai fait hier dans ma lettre à Monseigneur, combien je vous plains d'avoir affaire à des auxiliaires aussi déraisonnables.

« Cependant, comme il faut en avoir, comme il importe beaucoup que les Espagnols ne nous considèrent pas comme des étrangers qui viennent leur dicter des lois, et qu'il est indispensable qu'il s'organise dans le pays même une force capable de comprimer les partisans de la révolution que vous allez détruire, il faut sans doute que vous persistiez dans la voie que vous avez suivie, en utilisant ceux de ces Espagnols qui veulent marcher avec nous, et éloignant ceux qui ne cherchent qu'à créer des obstacles.

« A mesure que vous pénétrerez dans le pays, il sera peut-être possible de renforcer votre junte de quelques-uns des hommes les plus influents dans chaque province ; vous pourriez aussi peut-être lais-

ser s'organiser dans chaque localité des autorités royalistes qui, si elles ne marchent pas d'une manière bien uniforme et avec une entière subordination dans le sens de notre junte centrale, du moins administrent le pays, y maintiennent l'ordre et y fassent triompher les partisans du roi sur ceux de la révolution.

« Ces choses ne peuvent être bien appréciées, être décidées que sur les lieux ; le but seul a pu être indiqué par nous ; c'est à vous à employer les moyens que vous trouvez les plus propres à l'atteindre. Nous vous approuverons et seconderons de tout notre pouvoir.

« Nous aurons bien plus de difficultés probablement à faire reconnaître l'autorité de votre junte dans le pays où va opérer l'armée du maréchal Moncey[1] ; il eût été peut-être possible que, dans cette partie, on eût confié l'organisation à une commission composée des membres qui se refusent à siéger dans votre junte, agissant sur des points distincts et séparés ayant peu de contact ensemble ; peut-être aurait-on pu par ce moyen utiliser dans les provinces de l'Ouest l'influence du général Eguia, et dans celles de l'Est celle de Mataflorida et des évêques de Tarragone et d'Urgel. Il s'agit bien moins d'organiser un gouvernement central pour l'Espagne, qu'une administration espagnole et provisoire sur les derrières de l'armée française, et de créer une armée espagnole contre la révolution ; je vous livre ces idées après en avoir causé avec nos collègues, qui

1. La Catalogne.

du reste sentent, comme moi, que c'est surtout à Monseigneur, éclairé de tous les documents qui nous manquent, à prendre les décisions sur cette matière.

« Il faudra que les autorités espagnoles vous servent aussi à entretenir les troupes de leur nation qui opèrent avec notre armée ; il serait impossible de continuer longtemps à pourvoir aux frais d'une guerre, dans laquelle nous paierions au pays tout ce dont nous aurions besoin pour nos troupes, et tout ce dont auraient besoin les soldats du pays. La junte auprès de Monseigneur doit surtout s'employer à ce que le produit des impôts dans les provinces soumises par l'armée, tourne exclusivement à solder et fournir régulièrement de tout ce qui leur sera nécessaire, les troupes espagnoles.

« Nous allons faire tous nos efforts pour réparer les fautes faites dans l'administration de l'armée ; j'y pourvois, autant qu'il est en moi, en ne laissant pas manquer l'argent dans les caisses de réserve ; mais il me serait dur de le voir passer dans les mains des fripons, comme cela arrive d'ordinaire en de pareils désordres.

« Nous n'avons plus à la Chambre que le budget des Finances à voter. Tout annonce que la session pourra se clore à la fin du mois, et que passé cette semaine, il n'y aura plus de séances. Adieu, mon cher monsieur, bon courage, prompts succès ; comptez sur nous pour vous en fournir tous les moyens qui sont à notre disposition. De cœur tout à vous.

« J^{n} DE VILLÈLE. »

CCCXIII. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Tolosa, ce 13 avril 1823.

« Monsieur le comte de Villèle, je ne conçois pas plus que vous la demande formée par l'intendant en chef, d'un supplément de crédit de vingt millions; il ne m'a demandé et je ne lui ai accordé qu'un supplément de 3380000 fr., pour compléter les 9380000 fr., indispensables pour les dépenses de l'armée pendant tout ce mois d'avril.

« Quant aux propositions de M. Ouvrard, contre lesquelles vous me prémunissez, le meilleur moyen de n'avoir pas recours à lui était d'assurer les approvisionnements de l'armée. Je n'entrerai pas dans la discussion détaillée des articles du traité passé avec lui sur le rapport de l'intendant en chef et que j'ai approuvé; mais je me suis convaincu par moi-même, et le ministre de la Guerre l'a vu aussi par ses yeux, que la discipline et l'existence de l'armée pouvaient être compromises par le défaut d'approvisionnements. Je me suis donc vu à la tête d'une armée qui manquait de tout et qui cependant se trouvait placée au milieu des approvisionnements de tous genres. Comment a-t-on pu ignorer que depuis plus d'une année les ordres du ministre de la Guerre n'étaient pas exécutés, et comment ne savait-on pas qu'un négociant spéculait sur cette imprévoyance et rassemblait de tous côtés d'immenses approvisionnements? C'est au moment d'entrer en Espagne que cette situation se découvrait : que faire dans une cir-

constance semblable ? Je n'avais d'autre parti à prendre que d'acheter les denrées à qui les possédait, afin de ne pas rester plus longtemps dans la disette au milieu de l'abondance. Il n'y avait pas à choisir entre M. Ouvrard ou tout autre; il tenait dans ses mains la destinée de notre armée et le succès de la campagne.

« Grâce à vos prévoyantes réserves de fonds et aux approvisionnements de M. Ouvrard, la campagne s'est ouverte aussitôt que j'en ai reçu l'ordre, et elle s'est ouverte sous de très heureux auspices. La confiance est déjà établie en Espagne. Les troupes, assurées maintenant des distributions, observent la plus exacte discipline ; aucune réquisition n'a lieu, tout se paie comptant et l'habitant vient nous offrir tout ce dont nous avons besoin.

« Quant aux conditions du marché, j'ai dû m'en rapporter aux lumières de l'administrateur que le ministre de la Guerre a placé près de moi; mais il lui reste encore à régler les mesures à prendre pour que ce marché continue d'être exécuté avec la même abondance et le soit aussi avec fidélité.

« Au surplus, je joins ici une note explicative.

« Notre junte provisoire de gouvernement est organisée depuis deux jours ; elle est très bien reçue partout, ainsi que nous, et j'espère que nous en tirerons parti. Je n'ai d'ordre de personne de payer les troupes de la Foi ; on m'a dit que le ministre de la Guerre avait ordonné qu'elles le fussent sur le pied des nôtres ; si cela était, cela augmenterait beaucoup notre dépense. M. Bricogne m'a rendu compte que, sur un ordre du duc de Bellune, lors de

son séjour à Bayonne, il avait payé une somme de 70 000 fr. aux troupes espagnoles. Si cela est nécessaire, j'ordonnerai encore une avance à la junte pour le même emploi.

« Le général Quesada a été jusqu'à présent en avant de nous, sans que nous ayons pu l'empêcher. J'ai appris hier, par le maréchal duc de Reggio, qu'il se portait sur Bilbao, où il devait être aujourd'hui. Comme cette ville est très riche, et qu'elle redoute, ainsi que toute l'Espagne, les bandes de la Foi, j'aurais voulu que nos troupes y arrivassent auparavant, mais nous n'en n'avons pas eu le temps.

« Je repars demain pour Vittoria, où je compte établir mon quartier général le 17.

« Je renouvelle à M. le comte de Villèle l'assurance de toute mon estime et affection.

« Louis-Antoine. »

CCCXIV. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 13 avril 1823.

« Monseigneur,

« Je viens d'écrire deux longues lettres à MM. Guilleminot et Martignac; je ne fatiguerai pas V. A. R. d'inutiles répétitions de ce que je leur dis et dont ils soumettront le résumé à votre examen.

« Je prends la liberté d'adresser à V. A. R. quelques observations faites dans mes bureaux sur le marché Ouvrard, une note que j'ai recueillie moi-

même sur les conditions des deux marchés, auxquels les besoins de l'armée ont forcé de souscrire, enfin un renseignement que je viens de faire demander au ministère de la Guerre sur l'époque où nos propres moyens de transport pourraient vous arriver.

« J'espère que V. A. R. ne verra dans ces documents que l'ardent désir que j'ai de lui fournir toutes les lumières qui peuvent l'intéresser et l'accomplissement d'un devoir plus impérieux pour moi que pour tout autre.

« Nous venons de recevoir les deux premiers bulletins de l'armée, je vais m'occuper de les faire insérer dès demain au *Moniteur*. V. A. R. voudra bien, en les faisant rédiger, ne pas perdre de vue qu'ils doivent avoir cette destination.

« J'ai à prier V. A. R. de vouloir bien aussi donner des ordres pour utiliser le télégraphe de Bayonne, qui va désormais avoir un si grand intérêt pour nous. Chaque soir on pourrait composer au quartier général une dépêche télégraphique, qui fournît en un court résumé les principaux faits de la journée ; les commandants des corps isolés, chargés d'opérations importantes, pourraient peut-être être autorisés par V. A. R. à en dresser de semblables; ces bulletins, adressés au commandant de Bayonne, nous parviendraient trois jours plus tôt que les bulletins de l'armée, et on n'insérerait des premiers au *Moniteur* que ce que l'on voudrait. Quant aux seconds, je répète à V. A. R. que nous les donnerons toujours tels qu'ils nous seront envoyés.

« Nous avons d'assez bonnes nouvelles de l'Angle-

terre; on n'y témoignera ni bienveillance, ni intérêt pour nous, dans la discussion qui va avoir lieu sur les documents du Congrès de Vérone; mais on y annoncera, du moins nous nous en croyons assurés, la ferme résolution d'observer la plus stricte neutralité.

« En attendant, la Russie réunit sur ses frontières méridionales une armée de 80 000 hommes; mais elle l'appelle l'armée de la Sainte-Alliance, et déclare qu'elle ne franchira ses frontières qu'autant que ses alliés réclameraient son secours.

« D'un autre côté, l'Autriche va concentrer sans bruit dans le Milanais les troupes qu'elle retire du Piémont, et ce qu'elle a de disponible aux environs.

« Rien de tout cela n'est fait dans des vues hostiles et ne bougera si nous réussissons; toutes ces armées nous seraient offertes, et peut-être imposées, s'il nous arrivait malheur. Nous espérons, Monseigneur, en Dieu, en vous, et en notre bonne armée; comptez sur tous nos efforts pour vous seconder de notre mieux.

« J'ai commencé cette lettre à l'envers, j'en demande pardon à V. A. R., mais il est cinq heures, impossible de la recommencer, je la finis donc telle quelle, en priant V. A. R. de croire toujours à l'inviolable constance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCXV. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Montdragon, ce 16 avril 1823.

« Monsieur le comte de Villèle, j'ai eu le plaisir de recevoir aujourd'hui votre lettre du 12. Nous continuons à être reçus parfaitement en Espagne, et nos soldats se conduisent d'une manière si admirable que personne n'en revient. Les craintes qui m'ont été témoignées de Paris pour la sûreté de nos frontières, m'ont déterminé à envoyer l'ordre au comte Molitor de se porter sur Saragosse et d'y être vers le 25, et au maréchal Moncey de se mettre en mouvement à la même époque. Mina, menacé par là sur ses derrières, doit, ou repasser l'Èbre, ou se jeter dans les places de la Catalogne.

« Quant à ce que vous me marquez au sujet du traité fait avec M. Ouvrard, je dois d'abord me référer à ma lettre du 13 de ce mois, que vous n'aviez pas encore reçue lorsque vous m'avez écrit celle à laquelle je réponds. Vous verrez par cette lettre que nous manquions de tout, lorsque tout se dirigeait de Paris, et que nous avons été dans l'abondance du moment où l'on m'a laissé la liberté d'agir. Je vous abandonne la réputation de M. Ouvrard, cependant il faut bien reconnaître qu'il a du crédit dans ce pays, et qu'il possède les connaissances indispensables pour bien diriger le service dont il est chargé. Sans doute il est nécessaire de le surveiller, et si l'intendant en chef était auprès de moi, ce serait un point déjà réglé. Mais à défaut de l'intendant, j'ai

les rapports des généraux en chef des corps d'armée. L'état des choses a entièrement changé de face; ce n'était que plaintes et mécontentements qui m'inquiétaient et m'affligeaient, et maintenant tout devient facile; nous sommes dans l'abondance. Je suis donc très éloigné de partager vos craintes; je crains seulement que, par une décision trop précipitée, on ne replace mon armée dans le dénuement dont je l'ai tirée. Si nous manquons de parole à M. Ouvrard au moment où, par des acquisitions considérables, il rassemble à Vittoria pour plus de deux mois d'approvisionnements, il n'est point douteux qu'il ne fasse en Espagne ce qu'il a fait en France; il redeviendra le maître d'affamer notre armée, ou il nous vendra ses approvisionnements à un prix bien plus élevé que celui de son traité, et nous nous trouverons peut-être dans une position plus fâcheuse encore que celle dont nous venons de sortir. Je vous soumets ces réflexions, en vous priant de les prendre en considération. Soyez assuré de toute mon estime et affection.

« Louis-Antoine. »

CCCXVI. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 17 avril 1823.

« Monseigneur,

« J'ai sous les yeux votre lettre du 13, contenant les explications les plus positives sur l'affaire d'Ouvrard; j'ai dans la mémoire tout ce que l'intérêt que je prends à la gloire de V. A. R., et tout ce que le

devoir que j'ai à remplir comme ministre du Roi, m'ont porté à vous écrire sur cette malheureuse affaire, et je me reproche presque de vous avoir fatigué au milieu de tant d'autres soins dont vous devez être accablé, par des observations inopportunes et rendues inutiles par la plus dure des nécessités.

« Tout ce que je puis dire à V. A. R. et sur ce point et sur tout autre, c'est que je lui confierai toujours tout ce qui me paraîtra dans l'intérêt du service du Roi, tout ce qui me paraîtra le plus propre à assurer le succès de la noble entreprise qui lui est confiée, mais que jamais Monseigneur ne doit regarder comme dispositions positives et gênantes pour lui, ce que nous pourrions lui indiquer.

« De trop grands devoirs sont imposés à V. A. R. pour qu'elle ne reste pas en définitive arbitre de ce qui convient le mieux pour la réussite de la mission qui lui est confiée; nous nous appliquerons, quelque parti que vous preniez, à vous seconder et à faire réussir ce que vous aurez arrêté.

« Je marquais hier à V. A. que nous autorisions en faveur des auxiliaires espagnols, jusqu'à l'arrivée à Madrid, une subvention mensuelle de deux millions par mois; je crois fort inutile que cette latitude soit connue de ces messieurs, il suffit que V. A. R. le sache et il convient qu'elle ménage ce moyen de les contenir dans le devoir, ainsi que sa sagesse le lui suggérera.

« Si, comme la note que Monseigneur a jointe à sa lettre le contient, les besoins mensuels de la totalité des services des deux armées sous ses ordres sont

de 2 100 000 fr. pour la solde et, pour vivres, fourrages et transports, de 7 780 000 fr.

En tout, par mois environ	10 000 000 fr.
Plus, subventions aux Espagnols	2 000 000 —
TOTAL	12 000 000 fr.

je me chargerai de faire que vos caisses reçoivent bien exactement et toujours un mois à l'avance les fonds nécessaires à ce service ; j'ai déjà pour avril, en outre de sept millions payés pour l'armée en deçà des Pyrénées, mis à la disposition du payeur général :

Le 22 mars	2 700 000 fr.
Le 1er avril	4 314 000 —
Le 12 —	500 000 —
Le 19 —	2 500 000 —
En tout, pour le service d'avril. . .	10 014 000 fr.

« J'ai huit millions à Perpignan pour le 4e corps ; j'en ai huit à Bayonne pour vos premiers besoins et j'en ai d'autres en route pour que la réserve permette toujours de satisfaire aux demandes que vous pourriez lui faire.

« Je ferai tous mes efforts pour que les autres services sur les détails desquels je ne puis avoir qu'une influence moins directe soient également faits à la satisfaction de V. A. R. : c'est l'assurance que je ne cesserai de donner à Monseigneur, c'est la promesse que tout ce que Dieu m'a donné de santé et de moyens sera employé à remplir ; V. A. R. peut y compter, comme sur les sentiments

respectueux et dévoués de son très humble et très obéissant serviteur.

« J[n] DE VILLÈLE.

« Je joins ici l'état des forces navales que le ministre de la Marine me dit être aux ordres de Monseigneur dans le golfe de Biscaye. »

CCCXVII. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, 18 avril 1823.

« Monsieur le comte, j'ai reçu hier matin la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire le 13.

« Vous avez bien raison de nous plaindre d'avoir affaire à des auxiliaires si peu d'accord entre eux et si peu disposés à des concessions et à des sacrifices. Les détails que contient la longue lettre que je viens d'écrire à M. le ministre de l'Intérieur, vous confirmeront dans cette juste commisération. Je vous prie de lire cette lettre qui renferme des choses dignes d'être vues.

« Vous avez vu par ma dernière lettre que je reconnais comme vous la nécessité de renforcer notre junte de quelques hommes influents. Je n'ai point encore reçu de réponse de l'évêque d'Urgel, qui est à Orthez, d'après ce que m'écrit M. le sous-préfet de Bayonne. Si en avançant dans le pays, nous trouvons quelques personnages importants, qui puissent augmenter de leur considération personnelle la considération du corps, nous ne manquerons pas de les appeler.

« L'idée d'établir une seconde junte en Catalogne

et d'y appeler les membres de l'ancienne Régence, n'est pas d'une exécution possible. D'abord M. Mataflorida est dans des dispositions plus inquiétantes que favorables; ensuite notre junte d'ici nous quitterait le jour où l'autre serait créée. Il faut aller jusqu'à Madrid avec celle-ci, et s'il plaît à Dieu, nous irons. Sans Mina et la Catalogne, nous y serions bientôt.

« J'attends avec impatience la réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire et qui touche à la question de finances. Depuis que S. A. R. est arrivée à Bayonne, c'est-à-dire depuis vingt jours, il n'a été compté à l'armée de la Foi que 98000 fr. La junte a reçu une première fois 10000 fr., et aujourd'hui même 50000 fr. Voilà avec quelles ressources il a fallu entretenir une armée et un gouvernement. Jusqu'ici j'ai obtenu de la patience, à force de la prêcher. Je ne sais plus que dire et il me tarde bien d'avoir quelque chose de positif, que je ne puis apprendre que de vous.

« Je me réfère pour tout ce que j'aurais à vous dire à ma lettre à M. le ministre de l'Intérieur.

« C'est une triste et pénible chose à faire que la politique ambulante. Je n'y trouve de dédommagement que dans les marques de bienveillance dont me comble S. A. R. et dans l'espérance où je suis de rendre un véritable service au Roi, au pays et au gouvernement qui m'a donné sa confiance.

« Je suis avec un respectueux dévouement, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCXVIII. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, ce 18 avril 1823.

« Monsieur le comte de Villèle, j'ai reçu ce matin votre lettre du 13. D'ici à quelques jours je vous enverrai des réponses aux notes que vous m'avez envoyées, soit de vous, soit faites dans vos bureaux. L'intendant de l'armée étant toujours à Bayonne, ayant fait les marchés avec M. Ouvrard, et n'en ayant aucune copie, je ne suis pas en état de vous répondre aujourd'hui. Qu'on m'envoie ici un homme fort dans ces matières, probe et ayant la confiance du gouvernement : c'est tout ce que je demande. J'ai donné des ordres pour les bulletins et pour le télégraphe. Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez; j'espère que l'exécution des ordres que j'ai donnés au général Molitor et au maréchal Moncey ôteront toute espèce d'inquiétude pour nos frontières. J'espère pouvoir me remettre en marche vers le 5 mai et être à Madrid vers le 25. Rien de nouveau ici, sinon que l'avant-garde a occupé hier le fort de Pancorbo, où nous avons trouvé trente pièces de canon. L'idée de former une seconde junte pour la Catalogne et d'y employer M. de Mataflorida est impraticable. C'est toujours avec plaisir que je vous renouvelle l'assurance de toute mon estime et affection.

« Louis-Antoine. »

CCCXIX. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, 18 avril 1823.

« J'ai reçu, mon cher monsieur, votre lettre du 12, et ne pouvant vous écrire dans le moment, j'ai inséré dans ma lettre à Monseigneur nos réponses aux questions que vous faites.

« Nous avons cru nécessaire, pour favoriser la formation d'une armée espagnole dévouée au roi et pour préserver le pays des déprédations de nos auxiliaires, de leur fournir, soit pour leur solde, soit pour leur nourriture, habillement et entretien, une somme déterminée et qui ne leur sera payée que d'après les ordres de Mgr le duc d'Angoulême.

« La justice et les formes de notre gouvernement, qui soumettent toutes les dépenses à la sanction des Chambres, nous forcent à donner à cette subvention la forme d'une avance faite par le gouvernement français au gouvernement espagnol. Il nous paraît donc nécessaire qu'après avoir pris les ordres de Monseigneur, et vous être convaincu avec lui que notre idée n'a rien d'inapplicable à la situation, vous retiriez successivement, de la junte royale, des reconnaissances et obligations remboursables, ainsi qu'il sera postérieurement réglé entre les deux gouvernements, de toutes les sommes déjà payées pour l'armement des troupes espagnoles, et de toutes celles que Monseigneur leur fera fournir dans la suite. Vous pourriez voir avec M. de Caux, si ce ne serait pas le cas de conclure entre la junte au nom de Ferdinand, et M. de Caux au nom de la France,

une sorte de stipulation qui pût être produite aux Chambres, si c'était nécessaire, et qui entraînerait l'obligation des remboursements, résultant des fournitures ou versements que nous justifierions avoir été faits aux troupes espagnoles.

« Je pense, quant à la durée de ces fournitures, qu'elle doit être bornée à l'époque où, maîtres de Madrid, et le gouvernement provisoire reconnu par une grande partie de l'Espagne, il aura par lui-même les moyens de pourvoir par le produit des impôts au paiement de ses troupes.

« Ce ne sera que plus tard, pour consolider en Espagne l'ordre que nous y aurons rétabli, qu'on pourra y faire un emprunt avec quelque succès et un véritable intérêt pour le pays; tout ce qui serait tenté prématurément sous ce rapport, ne produirait que des ressources passagères et trompeuses, détruirait même toutes celles qui existent encore pour préserver d'une ruine prochaine l'ordre que vous auriez établi.

« On a été fort content ici de la proclamation de la junte provisoire; nous sommes au reste très décidés à nous en rapporter, sur tout ce qui regarde l'opinion en Espagne, à ce que Monseigneur approuvera.

« M. de Lostende a été acquitté et élargi hier. Nous allons le renvoyer à son général et il ne dépendra pas de moi que l'on ne parvienne à la connaissance des motifs qui ont dirigé l'auteur de l'infernale combinaison de cette adresse.

« Avertissez, je vous prie, le général Guilleminot de dater du lieu, du jour et de l'heure, les dépêches

télégraphiques qu'il nous envoie ; ce défaut de date nous met chaque jour ici dans le plus grand embarras.

« Adieu, etc.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCCXX. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 20 avril 1823.

« Monseigneur,

« Je reçois votre lettre de Montdragon du 16, et ne puis m'empêcher de commencer celle-ci en offrant à V. A. R. les tributs d'admiration et de reconnaissance qui lui sont dus pour la peine qu'elle se donne de nous écrire aussi souvent, au milieu des soins et des fatigues que sa situation lui impose d'ailleurs.

« Monseigneur a raison de redouter que nous n'entravions son service et ne le jetions encore dans de nouveaux embarras pour l'approvisionnement de son armée, si nous voulions diriger d'ici une affaire aussi délicate ; c'est pour éviter ce danger que pour toutes les mesures que nous vous indiquons, même pour celles que nous prenons, j'ai toujours le soin de dire à V. A. R. : Voilà ce que nous croyons bien, voilà ce que nous faisons en conséquence ; mais si vous jugez que ces dispositions soient mauvaises, inopportunes, ou seulement exposent votre service à des chances qu'il soit utile d'éviter, faites ce que vous croirez préférable.

« Nous sommes aux anges ici de la belle conduite de l'armée et des dispositions satisfaisantes dans

lesquelles vous trouvez la population espagnole; la noble mission de votre armée va ainsi se trouver accomplie et servir de réponse à la mauvaise disposition de l'Angleterre, et à la méfiance des puissances continentales. Jusqu'à présent l'armée française n'a fait que délivrer l'Espagne du joug révolutionnaire qui lui était imposé; le peu de résistance de l'armée espagnole, le bon accueil des populations le prouvent. Il faut à tout prix conserver ces deux avantages jusqu'au bout. L'effet, loin de s'affaiblir, doit, ce me semble, aller au contraire en croissant, si V. A. R. continue à maintenir parmi ses troupes la même discipline, si leur passage, au lieu de peser sur les populations, leur est avantageux. Je sens, sous ces deux rapports, combien il importe que notre armée paie tout et puisse toujours tout payer. Aussi prends-je toutes mes mesures pour que V. A. R. ait sans cesse à sa disposition les sommes dont elle a besoin, et vous pouvez être en toute sécurité sur ce point. Monseigneur doit aussi l'être sur mon opinion à l'égard des dépenses d'une semblable guerre. Je sais plus qu'un autre que le succès, c'est-à-dire notre propre existence, tient en grande partie à cette dépense elle-même, à l'ordre qu'elle garantit dans l'armée, à l'appât dont elle doit être pour la population; et tout grognon que doive être un ministre des Finances à pareille fête, V. A. R. peut être certaine que, sauf les abus qui partout sont un mal, loin de me plaindre des dépenses utiles que vous ordonnerez, je serais désolé de voir un seul des résultats que vous pouvez obtenir, reculé d'un jour par une dispendieuse économie.

« Monseigneur doit savoir déjà que M. de Lostende a été honorablement acquitté, qu'il va repartir pour reprendre son poste auprès du général Guilleminot et que le Roi lui a accordé le grade qu'il réclamait.

« Monseigneur aura lu les discussions du Parlement d'Angleterre ; c'est de l'humeur mal déguisée de perdre l'influence acquise dans la Péninsule au moyen de la révolution espagnole.

« Stuart vient maintenant nous tracasser sur la proclamation de la junte, qu'on trouve penchant trop vers l'absolutisme ; nous laissons dire et maintenons, pour ce qui nous regarde, la ligne de conduite tracée dans le discours du Roi.

« D'un autre côté, les ambassadeurs d'Autriche, de Russie et de Prusse se sont réunis chez notre ministre des Affaires Étrangères, afin de donner leur assentiment à la réunion en Pologne d'une armée de cent mille Russes, avec dénomination d'armée d'observation de la Sainte-Alliance ; nous n'avions nul sujet, nul moyen de nous y opposer ; seulement il a été unanimement reconnu que cette armée, uniquement destinée à comprimer les révolutionnaires de tous les pays, s'ils étaient tentés par l'occasion de faire quelque nouvelle tentative, ne pourrait être mise en mouvement que de l'avis unanime des quatre cours alliées. Le seul danger de cette mesure est du côté de l'Angleterre, à qui elle doit inspirer de la méfiance ; elle annonce peu de confiance aussi de la part de ceux qui la prennent ; il faut répondre à tout cela, Monseigneur, par la sagesse de vos opérations et par la promptitude du succès, autant que

cette célérité ne sera pas achetée aux dépens de la sûreté.

« On est aussi fort inquiet de la manière dont nous traiterons, une fois à Madrid, pour obtenir la liberté du roi; il paraît qu'une fois que V. A. R. sera là, on est décidé à y renvoyer tous les ministres étrangers; il n'y a, ce me semble, aucun mal à cela; mais, ce qui eût été honteux, ce qu'on eût bien voulu, ce qu'on n'a osé nous proposer, je crois, parce qu'on a prévu que le Roi le refuserait, c'était d'avoir ces messieurs près de V. A. R. pendant la campagne comme commissaires de la Sainte-Alliance.

« La Vendée vient de nous élire un royaliste à Fontenay, un des deux arrondissements qui avaient nommé M. Manuel.

« La plus grande tranquillité règne dans le royaume et nous n'avons aucune donnée pour craindre qu'elle soit troublée.

« L'éternel budget va finir demain ou mardi, et passé jeudi il n'y aura probablement plus de séances à la Chambre des députés.

« V. A. R. pourrait nous éviter l'inconvénient que nous venons d'éprouver d'une manière sensible hier: la dépêche télégraphique du 19, de Bayonne, ne nous apprend que les mêmes choses apportées ce matin 20 par l'estafette. Il faudrait que chaque estafette expédiée du quartier général apportât une dépêche télégraphique datée du lieu, du jour et de l'heure; que cette dépêche, remise aussitôt son arrivée à Bayonne, nous portât le résumé des nouvelles que nous ne recevrions que trois jours plus tard avec leurs détails par l'arrivée de l'estafette.

« On s'impatiente ici de savoir si l'artillerie de siège sera bientôt rendue devant Saint-Sébastien ; si l'on a des équipages suffisants pour faire en même temps le siège de Pampelune. On se sert de tout ce qu'on ne dit pas pour faire courir les bruits les plus absurdes, agioter à la Bourse, faire baisser la rente et nous ôter les moyens de nous procurer les fonds nécessaires à la réussite de nos opérations.

« Mais vous déjouerez toutes ces intrigues, Monseigneur, et la glorieuse campagne que va faire V. A. R. sera un des plus grands services rendus à l'humanité ; car c'est, par ses résultats, du sort du monde que cette guerre va décider.

« Permettez, Monseigneur, que je continue à vous offrir l'hommage de mes vœux et de mes sentiments, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCCXXI. — S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, ce 20 avril 1823.

« Je viens d'apprendre, mon cher comte, que le général portugais Silveira, chassé de Portugal, s'était réfugié en Espagne avec quelques troupes, qu'il se mettait à la disposition de la junte espagnole et qu'il cherchait à se rapprocher de mon armée. Comme cela pourrait nous attirer la guerre avec le Portugal et que l'Angleterre serait derrière, je n'aurai aucun rapport avec lui avant d'avoir des ordres du Roi. Je demande à la junte de suivre mon exemple et de l'engager à regagner les frontières du Portugal.

La division du général Obert s'est emparée avant hier de Logrono de la manière la plus brillante. Sur la demande des habitants, j'ai fait occuper Burgos et Bilbao. J'ai reçu ce matin votre lettre et celle du duc de Bellune du 16. Comptez sur toute mon estime et mon affection pour vous.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCXXII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 21 avril 1823.

« Monseigneur,

« J'ai toujours des regrets quand je viens détourner V. A. R. des occupations importantes qui pèsent sur elle, pour l'entretenir des sujets qui peuvent lui paraître propres à accroître les difficultés de sa situation. Mais je prie Monseigneur de considérer que si quelquefois je suis d'avis de repousser des moyens qui paraissent devoir éloigner les embarras du moment, c'est par la prévision des obstacles ou des inconvénients plus graves qu'ils vous prépareraient dans l'avenir.

« Aujourd'hui, c'est d'un projet d'emprunt au nom de la junte royale espagnole, dont on vient de m'entretenir, comme d'une chose proposée par M. Ouvrard et pour la réussite de laquelle on dit même que son associé M. Tourton est au moment de venir à Paris. Je suis sûr que des propositions positives ont été faites à cet égard, et je crois utile de fixer V. A. R. sur les dangers de cette opération.

« Une des plus grandes difficultés que nous au-

rons à vaincre pour consolider Ferdinand sur son trône et rétablir l'ordre en Espagne, viendra de l'état déplorable des finances de ce royaume.

« On ne pourra y pourvoir aux dépenses publiques qu'au moyen du crédit, soit qu'on le fonde sur des impôts, sur des revenus ou ventes de biens ecclésiastiques, autorisées par le clergé et le Pape, soit qu'on use aussi du concours des colonies, pour supporter les charges de la métropole.

« Obligé d'user du crédit, on sera entraîné à la reconnaissance plus ou moins complète des dettes déjà contractées. Un emprunt, fait en ce moment, ne pourrait l'être qu'à des conditions tellement onéreuses, que ce serait aggraver la situation au lieu de l'améliorer; mais ce qu'il aurait surtout de funeste au rétablissement des finances espagnoles, c'est que le taux auquel il serait consenti, servant d'antécédent à celui qu'on ferait plus tard, étendrait sur une situation meilleure l'influence de l'incertitude qui domine l'état actuel, et que le traité fait avec les prêteurs d'aujourd'hui vous livrerait à eux sans concurrence pour l'emprunt à venir.

« Ce sont de singulières gens que ces hommes à argent; le profit ne décide pas seul leurs actions, ils ont aussi un honneur à leur manière, qui les porte à ne pas figurer dans des opérations de ce genre, après ou même avec tels ou tels; et je puis assurer, par la connaissance que j'ai d'eux, qu'en faisant aujourd'hui l'emprunt de la junte espagnole, Ouvrard, par exemple, s'assurerait, sans concurrence des principaux banquiers de l'Europe, l'emprunt bien plus important, que vous-même, avant de

quitter Madrid, serez obligé de voir conclure par le gouvernement de Ferdinand pour sa propre sûreté.

« C'est pour ménager cette ressource à l'accomplissement du but louable de la mission de V. A. R. que j'ai été d'avis qu'on vous autorisât à fournir aux dépenses urgentes de vos Espagnols, au moyen de vos propres fonds; c'est dans la même intention, qu'entendant parler de nouveau des offres séduisantes de M. Ouvrard, j'ai cru devoir en dire mon opinion à V. A. R., en attirant son attention sur les considérations qui me paraissent dominer et décider cette question.

« Hier, après avoir fermé la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à V. A. R., M. de Chateaubriand me dit qu'il avait des données pour croire que les Anglais armaient une flottille pour venir croiser sur les côtes septentrionales de l'Espagne. J'en parlai le soir à sir Charles Stuart, qui m'a dit n'en rien savoir. Je donne cet avis à Monseigneur, afin qu'il calcule ses opérations de manière à être en mesure à tout événement, pour n'être pas inquiété sur ses derrières par des révoltes, ou l'organisation de guérillas, favorisées en Biscaye et dans la Galice par l'espoir de l'appui des Anglais.

« L'occupation de quelques points importants sur cette côte par les royalistes espagnols, s'ils ne peuvent l'être par nos troupes; quelques mesures de précaution contre la prise de Santona ou de tel autre port, dont on ne pourrait ensuite débusquer les révoltés qui s'en seraient emparés; enfin la disposition de la frégate, qui se rend au Passage, de la croisière d'un vaisseau de ligne et de la *Guerrière*,

établie devant le Ferrol, et que Monseigneur pourrait appeler sur la partie de cette côte où il pourrait le juger utile : tels sont les moyens que je crois devoir lui indiquer comme propres à garantir du danger, peut-être imaginaire, que je lui signale.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Jn DE VILLÈLE. »

CCCXXIII. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, ce 21 avril 1823.

« Monsieur le comte de Villèle, j'ai reçu vos deux lettres des 16 et 17; la dernière me rassure; elle calme, je l'avouerai, des inquiétudes. Vous me donnez aussi, par cette même lettre, une bonne nouvelle : vous nous avez préparé des fonds en abondance. Je crains seulement que nos moyens de les transporter ne soient pas suffisants. J'en ai souvent parlé à M. Bricogne; il doit vous en écrire.

« Si tous nos approvisionnements avaient été prêts comme ceux d'argent, nous n'aurions pas été réduits à traiter avec Ouvrard; ce n'est pas que je croie que nous ayons fait une si mauvaise affaire. Je m'occupe avec soin des détails de ce traité. J'ai ordonné un travail complet sur cet objet, et je vous l'enverrai pour vous mettre à même de reconnaître, qu'à l'exception de quelques articles vagues que nous rectifierons, d'un cautionnement considérable en 5 p. 100 que nous exigerons et que nous obtiendrons, du tarif de l'armée que nous ferons reconnaître au moyen d'un léger sacrifice, au moment du

règlement du compte mensuel, il pourra soutenir avec avantage la comparaison avec ceux approuvés par le ministre de la Guerre pour le service de l'armée, et qui n'ont point été exécutés.

« J'ai fait écrire à Bayonne à M. Regnault, que vous m'indiquez, de se rendre sur-le-champ à mon quartier général, et aussitôt son arrivée nous terminerons cette affaire. Mais, si je devais manquer à ma parole avec M. Ouvrard, pour attendre que l'administration de la Guerre ait mis à la disposition de cet intendant tous les moyens nécessaires pour assurer le service de l'armée, qui me garantirait que ces nouvelles dispositions seraient mieux exécutées que les précédentes ? et si elles ne l'étaient pas, dans quelle position fâcheuse me trouverais-je? Il me semble donc que le meilleur parti que nous ayons à prendre est de reviser et de rectifier ce que nous avons fait.

« Dites-moi toujours avec confiance tout ce que vous croirez dans l'intérêt du service du Roi, j'y répondrai de même. Soyez sûr de toute celle que j'ai en vous, ainsi que de toute mon estime et affection.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCXXIV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 21 avril 1823.

« Monsieur le comte, un événement grave et qui appelle toute l'attention du gouvernement, est venu embarrasser un peu notre situation politique.

« Le comte d'Amarante, repoussé du Portugal

par les troupes constitutionnelles, est entré sur le territoire espagnol. Il vient de faire connaître à la junte provisoire la situation où il se trouve. Il était le 13 à la Puebla de Sanabria, sur les confins de l'Estramadure et de la Castille. Sa troupe était forte de huit cents chevaux et de deux mille hommes d'infanterie légère avec quelques bataillons de seconde ligne. Il offre ses services à la junte et demande les ordres de S. A. R.

« La junte m'a communiqué sa dépêche et j'en ai moi-même rendu compte sur-le-champ au prince. S. A. R. a pensé que la situation de la France vis-à-vis du Portugal ne lui permettait point d'accepter les offres de M. le comte d'Amarante et de lui donner des secours. En conséquence, j'ai adressé à la junte la lettre dont j'ai l'honneur d'envoyer une copie à V. Exc. Il est tout à fait urgent que le gouvernement nous donne des intructions à cet égard.

« N'ayant point occasion d'écrire aujourd'hui à S. Exc. le ministre de l'Intérieur, je prends la liberté de vous adresser un rapport officiel, que je lui ai annoncé par ma lettre d'avant-hier et que je vous prie de lui remettre après l'avoir lu. Je pense que la publication de ce rapport par le *Moniteur* serait d'un assez bon effet. Vous en jugerez. J'ai l'honneur d'être, etc.

« DE MARTIGNAC.

« *N. B.* — J'ai omis de vous dire que la dépêche du comte d'Amarante annonce que les troupes constitutionnelles du Portugal étaient encore à Bragance et n'avaient pas franchi la frontière de l'Espagne.

« Toute réflexion faite, je viens de faire reprendre ma lettre; l'affaire est si grave qu'il faut dormir là-dessus. Je n'enverrai la lettre à la junte que demain, après avoir revu S. A. R. Je vous écrirai ce qui aura été fait; mais soyez tranquille. Dans aucun cas, il ne sera rien fait qui puisse troubler et compromettre nos relations avec le Portugal. J'ai revu M. de Caux qui avait déjà écrit. M. le ministre des Affaires Étrangères saura par vous le retard. »

CCCXXV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 22 avril 1823.

« Monsieur le comte, votre lettre du 18 m'est arrivée ce matin. S. A. R. m'avait déjà appris qu'elle avait reçu depuis deux jours la réponse aux questions que j'avais soumises à V. Exc. dans ma lettre du 12. Je vous remercie d'être venu à notre secours; nous en avions bien besoin. Soyez tranquille, au surplus, sur le ménagement de vos fonds. S. A. R. y apporte un esprit d'économie qui doit tout à fait vous rassurer.

« Je pense comme vous qu'il conviendrait de donner à nos versements à l'armée espagnole et au gouvernement provisoire la forme d'une avance et d'un prêt. La junte dit bien que ce n'est pas là ce qui avait été promis, mais j'ai soin d'intéresser son amour-propre et de lui faire sentir que cette modification tournera au profit de son indépendance et de sa juste fierté, et je crois qu'elle consentira à ce que vous désirez.

« M. de Caux ne se croit pas, quant à présent, autorisé à proposer et à souscrire un traité destiné

à stipuler les avances et à régler ou à promettre un remboursement. Ses instructions l'obligent à une grande réserve et l'invitent à faire avec la junte le moins d'actes diplomatiques qu'il sera possible.

« Je pense donc, et S. A. R. est de cet avis, qu'il conviendra seulement de demander à la junte une reconnaissance des sommes reçues, avec indication que les conditions du remboursement seront réglées à Madrid. Au surplus tout cela ne sera et ne peut être que provisoire, et c'est à Madrid que ces opérations pourront être régularisées.

« J'ai déjà parlé à S. Exc. le ministre de l'Intérieur, des justes inquiétudes que nous donnait l'ancienne Régence, et des moyens que j'avais proposés à S. A. R. pour détacher les archevêques de Tarragone et de Valence, l'évêque de Pampelune et celui d'Urgel, de l'influence hostile de M. de Mataflorida. J'avais écrit à l'évêque d'Urgel pour lui annoncer que S. A. R. l'invitait à venir prendre place dans la junte provisoire. Il m'a répondu qu'il ne le pouvait pas et qu'il désirait retourner dans son diocèse.

« J'avais écrit aux trois autres la lettre dont je joins ici la copie, que je vous prie de lire. L'évêque de Pampelune m'a répondu en s'excusant sur son âge, sur ses infirmités, et dans les termes les plus convenables. Sa lettre est datée de Roncevaux. L'archevêque de Valence n'a pas encore répondu.

« Mais je vous envoie la copie de la lettre que je viens de recevoir de M. l'archevêque de Tarragone et que S. A. R. m'a ordonné de vous faire connaître. Vous verrez qu'elle est tout à fait offensante et offensive, et qu'elle doit donner de justes soupçons

sur les dispositions de celui qui l'a signée et qui habite Orthez, où se trouve aussi M. de Mataflorida.

« Je suis loin de désirer que des hommes honorables éprouvent en France rien qui ressemble à des persécutions ; mais leur aveuglement peut les porter à nous nuire, et dans l'intérêt d'une cause qui en définitive sera la leur, je pense qu'il serait prudent de les engager à s'éloigner de la frontière, jusqu'à ce que l'arrivée à Madrid ait donné aux choses un caractère décidé et tout à fait régulier. Je livre ces observations à votre sagesse, après en avoir délibéré avec Monseigneur.

« Je me suis acquitté de votre commission auprès de M. le major général. Ce n'est pas sa faute si les dépêches télégraphiques ne sont pas datées. Il les date du quartier général, mais le directeur du télégraphe qui est à Bayonne et qui commence ses opérations à Bayonne y substitue cette indication. Cette erreur sera rectifiée. Recevez, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCXXVI. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 22 avril 1823.

« Monseigneur,

« Je reçois la lettre que V. A. R. m'a fait l'honneur de m'écrire le 18 et je l'en remercie.

« Nous venons d'arranger avec M. le ministre de la Guerre les moyens de solder et d'entretenir les corps espagnols formés et agissant de concert avec V. A. R. Cela convenu, si vous n'y voyez point

d'obstacle, il ne restera plus que les fonds d'entretien de la junte, ou accidentellement nécessaires pour le service du gouvernement provisoire; V. A. R. pourra y pourvoir au moyen d'ordonnancements faits d'après le même mode employé pour les dépenses du commissariat civil, ou des dépenses extraordinaires de l'armée.

« Il paraît, d'après les renseignements qui m'ont été fournis, que Monseigneur trouvera dans M. Bourdon, intendant de la 10e division militaire, qui lui est définitivement offert pour intendant général de son armée, toutes les qualités qu'il réclamait dans l'homme dont il désirait l'envoi auprès de lui.

« Je prends la liberté d'adresser à V. A. R. deux lettres pour Madrid, de la maison Rothschild à des banquiers espagnols; ces lettres, que je n'ai voulu recevoir qu'ouvertes, ont pour but de préparer l'approvisionnement de nos caisses à Madrid, sans envoi matériel de fonds. Ce serait commode et utile à notre service. Monseigneur jugera s'il croit convenable de donner des ordres pour qu'à ses avant-postes, ou par toute autre voie connue au quartier général, l'envoi de ces deux lettres obtienne les facilités nécessaires à leur arrivée à Madrid.

« La *Thémis*, frégate de 48, est partie hier de Brest pour le Passage; une division composée du *Centaure*, du *Trident* et de la *Guerrière*, va se montrer quelques jours le long des côtes de la Biscaye; si V. A. R. avait quelques ordres à faire passer à ces croiseurs, elle le pourrait par Bayonne.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Jn de Villèle. »

« *P.-S.* — Nous votons aujourd'hui le budget à la Chambre des députés, et demain il sera porté à la Chambre des pairs. Nous avons les meilleurs renseignements de l'opinion et des dispositions de tous les points de l'intérieur. Tous les yeux, toute l'attention sont tournés vers V. A. R. Le ministère de la Guerre marchera peut-être mieux que par le passé; le Conseil et le Roi ayant exigé de M. le maréchal qu'il rétablît un secrétariat général, où pût être contrôlée l'exécution des ordres du ministre, M. Tabarié va être définitivement appelé à ces fonctions; M. de Perceval restera au matériel, et M. de Coëtlosquet au personnel. »

CCCXXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 24 avril 1823.

« Monseigneur,

« Aussitôt après avoir reçu votre lettre du 20 de ce mois, j'ai pris les ordres du Roi, qui approuve la conduite que vous avez tenue à l'égard du général portugais Silveyra et me charge de vous dire qu'il est très important que vous ne conserviez aucune relation ultérieure, qui puisse autoriser l'Angleterre à considérer le Portugal comme ayant de justes sujets d'agression contre nous. Il est bien malheureux que ces royalistes portugais n'aient pas mieux réussi chez eux; il est étonnant qu'ils préfèrent agir en Espagne; il y a de l'Anglais dans tout cela. Enfin le danger de fournir un prétexte de rupture à l'Angleterre est de beaucoup supérieur à l'utilité dont

pourrait nous être la coopération de ce petit corps portugais.

« Je pense que V. A. R. doit éviter toute relation directe avec Silveyra, et doit lui faire donner le conseil indirect de se maintenir dans son pays, et d'y profiter de l'effet moral que doit certainement produire en faveur de sa cause la présence de l'armée française en Espagne. S'il ne peut se soutenir en Portugal et s'il persiste à vouloir combattre en Espagne les mêmes ennemis que l'armée française va y chercher, V. A. R. ne saurait l'en empêcher, mais ne doit concerter aucune opération avec lui; il faut, dans la conduite à tenir à cet égard, avoir toujours en présence le grand intérêt de ne fournir aucun prétexte à l'intervention de l'Angleterre. Il n'en sera probablement ni plus ni moins, mais il faut toujours avoir sa conscience et le bon droit pour soi. Fortement préoccupé des mauvaises dispositions de l'Angleterre et du grand intérêt qu'elle a à mettre des obstacles à la réussite de notre entreprise sur l'Espagne, je suis presque tenté de considérer l'insurrection de Silveyra et sa manœuvre actuelle comme une machination britannique; sans doute je suis trop soupçonneux, mais je crois prudent d'agir comme si mon rêve était une réalité.

« Je crois aussi que V. A. R. n'éprouve tant d'embarras de la part de la junte et des meneurs royalistes, que parce que les puissances du Nord favorisent et peut-être provoquent souterrainement cette tendance vers l'absolutisme. Nous sommes aux prises depuis six mois avec toutes ces difficultés; Dieu aidant, nous les vaincrons jusqu'au bout.

Maintenant l'Autriche voudrait nous voir mettre le prince de Lucques à la tête du gouvernement provisoire à Madrid. Chaque jour amène ainsi sa proposition saugrenue.

« Nous avons su, par le télégraphe, que V. A. R. avait appelé près d'elle M. Regnault; nous désirons bien qu'elle en soit satisfaite, et juge, avec ce nouvel intendant général, pouvoir se passer du concours de M. Ouvrard.

« J'observe toujours dans sir Charles Stuart un grand empressement de voir V. A. R. arriver à Madrid, j'en suis d'autant plus disposé à désirer que vous preniez toutes les précautions nécessaires à la sûreté de votre armée, avant de vous porter en avant. Les Anglais sont évidemment les directeurs secrets de nos ennemis en Espagne; on y a certainement conçu le plan de défense du pays, d'après la supposition que nous nous porterions sur Madrid avant d'avoir assez bien assuré nos derrières.

« Je ne puis répondre à M. de Martignac avant le départ de l'estafette d'aujourd'hui. J'ai lu son rapport au Roi qui en a été très satisfait; je vais l'envoyer à M. de Corbière; on ne le mettra probablement pas au *Moniteur* : tout ce qui touche cette junte est horriblement délicat pour nous, et à l'intérieur et à l'extérieur. Le budget et la loi des quarante mille hommes ont été votés par la Chambre des députés; la session peut être considérée comme finie.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCCXXVIII. — S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, 24 avril 1823.

« J'ai reçu ce matin, mon cher comte, votre lettre du 20, qui m'a fait grand plaisir; croyez bien que je ne vous demanderai que ce que je croirai indispensable pour le bien du service du Roi, et que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que la campagne soit prompte et utile au pays. J'attends aujourd'hui ou demain l'intendant Regnault; je m'entendrai avec lui pour ce qu'il y aura de mieux à faire à l'égard du marché avec M. Ouvrard, et j'espère que nous le rendrons meilleur.

« Si rien ne dérange mes projets, je compte être vers le 25 à Madrid; je ne puis pas prévoir d'avance dans quelle position je m'y trouverai. Le brigadier don Julien Sanchez, pris à Logrono, est ici depuis avant-hier, et je l'ai fait bien traiter; j'ai même voulu que le major général lui donnât à dîner. Je ne l'ai pas vu, mais je lui ai fait parler; il est raisonnable, et si je crois pouvoir en tirer parti, je le ferai. J'ai fait donner la liberté à tous les prisonniers qui ont demandé à retourner chez eux.

« J'ai dit à M. de Martignac le mauvais effet qu'avait fait la proclamation de la junte; il doit vous en écrire. Je l'ai chargé de les engager à en donner une autre pour inviter tous ceux qui sont partis, à rentrer chez eux sans avoir d'inquiétude; j'espère l'obtenir en ne leur donnant de l'argent qu'à cette condition.

« Depuis que je suis entré en Espagne, il y a bien eu quelques menaces; mais jusqu'à présent, je ne sache pas qu'il y ait eu une seule vengeance d'exercée, et c'est beaucoup.

« J'ai déjà dit à Guilleminot, et je lui ai répété ce matin, ce que vous me mandez pour la date du télégraphe; la faute n'en est pas d'ici, mais bien de Bayonne. Après y avoir bien pensé et consulté mes généraux d'artillerie et du génie, je me suis décidé à ne point faire les sièges de Saint-Sébastien et de Pampelune. Ces deux places tomberont d'elles-mêmes par la suite des événements; et ce sera une grande économie d'hommes et d'argent; je me contente de les faire bloquer.

« Si je jugeais d'après les nouvelles que je recevrai, soit d'Espagne, soit de Paris, qu'il fût nécessaire de faire occuper Madrid dix jours plus tôt, j'y pousserais un corps de dix à douze mille hommes; mais j'aimerais mieux y arriver avec des forces plus considérables.

« J'ai reçu ce matin des nouvelles de l'Èbre, d'Alfaro, du 21; ce même jour, Santos Ladron était à Valtierra et le comte Molitor à Caparosso. Nos troupes étaient reçues partout avec le même enthousiasme, et je suis convaincu qu'elles n'éprouveront de résistance, ni à Tudela, ni à Saragosse. D'après des lettres interceptées, le Roi et sa famille étaient arrivés le 10 à Séville, treize jours plus tôt qu'on ne les y attendait.

« Si vous aviez quelques ordres du Roi à me faire passer, je vous prierais de me les envoyer par le télégraphe.

« Quand les ambassadeurs des puissances étran-

gères arriveront à Madrid, je les traiterai comme ils doivent l'être, mais ils n'influeront aucunement sur ce que je croirai devoir faire ou dire.

« Si j'avais une occasion d'écrire à S. M. C., je le ferais d'une manière un peu ferme sur ces deux points : 1° de donner une amnistie générale, 2° d'accorder à son peuple, n'importe sous quel titre, des institutions ayant pour bases une représentation nationale, et une autorité suffisante laissée au souverain.

« Je n'écris pas aujourd'hui à mon père. Veuillez bien lui communiquer ma lettre et compter, mon cher comte, sur toute mon estime et mon affection.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCXXIX. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, 24 avril 1823.

« Monsieur le comte, il paraît que la proclamation de la junte provisoire a occupé le gouvernement anglais. J'avais bien pensé que la déclaration faite par elle qu'elle ne reconnaît aucun des actes du gouvernement des Cortès, donnerait lieu à des réclamations, particulièrement à cause de l'emprunt. Je n'ai pas cru l'inconvénient bien grave.

« D'abord, ce n'est pas nous qui parlons; c'est la junte. En second lieu, cette junte est provisoire et transitoire; elle n'a stipulé que provisoirement. Sa déclaration est une conséquence du principe qu'elle a émis, que le Roi, rendu à la liberté, pouvait seul, avec le concours des hommes sages qu'il appellerait, arrêter des mesures définitives.

« D'un autre côté, la junte a dû tenir un langage

qui lui conciliât la confiance et l'adhésion du parti royaliste, et cette déclaration était indispensable pour atteindre ce but.

« Enfin, cette simple énonciation, faite dans des termes vagues, ne fait aucun obstacle à des concessions spéciales, et ces concessions peuvent aider à un rapprochement.

« Voilà ce que nous avons pesé lors de la délibération de cette proclamation. J'aurais mieux aimé qu'elle ne contînt pas de déclaration de principes, et j'en avais fait l'objet d'une proposition qui a été longuement discutée. Cette discussion m'a convaincu que cette déclaration était nécessaire. Le bruit se répandait que nous arrivions avec une charte toute préparée, qui n'était qu'une modification de la constitution des Cortès. Cette idée éloignait de nous un grand nombre de royalistes ; il a fallu la combattre, et je crois que la proclamation qui a été, je vous assure, mûrement réfléchie, l'a fait avec assez d'adresse et de mesure.

« J'ai cru devoir vous soumettre ces réflexions, dont je présume bien que V. Exc. n'avait pas grand besoin. J'ai l'honneur d'être, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCXXX. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 25 avril 1823.

« Monseigneur,

« Je viens de remettre au Roi les lettres du 21 que je reçois de V. A. R. et de M. de Martignac. Le Roi

est très satisfait de votre réponse à la junte relativement au comte d'Amarante. Vous devez persister dans cette stricte et loyale observation de la neutralité à l'égard du Portugal; la junte nous semble devoir agir de même. Au reste, si comme paraît le craindre M. de Martignac, le comte d'Amarante entre en Espagne et y combat les constitutionnels, ou s'empare de quelque poste important, il nous paraît bien suffisant de ne pas l'approuver, et de ne lui donner ni autorisation, ni secours, sans penser à le combattre ou à le désarmer. Dans la triste position où l'on a réduit l'Espagne, le devoir ne va pas jusqu'à la préserver des inconvénients de ce petit incident. Il suffit que, ni V. A. R., ni la junte, ne fassent rien qui puisse autoriser le Portugal, et par suite l'Angleterre, à prolonger par leur intervention la lutte que nous avons à soutenir.

« Il nous est venu ce matin d'Angleterre de meilleures nouvelles sur la disposition du ministère ; il prétend n'avoir fait tant de bruit que pour ménager l'opinion et calmer l'opposition ; il faut prendre ces bonnes paroles pour ce qu'elles sont, et continuer à agir comme si elles pouvaient être emportées par le vent.

« J'ai vu hier sir Charles Stuart très offusqué d'une communication que votre junte a eu la folie d'adresser ici à tous les ambassadeurs, pour leur demander à être reconnue par leurs gouvernements, comme elle l'a été par V. A. R.. Celui-là s'est borné à me dire qu'il ne leur répondrait pas ; mais Castelcicala a pris la chose plus au sérieux et nous a envoyé au nom de son maître, qu'il nous dit être le seul régent

légitime de l'Espagne, une protestation dans toutes les formes.

« D'un autre côté, quelques expressions de la proclamation et des nouvelles sur les légendes en faveur de l'Inquisition et du roi absolu, produisent ici sur les esprits le plus fâcheux effet. Il faut que cette junte agisse avec beaucoup de réserve et de mesure, qu'elle se borne autant que possible à seconder les vues de V. A. R., et ne cherche pas surtout à jouer un rôle au delà de la sphère que sa création, et l'appui que la France lui accorde, bornent aux provinces occupées par votre armée.

« La sagesse de Monseigneur saura concilier la consistance que doit avoir cette création pour lui être utile, avec la dépendance et la faiblesse dans laquelle doit être maintenue une autorité passagère, contestable et accompagnée de tant d'inconvénients.

« Tout cela ira le moins mal possible jusqu'à Madrid ; là, V. A. R. aura à prendre un grand parti. Voici sur ce point des documents que le Roi vient de me remettre.

« M. Félix Ramon d'Alvarado y Valoustegui, qui dit avoir vu V. A. R. à Bayonne, s'est présenté au Roi ce matin, avec un pouvoir du roi Ferdinand dont je joins ici la copie sous le n° 1, et une note ci-jointe sous le n° 2.

« Je reviendrai dans une autre lettre sur le contenu de ces pièces, qui méritent la plus sérieuse attention, et que je me hâte d'envoyer à V. A. R. Cet Espagnol a dit au Roi que Ferdinand ne doutait pas qu'on ne parvînt à l'amener jusqu'à Cadix, mais qu'il était sûr de nous être bientôt livré si, après

avoir établi le gouvernement provisoire à Madrid, V. A. R. se portait rapidement sur Séville et Cadix avec une partie de son armée, et si nos forces navales menaçaient en même temps cette ville du côté de la mer.

« Nous ne pouvons rien ajouter, Monseigneur, à tout ce que vous savez déjà pour le marché d'Ouvrard ; il faut seulement que V. A. R. prenne en considération que l'administration de la Guerre a fait, quoique tardivement, de très grands achats de grains, qui doivent être consommés par l'armée à mesure qu'ils arrivent, sous peine de les perdre et de payer à la fois M. Ouvrard et l'administration de la Guerre pour un seul et même service ; il faut aussi utiliser les moyens de transport préparés, qui vont arriver successivement selon l'état que j'ai déjà eu l'honneur de vous adresser.

« Il me semble que dans cette situation, si vous conservez M. Ouvrard comme munitionnaire, il faut l'obliger à commencer par utiliser les provisions et les transports du gouvernement, et n'admettre les siens propres qu'à défaut des premiers ; car soyez assuré que tout autre mode donnera lieu à la critique la plus sévère, en induisant le gouvernement en perte gratuite pour des sommes énormes.

« J'aurais bien voulu mieux connaître le personnel de l'intendance militaire et vous envoyer un homme sûr et capable ; on dit maintenant que ce X..., auquel vous vous adressez, a fait un vol considérable à l'époque de l'occupation de la France ; on prétend que Bourdon aurait présenté plus de garantie ; mais pourquoi donc l'a-t-on indiqué ? V. A. R. aura fait

pour le mieux du service du Roi ; tout sera consommé lorsqu'elle recevra cette lettre ; je ne lui donne ce renseignement que pour qu'elle sache à qui elle a affaire.

« Monseigneur peut être tranquille sur le service des fonds ; je suis trop heureux de pouvoir suppléer par là à ce qui peut être en arrière dans les moyens nécessaires au succès de l'entreprise qui lui est confiée. Je le répète à V. A. R. j'aurai toujours en caisse, à Bayonne et à Perpignan, un mois d'avance pour le service de l'armée ; j'ai seulement à demander à Monseigneur d'aider de ses ordres le caissier général pour le transport des espèces, qui se trouve doublé par les besoins, et qu'il importe qu'on fasse aider par les moyens généraux de l'armée, sans quoi il nous serait impossible d'y suffire, surtout à présent que l'armée va s'éloigner.

« Tout est tranquille ici et nous avons les meilleurs renseignements sur la disposition des départements.

« Si l'Angleterre reste neutre, comme elle le dit ; si le Nord nous laisse faire, comme il le promet ; si Ferdinand est raisonnable, comme il le paraîtrait dans la communication ci-jointe ; enfin et en première ligne, si Dieu continue à bénir l'entreprise confiée à V. A. R., qu'elle soit à Madrid à la fin de mai, après avoir balayé ses derrières, et qu'elle obtienne ou arrache Ferdinand des mains de ses ennemis avant la fin de septembre, tous nos vœux seront accomplis, et la France devra à V. A. R. d'être rendue à la sécurité et d'avoir repris son rang parmi les puissances de l'Europe. Tout le monde ici sent cela

et chacun l'espère de V. A. R.; vous ne sauriez croire combien de confiance et de sécurité s'attachent à votre auguste personne.

« J'ai l'honneur d'être...

« J^n DE VILLÈLE. »

CCCXXXI. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 25 avril 1823.

« Je reçois, mon cher monsieur, votre lettre du 22; hier m'était arrivée celle du 21. J'ai répondu directement et longuement sur l'une et sur l'autre à Monseigneur. Je n'ai le temps, avant le départ de l'estafette, que de vous dire que le Roi a fort approuvé la détermination de Monseigneur au sujet de l'équipée du comte d'Amarante; qu'il vous enjoint de persister dans cette voie et que nous pensons que la junte espagnole doit s'y renfermer elle-même. Il est à croire au reste que, si le comte d'Amarante avait les forces qu'il annonce avoir, il ne quitterait pas le Portugal, où il pourrait être bien plus utile et se faire bien plus d'honneur qu'en venant en Espagne. Vous verrez qu'il ne vous arrivera qu'avec une poignée de gens, dont vous serez peu embarrassés et par lesquels il faut surtout éviter d'être commis avec l'Angleterre. Au reste la France leur est ouverte : qu'ils s'y réfugient, s'ils sont embarrassés. On les y traitera comme l'ont toujours été par elle les hommes malheureux.

« Je dis à Monseigneur comment votre junte nous fait tracasser par ses prétentions absurdes d'être reconnue par les puissances, et comment elle inquiète

chez nous les amis de nos institutions et d'une sage liberté par son goût mal déguisé pour l'absolutisme et l'Inquisition. Prêchez-lui modération et prudence : personne ne le peut mieux que vous; recevez nos compliments sur la manière dont vous justifiez sous tous les rapports la confiance du Roi, et croyez, etc.

« J[H] DE VILLÈLE.

« Toutes nos lois sont passées aux Députés; la moitié sont déjà partis. Cette Chambre ne pourra plus se réunir. Nous venons de porter la dernière loi à la Chambre des pairs; le 5 ou le 7 de mai, la session sera close. On nous annonce de mauvais discours sur le budget et la levée de 1824 de la part de la gauche et des doctrinaires de la Chambre des pairs. »

CCCXXXII. — LE GÉNÉRAL COMTE GUILLEMINOT AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 26 avril 1823.

« Monseigneur,

« C'est pressé par un sentiment impérieux de reconnaissance que j'adresse à V. Exc. de vifs remerciements pour la généreuse faveur dont elle a honoré mon aide de camp. Placé dans une situation bien douloureuse pour un homme d'honneur, il a du moins trouvé dans votre justice une noble défense contre la calomnie. Au milieu du malheur, je l'ai entouré plus que jamais de mon estime et de mon amitié; et aujourd'hui que je dois tant à la bonté du prince et de V. Exc., je le re-

trouve avec joie pour partager mon sort. Je suis avec un profond respect, etc.

« *Le major général*
« COMTE GUILLEMINOT. »

CCCXXXIII. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, ce 26 avril 1823.

« J'ai reçu, mon cher comte, vos deux lettres des 21 et 22. J'ai la certitude que la junte ne songe pas à faire d'emprunt et qu'elle a renvoyé cette affaire à notre arrivée à Madrid. D'après votre lettre du 22 et celle du ministre de la Guerre, je vais m'occuper à régulariser le paiement des troupes espagnoles, mais il sera bien difficile de les astreindre à aucune régularité. Ayant acquis la certitude que les membres de l'ancienne Régence, l'archevêque préconisé de Tarragone, MM. Mataflorida, Ortoffa et Gispert, intriguaient d'une manière nuisible, je viens de faire dire au préfet Dessoles de les séparer et de les envoyer poliment à Bazas, Agen, Libourne, etc. Vous en ordonnerez ce que vous jugerez à propos. M. de Martignac vous en écrit plus en détail. Je commence à croire que je ne tarderai pas à recevoir des ouvertures. Si cela se réalise, j'agirai d'après mes instructions, et je vous tiendrai au courant de tout ce qu'il y aura de positif.

« Je prendrai les moyens les plus sûrs pour faire passer les deux lettres que vous m'envoyez adressées à Madrid.

« L'intendant en chef Regnault est arrivé aujour-

d'hui. Je forme un comité composé de lui, de M. Bricogne, de Guilleminot et de Bordesoulle; ils vont examiner le traité Ouvrard, pour y faire faire les changements indispensables,

« Je vous renouvelle l'assurance de toute mon estime et affection.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCXXXIV. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 27 avril 1823.

« Mon cher monsieur, j'ai mis sous les yeux du Roi et communiqué au Conseil votre lettre du 22 et celle que vous a répondue l'archevêque de Tarragone. Il est déplorable de voir ainsi les prétentions et les intérêts personnels mettre obstacle à des entreprises semblables à celle que nous tentons. Mais enfin les hommes sont hommes, notre condition est de faire leur bien en dépit d'eux-mêmes, et notre sagesse doit être de ne nous laisser éloigner de ce but, ni faute de persévérance, ni faute de patience ; il faut beaucoup de cette dernière vertu avec les Espagnols.

« Au reste, je suis peu effrayé de la mauvaise disposition de l'ancienne Régence; que peut-elle contre nous? rien, puisque nous sommes armés pour la même cause. Essaierait-elle de jeter le désordre dans l'administration du pays occupé par nos troupes et d'y entraver l'exécution des ordres de votre junte? Mais comment le pourrait-elle sans l'appui de la force qui est dans vos mains, sans les secours pécuniaires dont vous êtes les dispensateurs?

« Je comprends néanmoins qu'il faille éviter le

scandale, si ce n'est le danger, de l'opposition de cette Régence, et c'est dans ce but que nous avons ordonné aux préfets de la frontière de se conformer aux ordres que nous savons que Monseigneur leur a adressés à l'égard de ces individus; et que nous y avons fait ajouter l'invitation de se rendre auprès du ministre de l'Intérieur à Paris pour y recevoir communication des vœux et des résolutions du gouvernement du Roi, relativement aux affaires de leur pays, s'ils conservaient le moindre doute sur la désignation légale, par l'autorité qu'ils ne peuvent récuser, des membres qui composent la junte reconnue par Monseigneur. Ils ne viendront probablement pas et seront doublement dans leur tort s'ils tentent quelque sottise en Espagne, ce qui n'aura pas lieu, j'espère, et dans tous les cas n'aurait aucun succès.

« Quant à la forme de la reconnaissance à obtenir de la junte pour les sommes que vous leur avez avancées, je ne puis tenir à tel mode ou à tel autre. Le seul but que j'aie eu, en les proposant, c'est de pouvoir défendre, avec quelques motifs, la dépense qui sera faite pour cet objet et qui placera l'opposition, quelle qu'elle soit, à l'époque de la discussion de ces comptes, sur un excellent terrain, si nous ne trouvons le moyen d'adoucir le sacrifice qu'il faudra demander aux contribuables pour ce sujet étranger aux dépenses de l'armée française.

« Que M. de Caux se dispense donc d'y figurer s'il le veut; en l'appelant, c'était bien plus une déférence pour ses attributions diplomatiques, qu'une sanction demandée, ou à lui, ou au ministre dont il

dépend. Je vous livre d'ailleurs l'intention dans laquelle une telle convention avec la junte peut avoir quelque utilité. Si les difficultés étaient supérieures à l'avantage qu'on peut en retirer, il vaudrait mieux y renoncer. Recevez, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCXXXV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 27 avril 1823.

« Monsieur le comte, S. A. R. me charge de rendre compte à V. Exc. d'une mesure qu'elle vient de prendre.

« J'ai déjà parlé plusieurs fois des mauvaises dispositions dans lesquelles étaient M. de Mataflorida et M. l'archevêque de Tarragone. La lettre de ce dernier, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, et qu'il a pris le soin de publier lui-même par des copies qui circulent dans le pays, a dû vous faire connaître l'esprit d'hostilité qui les anime. Nous en avons aujourd'hui des preuves plus positives encore. J'ai communiqué au prince une lettre signée par tous les deux, et où des instructions sont données pour diviser et détourner les royalistes. Cette lettre, qui m'a été confidentiellement montrée, annonce des desseins tout à fait ennemis ; quoique je ne croie pas de tels efforts bien redoutables, j'ai pensé cependant qu'il était imprudent de laisser si près de la frontière des hommes disposés à nous nuire et constamment occupés de ce soin. J'ai en conséquence remis à S. A. R. le rapport dont je joins ici copie.

« S. A. R. a donné à M. le major général l'ordre

de faire inviter les deux membres et les deux principaux agents à se rendre séparément dans des villes dépendantes des divisions comprises dans son commandement; mais comme il serait possible que, dans l'intervalle, d'autres ordres fussent émanés du gouvernement, il sera dit que, dans ce cas, les ordres du gouvernement seront exactement exécutés.

« Nous n'avons pas, je vous assure, besoin de cette complication pour rendre notre position difficile; la prolongation de notre séjour ici, qui laisse aux passions le temps d'agir, et à nos ennemis celui de se reconnaître, et de consulter et de combiner leurs ressources, augmente chaque jour nos embarras.

« Jusqu'ici la peur avait éloigné les hommes connus par l'exagération de leurs opinions révolutionnaires, ou les avait déterminés à se cacher. L'esprit de modération, de paix, qui a présidé à tous les actes du prince, et que nous avons communiqué autant que possible au gouvernement provisoire, a rassuré ces hommes. Beaucoup d'entre eux ont reparu et, forts de la sécurité que notre présence leur donne, ils ont affecté de braver la partie saine de la population, qui voit en eux des persécuteurs. La protection qui leur est accordée commence à paraître injuste, et blesse l'opinion royaliste, qui est incontestablement celle de la masse, et qu'il serait bien impolitique d'aliéner.

« Avant-hier au soir, une réunion de quatorze individus, tous anciens volontaires connus par leur exaltation, fut dénoncée au commandant espagnol qui exerce la partie civile. On assura que cette réunion était fréquente et qu'il s'y tramait quelque plan

coupable. Le commandant averti du mécontentement du peuple, et persuadé que cette réunion secrète était dangereuse, fit arrêter ces individus qui sont encore détenus.

« Le prince fut d'abord irrité de cette mesure et voulut faire mettre en liberté ceux qui avaient été arrêtés. Tout en déplorant la nécessité de cette arrestation, je l'engageai à suspendre cette détermination et à entendre les membres de la junte, qui connaissent le pays et qui pouvaient l'éclairer. Un conseil eut lieu hier au soir ; le prince appela sur ma demande le major général, le général Bordesoulle, et MM. Erro et Calderon. Il fut reconnu là que, dans les circonstances difficiles où nous sommes, la mesure prise était commandée par la prudence; qu'elle était le seul moyen de prévenir des excès, de satisfaire la population en évitant les actes de violence, et de contenir les révolutionnaires dans une inquiétude nécessaire.

« Ce qui s'est passé hier à Villaréal est une preuve de la sagesse de cette mesure. Un des révolutionnaire les plus ardents s'étant montré dans la ville, le peuple a voulu se jeter sur lui; des soldats français l'ont préservé, mais ils n'ont pu le mettre en sûreté que dans la prison, où ils l'ont en effet conduit.

« Si l'on connaissait bien tout ce qu'ont souffert les habitants de ces provinces, surtout dans ces derniers temps, on serait loin de s'étonner d'une pareille effervescence et l'on aurait peine à concevoir qu'elle ait été contenue comme elle l'a été.

« Au surplus, aucun des hommes arrêtés ici ne sera détenu en prison pour des faits antérieurs. On

instruit contre eux, et ceux contre lesquels il n'y avait rien de postérieur au rétablissement de l'autorité légitime, seront mis sur-le-champ en liberté, avec invitation de ne pas se montrer en public pendant les premiers jours.

« La junte vient d'arrêter quelques mesures générales dont la nécessité se fait sentir tous les jours. Un certain nombre d'habitants ont quitté leur domicile et vont dans les autres provinces, ou pour y prendre les armes, ou pour y susciter des ennemis. La junte leur enjoint de réintégrer leur domicile dans un délai déterminé; elle promet à ceux qui rentreront et qui se soumettront aux lois, qu'ils ne seront pas inquiétés, et ordonne la séquestration provisoire des biens de ceux qui ne se représenteraient pas dans un mois. Elle défend de voyager sans passeport et de porter des armes sans permission; elle ordonne de traduire devant les tribunaux ceux qui, dans les pays occupés, feront résistance aux armées alliées, ou aux autorités constituées.

« Toutes ces dispositions ne doivent avoir qu'une exécution provisoire et sont subordonnées à ce qui sera arrêté par le gouvernement, dès qu'il sera établi à Madrid. Une proclamation particulière rappelle les miliciens incorporés dans les troupes constitutionnelles et les autorise à rentrer chez eux avec dispense de service. Cette mesure achèvera de désorganiser l'armée ennemie.

« Voilà notre position intérieure; elle est difficile, mais elle n'est pas mauvaise. Il faut de la mesure, des ménagements, de la fermeté et de la douceur. Ma vie est une lutte continuelle; si je ne fais pas tou-

jours tout ce que vous voudriez, croyez que je ne fais pas toujours ce que je veux. Je suis avec respect et dévouement, etc.

« De Martignac.

« Je n'écris pas à M. le comte de Corbière ; je vous prie de lui communiquer ma lettre. Aucune nouvelle du comte d'Amarante ; la junte n'a rien répondu. »

CCCXXXVI. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 28 avril 1823.

« Monsieur le comte, j'ai reçu ce matin la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire le 25. Je suis heureux d'apprendre que le Roi est satisfait de mes efforts. J'ai bien besoin de ce dédommagement, car je fais, je vous assure, un pénible travail.

« Soyez tranquille pour ce qui regarde le comte d'Amarante. Notre ligne est tracée et nous ne nous en écarterons pas. Il paraît qu'il s'est rapproché du 1er corps d'armée, et on assure que les constitutionnels portugais, qui le poursuivent, se sont réunis au corps de Morillo : cette nouvelle n'a rien de certain. Au surplus, je présume que M. le major général donnera sur ce point des renseignements plus positifs à S. Exc. le ministre de la Guerre.

« C'est bien à mon insu que la junte a écrit aux gouvernements étrangers pour se faire reconnaître par eux. Je m'en suis plaint vivement dès que je l'ai su, et j'ai fortement insisté pour qu'aucune démarche ne fût faite à l'extérieur. Cela m'a été promis, et

de ce côté il n'y a aucune inquiétude à avoir pour l'avenir.

« Je suis fâché des embarras que vous donne cette junte provisoire, mais je crois que ces embarras n'ont rien de sérieux et que toutes les difficultés disparaissent devant cette explication, qu'elle et ses opérations sont toutes transitoires. Vous la croyez disposée à favoriser l'absolutisme et l'inquisition : sous ce rapport je puis la justifier complètement à vos yeux. Les deux hommes capables qui s'y trouvent, et particulièrement M. Erro, ont des principes sages et modérés. Leur résistance à notre système vient, non de leur opinion personnelle, mais de leur conviction que l'opinion générale repousse ce système en Espagne. Au surplus les royalistes exaltés les dénoncent à la nation comme des *francs-maçons* et des modérés dangereux. Voilà leur situation : vous savez ce que c'est.

« Soyez sûr que, malgré tout, je les maintiendrai de toutes mes forces dans la ligne que nous voulons et que nous devons suivre. Je puis vous assurer que ces principes sont bien connus dans le pays que nous avons parcouru, et que tous ceux qui éprouvent des inquiétudes non méritées, s'empressent de s'adresser à nous pour obtenir justice.

« J'ai beaucoup vu à Bayonne M. Alvarado, dont vous parlez à Monseigneur. C'est lui que j'avais envoyé à Toulouse pour engager le marquis à donner sa démission, et l'archevêque de Tarragone à se rendre auprès du prince ; il échoua dans son entreprise. Nous attendions avec impatience que vous nous disiez ce que pense le gouvernement de l'organisation

proposée par M. Alvarado, et dont vous avez remis la note à S. A. R. Substituez-vous cette organisation au premier plan indiqué dans les instructions et, dans ce cas, quel moyen faudra-t-il prendre pour faire connaître que telle est la volonté du roi, sans compromettre sa sûreté?

« Tous ces graves objets auront été discutés en Conseil et des instructions nouvelles nous éclaireront sur tout cela. Je suspends jusque-là la rédaction de la proclamation aux habitants de Madrid, que j'avais commencée sur la base indiquée dans les premières instructions.

« Le rapport que je vous avais adressé n'a pas paru dans les journaux; mais V. Exc. a bien voulu dire à S. A. R. qu'il avait été agréable à S. M. J'aime bien mieux cela que la publication. Dorénavant, quand j'aurai la matière d'un rapport important, j'aurai soin de glisser sur ce qui regarde la junte. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCXXXVII. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 28 avril 1823.

« Monsieur le comte, je vois par les discussions de la Chambre et par ce que V. Exc. écrit à S. A. R. que les actes de la junte vous donnent de l'embarras et de l'inquiétude. Je crois cette inquiétude peu fondée et il me semble que les explications les plus simples devraient suffire pour repousser, soit les attaques de l'opposition française, soit les plaintes du gouvernement anglais.

« La junte provisoire n'arrête rien, ne règle rien pour l'avenir; aucun de ses actes n'a un caractère définitif; elle administre transitoirement et voilà tout. Les déclarations qu'elle a faites dans sa proclamation, ne sont qu'une explication de sa conduite et nullement des règles qu'elle a voulu imposer ou fixer.

« Le roi de France avait dit dans son discours d'ouverture de la session qu'au roi d'Espagne seul appartenait le droit de donner des institutions. La junte est partie de ce principe et elle a dit que, *quant à elle et provisoirement,* elle regardait comme n'exis tant pas ce qui a été fait sans le libre concours du roi. Cette déclaration ne préjuge rien sur ce qui sera régulièrement arrêté à Madrid, ou par le roi, ou par un gouvernement établi, et dès lors je ne vois pas quel sujet de plainte fondé elle peut fournir. Il me semble que cette explication donnée, ou à la Chambre ou dans les journaux, aurait ôté tout prétexte d'inquiétude.

« C'est un véritable malheur, je ne puis trop le répéter, que l'obligation de prolonger notre voyage et le provisoire, qui doit durer autant que lui. Nos opérations militaires y gagneront apparemment sous le rapport de la sécurité; nos opérations politiques ne peuvent qu'y perdre.

« Je sens très bien que la junte doit faire le moins d'actes possible, et je vous assure que je passe ma vie à le lui faire sentir. Cependant il faut bien qu'elle agisse; il faut qu'elle fasse nommer les fonctionnaires, qu'elle prenne les mesures de police et de sûreté. Tout cela doit être fait, et ne peut être fait

que par elle, puisque cela touche à l'administration du pays.

« Ces inconvénients inévitables vous feront regretter peut-être que la junte provisoire ait été substituée à un simple Conseil. Eh bien! soyez assuré que l'établissement de ce Conseil aurait eu des inconvénients plus graves; que le pays voit dans l'érection d'un gouvernement espagnol agissant par lui-même, la véritable garantie de vos promesses, et qu'un Conseil présidé par le prince et n'agissant que sous son autorité *directe,* n'aurait paru qu'un jeu et un simulacre.

« Pour Dieu ne croyez pas que tout soit simple et facile ; nous nous décidons par le plus petit nombre d'inconvénients, mais presque jamais par le plus grand nombre d'avantages. Nous allons, du reste, le plus sagement que nous pouvons, et malgré le retard, nos affaires intérieures ne se gâtent pas encore.

« Débarrassez-nous toujours des Anglais: nous nous chargeons du reste. Soyez sûr que nous ne leur fournirons de notre côté aucun prétexte d'attaque.

« Ceci me ramène au comte d'Amarante; de nouveaux avis nous ont appris qu'il était encore dans la province de Valladolid et qu'il annonçait vouloir opérer sa jonction avec le corps du général Quesada. Les mêmes avis nous apprennent qu'un corps de Portugais constitutionnels serait à sa poursuite. Mais d'autres renseignements nous font douter de cette partie de la nouvelle ; il paraîtrait, d'après ceux-là, que Régo serait venu se montrer avec Morillo, et serait ensuite rentré sur le territoire portugais. Je

ne vous garantis ni l'une ni l'autre de ces versions; la seule chose sûre, c'est l'approche du comte d'Amarante.

« Je me suis rendu à la junte pour m'expliquer de nouveau avec elle à ce sujet. Il est à peu près convenu qu'elle va écrire au général portugais que la politique de la France lui interdit toute espèce de relations avec les royalistes portugais; que la politique de l'Espagne royaliste est tout à fait liée à celle de la France et qu'en conséquence elle ne peut accepter ses offres; qu'elle l'invite à licencier sa troupe et ne peut lui donner un asile qu'à cette condition. Nous restons, quant à nous, tout à fait étrangers à cette déclaration, et nous ne sortons en rien des limites de cette déclaration que vous connaissez. Si les troupes constitutionnelles du Portugal envahissent le territoire espagnol et se mêlent à nos ennemis, la question deviendra plus grave et plus difficile. Prévoyez ce cas possible, et donnez-nous des instructions.

« Je reçois dans ce moment un officier du général d'Espagne, qui m'annonce que la place importante de Jaca vient de se mettre à sa disposition. Le colonel du régiment qui en formait la garnison a proposé à sa troupe de reconnaître l'autorité du roi. La troupe a répondu par le cri de: « Vive le roi! » Le colonel a fait arrêter les fonctionnaires constitutionnels et a envoyé annoncer au général d'Espagne que la place était au roi. C'est un heureux événement et un bel exemple, qui serait suivi, je n'en doute pas, si notre retard ne jetait de l'incertitude dans les esprits.

« Nous pensons toujours que rien ne s'oppose à l'exécution de ce qui est prescrit pour l'arrivée à Madrid, dans les instructions données à S. A. R. Je propose d'écrire par un homme sûr au duc de l'Infantado, président du Conseil de Castille. J'ai remis au prince un projet de proclamation pour les habitants de Madrid; je vous l'enverrai pour avoir votre approbation et vos corrections. Le prince est allé hier au spectacle pour la première fois. Les choses se sont parfaitement passées; il y a eu un véritable enthousiasme dans le public espagnol comme dans le public français. Recevez, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCXXXVIII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 28 avril 1823.

« Monseigneur,

« C'est toujours de cinq à six heures du soir, c'est-à-dire au moment du départ de l'estafette, que je suis obligé à faire mes lettres; je prie V. A. R. d'en excuser le style et le griffonnage.

« Je viens de porter au Roi et à Monsieur votre lettre du 24, que j'ai reçue par l'estafette de ce jour.

« Nous avons maille à partir avec ce bon maréchal de Bellune, que ses bureaux cherchent à monter, pour l'empêcher d'ouvrir les yeux sur leurs propres torts. Maintenant il nous fait des difficultés pour la régularisation des paiements qu'ont fait nos payeurs à l'armée, par suite du marché Ouvrard, et pour faire face à tous les besoins auxquels on n'avait

pas pourvu; je vais m'occuper de faire cesser ces mauvaises difficultés, qui ne sont qu'une petite malice qu'on serait fort aise dans les bureaux de faire aux Finances pour leur apprendre à avoir suppléé à des prévoyances qu'on n'a pas eues. Je ne parle de cet incident à V. A. R. qu'afin qu'elle prenne toutes les précautions pour s'éviter à elle-même les obstacles sur lesquels elle doit compter, si elle ne prend toutes les précautions nécessaires à l'exacte observation des règles et à l'établissement d'un service bien régulier pour tous les besoins de l'armée.

« Nous sommes ici dans l'enchantement de la manière dont Monseigneur et ses troupes sont reçus partout. Mais en réfléchissant, on voit bien qu'avec cent mille hommes, V. A. R. ne peut raisonnablement tenter la conquête de l'Espagne. Sous ce rapport, nous regardons comme une détermination fort sage celle que vous nous annoncez, de ne point sacrifier hommes et argent à l'enlèvement de vive force de Saint-Sébastien et Pampelune, mais d'attendre la reddition de ces places du blocus que vous en faites faire. De même c'est avec raison que V.A.R. a senti qu'elle ne pouvait atteindre le but de son expédition qu'au moyen du soulèvement des populations, qui vaincraient elles-mêmes les résistances, ou en provoquant les défections de la part des auteurs de la résistance; le premier moyen a bien des inconvénients, en tête les massacres et la réaction qui les suivraient; il paraît d'ailleurs peu d'accord avec les dispositions actuelles de la nation, qui a plutôt l'air d'être spectatrice satisfaite des opérations de Monseigneur, que disposée à y coopérer activement.

« Reste le second moyen, celui d'écarter les obstacles en opérant des défections. Nous voyons avec plaisir, et dans votre lettre du 24 et dans celle que m'a adressée Guilleminot le 23 (à laquelle je n'ai pas encore répondu), toutes les tentatives qu'a ordonnées V. A. R. pour obtenir des résultats de ce genre.

« Je doute que vous réussissiez auprès d'O'Donnell ou de Mina, mais j'ai assez de confiance dans la trahison de L'Abisbal (soit dit sans malice); mais le désir de vous ménager ce succès important, et dont l'exemple peut amener une débâcle générale, nous paraît un des seuls motifs qui puissent vous faire renoncer à l'avantage moral que vous obtiendrez de l'arrivée de vos troupes à Madrid dix jours plus tôt, si, comme vous paraissez le croire, cette promptitude était conciliable avec les précautions nécessaires à la sûreté de votre armée.

« Monseigneur, vous seul pouvez être juge à cet égard; mais si vous pouviez faire occuper Madrid dix jours plus tôt sans compromettre la sûreté de vos opérations, sans perdre les moyens d'obtenir la défection d'Abisbal et de son corps d'armée, soyez sûr que cette célérité nous ferait grand bien et ici et en Europe.

« Nous sommes en ce moment un peu plus rassurés sur l'intervention de l'Angleterre. Notre commerce commence même à prendre sécurité sur ce point. Nos armements de commerce reprennent; il nous arrive chaque jour des navires richement chargés et jusqu'à présent nous n'avons pas connaissance qu'aucun d'eux ait été capturé nulle part. Mais d'un autre côté V. A. R. peut compter que la Russie, la Prusse et surtout l'Autriche, feront tous leurs

efforts pour le rétablissement pur et simple de l'absolu de Ferdinand, au risque de nous voir obligés de venir remettre l'ordre en Espagne avant un an.

« Les ministres de ces puissances à Madrid, les royalistes espagnols, enfin le roi Ferdinand lui-même, tout s'accordera pour rendre la tâche de V. A. R. bien difficile sous ce rapport; elle doit s'y attendre et je compte un de ces jours consacrer une lettre à traiter complètement ce sujet et à soumettre à Monseigneur toutes les idées que j'aurai sur les moyens à employer pour arriver à des résultats plus heureux pour l'Espagne et plus rassurants pour nous.

« En attendant, je dois avertir V. A. R. qu'après nous avoir demandé à être reconnu par nous comme régent de l'Espagne, après avoir fait protester contre la junte qui accompagne V. A. R., le roi de Naples, inspiré par Metternich, fait armer en ce moment une petite escadrille, pour venir croiser devant Cadix. C'est bien avoir l'envie de laisser ses affaires pour se mêler de celles des autres; mais enfin cela montre l'intention, et sous ce rapport je dis ce fait, afin que V. A. R. sache sur quel terrain elle marche.

« Je presse la marine tant que je puis, pour que la Corogne et le Ferrol, Cadix et Barcelone soient promptement bloqués. Je reçois dans l'instant les renseignements incomplets que je joins ici.

« Je crois que la *Guerrière* et le *Centaure* sont destinés au blocus de Cadix, et le *Colosse* à celui de la Corogne.

« Le Roi a été un peu tourmenté par la bile; on a pris les moyens de l'évacuer tout doucement avec

de la tisane; il est bien comme à son ordinaire, mais son teint et ses yeux sont jaunes. Je viens de passer une heure dans son cabinet, où il est comme à son ordinaire et sans assoupissement. V. A. R. peut être tout à fait tranquille. Nous ne lui donnerons pas de nouvelles du Roi par le télégraphe, pour ne pas inquiéter, et ce silence lui prouvera que ce n'est absolument rien; sans cela nous nous empresserions de lui en donner.

« Nous userons également de ce moyen pour tout ce qui pourra intéresser V. A. R.; mais ce n'est plus à nous, c'est à elle à nous donner des nouvelles et à inspirer de l'intérêt.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Jh DE VILLÈLE. »

CCCXXXIX. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, ce 28 avril 1823.

« J'ai reçu ce matin, mon cher comte, votre lettre du 24. Je me trouve très heureux que le Roi approuve ce que j'ai fait à l'égard des Portugais, et je continuerai à agir dans le même sens à leur égard.

« D'après les craintes que vous me paraissez avoir qu'on ne cherche à inquiéter nos derrières pendant que je marcherai sur Madrid, il serait possible que je prolongeasse mon séjour à Burgos, jusqu'à ce que je fusse plus assuré du côté de Santona et de la Catalogne; mais, comme d'un autre côté on me presse beaucoup d'arriver à Madrid, je pourrais y faire marcher le maréchal Oudinot avec douze mille

hommes. En réponse à ma lettre, je vous prie de me mander par le télégraphe si vous regardez comme importante l'occupation prochaine de Madrid. Si vous voulez bien me répondre vendredi prochain 2, je le saurai le dimanche 4, et je pourrai donner les ordres avant de quitter Vittoria.

« Je ne suis pas content de la conduite du maréchal ministre de la Guerre envers moi; il veut désapprouver des mesures que j'ai crues nécessaires et que je maintiendrai. Je vous en préviens d'avance, mais il est vraisemblable que d'ici à peu de jours, je serai forcé de vous prier d'en porter mes plaintes au Roi. Je sers de mon mieux, mais je ne me laisserai entraver sur rien, ou bien je quitterai.

« Je viens d'apprendre que la garnison de Jaca s'était déclarée pour le roi et pour la cause que nous servons. C'est une bonne chose: il en coûtera de l'argent, mais vous m'avez autorisé à en promettre.

« Je vais prendre des mesures pour activer les mouvements du 4e corps en Catalogne, et pour le mettre en communication avec le 2e, qui doit être depuis avant-hier à Saragosse.

« Comptez, mon cher comte, sur toute mon estime et mon affection.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCXL. — S. A. R. LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, ce 29 avril 1823.

« J'ai reçu ce matin, mon cher comte, votre lettre du 25. J'ai choisi M. Regnault pour deux raisons:

1° parce que vous me l'aviez recommandé ; 2° parce qu'étant à Bayonne depuis longtemps, il était parfaitement au fait de toute notre affaire. A présent la chose est faite, il n'y a plus à y revenir. J'ai nommé une commission composée de lui, de M. Bricogne, de Guilleminot et de Bordesoulle, pour examiner le marché Ouvrard et y faire tous les changements qui seront possibles. M. Regnault écrit au ministre de la Guerre. Je vous demande que ce que j'ai écrit hier sur le duc de Bellune reste entre vous et moi ; je lui en ai écrit à lui-même aujourd'hui. J'ai repensé à ce que je vous ai mandé hier, et j'ai renoncé à faire marcher le duc de Reggio sur Madrid. Si quelqu'un y va, ce sera moi, après avoir bien assuré mes derrières. Je n'ai point encore de nouvelles de Saragosse, mais j'en attends d'un moment à l'autre. Les dépêches du duc de Reggio, que j'ai reçues ce matin, me porteraient à croire que l'ennemi a quelques forces sur notre droite dans la direction de Léon ; je le saurai plus positivement d'ici à quelques jours. Pour ce qui est de la marche à Madrid, je ne pourrai y mener que quinze mille hommes, et par conséquent il sera impossible de pousser plus au sud, mais comme cette marche sera plus politique que militaire, j'ai pensé qu'il n'y avait que moi qui pût y aller. Le duc de Reggio a fait partir de Burgos le chef d'état-major du comte d'Amarante qui y était venu ; il ne l'a même pas vu. La junte se conduit fort bien à cet égard-là, et a donné tous les ordres que je désirais à ses généraux pour n'avoir aucune communication avec les Portugais. Je vous remercie des meilleures nouvelles que vous

me donnez des dispositions de l'Angleterre, et de l'assurance que je ne manquerai pas de fonds ; mais j'ai envie de vous gronder pour vos transports, car il me paraît qu'ils ne sont pas plus assurés que ceux du ministre de la Guerre, puisque vous êtes obligé de recourir à nos moyens. Adieu, mon cher comte, comptez sur toute mon estime et affection.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCXLI. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 30 avril 1823.

« Monsieur le comte, S. Exc. le ministre de la Guerre recevra de M. le major général la nouvelle de la soumission de Saragosse. Les autorités constitutionnelles, justement inquiètes des dispositions de la population, dont l'effervescence était au comble, ont envoyé vers le général Molitor pour le prier de hâter son arrivée, ou de diriger un détachement vers la ville pour éviter les excès qu'on avait à redouter. Un corps de troupes est arrivé en effet assez à temps pour contenir les habitants et pour empêcher que l'ordre ne fût troublé par des violences. Les Français ont été considérés comme des libérateurs par le peuple, auquel le joug révolutionnaire était devenu insupportable, et ceux mêmes qui étaient naguère encore prodigues pour eux d'injures et de menaces, ont béni leur protection, sans laquelle ils avaien. tout à craindre d'un premier moment de liberté.

« Je ne puis trop le répéter, monsieur le comte, c'est une chose admirable et presque incroyable,

que nous occupions presque un tiers de l'Espagne, et qu'aucun acte de représailles n'ait été commis. Pour bien juger à quel point cette modération est étonnante, il faudrait voir de près l'état d'exaspération où le despotisme barbare des révolutionnaires a conduit les habitants.

« On trouve que la junte provisoire du gouvernement a émis des principes exagérés ; on l'accuse d'exaltation et d'imprudence.

« Si l'on pouvait voir les choses de près ; si l'on était convaincu, comme on le serait alors, de la nécessité de faire, *dans les mots au moins,* quelques concessions satisfaisantes à un peuple irrité, porté à la vengeance, et dont on enchaîne l'irritation, on connaîtrait aisément l'injustice de ce reproche.

« Si vous voulez voir, monsieur le comte, dans quelle route marchent, je ne dis pas les habitants, mais les magistrats placés hors de notre influence morale, et que nous ne pouvons pas éclairer et contenir, je vous prie de lire la proclamation ci-jointe faite à Tudela, le 26 de ce mois, par la junte de Navarre [1].

« Voilà comment agiraient partout les fonctionnaires, si nous n'avions pas près de nous un centre commun, où nous maintenons l'esprit de modération et de prudence pour qu'il le répande ensuite autour de nous.

« J'ai reçu ce matin cette proclamation dont je

1. Cette proclamation ordonne l'arrestation et la mise en jugement de tous ceux qui ont combattu dans les troupes révolutionnaires, et même de « ceux qui, sans armes, ont influé d'une manière directe ou indirecte, par leurs actions ou leurs paroles, à propager le système constitutionnel ».

vous envoie la copie. Je me rendrai ce soir à la junte pour la lui dénoncer et lui demander des mesures promptes afin d'en empêcher l'effet. Je suis sûr d'avance de les obtenir sans difficulté.

« Je crois, monsieur le comte, que nos efforts doivent tendre à un double but : ne pas exaspérer nos ennemis par des persécutions et rendre ainsi la réconciliation impossible ; mais aussi ne pas mécontenter et aliéner nos amis en leur refusant même des paroles qui leur plaisent.

« Voilà la ligne que nous tâchons de suivre et où je retiens la junte autant que je le puis. C'est justice de ma part de dire qu'elle s'y maintient le mieux que l'état des choses le lui permet.

« Je vous prie, monsieur le comte, de soumettre ces observations au Conseil de S. M. Je tiens beaucoup à savoir si la justesse en est reconnue. J'ai grand besoin de conseils et d'instructions dans une situation vraiment difficile. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCXLII. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 1er mai 1823.

« J'ai reçu hier, mon cher monsieur, votre lettre du 22 avril et le rapport qui y était joint. J'ai soumis l'un et l'autre à S. M. et les ai communiqués au Conseil. M. Corbière a déjà donné des ordres aux préfets de la frontière pour engager les Espagnols dont il s'agit, à se rendre à Paris pour y recevoir des communications propres à les éclairer sur la situation de leur pays. S'ils se refusent à cette invitation,

MM. les préfets ont ordre de les faire interner. Ainsi les vues de Monseigneur auront été secondées par les instructions données d'ici ; j'espère que vous avez désormais la tranquillité de ce côté. Il vous restera bien assez de sujets d'inquiétudes et de tracasseries. Le Roi compte sur la sagesse de Monseigneur et sur le zèle que vous mettez à seconder ses intentions. Il me charge, Monsieur, de vous témoigner sa satisfaction de la manière dont vous remplissez la mission qu'il vous a confiée. Je suis heureux moi-même d'avoir à vous transmettre l'expression de ce sentiment.

« La mesure de séquestrer les biens des émigrés n'est tolérable qu'autant que vous serez assez forts pour les protéger chez eux, ce qui ne nous paraît pas bien prouvé. Méfiez-vous de toutes ces mesures générales et violentes, avec lesquelles les passionnés croient consolider leur domination, et qui ne font que préparer leur ruine et provoquer des réactions.

« Surtout que la France reste étrangère au moins à toutes ces dispositions de parti. Il faut tenir exacment la ligne qui vous conserve vos amis, et ne donner à personne le droit, et encore moins la nécessité, de se faire votre ennemi.

« Tout ceci dit sans oublier un instant la difficulté de votre position, que nous apprécions ce qu'elle est, et sans cesser de vous rendre toute la justice que nous vous devons, car, comme vous le dites vous-même, nous comprenons à merveille que vous ne puissiez pas toujours ce que vous voulez.

« Au reste, il faut que vous ne laissiez pas toujours faire à ces messieurs-là ce qu'ils voudront et, quand

ce sera utile, montrez-leur aussi que leurs libérateurs savent vouloir ce qui est juste et raisonnable.

« Croyez, etc.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCCXLIII. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 1er mai 1823.

« Monsieur le comte, le jour où l'armée française prit possession du port du Passage, un bâtiment espagnol chargé de grains, venu de Santander et destiné pour Carthagène, fut arrêté dans ce port. Quelques circonstances qui donnaient à son expédition une apparence d'hostilité, déterminèrent le commandant de la troupe française à séquestrer le bâtiment. Sur le premier compte qui fut rendu à S. A. R., et attendu les besoins pressants de l'armée, il fut ordonné que la cargaison serait mise à la disposition de l'intendant en chef, sauf à indemniser le propriétaire s'il était reconnu qu'elle n'était pas dans le cas de la confiscation. L'intendant prit en effet possession de la cargaison et le bâtiment resta sous le séquestre. Cette mesure, dénaturée comme cela arrive souvent, a jeté de l'inquiétude dans le commerce, et a fourni des prétextes pour faire craindre que le prince général en chef ne tînt pas tout ce qu'il avait promis.

« Ayant reçu les pièces nécessaires pour connaître exactement cette affaire, j'ai eu l'honneur d'en faire hier un rapport à S. A. R., qui a ordonné la remise du bâtiment au propriétaire, ainsi que le paiement de la cargaison. Comme il est utile que cette déci-

sion soit connue, ainsi que les circonstances qui l'ont précédée, j'adresse ci-joint à V. Exc. le rapport fait à S. A. R. et revêtu de son approbation. La publicité donnée à cette pièce produira un bon effet dans les villes maritimes d'Espagne et en général dans le commerce.

« La junte a fidèlement rempli ses engagements à l'égard du comte d'Amarante. Je tâcherai de vous envoyer aujourd'hui même la copie de la lettre qu'elle a écrite à cette occasion, et qu'elle doit me faire remettre.

« Je vous ai adressé hier une copie de l'extravagante proclamation de la junte de Navarre. La junte provisoire adresse aujourd'hui au général d'Espagne l'ordre de dissoudre cette junte, qui paraît être une création de l'ancienne régence d'Urgel, et de faire rétablir la députation de la province comme elle était avant les événements de 1820. Les mesures annoncées dans la proclamation n'auront aucune suite.

« Les événements continuent à se développer en notre faveur. Valladolid nous demande à grands cris, et je ne doute pas que Madrid se prononce avant peu.

« Mais ce n'est là qu'une introduction à notre grand ouvrage. Que ferons-nous?

« Des hommes fort sensés assurent qu'il serait dangereux d'entrer à Madrid avant d'avoir fait reconnaître le gouvernement qui doit régir l'Espagne pendant la captivité du roi. La convocation du Conseil de Castille ne leur paraît pas un moyen suffisant. Le Conseil de Castille n'est pas et ne peut pas être le gouvernement. Ce serait donc lui qui le nomme-

rait; mais pendant ce temps la lice serait ouverte à tous les partis, et la nomination faite par le Conseil de Castille ne paraîtrait peut-être pas suffisante.

« Il serait bien heureux que le roi d'Espagne lui-même eût désigné les membres de la Régence et que cette désignation pût être connue sans danger pour lui.

« Le général des franciscains, homme important et habile, que nous sommes heureux d'avoir pour nous afin de balancer l'opposition des prélats émigrés, pense qu'il conviendrait d'appeler à quelques lieues de Madrid les hommes les plus influents, parmi lesquels il place tous ceux qui sont sur la liste que vous avez adressée à S. A. R., afin d'arrêter de concert avec eux ce qui devra être annoncé aux habitants de Madrid. Que pensez-vous de cela?

« Si vous persistez dans la première idée, tâchez de nous envoyer le décret royal du 6 mars qui convoquait ce Conseil de Castille. Il nous est indispensable.

« La junte ne fait aucune difficulté de souscrire une reconnaissance que les sommes qui lui sont comptées, le sont à titre d'avance, et que les conditions du remboursement seront réglées à Madrid. Je vous enverrai dans peu sa déclaration.

« Notre occupation d'une portion assez considérable du pays ne lui fournit aucune ressource. Point de contributions foncières dans les provinces où nous sommes; les douanes devraient produire, mais les facilités que donnent à la contrebande les entrées pour l'armée, rendent cette branche de revenus entièrement stérile. La junte demande

vivement que les fournisseurs de l'armée payent les droits de douane sauf remboursement. Jusqu'ici nous nous y sommes refusés, tout en reconnaissant que les abus que cette franchise entraîne sont un malheur pour l'Espagne et pour nous qui sommes obligés de la secourir. Ayez la bonté d'examiner cette question.

« Une autre partie importante du revenu serait le monopole du tabac. La junte veut le rétablir; elle a donné des ordres pour acheter, afin de recréer des bureaux de débit; mais il lui faudrait une avance, ou un crédit sur Paris, de sept cent cinquante mille francs, pour lesquels elle prendrait les engagements qu'on exigerait. Je vous soumets sa demande : c'est à vous de prononcer.

« Je suis, avec respect et dévouement, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCXLIV. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, ce 2 mai 1823.

« J'ai reçu aujourd'hui, mon cher comte, votre lettre du 28. D'après les rapports que j'ai reçus du duc de Reggio, il paraît que le général portugais de Rego est du côté de Léon avec neuf mille hommes. Je joins ici la lettre que je me propose de lui faire écrire par Guilleminot; j'espère n'être pas obligé de la faire partir avant d'avoir reçu votre réponse; si pourtant cela était nécessaire, je le ferais. Je crois avoir mis dans les expressions toute la mesure convenable. J'ai de bonnes nouvelles d'Aragon; la

garnison de Méquinenza a pris possession du petit fort d'Alcaniz. Le général Molitor a mis en état le château ; il y laissera une garnison qui sera secondée par les habitants, et il va se porter sur la Sègre.

« Il restera jusqu'à nouvel ordre dans les environs de Saragosse. Je laisse le général Bourke avec une division dans les environs de Burgos, pour couvrir notre flanc droit et ce qui pourrait venir du royaume de Léon. Un régiment français avec plusieurs bataillons espagnols bloqueront Santona. Le 3e corps bloque Pampelune, Saint-Sébastien, occupe Bilbao et assure la communication entre la frontière et Burgos. Moyennant ces dispositions et ces précautions, je ne vois pas que rien puisse m'empêcher de marcher sur Madrid avec vingt-cinq mille hommes ; j'espère y être le 24, et là nous verrons. Le comte Molitor étant très content du général espagnol Santos-Ladron, qui est avec lui, j'ai cru bien faire et remplir les intentions du Roi en lui envoyant la croix de Saint-Louis. J'ai nommé une commission pour examiner et régulariser ce que j'aurai à avancer à la junte pour l'armement et l'équipement de vingt-cinq mille hommes et pour ses propres dépenses. Je n'ai pas encore le rapport; aussitôt que je l'aurai, je vous l'enverrai. Je reçois de tous les côtés des plaintes de ce que perdent les soldats sur leur paie par la différence des monnaies, et sur l'impossibilité où sont les officiers inférieurs de subvenir à la dépense de leur nourriture. Comme jusqu'à présent notre discipline est admirable, et que je ne puis la maintenir que si officiers et soldats ont de

quoi vivre, j'ai nommé une commission pour examiner cette affaire, et je vous manderai ce qu'elle aura jugé et ce que j'aurai décidé, si je crois nécessaire de prendre sur moi.

« Adieu, mon cher comte, croyez à la sincérité de mes sentiments d'estime et d'affection pour vous.

« Louis-Antoine.

« Je n'écris aujourd'hui à Paris qu'à vous. »

CCCXLV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, 2 mai 1823.

« Monsieur le comte, l'affaire des Portugais est devenue une affaire sérieuse; je ne crois pas cependant qu'elle doive nous donner une véritable inquiétude. Il paraît certain qu'il existe un traité entre le gouvernement constitutionnel d'Espagne et celui de Portugal, par lequel le droit de poursuivre les insurgés sur le territoire voisin a été réciproquement accordé. Si ce traité existe en effet, l'action des Portugais n'a rien de surprenant. Il faut seulement savoir maintenant ce qu'ils feront à l'approche de l'armée française. S. A. R. vous communique son projet de lettre et vous explique ses desseins. Je n'ai dès lors besoin d'entrer à ce sujet dans aucun détail; mais comme il importe que vous ayez entre vos mains toutes les pièces de ce procès, je vous envoie la traduction littérale de la note remise par la junte provisoire de gouvernement au comte d'Amarante, le 29 du mois dernier;

ce n'est pas sans peine qu'elle s'est décidée à cette démarche ; mais enfin je l'ai obtenue.

« J'ai l'honneur, etc.

« DE MARTIGNAC. »

« *P. S.* — M. de Souza est ici ; il a quitté le Portugal avec le comte d'Amarante. On m'a annoncé sa visite. S'il vient, je vous dirai ce qui se sera passé. »

CCCXLVI. — S. A. R. MONSIEUR AU COMTE DE VILLÈLE.

« Samedi 3 mai 1823.

« Je vous renvoie, mon cher Villèle, les pièces que vous m'avez confiées. Ne vous inquiétez pas du mouvement d'humeur de mon fils, le premier est vif et il revient promptement, vous en avez déjà eu la preuve. Cependant, surveillez le maréchal qui, mu par de bonnes intentions, fait et fera des fautes qui lui seront suggérées par de mauvais conseils. Au surplus, si mon fils vous adressait les plaintes directes qu'il vous annonce, vous devriez les soumettre d'abord au Roi, et avoir ensuite une bonne et franche explication avec le maréchal. Cela fait et bien fait, s'il ne change pas sa conduite, votre devoir serait de déclarer au Roi que les choses ne peuvent pas rester ainsi, et lui demander ses ordres.

« La lettre de Martignac me paraît bonne et sage, et il me paraît que vous pourrez l'approuver, tant vis-à-vis de la junte espagnole, que vis-à-vis du comte d'Amarante. Je ne crois pas que Rego le poursuive en Espagne ; mais s'il le faisait, il n'y aurait plus de mesure à garder, et je ne concevrais

pas ce que les Anglais auraient à répondre à une bonne note que l'on leur adresserait à ce sujet.

« Bonjour, cher Villèle, je vous verrai ce soir chez la duchesse de Berry, ou demain à l'ordinaire du dimanche. Amitié et confiance.

« C. P.

« La lettre de Guilleminot est fort bien.

CCCXLVII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 3 mai 1823, 3 heures de l'après-midi.

« Monseigneur,

« Je reçois à l'instant votre lettre du 29; celle du 28 ne m'est parvenue qu'hier à 6 heures du soir; ce qui fait que la réponse n'a pu vous être adressée que ce matin par le télégraphe.

« V. A. R. peut être tranquille sur ce qu'elle a la bonté de me marquer confidentiellement; jamais mes collègues n'en ont vu ni n'en verront rien qui puisse leur être désagréable. Unis d'intentions et d'efforts avec V. A. R. pour faire marcher le service du Roi, nous pouvons réciproquement nous confier les mouvements d'impatience que nous causent les obstacles que nous ne devrions pas rencontrer. Mais ce serait les accroître au lieu de les lever, comme c'est notre devoir, que de donner suite aux trois quarts des observations qui nous sont suggérées par la position du jour et deviennent sans objet par celle du lendemain.

« Nous allons au Conseil pour y délibérer sur les

dernières instructions à donner à Monseigneur sur la conduite politique à tenir à Madrid; c'est bien délicat, et décisif pour l'entreprise. Si je le puis, j'adresserai dès demain nos résultats à V. A. R.

« Je crois fort utile que ce soit Monseigneur lui-même qui aille à Madrid.

« Je crains que, si nous ne pouvons opérer plus au Midi et poursuivre la délivrance du roi, ne fût-ce que par l'armée royaliste espagnole, on ne considère notre opération comme manquée. Ne pourrait-on pas monter les choses de manière que la Régence qu'on organiserait et qu'on maintiendrait à Madrid, parût avoir spécialement la mission d'organiser les moyens de délivrer le roi, et soumettre le reste de l'Espagne au moyen de l'armée espagnole elle-même?

Monseigneur se moque de moi avec mes transports, mais il oublie que nous ne devions lui fournir que huit millions par mois et que nous lui en donnons douze ou treize. C'est bien le moins qu'on emporte ce surcroît de fonds, j'ai bien assez de peine à me les procurer; voilà ma prétention que je soumets, au reste comme toute autre, à la sagesse et à la justice de V. A. R. qui peut être tranquille sur l'exacte remise tous les mois, à ses caisses de réserve, des fonds nécessaires au service du mois suivant.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J[n] de Villèle.

« *P. S.* — On se plaint beaucoup des lenteurs et de la circonspection du maréchal Moncey : on va jusqu'à craindre que ses opérations n'entravent les succès

de vòtre armée par l'inaction de ses forces. V. A. R. est à même de le juger, mais on commence ici à craindre que vous ne soyez pas bien secondé, sans cesser de rendre une complète justice aux intentions du maréchal, dont personne ne doute. »

CCCXLVIII. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Vittoria, le 3 mai 1823.

« Monsieur le comte, je reviens encore à notre affaire des Portugais. Avant de recevoir la lettre à lui adressée par la junte et dont j'ai eu l'honneur d'envoyer une copie à V. Exc., le comte d'Amarante a manifesté la disposition de se rapprocher d'un corps d'armée français ou espagnol royaliste. Le chef d'état-major du général Quesada a donné avis de cette manifestation à la junte, qui me l'a communiqué. J'ai répondu, après avoir pris les ordres de S. A. R., la lettre dont je joins ici la copie.

« Hier au soir, j'ai eu la visite de M. de Souza, ancien ambassadeur du Portugal à Londres. Il a quitté le Portugal avec le comte d'Amarante, et il est venu à Vittoria pour savoir ce qu'il avait à espérer dans l'intérêt de ce dernier et de sa division. M. de Caux a assisté à notre conversation et y a pris part. Je lui ai répété de vive voix ce que j'ai écrit à la junte, et lui ai déclaré que le prince était décidé à n'avoir aucune espèce de relations avec la division portugaise, et à ne pas souffrir que ces relations s'établissent avec aucun des corps soumis à son commandement.

« M. de Souza, tout en s'affligeant vivement de

cette détermination, a reconnu la gravité des motifs sur lesquels elle s'appuyait. Il m'a annoncé que le comte d'Amarante et sa division, qu'il assure être forte de six mille hommes, pouvaient rentrer en Portugal et qu'il allait faire ses dispositions en conséquence. Je l'ai engagé dans son propre intérêt à s'éloigner sans retard du lieu de nos opérations, en lui répétant que S. A. R. ne pouvait considérer la division du comte d'Amarante comme une troupe amie, si elle se trouvait en contact avec l'armée française.

« M. de Souza a alors demandé si la France persisterait dans cette résolution dans le cas même où la division de Rego se porterait à quelque acte d'hostilité envers les troupes françaises. J'ai répondu que si le cas se présentait, S. A. R. verrait ce qu'il lui conviendrait de faire. Voilà le résultat de notre entrevue.

« L'ordre du ministère de l'Intérieur est arrivé à Pau après celui de Monseigneur. Déjà ce dernier avait été notifié, mais l'autre est arrivé à temps pour être exécuté. M. de Mataflorida et l'archevêque de Tarragone ont témoigné un grand mécontentement; ils ont trouvé dans des mesures de prudence, exécutées avec tous les égards qui leur sont dus, de la violence et de l'arbitraire. Le temps et la réflexion calmeront cette humeur, et quand ils verront leur patrie heureuse, ils approuveront les moyens qu'on a pris pour les empêcher de porter obstacle à ce succès. Vous savez s'il y a eu à leur égard rien qui ressemble à la haine ou au désir de nuire.

« Je pars demain matin avec la junte et M. de Caux. Nous irons coucher le 4 à Miranda, le 5 à Briviesca,

le 6 à Burgos, où nous précéderons ainsi S. A. R. de deux jours. Pensez à notre arrivée à Madrid et éclairez-nous.

« J'ai l'honneur, etc.

« De Martignac. »

CCCXLIX. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Miranda-sur-l'Èbre, le 4 mai 1823.

« Monsieur le comte, je vous donne à la hâte un avis qui ne doit pas être retardé.

« Les deux étrangers que vous avez fait venir d'Orthez, doivent être maintenant à Paris et il est nécessaire que vous soyez instruit sans délai de leur projet.

« J'ai dans mes mains la preuve positive qu'ils cherchent à négocier avec l'Angleterre.

« Ils demandent que la personne du roi leur soit remise ; ils offrent pour conditions : 1° de reconnaître les prêts faits par les maisons anglaises au gouvernement espagnol ; 2° d'intervenir auprès du roi devenu libre, pour obtenir en faveur de l'Angleterre un traité de commerce.

« Ils invitent l'Angleterre à employer tous ses moyens pour que la France cesse d'entraver les opérations de la Régence, soit en reconnaissant une junte provisoire, soit en érigeant en généraux des hommes qui n'ont pas sa confiance, etc., etc. (Je traduis littéralement.) « Si l'Angleterre ne peut pas « réduire le gouvernement français, elle sait quels « sont les points de débarquement en Espagne, et « ceux où peut apparaître la Régence, pour prendre

« ses moyens de débarquement, afin de recevoir en « lieu sûr le roi rendu à la liberté. »

« Voilà ce qui résulte des instructions par eux données le 29 avril dernier à un homme de leur confiance, qu'ils ont chargé de se rendre en Angleterre en toute hâte. Ils pensaient alors sans doute, ou être séparés, ou demeurer loin de Paris.

« Aujourd'hui ils peuvent lier eux-mêmes leur affaire avec l'ambassadeur d'Angleterre et c'est là ce qu'il importe de surveiller. Une pareille tentative opérerait assurément un très fâcheux effet.

« Je me suis procuré ces instructions *en original;* mais je pense qu'il ne serait pas à propos qu'ils en fussent informés, et qu'il vaut mieux veiller à ce que leur projet ne se réalise pas.

« Au reste, monsieur le comte, le gouvernement verra ce qu'il lui convient de faire. Il suffit qu'il soit instruit pour qu'il n'y ait pas de danger.

« Une seule chose m'inquiéterait, si elle était vraie; ces messieurs ont assuré qu'ils étaient d'accord dans cette opération avec le duc de l'Infantado. J'espère qu'il n'en est rien et qu'ils ont voulu seulement se donner plus d'importance. Nous attendons toujours vos instructions pour l'arrivée.

« J'ai oublié de vous dire que les quatorze individus qui avaient été arrêtés, il y a quelques jours, à Vittoria, ont été tous mis en liberté, parce qu'aucun fait *postérieur à notre arrivée* n'a été prouvé contre eux. La confiance renaît; les absents *rappelés* par le prince, *soumis* à la junte, reviennent. Le peuple les tolère. Le meilleur moyen que nous ayons trouvé pour le calmer, c'est de lui dire que les excès com-

mis sur les constitutionnels mettraient la vie du roi en danger. Cette crainte a beaucoup d'influence sur leur esprit.

« La Castille est bien autrement encore disposée que le Pays basque. De Vittoria ici nous avons voyagé au travers des danses et des cris de joie. Je suis, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCL. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 4 mai 1823.

« Je ne puis, mon cher monsieur, que vous dire, avant le départ de l'estafette, que j'ai reçu et lu au Roi vos deux lettres du 28 et du 30 avril; que vous avez tort de douter que l'on ne comprenne pas ici les difficultés dont vous êtes entouré; qu'on vous sait le meilleur gré de la manière dont vous les surmontez; qu'enfin vous pouvez compter sur justice et sur concours.

« Monseigneur vous montrera sans doute les instructions supplémentaires que je viens de lui adresser. Vous y verrez, j'espère, la solution de toutes les questions sur lesquelles vous pouvez en désirer.

« Les ordres de Monseigneur sur les membres de la régence d'Urgel sont exécutés.

« Tout va mieux ici, grâce à vos succès : tout ira mieux encore quand tout sera fixé et que vous reviendrez. Comptez, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCCLI. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Miranda, ce 5 mai 1823.

« J'ai reçu aujourd'hui, mon cher comte, votre lettre du 1er, avec les papiers qui y étaient joints, qui avaient rapport à la Régence à établir à Madrid à mon arrivée. Ils me seront, je crois, très utiles et je m'y conformerai le plus possible; je serais heureux de n'avoir aucune responsabilité politique à prendre. Je joins ici la déclaration de guerre de l'Espagne et la copie d'une lettre de M. Regnault, mon nouvel intendant en chef, qui vous prouvera qu'il y a des améliorations de faites dans le marché Ouvrard. Aussitôt que j'aurai copie de la nouvelle pièce, je vous l'enverrai. Il est bon que vous sachiez que nous avons toute l'Intendance contre nous, parce que quand il y a un munitionnaire général, les sous-intendants ne peuvent pas faire les profits qu'ils font ordinairement. J'ai reçu hier et aujourd'hui vos deux dépêches télégraphiques des 2 et 3. Je suis charmé de voir la hausse des fonds; je suis convaincu que ma marche sur Madrid continuera à les faire monter. Vous connaissez, mon cher comte, mon estime et affection pour vous.

« Louis-Antoine. »

CCCLII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 6 mai 1823.

« Monseigneur,

« Comme vous l'aura déjà dit une dépêche télégraphique, le Roi n'a pas cru qu'il convînt que vous

fissiez écrire au général portugais. Cet incident de l'invasion du territoire espagnol, soit par les royalistes, soit par les constitutionnels portugais. ne nous paraît devoir attirer votre attention que lorsque vos troupes pourront se trouver en contact avec ces corps portugais. Alors vous agirez, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à de grandes explications, de la manière dont on agira à votre égard ou à l'égard des royalistes espagnols. Les Portugais qui seront avec vos ennemis seront traités en ennemis, ceux qui seront avec vos amis vous aideront, sans que vous ayez même à vous occuper de savoir s'ils sont Espagnols ou Portugais. Il ne résultera pas même de tout cela probablement la nécessité d'une déclaration de guerre au Portugal, et ce qui importe surtout et dont nous croyons pouvoir donner l'assurance à V. A. R., c'est que l'Angleterre n'interviendra point dans les affaires de la Péninsule.

« Faire ce que vous devez à la sûreté de votre armée, d'après les notions que vous avez des mouvements du Portugal et n'avoir pas l'air de vous en occuper spécialement, éviter surtout les communications écrites à ce sujet, est, selon nous, ce que V. A. R. a de mieux à faire.

« Nous ignorons encore d'où vient la perte éprouvée par vos troupes sur la monnaie; si j'en eusse été informé, j'aurais pu peut-être vous faire fournir de préférence celles qui en éprouvent le moins; nous ne pouvons que nous en rapporter à ce que V. A. R. jugera nécessaire au maintien de la discipline; je la prie seulement d'être persuadée que ces plaintes sur

le tarif des monnaies en Espagne ont toujours existé et que le mal vient moins des monnaies que du renchérissement des denrées, suite inévitable de la réunion d'un grand nombre de troupes.

« Tout ce qui tendra à augmenter la dépense de notre expédition en Espagne sera un motif de plus pour faire des efforts afin d'en abréger la durée.

« Il nous semble, d'après les événements déjà connus, que l'Espagne peut être comparée à un corps gangrené sur tous les points. La pierre infernale doit être appliquée sur tous les points; c'est la seule difficulté, car il suffit de son contact pour faire cesser l'infection. Il est difficile, avec vos cent mille hommes, d'atteindre partout. Mais comme vous n'avez de résistance réelle à redouter nulle part, maintenant que vous serez tranquille sur le nord de l'Èbre, peut-être pourriez-vous, de moitié avec vos auxiliaires, vous lancer un peu plus et procéder successivement à la délivrance d'une plus vaste étendue de pays autour de vous. Peut-être pourriez-vous, plus tard et selon les événements, tenter une expédition décisive sur Séville et Cadix; mais voyons Madrid avant de songer à tout cela.

« On conseille à V. A. R., quand elle occupera cette capitale, de ne pas fixer sa résidence, comme fit Bonaparte, à la campagne du duc de l'Infantado; de ne pas s'établir non plus au palais du roi. On regarderait le *Retiro* comme un séjour convenable pour Monseigneur et ayant l'avantage d'être plus à portée des principales casernes de Madrid.

« Je finis pour me rendre à la Chambre des pairs pour le budget.

« Je prie V. A. R. d'agréer, etc.

« J^n DE VILLÈLE.

« *P. S.* — Sir Charles Stuart nous proposait de mener le roi à Gibraltar ou à Badajoz pour de là traiter. Nous lui proposons de le faire embarquer sur le *Centaure* à Cadix, pour être ramené à Paris, où, d'accord avec les ambassadeurs de toutes les puissances, tout serait calculé, pesé et arrangé Vaines paroles, ce n'est pas ainsi que les choses finiront. Nous vous enverrons bientôt M. de Talaru comme ambassadeur français auprès de la Régence. »

CCCLIII. — S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Briviesca, ce 8 mai 1823.

« J'ai eu le plaisir de recevoir hier, mon cher comte, votre lettre du 3. Je commence par vous remercier de tout ce que vous faites pour me seconder. J'y suis extrêmement sensible.

« Si, comme je le crois, je ne puis rien détacher de mon armée de Madrid sur Séville, je ferai ce que je pourrai pour y envoyer des Espagnols.

« Pour ce qui est de vos transports, je joins ici la copie d'une ordonnance qui est tout ce que j'ai pu faire sur cela.

« D'après ce que vous me mandez, j'espère recevoir à Burgos vos dernières instructions sur la conduite politique que j'ai à tenir à Madrid.

« Une infinité de dépenses se présentent chaque jour pour lesquelles il n'y a ni crédits ni fonds. Ces dépenses, d'une importance majeure et d'une nécessité absolue, ne sont pas de nature à être justifiées selon les formes de la comptabilité; ce sont pour la plus grande partie des frais de missions secrètes pour des intelligences qu'il est nécessaire d'entretenir avec le plus grand soin; plus on avance en Espagne, plus ces dépenses acquièrent un haut degré d'intérêt et procurent des résultats plus avantageux. Cette dépense si essentielle dans une guerre de la nature de celle-ci, n'a point été prévue, et jusqu'à présent il a fallu, pour y subvenir, recourir à des moyens extraordinaires. Il devient donc très urgent, au moment où l'armée se dirige sur Madrid, que le ministre de la Guerre ou que le président du Conseil mette chaque mois à ma disposition une somme de *cent mille francs,* à partir du 1er avril, au moyen d'une ordonnance régulière. Cette somme ne comprendrait pas les frais extraordinaires pour reddition de places fortes. Elle serait employée en vertu de mes ordonnances spéciales, et sur la quittance de la personne que je désignerais.

« Je vous préviens que je demande au ministre de la Guerre un crédit de deux millions par mois, à partir du 1er avril, pour toutes nos dépenses des Espagnols. Je compte bien que cela n'ira pas si haut. J'envoie au ministre de la Guerre copie de l'ordonnance que j'ai rendue pour régler cet objet.

« Vous connaissez toute mon estime et affection.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCLIV. — LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND AU COMTE DE VILLÈLE.

« Ce jeudi, 8 mai.

« Mon cher ami, je crois que vous devez écrire aujourd'hui même à M. le duc d'Angoulême pour une chose capitale : qu'il prenne garde à verser trop dans le sens des constitutionnels espagnols. Il me revient de toutes parts que les royalistes s'effraient de cette disposition du prince. Ce sont, après tout, les royalistes qui font aujourd'hui nos succès, et si leurs généraux, leurs soldats, les curés, le clergé croient que tous les coups et les dangers auront été pour eux et toutes les grâces pour les généraux des Cortès, nous serons abandonnés au milieu de l'Espagne, et en vérité les constitutionnels sont trop faibles et trop misérables pour qu'on soit obligé de les tant ménager. Je vous assure qu'il est de la dernière importance de prévenir le prince, et la lettre de De Caux est très effrayante sur ce point. Prenons garde de nous trouver entre deux selles à terre.

« Voilà Mina en retraite. Il serait bon aussi, s'il se retirait au delà de l'Èbre, de l'empêcher, en le suivant, de se jeter sur Valence et d'y écraser *Ulmau,* si Ulmau, comme cela paraît prouvé, occupe cette grande ville.

« A vous.

« CHATEAUBRIAND. »

CCCLV. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 9 mai 1823, à 5 heures du soir.

« Monseigneur,

« Nous sommes merveilleusement servis depuis deux jours par le télégraphe, il nous donne de vos nouvelles en vingt-deux ou vingt-quatre heures; à la distance où vous êtes de nous, c'est merveilleux et bien satisfaisant. Avant de quitter Madrid, il faudra que V. A. R. obtienne de Ferdinand qu'il pousse la ligne de Bayonne jusqu'à sa capitale. C'est alors qu'il n'y aura plus de Pyrénées.

« Mais je fais perdre votre temps et je n'en ai pas trop moi-même d'ici au départ de l'estafette. Le Roi va mieux; sa jaunisse diminue; il n'est pas sorti aujourd'hui parce que le vent était trop froid, mais il se sent mieux que ces jours passés. Je lui ai lu votre lettre du 5, que je venais de recevoir et celle de M. de Martignac au sujet de Mataflorida et de son compagnon d'intrigue. Ils ne sont pas encore arrivés à Paris, nous les y veillerons de près et je crois que V. A. R. doit être fort tranquille sur leurs menées. La création de la Régence et l'envoi des ministres étrangers à Madrid va ôter tout moyen d'agiter et de diviser les esprits, par des prétentions et des intérêts personnels.

« Nous avons à nous féliciter d'avoir pris le parti de borner l'action de cette Régence à des actes d'administration et au concours qu'elle doit amener les Espagnols à fournir aux opérations militaires de

V. A. R. Déjà l'Autriche mettait au renvoi de son ministre à Madrid, la condition que la Régence ne prononcerait rien sur les questions d'avenir et de haute politique qui divisent l'Espagne.

« La délivrance du roi va être, après l'entrée de V. A. R. à Madrid, le sujet de toute notre sollicitude. Je viens de me concerter avec le ministre de la Marine pour faire remettre une somme en or et en monnaie d'Espagne, à bord du vaisseau qui va croiser devant Cadix. Je fais ajouter à cette division deux ou trois petits bâtiments afin de pouvoir serrer la côte de plus près et communiquer souvent avec la terre. Si on pouvait de ce côté lier quelques relations et acheter l'évasion et l'embarquement du Roi! Le commandant de la division aura ordre de faciliter, de provoquer même cette opération de tout son pouvoir; si, par ses relations de ce côté, V. A. R. pouvait concourir à faire concevoir et exécuter quelque chose de pareil, elle saura que nos marins sont avertis et prêts à le seconder. Ils veilleront aussi à ce que le roi et la famille royale ne puissent être enlevés d'Espagne, pour être transportés ailleurs par mer.

« Enfin, Monseigneur, si tout ceci pouvait finir par l'occupation de Cadix comme place de sûreté par les débris des Cortès et des hommes compromis dans la dernière révolution, s'ils étaient amenés à laisser embarquer le roi et la famille royale sur notre escadre, à la condition qu'elle lèverait le blocus de Cadix et ne débarquerait ses augustes passagers qu'à Brest, ce qui leur fournirait les moyens de pourvoir à leur sûreté et procurerait à leur pays les

chances favorables des bons conseils que recevrait du roi de France et des ambassadeurs de l'Europe, le roi d'Espagne à son passage à Paris, au lieu de l'exaltation dont il sera sans doute enivré, s'ils le laissent délivrer par la force et conduire en triomphe dans sa capitale; si... si... si... si la raison avait quelque empire sur les hommes, nous serions trop heureux. Mais aussi V. A. R. ne serait pas si près de Madrid.

« Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà prévu sur cette entrée à Madrid. Je crois les choses bien arrangées comme nous l'avons dit. Nous vous avons adressé des fatras de documents, V. A. R. fera son triage, et en cela, comme dans tout le reste, le Roi met dans sa sagesse la plus entière confiance, et lui laisse toujours le choix du parti et des moyens qu'elle jugera les plus utiles et les plus convenables.

« Nous n'avons rien de nouveau de l'Angleterre; les journaux sont plus hostiles; les propos du roi sont très rassurants; ceux des ministres pleins d'humeur. La neutralité sera maintenue, mais on y mettra toute la mauvaise grâce possible. En effet, les choses n'ont pas tourné comme on l'eût voulu à Londres, et une fois la Régence reconnue par les autres puissances, la situation de M. A'Court à Séville ou à Cadix me paraît si fausse et si honteuse, que j'en redoute l'effet sur l'humeur du cabinet de Saint-James. Ils n'ont qu'un moyen de s'en tirer avec quelque honneur, c'est de contribuer à nous faire rendre le roi. Dieu veuille leur suggérer ce conseil.

« Nous venons de clore la session de 1823; le Roi

n'a plus besoin des Chambres pour rien d'ici à neuf mois.

« Nos rentes sont aujourd'hui à 87,60. J'attends que V. A. R. les ait portées à 90 francs pour vendre nos 23 millions de rentes.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCCLVI. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 10 mai 1823.

« J'ai reçu, mon cher monsieur, vos diverses lettres jusqu'à ce jour. Lorsque je n'ai pu vous répondre directement, j'ai donné à Monseigneur les éclaircissements que vous me demandiez.

« Je crains presque d'avoir adressé à S. A. R. trop de *fatras* sur votre entrée à Madrid. On se perd quelquefois au milieu de tant d'avis divers. Je compte sur votre zèle et votre sagacité pour recueillir le miel dans tous ces calices, et choisir le bon grain. Cette entrée à Madrid est si importante; ce que vous y direz, ce que vous y ferez, doit avoir une telle influence sur notre entreprise, que nous ne saurions y mettre trop de prudence, de décision et de soins.

« Il est bien important que les Espagnols considérables, dont vous avez besoin pour votre Régence et pour composer le ministère, soient à Madrid quand vous y arriverez. J'imagine que Monseigneur aura pu s'assurer du moins des ducs de l'Infantado et de San Fernando.

« En Angleterre, on est fort tourmenté de la

crainte que vous ne fassiez déclarer la banqueroute des emprunts faits par les Cortès ; ce serait une des choses les plus propres à décider le gouvernement anglais à soutenir les révolutionnaires espagnols, parce que c'est sur la Bourse de Londres que sont presque tous les fonds espagnols produits de ces emprunts.

« Vous avez également agi avec beaucoup de sagesse en retenant les auxiliaires dans la voie de la modération par la crainte des cruelles représailles auxquelles ils exposeraient le roi et la famille royale.

« Cette funeste captivité nous sera utile sous ce rapport et sous celui de la maturité à porter dans l'examen des grandes questions politiques et financières qu'il sera si raisonnable de faire ajourner jusqu'après la délivrance du roi.

« Nous sentons bien ici, soyez-en sûr, tout l'embarras et tout l'ennui de la situation dans laquelle vous placent les relations continuelles avec des hommes dont nous voyons nous-mêmes quelques échantillons.

« Aussi, loin d'être exigeants, croyez que nous sommes très compatissants, et n'ayez aucune crainte à cet égard. Seulement, permettez-nous, dans l'intérêt du service du Roi et de la nécessité de vos opérations, de vous recommander de dissimuler ce dégoût, cet ennui, ce désir de retour qui sont si naturels, mais qui peuvent nuire en présence d'hommes tels que ceux qu'il faut que vous conduisiez.

« Nous veillerons ici Mataflorida et ses acolytes quand ils y seront. Ils ont passé à Bordeaux, où je crains qu'ils n'aient été gâter encore quelque affaire.

« Nous avons sur leur conduite et leurs dispositions d'aussi mauvais renseignements que vous; mais à eux ne sera pas donné, j'espère, de nous nuire dans le bien que nous voulons faire à leur pays.

« Adieu, etc.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCCLVII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 11 mai 1823.

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'adresser à V. A. R. une lettre de crédit qui m'a été fournie par la maison Rothschild sur MM. Wisemann-Gosver, banquiers à Madrid. C'est une politesse plutôt qu'une réalité, puisque vous aurez toujours plus d'avantage à puiser dans nos caisses de réserve, que d'user du moyen que vous donnerait cette lettre de crédit. Mais je croirais désobliger M. Rothschild, qui nous est et nous a été fort utile, depuis nos embarras financiers, en la refusant. Ensuite, si V. A. R. se trouvait par quelque circonstance imprévue dans la nécessité d'avoir recours aux banquiers de Madrid, il vaudrait mieux qu'elle le fît au moyen de cette lettre de crédit, que par une réquisition ou des appels de fonds, en opposition avec les principes qui nous dirigent. Aussitôt que M. Rothschild saura l'entrée de l'armée à Madrid, il compte y envoyer un de ses commis et peut-être un de ses frères. Je prierai V. A. R. de vouloir bien accorder une protection spéciale à cette maison de banque, dont l'intervention pourra nous

être fort utile, tant pour le service financier de l'armée que pour la négociation des emprunts espagnols, lorsqu'on sera à pouvoir utilement en ouvrir.

« Nous avons reçu la réponse de l'archevêque de Valence. Il s'est positivement refusé à se rendre à Madrid, s'excusant sur son grand âge et sur l'injustice faite, dit-il, à ses amis de la régence d'Urgel. V. A. R. aura donc à le remplacer dans la Régence qu'elle va établir à Madrid. Je ne pense pas qu'elle éprouve beaucoup de difficultés dans ce remplacement; elle se concertera sans doute avec le duc de l'Infantado, le duc de San Fernando et les personnes considérables et éclairées qu'elle pourra réunir et consulter à Madrid, ou avant d'y entrer.

« Monseigneur ne perdra pas de vue combien est importante et délicate sa conduite en cette occasion. C'est ce que je sens avec plus de force à mesure que nous avançons vers cette crise décisive; l'organisation de cette Régence va déterminer la défection des points qui résistent encore et la soumission des provinces, ou préparer une durée indéfinie à la lutte dans laquelle nous sommes engagés.

« Si V. A. R. trouve à Madrid des hommes sages et considérables qui veuillent s'associer à ses vues et concourir à la formation de cette Régence temporaire; si ces hommes veulent porter dans leurs actes la modération et la clairvoyance, qui peuvent seules rendre la confiance et l'espoir à une nation décomposée par trois longues années de déchirement et d'anarchie; tout le monde viendra se ranger sous leur égide et se grouper pour assurer leur triomphe. Si l'organisation de ce gouvernement

provisoire est faible, si ses opérations sont exclusives, alarmantes, si elles annoncent des prétentions et des intentions contraires à des intérêts puissants et qui méritent ménagement ou satisfaction, son établissement ne nous sera d'aucune utilité et nous n'aurons plus d'autre ressource que d'obtenir par la force la délivrance du roi, ce qui n'est pas sans difficultés, ou de protéger, dans les provinces que nous aurons délivrées, l'établissement d'institutions locales, qui consacreront un régime fédéral bien contraire à la force de la monarchie espagnole.

« Nous espérons que l'établissement de la Régence sera puissamment secondé par l'envoi immédiat, que feront les grandes puissances, de leurs ministres auprès d'elle. Notre influence particulière perdra peut-être quelque chose à cet envoi, mais la cause que nous servons y gagnera ; la durée de nos sacrifices sera abrégée. Nous ne pouvons que seconder le désir des cabinets sur ce point.

« Nous vous enverrons en même temps M. de Talaru, comme ambassadeur du Roi ; sa bonne tête et ses bonnes intentions soulageront V. A. R. de quelques parties du fardeau qu'elle a à porter, et qu'elle porte si bien. Du reste M. de Talaru sera entièrement et directement sous vos ordres.

« Nous cherchons à rendre notre marine utile aux opérations militaires et politiques de la Péninsule. Un de nos croiseurs vient d'arrêter un bâtiment portant des armes ; ils vont empêcher, autant qu'il sera en eux, toute communication de Cadix avec la mer ; il en sera de même de Barcelone, de la Corogne et des principaux ports de l'Espagne. Les bâtiments

qui, ne portant pas de munitions de guerre, ne pourront être saisis, seront dirigés vers Bilbao ou les autres ports qui auraient fait leur soumission.

« M. le maréchal me fait espérer que, sans trop se dégarnir, il pourra dans quelque temps mettre à la disposition de V. A. R. quatre régiments de plus. Si notre marine peut les rendre plus utiles, en les transportant sur quelques points de la côte, nous essaierons de combiner cette opération du mieux que nous pourrons, avec les indications que vous nous fournirez.

« Nous envoyons M. Hamelin devant Cadix ; nous lui remettrons des fonds; nous l'engageons à lier des relations, s'il se peut, avec les royalistes de la côte. Nous lui ordonnons de surveiller avec le plus grand soin l'enlèvement du roi, si ses geôliers voulaient tenter de l'éloigner de l'Espagne ; il est chargé, en outre, de favoriser de tout son pouvoir et de payer largement toute opération qui procurerait la délivrance du roi et son embarquement sur notre flotte.

« En combinant tous les moyens par lesquels peut arriver la fin de tout ceci, celui sur lequel je m'arrête toujours comme le plus propre à donner le plus de garanties à tous, en offrant le plus de chances à un arrangement durable, serait la retraite des Cortès et des hommes les plus compromis à Cadix, où ils resteraient sans y être inquiétés, comme dans une place de sûreté; pour obtenir la levée du blocus maritime, ils remettraient le roi et la famille royale à votre escadre, qui prendrait l'engagement de ne les débarquer qu'à Brest; et ce serait à son passage

à Paris que Ferdinand, auprès du Roi son libérateur et entouré des ambassadeurs de tous les souverains de l'Europe, se fixerait sur le meilleur parti à prendre pour consolider son gouvernement et assurer le repos de ses peuples. Je crois avoir déjà conté ce rêve à V. A. R., mais j'y reviens sans scrupule, parce que c'est une preuve, puisqu'il reste, qu'il a quelque chose de satisfaisant comme solution possible, et que s'il n'est pas probable qu'il se réalise jamais, du moins quelqu'une de ses parties peut fournir à Monseigneur, qui est sur les lieux, qui peut être appelé à prendre des déterminations importantes, des indications, des idées utiles, avec la certitude à l'avance de la manière dont on les verra ici.

« Pour donner à l'occupation de Madrid toute son importance, et la faire peser de tout son poids sur l'ordre ennemi, il est nécessaire que les proclamations, les actes de la Régence, les nouvelles de l'armée, soient répandues avec profusion dans toute l'Espagne ; il sera bien utile aussi de couper le plus tôt possible les relations du gouvernement opposé avec la plus grande partie possible de la Péninsule. Dès que vous n'avez pas d'armée ennemie qui ose se mesurer avec la vôtre, il faut, ce me semble, s'attacher aux autres moyens avec lesquels on veut soutenir la lutte et déjouer sur ce point, comme dans les opérations militaires, les projets de l'ennemi. La Régence formée, la guerre sera entre elle et le gouvernement des Cortès. C'est tout autant par des mesures politiques que par des évolutions de troupes, que l'on combattra ; il faut faire en sorte

d'obtenir dans ces deux guerres les mêmes succès.

« Je sais, Monseigneur, que toutes ces réflexions nous mènent directement à une conclusion que ma qualité spéciale de ministre des Finances devrait me faire redouter. V. A. R. va me dire : « Vous « parlez d'or, mais ce n'est pas le tout; mettez de ce « métal à la disposition de ma Régence et ce sera le « plus puissant auxiliaire, le meilleur conseiller « politique qu'elle puisse recevoir. »

« J'en conviens et ne reculerai jamais dans ce que je regarderai comme vraiment utile, comme nécessaire, comme économique; car ce qu'il y a d'essentiel, d'indispensable, d'un bon calcul, c'est d'en finir bien et tôt, quand on en est où nous en sommes. J'en conviens, j'y pense; car il est possible que Monseigneur voie au premier jour dans nos journaux l'annonce des affiches de notre emprunt de 23 millions de rentes; ce n'est pas que j'aie besoin de faire cette négociation pour subvenir à nos dépenses extraordinaires. Grâce à Dieu, j'ai d'autres moyens d'y pourvoir. Ce n'est pas qu'en attendant plus tard, je ne dusse espérer un taux plus avantageux de la vente de ces rentes. Mais c'est qu'il nous faut désormais songer aux finances de l'Espagne, si nous voulons soigner les nôtres, et que pour pouvoir venir au secours des premières, il faut avoir dégagé les secondes de cet énorme fardeau de 400 millions à emprunter, si effrayant quand c'est à faire, si rassurant, si propre à accroître le crédit quand c'est terminé.

« Mataflorida et son acolyte sont ici, nous allons les veiller de près et les y retenir jusqu'après l'éta-

blissement de votre Régence. Ce sera à elle ensuite à déterminer ce qu'on doit faire de ces obstinés. Notre opinion est que les prélats devraient être envoyés dans leurs diocèses, où sans doute ils n'auraient pas de moyens de nuire et s'appliqueraient probablement à faire du bien.

« La santé du Roi est meilleure; ses yeux et son teint sont beaucoup moins jaunes; l'appétit commence à lui revenir.

« Notre Midi est aux anges de posséder *Madame;* elle a eu la bonté en passant à Toulouse de recevoir ma mère; on est heureux, Monseigneur, de servir des princes qui savent ainsi placer la récompense au lieu qui doit la rendre plus sensible et en faire mieux apprécier toute la valeur.

« Pardon, Monseigneur, de tout ce bavardage, mais rassurez-vous : c'est le loisir du dimanche qui vous en vaut l'importunité. Heureusement pour V. A. R., il n'y en a qu'un par semaine.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J^n DE VILLÈLE. »

CCCLVIII. — S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Burgos, ce 11 mai 1823.

« J'ai reçu, mon cher comte, vos deux lettres du 5 et du 6. D'ici à Madrid je m'occuperai de la formation du gouvernement espagnol, en me conformant le plus possible à vos instructions. Ma lettre pour le général portugais ne partira pas et j'agirai à leur égard comme vous me le marquez. Je laisse ici le

lieutenant général Bourke avec 4000 hommes pour veiller sur leurs mouvements. La perte qu'éprouvent les officiers et soldats sur les monnaies, provient du tarif; on nous donne le quadruple pour 84 francs et il ne passe que pour 80.

« On perd également 5 centimes sur les écus. Le travail que j'ai demandé sur cela n'est pas encore fait, j'espère l'avoir aujourd'hui. Je n'ai jamais songé à occuper le palais à Madrid, ni à m'établir aux environs, parce que cela serait insupportable pour moi et pour les autres. Le *Retiro* est inhabitable. Je crois que je m'établirai à l'hôtel Médina-Cœli. Je joins ici les articles supplémentaires au traité Ouvrard et une note que je vous demande de lire sur les approvisionnements. Depuis qu'elle était faite, l'ordre du ministre de la Guerre est arrivé au sous-intendant à Bayonne de se conformer aux miens.

« Rien de nouveau. Je pars après-demain, et je compte, Dieu aidant, être à Madrid le 24.

« Je vous renouvelle, mon cher comte, l'assurance de toute mon estime et affection.

« Louis-Antoine. »

CCCLIX. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Burgos, le 11 mai 1823.

« Monsieur le comte, il y a plusieurs jours que je n'ai eu l'honneur d'écrire à V. Exc. Éloigné pendant quatre jours du grand quartier général, je n'ai pas pu profiter de l'estafette. Je n'avais d'ailleurs rien de bien important à vous dire.

« A son arrivée ici, Monseigneur m'a remis les

lettres et les instructions qu'il avait reçues de vous, sous les dates des 1er, 4 et 5 mai, afin de les examiner, de lui en présenter un résumé et de lui soumettre les observations que je croirais devoir faire sur la marche à suivre d'après ces instructions.

« J'ai gardé ces papiers pendant deux jours. Je les ai lus et médités avec toute l'attention dont je suis capable, j'ai pris sur les choses et sur les personnes des renseignements multipliés, que j'ai demandés aux hommes les plus graves et *les moins empressés de les donner*.

« J'ai ensuite rédigé un rapport à Monseigneur, dont je vous enverrai la copie.

« Les difficultés que j'ai indiquées pour l'exécution de la partie des instructions qui se rapporte à l'élection de la Régence, avaient frappé Monseigneur à la première lecture ; les renseignements demandés autour de nous ont confirmé ses craintes.

« Il a donc fallu, en proposant un plan de conduite et en mettant en première ligne l'exécution littérale des instructions, prévoir le cas où cette exécution deviendrait impossible ou dangereuse, et substituer pour ce cas quelque chose d'approchant.

« J'ai proposé à Monseigneur *dans cette supposition,* de se faire présenter, *s'il est possible,* par la junte, qui a déjà pris une véritable consistance, des fonctionnaires du premier ordre qui sont présumés revêtus de la plus haute confiance du souverain, comme :

« Le président du Conseil de Castille : duc de l'Infantado ;

« L'un des prélats les plus considérables : l'archevêque de Valence ;

« Le président du Conseil suprême des Indes, duc de Montemar ;

« L'un des plus anciens conseillers d'État : duc de San Carlos ;

« L'un des officiers généraux qui ont rendu les plus grands services : baron d'Eroles.

« J'ai proposé en outre de convoquer les divers Conseils, le clergé et la municipalité de Madrid pour donner leur adhésion à ce choix, reconnaître la Régence et lui prêter serment d'obéissance. Cette mesure se rapproche autant que possible de celles que vous avez proposées, et elle offrira moins de difficultés et d'incertitude.

« Voilà ce que j'ai cru devoir proposer à S. A. R. uniquement pour le cas où vos instructions ne pourraient être littéralement suivies.

« Ce que je crains, c'est la résistance du président de la junte actuelle. M. Erro, homme de bon sens et de mérite, nous aidera de tous ses moyens. Le bon M. Calderon m'a déclaré ce matin qu'il était tout prêt à faire tout ce qui serait agréable à Monseigneur et qui pourrait faciliter le succès de son entreprise. L'un et l'autre craignent une opposition violente et formelle du général Eguia. Sa vieillesse et ses infirmités ne lui ont rien fait perdre de la raideur de son caractère ; il se dit l'homme de choix du roi et ne se prêtera à rien de contraire à son droit. Voilà ce que l'on redoute.

« Je tâcherai de l'amener à une concession et, s'il s'obstine, il faudra bien trouver un moyen d'agir sans son concours. Il est toutefois nécessaire de le ménager. Il est certain, que depuis que nous sommes

entrés en Espagne, il a reçu en ma présence d'éclatantes marques de l'affection publique et qu'il n'a rien fait dans l'exercice de ses fonctions qui ait pu la lui faire perdre. Je craindrais donc qu'un mécontentement prononcé de sa part ne produisît un mauvais effet.

« Voici un moment bien important qui s'avance. Les difficultés militaires paraissent s'aplanir. Les Portugais n'embarrassent plus notre marche. Les troupes constitutionnelles semblent peu décidées à faire résistance, Il est donc tout à fait vraisemblable que nous serons le 23 à trois lieues de Madrid et que nous entrerons le 24.

« Ce premier moment sera difficile et critique. Je suis loin d'espérer que notre Régence s'organise sans embarras et sans inquiétude. Mais, cet obstacle franchi, notre position sera claire et forte.

« Tous nos efforts devront alors se tourner du côté de Séville. Il me semble que nous avons trop négligé ce point essentiel. Nous aurions pu préparer les moyens de délivrer le roi, et les dispositions de la population nous auraient été d'un grand secours. Je pense qu'il faudra au moins profiter de la commotion que produira notre entrée à Madrid pour frapper les premiers coups. J'ai l'honneur, etc.

« De Martignac. »

CCCLX. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Burgos, ce 12 mai 1823.

« M. de Martignac vous envoie, mon cher comte, le rapport que je l'ai chargé de me faire sur tous

les papiers que vous m'avez envoyés. Je me conformerai le plus possible à vos instructions, mais si je devais attendre pour établir la Régence que j'eusse le choix de tous les Conseils, nous n'en finirions pas.

« Je vous préviens que les réclamations que j'ai reçues, les différends qui s'élèvent journellement entre le soldat et l'habitant par rapport au change des monnaies et les représentations des généraux des corps d'armée, m'ont déterminé à accorder une indemnité, tant aux officiers qu'aux soldats. Cela fera une dépense de 220 à 230,000 fr. qui était indispensable pour le maintien de la discipline admirable que nous avons eue jusqu'à présent. Je compte sur vous pour m'appuyer en cas de besoin auprès du ministre de la Guerre. S'il parle de sa responsabilité, il se moque de moi, parce que ceci est autrement nécessaire et important que ce qu'il avait fait accorder par ordonnance du Roi aux officiers du cordon sanitaire, et dont sa responsabilité n'avait pas été effrayée. Au reste, je ne me suis déterminé à cette mesure qu'après y avoir mûrement réfléchi, et avoir assemblé un conseil, auquel j'ai appelé ce qu'il y a de plus marquant à l'armée, dont plusieurs députés.

« Adieu, mon cher comte, comptez sur toute mon estime et mon affection pour vous.

« LOUIS-ANTOINE.

« Je n'ai que le temps de vous dire que je viens de recevoir votre lettre du 8. »

CCCLXI. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 12 mai 1823.

« Monseigneur,

« Je remercie V. A. R. des dispositions qu'elle a bien voulu prendre pour faciliter le transport supplémentaire de nos fonds; à mesure que l'armée s'éloignera de nos caisses de réserve, les difficultés de ce service augmenteront. C'est au payeur général à ne pas manquer de prévoyance dans les dispositions qu'il prendra pour le transport. Je ne puis mettre la mienne qu'à tenir toujours nos caisses de réserve fournies. C'est à quoi je ne manquerai point.

« Le 8 de ce mois, 7337000 fr. sont partis de la caisse de Bayonne pour l'armée, et il restait encore 4700000 fr.; il va y être versé d'ici peu de jours 9000000 fr. qui porteront la réserve de ce côté à près de 14000000 fr. A Perpignan, j'ai aussi de quoi faire face aux dépenses du mois courant et à celles du mois qui va suivre. Je me maintiendrai toujours dans cette position; reste aux ordonnateurs et au payeur général à organiser leur service pour que de la caisse de réserve les fonds soient dirigés à temps sur tous les points, pour ne laisser aucun service en souffrance.

« La demande que fait V. A. R. d'un crédit spécial de cent mille francs par mois pour dépenses secrètes est de toute nécessité et ne peut rencontrer aucun obstacle. Je vais, dès demain, m'en entendre avec M. le ministre de la Guerre, ordonnateur habi-

tuel de ce genre de dépense dans les armées. Si, contre mon attente, cet ordonnancement souffrait de sa part la moindre difficulté, je ne balancerais pas à l'ordonnancer moi-même. Ainsi V. A. R. peut être sûre que ce qu'elle a dépensé en avis et ce qu'elle dépensera à l'avenir pour cet objet, va être et sera promptement régularisé par l'ouverture de crédits correspondants à sa demande.

« Il sera sans doute difficile à V. A. R. de borner à deux millions par mois la dépense relative à ses auxiliaires. Ils ont reçu des habillements, des armes, des équipements. Ils reçoivent probablement les subsistances et la solde comme nos troupes. Comment V. A. R. pourrait-elle connaître le montant de ces diverses fournitures faites sur des points si éloignés et pour un nombre d'hommes si difficile à constater, même à prévoir? C'est sur les lieux que Monseigneur peut chercher à connaître ces difficultés, que nous apprécions avec le grand intérêt de contenir ces dépenses dans les limites fixées, et de les soumettre à toutes les garanties de justifications et comptabilité dont elles sont susceptibles.

« V. A. R. aura été informée que notre marine a déjà arrêté et conduit au Passage un bâtiment espagnol chargé de 3800 fusils qu'il portait à la Corogne. J'ai déjà dit au ministre de la Marine de faire ainsi conduire à Bayonne toutes les prises qui porteraient des armes ou de l'argent. Je compte réunir un conseil demain pour régler le mode d'après lequel ces armes ou cet argent appartenant au gouvernement espagnol, pourraient être remis à la disposition de la junte ou de la Régence; aussi-

tôt que nous aurons pris un parti sur ce point, je m'empresserai d'en rendre compte à V. A. R. J'espère que nos forces navales, que nous savons être maintenant rendues à leur poste dans le golfe de Biscaye, pourront seconder utilement les opérations de vos troupes sur le littoral.

« Je fais prendre au contre-amiral Hamelin, qui va se rendre avec le *Colosse* devant Cadix, 1 300 000 fr. en or d'Espagne et une lettre de change à vue de pareille somme sur la meilleure maison de banque de Cadix. Ce serait un beau prix à faire offrir à ceux qui voudraient tenter de conduire à son bord le roi et la famille royale; de votre côté, Monseigneur, vous feriez une très bonne opération financière si, au prix même de deux millions, vous pouviez acheter le retour direct du roi et de sa famille à Madrid. Tout ce qui peut abréger cette guerre est désirable, politique et économique.

« Le Roi est en ce moment à la promenade. Sa santé va chaque jour en s'améliorant. Dieu nous conserve aussi celle de V. A. R.

« J'ai l'honneur, etc.

« Jn DE VILLÈLE.

« Le ministre des Affaires Étrangères m'apporte une lettre de Marcellus qui nous donne la certitude que le gouvernement anglais ne prendrait nul ombrage des échauffourées auxquelles pourra donner lieu l'entrée des Portugais sur le territoire espagnol. Ainsi vous pouvez ne pas vous gêner à l'égard de Rego. Le ministre de la Guerre me communique la lettre que lui écrit M. Guilleminot au sujet de ces

Portugais, du départ d'Abisbal de Madrid et de la translation probable du roi à Badajoz; on pense ici qu'il serait moins fâcheux de voir Ferdinand à Badajoz qu'à Cadix. V. A. R. jugera de ce qu'il conviendra de faire d'après le parti qui sera pris. »

CCCLXII. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Burgos, 13 mai 1823.

« Monsieur le comte, Monseigneur est parti ce matin pour aller coucher à Lerma. Je ne partirai qu'après-demain matin pour le rejoindre à Aranda vendredi. Le peu de ressources qu'offrent les villages qui se trouvent sur notre route jusqu'à Madrid, ne nous permettent pas de voyager avec le grand quartier général, mais je me tiendrai toujours à une distance assez rapprochée pour pouvoir aller rejoindre Monseigneur à cheval toutes les fois que ce sera nécessaire.

« S. A. R. m'a remis en partant les dépêches qu'elle avait reçues de V. Exc. et m'a chargé de vous en annoncer la réception.

« Toutes les observations qui doivent servir à éclairer notre marche dans la ligne qui nous est tracée, sont d'une justesse parfaite et vous pourrez compter que, tant que ce soin me regardera, je les reproduirai exactement, et à la mémoire de Monseigneur, et à l'attention de la Régence. Il ne faut pas conclure de là que cette ligne sera rigoureusement suivie par celle-ci, et calculer sur cette certitude. Je suis convaincu qu'il sera fort difficile de l'y maintenir, même à peu près. La Régence voudra étendre son

autorité en multipliant et en agrandissant ses actes. C'est contre cette tendance inévitable qu'il faudra être sans cesse en garde, et tous les efforts de la prudence ne parviendront pas à éviter quelques écrits et quelques actes qui seront de nature à contrarier votre plan. Le moins possible sera le mieux.

« Nous accueillerons M. d'Anduaga comme un homme envoyé par vous et qui vous paraît digne de confiance. Je ne vous dirai pas qu'on l'accuse ici d'être fort porté à l'intrigue, ou au moins j'ajouterai, parce que cela est juste et vrai, que c'est un reproche que chacun s'adresse ici respectivement et qu'il ne faut pas, pour l'honneur des Espagnols en général, juger de leur caractère sur ce qu'ils disent eux-mêmes de chacun en particulier.

« Je m'affligeais, dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, de nous voir si peu avancés dans la grande affaire de l'Andalousie. Nous n'avons rien fait, rien tenté encore pour arriver au but principal, essentiel, presque unique de notre entreprise, la délivrance du roi.

« Ce but peut être atteint par deux moyens différents, ou en excitant et en favorisant les dispositions de la population, et peut-être d'une partie des troupes, ou en organisant une force suffisante pour vaincre la résistance.

« Nous n'avons rien fait encore dans le premier objet; nous n'avons pas même d'agent sûr dans l'Andalousie, qui nous tienne au courant de ce qu'il nous importe de savoir. Hier cependant, il est parti un homme intelligent et adroit, qui a pris l'engagement de voir, d'entendre et de nous instruire. Je

ne crois pas qu'il fût possible de déterminer la population à se soulever seule et de son propre mouvement; mais je crois facile de la disposer à seconder avec vigueur les premières démonstrations qui seront faites.

« Ces premières démonstrations doivent être faites par l'armée royaliste espagnole. C'est là surtout, ce me semble, que nous ne devons être que des auxiliaires. Les intérêts de notre armée l'exigent évidemment ainsi. Il faut donc une armée espagnole, mais non pas des bandes indisciplinées et irrégulières. L'armée espagnole doit donc être organisée, et pour cela il faut qu'elle soit habillée. La plus grande partie ne l'est point. Le corps du général d'Espagne, celui de Quesada, les autres corps disséminés, sont dénués de toute espèce de chaussure et de vêtement. Aussi le mécontentement les gagne-t-il et la désertion est-elle considérable. Cette désertion par elle-même n'est pas un très grand malheur, parce qu'il y a là d'assez mauvais soldats, mais ces amis mécontents deviendront de fâcheux ennemis.

« L'organisation de l'armée espagnole est un de nos premiers besoins. Je crois qu'on a trop attendu pour s'en occuper et qu'il faudra employer pour le faire à Madrid un temps que nous aurions pu épargner. Au surplus un sous-intendant espagnol est parti pour Paris, afin d'y presser l'envoi des habits destinés à la division d'Espagne, et S. A. R. a désigné hier M. le général Bordesoulle pour s'occuper de l'organisation. Il faudrait tâcher de réparer le temps perdu.

« Vous avez vu par ma dernière lettre que nous pensions comme vous à appeler M. le duc de l'In-

fantado auprès de S. A. R. C'est en effet une précaution nécessaire. J'ai été plusieurs fois tenté de lui écrire. La crainte de le compromettre, ou même seulement de l'inquiéter, m'en a empêché.

« Hier cependant un homme est parti pour Madrid. Il est porteur d'une lettre de recommandation pour un banquier qui a des liaisons avec le duc de l'Infantado. Il dira au banquier ce que je désire faire savoir au duc, et ce sera par cet intermédiaire que ce dernier sera informé. Je ne doute pas qu'aussitôt après que nous aurons passé le Somo-Sierra, la ville de Madrid n'envoie faire sa soumission. Alors je pourrai écrire officiellement au duc; mais en attendant, j'apprendrai si on peut compter sur lui.

« Soyez tranquille sur la proclamation. Elle ne sortira pas des bornes de la première. Pour celle-là, je vous en réponds.

« Nous n'avons point entendu parler de propositions. J'ignore s'il nous en viendra de la part des Cortès, mais je suis convaincu que nous perdrions toute popularité en Espagne si nous entrions en négociations avec eux, ou si notre première et irrévocable condition n'était pas la liberté pleine et entière du roi. Les Espagnols sages, qui ne veulent, ni du pouvoir absolu et arbitraire, ni de l'Inquisition, sont tous d'accord sur ce point que la Constitution est infectée d'un vice radical; qu'il n'est pas possible de la prendre pour base d'une transaction, et que c'est du roi qu'il faut obtenir les institutions dont ils reconnaissent la nécessité.

« Cette observation m'amène, monsieur le comte, à un fait grave dont il importe que vous soyez ins-

truit. Un colonel au service d'Espagne, nommé Smith, s'est présenté à Vittoria à M. le major général, porteur d'une recommandation du capitaine général O'Donnell. Il assura qu'il avait des liaisons particulières avec celui des O'Donnell qui commande à Saint-Sébastien, et qu'il était presque sûr d'obtenir de lui la capitulation de la place.

« Le major général crut pouvoir essayer de se servir de cet intermédiaire. Il lui donna quelque argent dont il avait un pressant besoin, et un mot de recommandation pour le commandant du blocus. Le colonel Smith est allé à bord du brick l'*Isère*, et de là il a établi avec le gouverneur de Saint-Sébastien la négociation la plus inconvenante et la plus absurde, faisant parler Monseigneur au nom des *empereurs de Russie et d'Autriche* et des rois de France et *de Prusse,* et allant enfin jusqu'à déclarer qu'il n'est nullement question de détruire la constitution, mais seulement d'y *changer quelques articles*.

« La correspondance qui a eu lieu entre le gouverneur et lui a transpiré. Une copie en a été envoyée à la junte, qui me l'a remise et qui m'a témoigné les plus vives inquiétudes sur l'effet que produirait dans le public la connaissance de cet acte.

« J'ai eu un entretien à ce sujet avec Monseigneur et avec le major général, qui m'ont autorisé à démentir hautement l'imprudent négociateur, et je suis allé le soir déclarer à la junte que M. Smith n'avait nullement reçu la mission de tenir un pareil langage.

« Comme il est possible qu'on ait fait parvenir à Paris des copies pareilles à celle qui a été envoyée ici, j'en ai fait faire une que je vous transmets. Vous

jugerez sans doute convenable, si les journaux de l'opposition publient ces actes, de donner une explication sur leur contenu.

« Au nombre des questions que vous voudriez soustraire aux délibérations de la Régence, je vois la dépossession des biens du clergé vendus depuis 1820. Jusqu'ici cette question n'en a pas été une. Je crois que les acquéreurs se sont retirés et que le clergé a repris possession sans la moindre difficulté. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous n'avons pas entendu une plainte ni une réclamation. Au reste, le fait ne juge pas le droit et je pense bien aussi qu'il serait sage d'attendre le retour du roi pour statuer sur le principe.

« J'ai vu avec bien du plaisir que vous engagiez Monseigneur à faire quelque chose pour M. Eguia et pour M. Calderon. La place de capitaine général et un ordre français dans un rang un peu élevé satisferaient, j'espère, le premier. Le second acceptera avec plaisir les fonctions de conseiller d'État. Cela ne suffit pas. L'un et l'autre ont sacrifié leur fortune. Eguia a une nombreuse famille, et je le crois dans le besoin. J'ai la certitude qu'une somme de trente ou quarante mille francs, qui lui donnerait les moyens d'attendre son traitement de capitaine général, rendrait notre négociation plus facile et empêcherait son mécontentement. Cette somme serait bien employée. La moitié suffirait pour le bon M. Calderon.

« Je dois recevoir aujourd'hui la déclaration de la junte que les sommes qu'elle a reçues lui ont été comptées à titre d'avance et de prêt. J'aurai soin de vous l'envoyer.

« Je m'arrête et il est bien temps. J'ai tant de choses à vous dire qu'il faut bien que je parle longtemps. Excusez-moi en faveur du motif. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCLXIII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 15 mai 1823.

« Monseigneur,

« Je remercie V. A. R. de la lettre qu'elle a bien voulu m'adresser le 11 de ce mois. Elle sera bien près de Madrid quand elle recevra celle-ci; aussi veux-je n'y mettre que ce qui peut être indispensable à communiquer à Monseigneur.

« J'ai eu hier une longue conversation avec M. le maréchal. Il est fort disposé à ne plus rien contester de ce qui paraîtra raisonnable à V. A. R. Mais il reste fortement préoccupé et sincèrement affecté du surcroît de dépense que vont causer les doubles dispositions faites pour le même service, par suite des achats faits par lui et des obligations contractées envers Ouvrard. Je crois du devoir et du véritable intérêt de S. A. R. de se prêter à tout ce qui pourra éviter à l'État des dépenses inutiles; et je le dis à Monseigneur en toute franchise, parce que je le connais assez pour savoir que la vérité ne peut l'offenser.

« M. le maréchal prétend avoir à sa disposition des subsistances pour six mois; il me paraît très raisonnable que cet approvisionnement serve à la

fourniture de l'armée, et qu'il soit déduit des fonds à faire au munitionnaire général, tout ce qui aurait été destiné à ces achats s'ils n'eussent pas existé; de même M. le maréchal assure que, dès le 1[er] juin, il aura à Bayonne 2400 mulets de bât, 299 caissons attelés de 4 chevaux, 200 voitures auxiliaires de quatre colliers, et 1 200 mulets, 130 caissons et 100 voitures auxiliaires à Perpignan. Si ces arrivages se réalisent, il me semble que Monseigneur doit les utiliser pour le service de son armée, et exiger, dans les moyens de transport de M. Ouvrard, une réduction proportionnelle de ceux qu'il a temporairement fournis; une double dépense dans ce genre serait intolérable et il n'est pas possible que V. A. R., avertie que plus tard tout ce qui lui manquait au moment de son départ lui arriverait, puisque l'administration de la guerre en avait fait la commande, ne se soit pas réservée vis-à-vis de M. Ouvrard les moyens d'éviter le double emploi dont on semble menacé en ce moment.

« Je joins ici confidentiellement, mais afin que Monseigneur en juge, la note que m'a communiquée M. le maréchal, comme comparaison des prix de la fourniture du munitionnaire avec la fourniture telle qu'eût pu la faire l'administration. L'excès de dépense s'y trouve porté à 2600000 fr. par mois; j'admets qu'il y ait des erreurs et de l'exagération, mais il me semble que cet aperçu doit servir à convaincre V. A. R. qu'elle doit chercher à restreindre autant qu'il sera en elle les fournitures directes du munitionnaire général, et pour cela réduire, autant qu'il se pourra sans danger pour

l'armée, les transports fournis par Ouvrard et ne lui donner de l'argent pour achats de subsistances qu'autant que les magasins de l'administration seraient épuisés, ou qu'il y aurait impossibilité ou perte à en extraire l'approvisionnement de l'armée.

« M. le maréchal m'a assuré avoir fourni ou fait préparer des habillements pour vingt mille Espagnols. V. A. R. doit se faire rendre compte de ceux de ces effets qui sont encore disponibles et les utiliser; par l'aperçu ci-joint que le maréchal m'a remis, elle verra également les sommes mensuelles auxquelles peuvent s'élever les dépenses de ces 20 000 hommes. Ce point me paraît d'une grande importance dans le moment où Monseigneur aura probablement à s'occuper de la formation de l'armée espagnole, ou du moins à porter jusqu'à cinquante mille les auxiliaires avec lesquels elle doit délivrer le Midi de l'Espagne, comme elle a délivré ses provinces du Nord.

« Depuis mes dernières lettres à Monseigneur, on m'avait dit en effet que le *Retiro* n'était guère habitable; on, m'avait parlé comme à lui de l'hôtel Medina-Cœli ou de celui de Berwick, qu'on m'avait dit encore mieux situé.

« Nous avons ici Mataflorida et l'archevêque de Tarragone. J'ai eu leur visite hier. Le premier est, je crois, un bien mauvais homme, bien décidé à contrarier tout ce qui ne fondera pas sa domination; l'autre est entièrement à la discrétion du premier; nous nous arrangerons pour leur ôter les moyens de nuire à V. A. R., en évitant qu'ils ne fassent du mal ici.

« Nos fonds s'étaient élevés jusqu'à 88 francs ; ils retombent aujourd'hui à 87 fr. 20, sur la nouvelle que Mina a échappé à nos troupes, forcé le passage par Ripoll et pris la position de Berga. La vérité est que, de ce côté, nos généraux paraissent s'être laissé jouer par ce chef de partisans.

« Nous sommes étonnés de n'avoir pas encore entendu parler de la colonne que Molitor devait envoyer pour se mettre en communication avec le maréchal Moncey.

« Nous recommandons à V. A. R. de se tenir en garde contre les mouvements que pourraient faire les Portugais sur les derrières. Nous imaginons bien qu'elle a pris ses précautions à cet égard.

« Nous allons faire tous nos efforts pour faire passer en Espagne soit des dépôts, soit par les quatre régiments disponibles, un renfort d'une vingtaine de mille hommes d'ici à cinq ou six semaines.

« Recevez, etc.

« Jh de Villèle. »

CCCLXIV. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Aranda, ce 16 mai 1823.

« J'ai eu le plaisir de recevoir, mon cher comte, vos deux lettres des 9 et 11. Nous avançons tranquillement sur Madrid. Je viens d'en recevoir des nouvelles d'hier par un courrier du commerce. Il paraît que Labisbal était à Ségovie avec 4000 hommes, se disposant à se retirer derrière le Tage. Je voudrais beaucoup que le duc de l'Infan-

tado vînt me trouver avant mon entrée dans la capitale, afin de convenir de beaucoup de choses avec lui; j'agirai avec le plus de sagesse possible; mais la besogne politique est si difficile, que je ne réponds pas de réussir; au moins j'y ferai de mon mieux. Je ne profiterai qu'en cas de besoin de la lettre de crédit de M. Rothschild. L'annonce que vous me faites de quatre régiments de plus me fait grand plaisir; mais pour pouvoir dire où ils me seraient le plus utile, il faudrait que je susse où ils sont, et l'époque de leur arrivée sur tel point déterminé.

« J'ai eu hier des nouvelles du général Obert d'Almojar; il est aujourd'hui à Siguenza; il était en communication avec le général Bessières. Je viens de voir M. de Martignac; il va écrire au duc de l'Infantado pour l'engager à venir au-devant de moi, et alors je me concerterai avec lui d'après les instructions que vous m'avez envoyées. Comptez, mon cher comte, sur toute mon estime et mon affection pour vous.

« LOUIS ANTOINE.

« Je pense qu'il serait fort utile de profiter des moyens que M. Rothschild peut procurer d'avoir des fonds à Madrid. Ce serait beaucoup plus court et sans doute plus économique que de les faire venir de Bayonne. »

CCCLXV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Aranda, le 16 mai.

« Monsieur le comte, je viens d'arriver auprès de Monseigneur. J'ai trouvé la lettre que V. Exc. m'a fait

l'honneur de m'écrire le 10, et S. A. R. m'a donné connaissance de celles qu'elle a reçues depuis notre séparation. Nous ferons, soyez-en sûr, tout ce qui sera en notre pouvoir pour remplir vos vues.

« J'écris à l'instant à M. le duc de l'Infantado pour lui faire connaître le désir qu'a S. A. R. d'avoir un entretien avec lui avant d'arriver à Madrid. Je me suis déterminé aujourd'hui à cette mesure parce que nous avons acquis la certitude que les communications sont tout à fait libres. Le duc de l'Infantado est à Madrid. Nous savons positivement que le duc de San Fernando y est aussi. Vous savez ce que je vous en ai dit. Au surplus, nous consulterons sur ce point M. le duc de l'Infantado. J'avais bien prévu le refus de l'archevêque de Valence. Il faudra le remplacer. Le duc de Medina-Cœli sera peut-être l'homme qu'il nous faudra. Nous consulterons : nous ferons pour le mieux.

« Nous sentons bien la nécessité d'empêcher les dispositions générales, et je conçois la mauvaise humeur que donnerait à l'Angleterre l'annulation de l'emprunt des Cortès.

« Je vous remercie de la part que vous prenez à mes tribulations. Soyez sûr que je ne témoigne à mes Espagnols ni dégoût ni ennui. L'affaire a d'ailleurs un tel intérêt qu'on s'y attache, malgré tout ce qu'elle a de fâcheux.

« Pardon du désordre de ma lettre. J'écris à la hâte et sur un genou. Je suis avec respect, etc.

« De Martignac.

« Le prince de Savoie-Carignan est arrivé ce matin. »

CCCLXVI. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 16 mai 1823.

« Monseigneur,

« Je viens de recevoir la lettre de M. de Martignac du 11 de ce mois, et copie du rapport qu'il a fait à V. A. R. sur les instructions relatives à l'établissement d'une Régence à Madrid. Nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés de la réunion des Conseils, sitôt après l'occupation de la capitale, après une si longue interruption et après les événements qui ont eu lieu depuis leur dernière organisation; mais nous pensons que si cette réunion peut être opérée, quel que soit le nombre des assistants, s'il peut en sortir l'envoi de commissaires censés représenter ces Conseils; si ces commissaires peuvent s'entendre sur la nomination d'une Régence, telle à peu près que nous la désignons et devons la désirer, il est très important de donner au gouvernement que nous sommes obligés de former, cette source, sinon légale, du moins aussi valide que les circonstances le permettent. L'idée de recourir à votre junte pour nommer la Régence ou la désigner à Monseigneur, amène pour premier inconvénient la nécessité de mettre Eguia dans cette Régence, et certes, comme quand on veut une chose il faut subir ses conséquences, si vous êtes réduit à fonder votre Régence sur votre junte, ne manquez pas d'y comprendre Eguia; sans cela vous éprouverez des embarras pires que l'inconvénient de conserver cet homme dans la Régence.

« Le grand intérêt que nous avons à ce qu'aucune partie de l'Espagne ne conteste l'autorité de la Régence, à ce que les gouvernements étrangers la reconnaissent, donne au plan que nous vous avons d'abord tracé une telle supériorité sur tout autre, que je supplie V. A. R. de n'y renoncer qu'autant qu'elle y verrait l'impossibilité de le voir réussir, ou qu'elle trouverait quelque idée à substituer aux nôtres pour atteindre le même but.

« J'appelle ici toute la fermeté de Monseigneur pour tenir fortement au mode qu'elle aura adopté et aux choix qu'elle aura voulus, parce que je sais tout ce qui sera probablement tenté pour l'engager dans quelque fausse démarche en cette circonstance décisive.

« De grands intérêts sont liés au retour de la régence d'Urgel, et Monseigneur ne saurait croire toutes les intrigues qui s'agitent ici dans ce sens. Ouvrard, et tous ceux que toujours il sait intéresser à ses plans financiers, veut lui fournir un emprunt. Les cabinets étrangers sont de moitié avec elle pour nous empêcher d'exécuter nos prétendus projets constitutionnels sur l'Espagne; enfin le haut clergé se trouve aussi intéressé par plusieurs points à faire cause commune avec cette Régence.

« Que Monseigneur calcule bien ses démarches; qu'il tienne avec fermeté à tout ce qu'il aura résolu, et tout sera déjoué.

« J'en étais là de ma lettre quand je reçois de Chateaubriand celle ci-jointe, que je prie Monseigneur de garder pour lui seul. Je réponds à ce collègue en lui demandant s'il est fou, et en l'avertissant

que le Roi et *Monsieur*, que je quitte à l'instant, sont indignés de la conduite de ces deux régents, et des articles qu'ils ont fait mettre ces jours derniers dans le *Drapeau blanc*.

« Revenant à l'exécution de notre plan, s'il est possible, je dirai à Monseigneur que le duc de Montemar nous est représenté comme un imbécile, qu'il ne faut appeler qu'à défaut absolu de tout autre; que le duc de San Carlos nous écrit qu'il va se rendre à Paris et de là aux ordres de V. A. R., et que, par conséquent, vous pouvez le faire nommer et compter sur son acceptation; que quant au duc de San Fernando, il paraît que le roi d'Espagne lui a tout pardonné et tient à le voir faire partie de la Régence; qu'ainsi il serait utile de l'y comprendre, si vos auxiliaires pouvaient le tolérer.

« Enfin, pour l'archevêque de Valence, son refus n'est pas tellement positif que, si vous n'avez aucun autre moyen de représenter le clergé convenablement dans la Régence, à la place de Monseigneur je l'y comprendrais, quitte à le remplacer plus tard s'il était impossible de le décider.

« Pour le ministère, je crois difficile et dangereux d'en écarter Casa Irujo, qui est désigné par le roi, et qui n'est pas du tout pour cette infernale régence d'Urgel, centre de toutes les intrigues qui nous entravent. M. Salazar n'a quitté Bilbao que par peur. A tout péché miséricorde. Je conseille également à V. A. R. de le maintenir. Enfin M. Ochoa est, à ce qu'on dit, assez bon pour la Guerre; ainsi votre ministère pourra s'organiser et être composé d'hommes capables : c'est le principal.

« Je supplie Monseigneur de ne pas perdre de vue que l'acte qu'il va faire à Madrid est décisif pour son entreprise; qu'il doit en bien combiner les moyens et les résultats; qu'il doit ensuite mettre une volonté ferme dans leur exécution; en même temps qu'il doit éviter de laisser paraître l'action décisive qu'il exercera sur cet événement.

« J'ajouterai que je comprends comme possible que Monseigneur retarde l'opération jusqu'à deux ou trois jours après son entrée à Madrid, ce qu'au reste je ne conseillerais pas. Mais que ce que je ne puis admettre et voir que comme très dangereux, c'est que la plus grande promptitude et décision ne fût pas mise à l'exécution une fois commencée. Ainsi, réunion des Conseils, immédiatement après de la junte; nomination de la Régence, sa proclamation dans tout Madrid, sa reconnaissance par Monseigneur, et immédiatement après la nomination du ministère. Si Monseigneur laisse traîner ces opérations, on les lui fera manquer.

« Il vaut mieux moins bien faire avec activité et décision, que de tout compromettre par lenteur ou hésitation.

« Si j'étais à la place de Monseigneur, sur cet acte important j'écouterais tout pour bien former mon opinion; je me ferais ensuite mon plan à moi seul et je le ferais exécuter au moment convenable par mes ordres directs et ma propre surveillance. Ce seront vingt-quatre heures de bien employées et honorables pour V. A. R.

« Nous avons été mal servis du côté du 4e corps, mais les conséquences n'en seront pas graves, j'es-

père. Nos fonds se maintiennent aujourd'hui à 87 fr. 50. Nous avons les meilleures nouvelles d'Angleterre : tout annonce que nous serons aidés bientôt, même de ce côté, à obtenir la délivrance du roi.

« Je quitte Monseigneur sans me relire et en comptant sur son indulgence.

« J'ai l'honneur, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

« *P. S.* — Monseigneur voudra bien ne pas négliger de s'emparer des journaux aussitôt son arrivée à Madrid, et de les faire beaucoup parler et beaucoup répandre. »

CCCLXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 18 mai 1823.

« Monseigneur,

« J'ai écrit bien à la hâte hier à V. A. R., mais c'est que je croyais utile de lui donner avis le plus promptement possible de notre manière de voir sur deux points importants. Comme j'ai eu l'honneur de vous en instruire, le supplément de solde nécessité par l'altération du cours des monnaies ne souffrira aucune difficulté.

« Sur le second point (la création de la Régence à Madrid), nous sommes d'avis que vous persistiez à convoquer les divers Conseils, afin de fonder autant que possible en réalité, mais toujours au moins en apparence, l'établissement de la Régence sur cette base, la plus nationale et la plus régulière de toutes celles qui sont à notre disposition. L'ordre de con-

vocation nous paraît devoir être ostensible et officiel; il est tout simple qu'entrant dans la capitale de l'Espagne après avoir délivré la moitié du royaume du joug des révolutionnaires, trouvant le roi emmené prisonnier par eux à l'autre extrémité de ses États, ne voulant exercer aucun droit de conquête sur le pays, vous deviez pourvoir provisoirement et selon les besoins du pays à l'établissement d'une Régence qui l'administre pendant la captivité du roi, et fasse concourir les parties délivrées à la délivrance du reste.

« Ce point de départ justifie : peu importe, ce me semble, les détails du mode d'exécution. Vous ferez réunir tous ces Conseils, si vous pouvez; une partie seulement, si vous ne parvenez qu'à obtenir une partie; mais tous doivent figurer dans la convocation; vous les ferez opérer dans tel nombre de membres qui s'y trouveront; il n'y aura aucune nécessité de faire connaître le nombre s'il est faible; s'il était considérable, vous en tireriez avantage en le publiant. Enfin, et c'est l'essentiel, vous aurez l'élection de votre Régence telle, qu'après avoir vu et entendu par vous-même, vous aurez jugé qu'elle doit être composée. Faites autant que possible qu'elle le soit d'hommes considérables, autant que possible encore de membres présents plutôt que d'absents : pour les absents que vous aurez choisis, il sera inutile de faire connaître qu'ils sont absents, Enfin l'acte que Monseigneur va faire est d'une importance décisive et pour l'Espagne et pour l'Europe; il faut le conduire avec tout ce que la politique et la force offrent de ressources.

« Le duc de l'Infantado est indispensable. S'il avait fui ou avait été emmené, il faudrait encore son nom ; on persiste à croire que San Fernando serait utile aussi, si vos royalistes n'y mettaient pas trop d'opposition ; vous pouvez compter sur San Carlos ; il nous arrive de Genève dans la semaine et nous vous l'expédierons de suite avec Casa Irujo. Quant à l'archevêque de Valence, si vous ne trouvez pas à le remplacer utilement, il me semble que vous pourriez le faire élire ; nous agirions pour obtenir qu'il se rende à Madrid, et, dans tous les cas, le prétexte de son grand âge suffirait pour justifier son absence aussi longtemps qu'on le voudrait.

« La composition du ministère, les nominations des capitaines généraux, enfin l'administration des provinces délivrées, doit suivre promptement et activement l'établissement de la Régence.

« Monseigneur ne doit paraître en rien dans tous ces actes, mais il faut qu'il les dirige et les provoque au besoin.

« Son rôle de libérateur de l'Espagne doit être, pendant le temps que son armée passera à Madrid pour y prendre quelque repos, de n'en prendre aucun lui-même et de s'occuper de l'organisation et de la marche de la Régence ; de la réunion d'une armée espagnole ; enfin de la soumission successive de toutes les parties de l'Espagne sur lesquelles pourront s'étendre l'action de ses troupes, l'influence de ses agents et de son argent.

« Le premier but de l'entreprise sera atteint, puisqu'on aura établi à Madrid un gouvernement opposé à celui qu'on devait détruire ; le second à poursuivre

par tous les moyens en notre pouvoir est la délivrance du roi; le troisième et dernier sera le rétablissement d'un ordre de choses stable en Espagne. En procédant par ordre et s'occupant du second objet de nos efforts, on reconnaîtra que l'organisation forte et la bonne administration de la Régence sont les plus puissants moyens pour obtenir la délivrance du roi et l'abandon de ceux qui le tiennent captif; il sera d'un très bon effet aussi que les ambassadeurs des grandes puissances vous arrivent bientôt à Madrid. Nous y travaillons de tout notre pouvoir, et le nôtre s'arrangera pour les y précéder, mais de peu de jours.

« Enfin les moyens militaires devront être soigneusement préparés par V. A. R. pour être en mesure de porter le dernier coup par une expédition rapide sur le point décisif, si l'obstination le rendait nécessaire.

« Il faut être toujours prêt à arracher, pour obtenir par la corruption, ou la condescendance, ou la faiblesse, ce qu'on désire n'être pas obligé de devoir à la violence.

« Au point où vous en êtes, Monseigneur, il me semble que beaucoup de questions sont résolues et que vous devez tirer parti hardiment des secrets que les événements vous ont révélés. Il paraît certain que vous n'avez de résistance militaire à redouter sur aucun point; il me semble également prouvé que partout où vous vous présentez avec une force protectrice suffisante, le sceptre révolutionnaire est irrévocablement brisé.

« Pourquoi n'agiriez-vous pas un peu d'après

cette connaissance, en organisant dans les localites des moyens de conservation de l'ordre établi, qui vous rendissent, du moins dans les positions intermédiaires, la disposition de vos forces, pour pouvoir les transporter sur un plus grand nombre de points, et étendre ainsi successivement sur un plus grand espace l'expulsion des révolutionnaires, le bienfait de la délivrance?

« Quand nous aurons détruit ou claquemuré Mina, qui empêchera les corps de Moncey de se charger de tout le pays jusqu'à l'Èbre? Molitor alors ne pourrait-il pas étendre ses deux lignes d'opération, l'une vers le Midi par Valence et le littoral oriental, l'autre vers le royaume de Léon et la Galice, en se plaçant à Burgos, d'où il dirigerait toutes ces opérations? Je dis Molitor, parce que je sais qu'il est capable de bien conduire ce dont il est chargé, et que tant vaut l'homme, tant vaut la chose. Si V. A. R. en a deux dont l'un opère au sud de l'Èbre, l'autre au nord du Portugal, c'est à elle à juger ce qui est préférable. Je me borne à observer qu'après l'occupation de Madrid et l'établissement de la Régence, si tout continue à réussir comme nous le voyons, il faut étendre nos vues, agir d'après ce qui est, en tirer tout le fruit possible, et ne pas perdre notre temps en précautions superflues, qui pourraient compromettre nos résultats au lieu de les assurer.

C'est dans le même sens que Monseigneur aura également à se prononcer sur l'opération vers Séville ou Cadix. Il me semble toujours que la délivrance du roi doit être surtout confiée à l'armée

espagnole; aussi Monseigneur pourrait, ce me semble, mander pour ce motif, et pour leur organisation en armée régulière, tous les corps espagnols qui se sont formés sur les divers points de l'Espagne. Lorsqu'ils seront à Madrid, et qu'au moyen des fournitures que nous pourrions faire, vingt-cinq ou trente mille hommes seraient habillés et armés, Monseigneur ne pourrait-il pas leur donner sous le commandement du général Bourmont, par exemple, qu'on dit très capable d'une semblable mission, une quinzaine de mille Français, avec lesquels la délivrance de l'Espagne de Madrid à Cadix serait opérée, et probablement celle du roi finirait par être obtenue, sans avoir trop donné au hasard, sans avoir rien compromis de tout ce que V. A. R. doit scrupuleusement ménager, l'honneur de nos armes, la vie des hommes dont le commandement lui est confié.

« Je livre ces réflexions au jugement de Monseigneur. Il est sur les lieux; il voit par lui-même; il est plus que personne au monde intéressé à la prompte, à la complète, à l'éclatante réussite de son entreprise; nous l'aiderons de tous nos moyens. Je me livre jusqu'à vouloir l'aider de mes idées, il m'excusera. C'est l'entraînement d'un bon serviteur, qui croit que tout ce qu'il a, il le doit à son Roi et à son pays.

« Nous continuons à avoir les meilleures nouvelles d'Angleterre. On n'interviendra nullement contre nous par la force de ce côté; seulement V.A.R. doit s'attendre à ce que, pour utiliser le séjour de M. A' Court à Séville, et pour dissimuler le dés-

appointement qu'éprouve le cabinet anglais, il s'entremettra par des négociations avant la conclusion, et profitera même peut-être de l'entrée de Monseigneur à Madrid pour faire des propositions, dont V. A. R. se délivrera en nous les renvoyant, toutes les fois qu'elles n'auraient pas pour résultat immédiat la délivrance du roi et son retour dans la capitale, où il pourrait se prononcer librement sur tous les autres points dont on voudrait traiter dans la négociation qui serait proposée.

« M. le ministre de l'Intérieur est chargé d'expédier M. Mataflorida pour l'Italie, comme il l'avait demandé, ou pour tout autre lieu où il ne puisse nuire.

« J'adresse à V. A. R. un écrit qui vient de paraître sur le marché d'Ouvrard. Je n'ai pu le lire encore; mais je crois utile que Monseigneur juge par lui-même de l'opinion d'ici sur cette partie de son administration; on commence à s'occuper beaucoup de cette affaire dans le public. Je crois qu'il serait utile que Monseigneur consentît à l'envoi à Madrid d'un commissaire spécial pris dans le corps des intendants, le baron Joinville par exemple, qui passe ici pour le plus habile et pour avoir eu de M. Ouvrard des ouvertures assez précises avant son départ pour Bayonne. On profiterait du repos que va prendre l'armée à Madrid et de l'état actuel de nos opérations militaires, pour examiner la question des services à faire et des moyens les plus sûrs et les plus économiques de les obtenir; et après cet examen, V. A. R. laisserait prendre la détermination la plus propre à ménager les intérêts de la France

et à soulager sa propre responsabilité, dans une matière où Monseigneur doit songer à tout ce qui l'entoure et ne pas permettre qu'on puisse accuser qui que ce soit de ceux qui l'approchent, d'amour-propre ou d'obstination. Rien ne sera fait à cet égard sans le consentement exprès de V. A. R.; mais si elle me le donnait, je provoquerais l'envoi de M. Joinville auprès d'elle, et je crois que ce serait le meilleur moyen de terminer une affaire qui n'a été évidemment engagée que par le dénûment absolu dans lequel on a laissé l'armée, qu'on peut par conséquent justifier à son origine, mais dont le maintien paraîtra d'autant plus onéreux et difficile à défendre, que l'époque fatale sera plus éloignée, et que les circonstances se seront améliorées.

« Je finis, Monseigneur, en réclamant votre indulgence en faveur des sentiments de votre très humble et très respectueux serviteur

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCLXVIII. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 18 mai 1823.

« Mon cher monsieur, je n'ai que le temps de vous accuser réception de votre lettre du 13.

« J'écris longuement à Monseigneur au sujet de votre Régence. Nous persistons à penser qu'il est indispensable qu'elle prenne sa source plus haut que votre junte.

« Nous sommes d'avis qu'Eguia doit être non seulement ménagé, mais encore bien récompensé, ainsi que M. Calderon. Les gouvernements doivent

être toujours justes et reconnaissants, s'ils veulent être bien servis.

« Veillez et faites veiller, par ceux que cela concerne, à ce que le palais où ira loger le prince à Madrid, soit scrupuleusement visité avant qu'il s'y établisse, et soigneusement gardé après.

« Il ne reste qu'un crime pour ressource aux ennemis du repos de notre pays.

« Recevez, etc.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCCLXIX. — S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Boceguillas, ce 18 mai 1823.

« J'ai reçu hier, mon cher comte, votre lettre du 12 ; je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez pour les fonds que vous mettez à ma disposition ; j'y ai mis le plus d'économie possible, et même j'ai presque été vilain envers les Espagnols, comme Bricogne aura pu vous le mander. Nous régulariserons tout cela bien mieux à Madrid, quand la Régence sera établie.

« J'ai vu aujourd'hui M. d'Anduaga ; je crois que je serai obligé de nommer provisoirement la Régence. Martignac m'a fait dans ce sens-là une proclamation dont je suis fort content : je le charge de vous l'envoyer, mais il ne le pourra pas aujourd'hui. Je crois que je serai obligé, pour éviter les réactions dans Madrid, de faire un arrangement purement militaire avec L'Abisbal pour qu'il n'évacue Madrid qu'au moment où j'y entrerai, ce qui (si Dieu le permet) sera

le 24, à neuf heures du matin. Si je peux, je profiterai du conseil que vous me donnez, pour acheter la délivrance du roi et de sa famille.

« Comptez, mon cher comte, sur toute mon estime et mon affection pour vous.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCLXX. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Fresnillo, le 18 mai 1823.

« Monsieur le comte, le moment important approche et il est indispensable de prendre un parti et de faire ses dispositions pour l'arrivée. J'ai rédigé deux projets de proclamation, le premier conforme au plan que vous nous avez envoyé, le second conçu dans le sens du plan subsidiaire que j'ai eu l'honneur de vous indiquer. J'ai lu les deux projets à S. A. R. et elle n'a pas hésité à adopter le second, dont elle a paru fort satisfaite.

« M. le chevalier d'Anduaga, arrivé depuis hier, et que j'ai conduit ce matin au quartier général du prince, a reconnu que dans la situation où sont les choses, ce parti était le plus court et le seul qui offrît quelque sûreté. Il est donc *provisoirement* décidé que la proclamation dont je vous envoie le projet, sera publiée et que la mesure qui y est indiquée, sera adoptée. Monseigneur est persuadé que nous ne pouvons pas faire autre chose, et je suis fort porté à partager cette persuasion.

« Au surplus, vous savez que nous avons expédié deux personnes à Madrid pour engager le duc de l'Infantado à venir au-devant du prince. S'il vient,

nous le consulterons, et s'il est d'avis que le premier projet est littéralement applicable, je presserai Monseigneur d'y revenir. Je le désire infiniment, parce qu'il me serait beaucoup plus convenable de voir suivre vos instructions.

« Vous remarquerez que les noms des membres de la Régence sont en blanc. Nous ne pouvons rien déterminer encore sur ce point et nous nous garderons bien de faire connaître les noms avant d'être sûrs de l'acceptation. Le refus de l'archevêque de Valence, l'absence du duc de San Carlos, l'impossibilité reconnue d'appeler le duc de San Fernando, tout cela rend le choix fort embarrassant. Il faut absolument un ecclésiastique. Nous avons tous jeté les yeux sur M. de Saez, chanoine de Tolède et ancien confesseur du roi. C'est un homme de mérite, d'opinions sages, d'un caractère conciliant, et qui est fort agréable au roi. Il est à Burgos; je lui ai écrit aujourd'hui pour savoir ses dispositions. Si nous pouvons avoir le duc de l'Infantado, celui de Montemar, M. de Saez, M. d'Eroles et M. Garcia de la Torre, je crois que nous aurons fait une bonne opération.

« Nous ne tarderons pas sûrement à avoir des communications officielles de Madrid. Le prince passe demain le Somo-Sierra et tout porte à croire qu'il recevra à Buitrago quelque chose de positif. Vous savez dans quelle situation nous sommes relativement à L'Abisbal.

« Deux courriers arrivent dans ce moment de Madrid, tous les deux pour le consul anglais à Bayonne. Aucun n'est porteur d'un passeport an-

glais ; mais l'un a ses dépêches contresignées par le consul général, et j'ai été d'avis de le laisser passer ; l'autre est porteur d'un paquet du général constitutionnel Roche. J'ai pensé que ce général n'avait aucun caractère pour faire ainsi traverser l'armée française par ses courriers, et j'ai été d'avis de rendre compte à Monseigneur, qui est à une lieue d'ici, et de retenir celui-là jusqu'à la réponse.

« La junte a donné la déclaration que vous désiriez pour les sommes qui lui ont été comptées. Je vous la transmets en original. Quand je serai arrivé à Madrid, je tâcherai de me procurer des renseignements positifs sur les besoins et les ressources du gouvernement espagnol, et je vous les ferai connaître, afin que vous régliez en parfaite connaissance de cause les sacrifices que vous pouvez faire, et les moyens dont il conviendra que ce gouvernement fasse usage pour couvrir ses dépenses. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCLXXI. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Buitrago, 20 mai 1823.

« Monsieur le comte, j'ai beaucoup de choses à dire à V. Exc. Je lui demande de la patience.

« J'ai eu depuis trois jours plus de peines et de tourments que je n'en ai eu dans les six semaines écoulées depuis mon départ de Bayonne. Je ne parle pas des fatigues, des nuits sur la paille. Ce ne sont là que des contrariétés, et les contrariétés ne sont rien dans notre position.

« J'étais hier à Boceguillas avec la junte, déterminé à annoncer au général Eguia que son autorité cessait aux portes de Madrid. Je sentais tout ce que cette nouvelle avait de pénible à donner, mais j'étais résigné. Je me suis concerté avec M. de Caux et j'ai fait demander un entretien à la fille aînée du général, qui passe pour avoir beaucoup d'empire sur son esprit.

« Nous lui avons fait connaître la résolution de notre gouvernement. Pour adoucir le coup qui a porté au cœur, nous avons promis d'insister auprès de la nouvelle Régence pour faire nommer le père capitaine général d'armée; j'ai promis de solliciter pour lui la commanderie de Saint-Louis, attendu qu'il est déjà grand'croix de deux ordres; enfin, j'ai pris à peu près l'engagement de lui faire accorder à titre d'indemnité une somme de 30,000 fr. La fille a reçu nos communications avec réserve et froideur; mais elle a promis de parler à son père. J'ai engagé M. Erro et M. Calderon à se joindre à elle, et ils m'en ont donné leur parole.

« Les choses étaient dans cet état et j'attendais le résultat de cette démarche avec impatience, parce je crains les tristes effets qu'aurait une rupture, lorsqu'un nouvel incident est venu me donner d'autres inquiétudes. Vers minuit, la junte m'envoya prier de me rendre chez le président. Je n'eus pas la peine de m'habiller pour y aller. Là j'appris qu'une irritation violente s'était manifestée dans le bataillon de la garde royale espagnole et dans les gardes du corps du roi d'Espagne, qui se trouvaient avec nous.

« Cette irritation provenait de la nouvelle qu'on

avait reçue, que le général Zayas était venu au quartier général et qu'une capitulation avait été faite avec lui. On avait ajouté que Zayas avait été bien accueilli par le prince et avait dîné chez lui. Les gardes royaux, qui avaient été sabrés par lui, le 7 juillet, dans les rues de Madrid, se prétendaient sacrifiés, et les murmures en étaient venus au point que les membres de la junte ne se croyaient pas en sûreté au milieu de leur bataillon. J'eus avec eux une séance assez vive et assez prolongée, et je me retirai inquiet des dispositions où je voyais tout ce qui m'entourait. J'avais pour garde moi-même dix hommes du bataillon mécontent; cependant je n'eus point à m'en plaindre.

« La junte voulait venir à Buitrago où était le prince aujourd'hui. J'ai tenu bon et elle est demeurée à Boceguillas. Je suis arrivé à midi et j'ai appris qu'une trêve avait été en effet conclue avec le général Zayas, que les constitutionnels devaient garder les portes de Madrid jusqu'à l'arrivée de nos troupes. J'ai appris aussi que le général Zayas n'avait point dîné chez le prince et ne l'avait pas même vu. J'ai écrit sur-le-champ à la junte pour la rassurer autant qu'il était en moi, mais je crains beaucoup l'effet que produira la certitude d'une trêve conclue et l'obligation imposée aux habitants de Madrid de souffrir plus longtemps la présence des constitutionnels. Le motif de cet arrangement est louable et philanthropique, mais il m'inquiète par l'impression qu'il fera sur les royalistes.

« Une autre inquiétude bien plus grave m'attendait ici. Le prince avait décidé qu'il entrerait le 24

et que les postes constitutionnels ne seraient relevés que ce jour-là. Il en résultait que la population serait comprimée jusqu'au moment même de l'entrée du prince, et que la réception lui serait faite par la municipalité constitutionnelle. Je ne doute pas que dans ce cas il ne fût arrivé quelque malheur, ou que nous aurions perdu en une matinée le fruit de tous nos travaux. J'ai proposé à S. A. R. de faire occuper Madrid le 23 et de n'entrer que le 24. Je n'ai pu l'obtenir. M. de Caux a fait la même tentative et n'a pas eu plus de succès. Je me suis alors adressé au major général, qui a reconnu la force de mes observations et qui a déterminé le prince à accéder à notre proposition.

« Madrid sera donc occupé le 23. Une heure après, j'y arriverai avec M. de Caux. J'envoie un exprès d'avance pour en avertir M. le duc de l'Infantado, dont nous n'avons aucune nouvelle, et M. le duc de Montemar. Je les prie de venir à Alcovendas, le 22, ou dans tous les cas de nous attendre chez eux le 23.

« Pendant la journée et la nuit, nous tâcherons d'organiser notre Régence et la convocation des Conseils et de faire installer l'ancienne municipalité par le corrégidor nommé par la junte et qui se rendra aussi; nous ferons imprimer la proclamation, après l'avoir concertée avec les hommes influents et nous la ferons afficher le matin. De cette manière, tout sera disposé pour l'arrivée du prince.

« Voilà nos projets; il y a loin de là à l'exécution. Les difficultés se multiplient au lieu de s'aplanir, et il est impossible de deviner encore comment les

choses se passeront. Les populations viennent toutes au-devant de nous, mais aucun homme de marque ne s'est encore présenté et c'est là un véritable sujet d'inquiétude.

« Quelque chose me rassure. J'ai déterminé M. de Saez, confesseur, à venir avec moi à Madrid. Il y viendra dans ma voiture. C'est un homme sage et universellement estimé ; il a de l'influence et je compte beaucoup sur son secours pour déterminer les deux ducs. Il fera lui-même partie de la Régence, ce qui donnera à sa composition tout le caractère de la sanction du roi que nous pouvons désirer. J'ai écrit à l'évêque d'Osma, le seul prélat que nous puissions appeler avec espérance de succès, pour l'engager à venir au quartier général, mais sans lui rien dire de plus, afin d'être libre à son égard.

« Jusqu'ici j'espère avoir le duc de l'Infantado, celui de Montemar, M. de Saez, le baron d'Eroles et l'évêque d'Osma, ou M. de Campomanès, magistrat dont on fait un grand éloge.

« La convocation des Conseils va offrir d'immenses difficultés. On croit que le Conseil des Ordres ne voudra pas se rendre sur une invitation du duc de San Fernando, son président. Nous verrons cela sur les lieux.

« Je reste ici demain pour attendre la junte, qui doit y arriver, et pour empêcher qu'elle ne fasse quelque éclat, qui compliquerait notre situation, déjà si embarrassée et si fâcheuse. J'irai après-demain rejoindre le prince à Alcovendas, pour être prêt à entrer le 23.

« M. d'Anduaga nous aide, jusqu'au moment où

il nous embarrassera. Je ne sais pas trop ce que nous pourrons en faire. Il y a de fortes préventions contre lui; j'en suis fâché, car il a de l'intelligence et du zèle.

« Adieu, monsieur le comte, il est une heure du matin et je n'ai plus la force de penser ni d'écrire. Je vous prie de recevoir, etc.

« De Martignac. »

CCCLXXII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 20 mai 1823.

« Monseigneur,

« Nous calculons avec plaisir que c'est à Madrid que V. A. R. recevra les lettres que nous lui écrivons aujourd'hui. Elle ne manquera pas d'occupation au moment où elles lui parviendront, aussi vais-je borner celle-ci aux objets qui peuvent l'intéresser plus particulièrement.

« Le duc de San Carlos vient de nous arriver; il sort d'ici dans les meilleures dispositions, mais fatigué de sa route et peu empressé à prendre celle de Madrid, fort désireux surtout de connaître le parti qu'aura pris le duc de l'Infantado. Tout ce monde-là est très disposé à prendre sa part d'honneurs et de profits; mais se trouver à la bataille, c'est ce dont très peu se soucient. J'espère pourtant réussir à mettre celui-là et M. Casa Irujo en route samedi prochain; ils vous arriveront par conséquent dans les deux ou trois premiers jours de juin.

« Ils m'ont fait parler d'une idée que je crois assez juste et que je transmets par ce motif à V. A. R.

Ils pensent que l'établissement en Espagne d'une gendarmerie organisée sur le même pied que celle de France, est un des meilleurs moyens d'y maintenir l'ordre et la tranquillité. Ils croient que c'est une des choses que la Régence aurait à faire aussitôt qu'il se pourrait, qu'elle trouverait un grand secours pour cela dans les localités, qu'on amènerait aisément même à en supporter les premiers frais. Enfin ils croient que cette mesure nous éviterait la nécessité de tenir nos troupes éparpillées et nous ferait rentrer dans la libre disposition du plus grand nombre. Ils pensent encore qu'au moyen de cette gendarmerie, une armée de quarante mille hommes de troupes réglées suffirait à l'Espagne, et qu'ainsi l'organisation de ces 40000 hommes, qu'il nous est facile d'opérer dans cette campagne, puisque le ministre de la Guerre prétend avoir déjà fourni, ou être prêt à fournir, ce qui est nécessaire à l'équipement de 20000 et qu'il nous est facile d'ici à six semaines ou deux mois de vous avoir fait parvenir les habits nécessaires aux autres 20000; l'organisation de ces 40000 hommes, disaient-ils, nous ôterait la nécessité d'un trop long séjour en Espagne, ce que nous devons désirer sous tous les rapports.

« M. de Talaru, le ministre d'Autriche et celui de Sardaigne sont prêts à partir pour se rendre auprès de la Régence, aussitôt que son établissement sera connu. Nous attendons les derniers ordres et le choix du cabinet de Saint-Pétersbourg pour le départ de son ministre; la Prusse est en retard, parce que nous avons désiré qu'elle ne renvoyât pas le même, qui ne valait rien.

« Nous allons être bien empressés de savoir comment Monseigneur aura été accueilli à Madrid, si elle y a trouvé le duc de l'Infantado et les autres personnages nécessaires à la formation de la Régence, enfin si elle y aura recueilli quelques renseignements sur Séville, ce qui s'y passe et ce qu'on paraît prévoir de relatif à la délivrance du roi. Une petite dépêche télégraphique sur ces divers points sera bien reçue et vivement attendue dimanche ou lundi prochain.

« Nos rentes sont aujourd'hui à 88 fr. 80 et restent après la Bourse à 89 fr. 20. Elles vont arriver à 90 fr. On escompte l'entrée de V. A. R. à Madrid et la retraite de Mina dans Barcelone.

« Je finis, Monseigneur, pour ne pas manquer l'estafette, et prie V. A. R. de recevoir, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCCLXXIII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 21 mai 1823.

« Monseigneur,

« Nous en sommes ici à vos lettres d'Aranda du 16, à votre dépêche télégraphique de Boceguillas et aux nouvelles du 4e corps du 16, et V. A. R. est aux portes de Madrid, où nous prévoyons que vous serez obligé d'entrer plus tôt peut-être que vous ne l'aviez calculé, l'approche de l'armée pouvant, là comme à Saragosse, faire craindre des désordres qu'on invitera V. A. R. à prévenir en hâtant l'entrée de ses troupes.

« Je vois avec une grande satisfaction, par la lettre que je reçois de M. de Martignac sous la même date du 16, qu'il a écrit au duc de l'Infantado et que vous avez la presque certitude de trouver, et lui et le duc de San Fernando, à Madrid. Ce sont des noms qu'il est bien utile de pouvoir présenter à l'Espagne et à l'Europe dans votre Régence, et c'est par la conviction que j'ai de l'importance décisive de cette opération sur l'issue de cette entreprise, que je me réjouis bien sincèrement de voir les obstacles que nous avions à redouter dissipés. Nous allons vous expédier le duc de San Carlos et Casa Irujo. Ceci aidera peut-être à les faire partir avant samedi. Tout ce qui, dans les actes de la Régence, tendra à montrer la spontanéité et le but d'arriver le plus promptement possible à la délivrance du roi, et par conséquent à la cessation de ses fonctions, lui donnera de la force et l'honorera.

« Nous avons fait une recrue depuis hier pour l'envoi des ministres étrangers auprès de la Régence; la Prusse a fait son choix, on le dit bon, et son ministre partira avec ceux de Vienne, de Sardaigne et le nôtre, le jour où nous le voudrons.

« Nous avions d'assez tristes nouvelles de la Catalogne, où le 2e corps est généralement accusé d'agir avec une excessive mollesse. Nous avions vu avec regret, dans la dépêche du 16 de Guilleminot au ministre de la Guerre, que V. A. R. croyant Mina détruit, s'était décidée à donner l'ordre de faire retirer Molitor de ce côté de l'Èbre pour opérer vers Valence sur l'autre rive. Nous allions chercher à nous tirer comme nous l'aurions pu des difficultés qui

restaient encore dans la Catalogne. Mais la dépêche télégraphique du 18 nous fait espérer que V. A. R. aura laissé continuer son premier mouvement au 2[e] corps et que son concours aux opérations du 4[e] va décider la retraite des corps constitutionnels dans les places fortes où, une fois contenus par les forces aux ordres du maréchal Moncey, V. A. R. pourra disposer sans aucun inconvénient de Molitor et peut-être de tout le 2[e] corps pour faire telle opération qu'elle jugera convenable. Je fixerai Monseigneur sur les points qu'occupent en ce moment les régiments dont M. le duc de Bellune m'a promis de pouvoir incessamment accroître les forces aux ordres de V. A. R. Je crois me rappeler dès ce moment que deux de ces régiments ne sont pas éloignés des Pyrénées, qu'un troisième est dans l'Isère ; je ne me souviens plus où il m'a dit qu'était le quatrième. Mais nous allons hâter leur envoi autant que notre repos intérieur le permettra.

« Ce ne sera que lorsque l'établissement de la Régence sera terminé, que les relations du commerce et de la banque seront rétablies entre Madrid et les autres principales villes de l'Espagne et de l'Europe, que nous pourrons, au moyen de la maison Rothschild, éviter des transports de fonds et nous faire livrer, à Madrid même, une partie de l'argent qu'elle fournit en ce moment à Bayonne et à Perpignan. La banque ne peut recueillir que là où il y a et que ce qui existe ; dans l'état actuel, Madrid a peu de numéraire et on y est peu disposé à faire sortir celui qu'on y cache. Lorsque votre armée y en aura répandu, lorsque la conduite de

V. A. R. et les événements y auront ramené la confiance, nous ne négligerons aucun des moyens que les connaissances et le crédit de la maison Rothschild nous présentent pour économiser les frais et les risques du transport matériel des espèces, de la frontière jusqu'à Madrid.

« Le ministre de la Marine m'assure qu'il a devant Barcelone la frégate la *Junon*, la corvette la *Victorieuse*, les bricks le *Dragon* et le *Cuirassier*, les goélettes la *Torche* et l'*Ariège;* le vaisseau de 74, le *Trident*, était aussi dans ces parages. Il va remplacer le *Centaure* de 80, qu'il trouvera devant Cadix, et le *Centaure* reviendra devant Barcelone et restera aux ordres de V. A. R. avec les autres bâtiments dont je viens de donner les noms, pour seconder vos opérations sur les côtes d'Espagne dans la Méditerranée.

« Du côté de l'Océan, le *Colosse*, qui est en ce moment devant Santona, Santander et Saint-Sébastien, va se porter devant le Ferrol et la Corogne, où il espère pouvoir enlever quelques bâtiments armés pour ravitailler Saint-Sébastien; de là, il ira s'établir avec la *Guerrière*, la *Cybèle* et deux corvettes devant Cadix, d'où il expédiera le *Trident* pour le remplacer dans le golfe de Biscaye, où seront restées les frégates et corvettes que nous y avons en ce moment.

« J'avais désiré que ces mouvements inutiles entre ces vaisseaux n'eussent pas lieu, afin de ne pas perdre le temps que chacun va mettre à faire ces changements de station. Mais quelques considérations personnelles relatives aux commandants ont

décidé le ministre de la Marine à y tenir. J'espère qu'au moyen des bâtiments qui ne prennent pas part à cette manœuvre, nous n'en éprouverons pas de grave inconvénient.

« Le Roi a signé aujourd'hui l'ordonnance qui élève la solde pour les troupes sous vos ordres en raison de la perte qu'elles éprouvent sur les monnaies.

« Le cours de nos fonds publics est aujourd'hui à 89 fr. 20 c. J'attends l'effet de votre entrée à Madrid, et de la fin du vagabondage de Mina en Catalogne, pour prendre une dernière détermination sur notre emprunt.

« Recevez, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCCLXXIV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Alcovendas, le 22 mai 1823.

« Monsieur le comte, quoique je n'aie encore rien de positif à vous apprendre, je dois cependant vous tenir au courant de ce qui se passe et vous entretenir de nos projets, de nos craintes et de nos espérances.

« Je suis resté hier à Buitrago, malgré le vif désir que j'avais de ne pas m'éloigner du quartier général. La junte devait y arriver et il était indispensable que je la visse pour arrêter définitivement ce qui la concernait. J'ai à peu près la certitude que les choses se passeront convenablement. Je dis *à peu près*, parce qu'avec le vieux général, la conversation du matin est souvent oubliée le soir. Il a été

convenu qu'aussitôt que l'autre Régence serait nommée, je leur enverrais un exprès pour les en instruire et que, dès ce moment, ils se sépareraient. Dans aucun cas ils n'entreront à Madrid en corps. Si cette convention s'exécute fidèlement, comme je l'espère, ce sera un heureux succès. Une chose m'inquiète : on m'assure que le fameux Ugarte est passé ce matin, se rendant auprès du général Eguia pour lui apporter les instructions du roi. C'est là ce que j'ai toujours craint, et ce qui rendrait notre position plus difficile.

« Voilà de l'inquiétude : voici maintenant des espérances. J'ai enfin des nouvelles du duc de l'Infantado. Étonné de n'avoir pas reçu de réponse à ma première lettre, j'ai pris le parti de lui envoyer un de mes secrétaires, fort adroit et parlant fort bien la langue. Quoiqu'il fût caché et qu'il eût fait courir le bruit de son départ, mon envoyé l'a trouvé, lui a remis ma lettre et m'a fait avoir une réponse. Cette réponse est toute satisfaisante ; le duc de l'Infantado s'excuse sur son retard ; il serait venu au-devant de S. A. R. si sa santé n'avait pas été compromise ; il est à sa disposition ; il m'attend demain matin à Madrid, et se rendra immédiatement auprès du prince, si cela est nécessaire. La lettre est aussi bonne que nous pouvions l'espérer. C'est là le fondement de toute notre opération.

« Je me rendrai demain matin à Madrid ; j'y verrai M. le duc de l'Infantado ; je lui ferai connaître les choix que vous nous avez indiqués. S'ils lui conviennent, ils seront tous maintenus ; il sera consulté sur les mutations à faire, s'il y en a.

« Une fois fixés à cet égard, je lui proposerai le

moyen que vous avez tracé pour la nomination. S'il croit possible de réunir les Conseils et de les charger du soin d'élire, la convocation sera faite et la proclamation sera modifiée sur-le-champ dans le même sens. Je voudrais beaucoup que cela fût possible, car il est certain que ce mode donnerait à la nomination un caractère d'indépendance tout à fait utile. Je vous promets en conséquence de ne proposer à S. A. R. de renoncer à cette voie que dans le cas d'une nécessité absolue.

« Si cette nécessité existe, je consulterai M. le duc de l'Infantado sur la meilleure voie à prendre pour remplacer celle-là. Je l'engagerai à réunir chez lui quelques-uns des hommes les plus influents, tels que le duc de Montemar (qui est arrivé ici tout à l'heure), le comte de la Puebla, M. Garcia de la Torre, M. de Saez, etc., afin de combiner avec eux le mode le plus convenable pour atteindre votre but. J'aurai avec moi des officiers qui rendront compte à Monseigneur de tout ce qui se passera, afin d'avoir ses résolutions définitives, sans lesquelles il ne m'arrive jamais de rien faire.

« Si notre travail se fait dans la journée, la proclamation sera imprimée dans la nuit et affichée le lendemain au point du jour.

« Voilà le travail qui m'attend demain. C'est une grande journée qui se prépare : puisse-t-elle tourner à bien! Si nous réussissons, je me consolerai aisément des plaintes et des reproches de MM. d'Urgel. Leur manifeste du *Drapeau blanc* est assurément la plus inexcusable de toutes les fautes dans les circonstances actuelles.

« Ma première lettre contiendra sans doute d'importantes choses; je ne la ferai pas attendre.

« Recevez, etc.

« De Martignac. »

CCCLXXV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, le 23 mai 1823.

« Monsieur le comte, je dois compte à V. Exc. des événements de cette grande et mémorable journée.

« Vous savez déjà que l'imprudence commise par Bessières, et l'exaspération qu'elle a excitée dans le peuple, ont obligé S. A. R. à avancer d'un jour l'occupation de Madrid[1].

« Ce matin à quatre heures et demie, le général Latour-Foissac est entré à la tête de quelques bataillons et a fait relever la garde constitutionnelle. Le tambour et la musique ont averti les habitants de cet événement qu'ils n'attendaient pas aujourd'hui. Le général Zayas a couru quelques risques, mais il a été préservé et il est sorti sans accident.

« Je suis arrivé peu d'heures après, et je n'essaierai pas de vous exprimer les transports de joie, d'amour et d'ivresse, dont j'ai été le témoin pendant

1. Dans une lettre datée de Cavanillos, 21 mai, qui n'est pas restée entre les mains de M. de Villèle, Mgr le duc d'Angoulême écrivait : « Malgré les précautions prises, il y a du train à Madrid; Bessières a voulu y pénétrer de force et a été cause du sang qui y a été répandu; il en a été chassé avec perte. Cela m'obligera peut-être à faire occuper la capitale plus tôt que cela n'avait été convenu. J'y ai envoyé un colonel d'état-major pour s'entendre avec Zayas. Quand même mon avant-garde y entrerait le 22, cela ne changera rien à mes projets. »

tout le trajet qu'il m'a fallu faire pour arriver à mon logement. Cette immense population remplissait les rues et les places, et ses démonstrations de bonheur et de reconnaissance avaient un tel caractère de vérité et d'énergie, que j'en été plusieurs fois saisi et ému jusqu'aux larmes.

« Malheureusement la joie du peuple est mêlée de sentiments de haine et de vengeance, et nous avons quelques excès à déplorer. Plusieurs maisons ont été forcées et plusieurs personnes maltraitées; il paraît même certain que quelques-unes ont péri. Si quelque chose pouvait dans aucun cas excuser ces déplorables excès, il serait juste de dire qu'il y a eu ici d'odieuses provocations. Les cruautés exercées, il y a deux jours, sur les habitants à l'occasion de la folle attaque de Bessières, cruautés dont les traces sont encore visibles car, ce matin au moins, les corps des victimes n'étaient pas même ensevelis, ne sont pas les seules causes de l'exaspération populaire. Les hommes les plus connus, je ne dis pas par leurs opinions, mais par leurs actes de barbarie, ont affecté de se montrer, et il paraît même que des violences ont été commises aujourd'hui par quelques-uns d'eux. Cette folie et cette audace rendent l'action du peuple plus difficile à comprimer.

« Nous avons fait cependant tout ce qui était possible pour la contenir. Des mesures vigoureuses ont été prises et nos soldats ont fait leur devoir avec sévérité, malgré la difficulté qu'on éprouve à traiter durement des hommes qui vous bénissent, et des femmes qui vous embrassent.

« Le corrégidor nommé par la junte avait fait

afficher une proclamation qui ne convenait pas du tout et qui n'était pas de nature à calmer les esprits ; je la lui ai fait enlever et remplacer par une autre. Il a pris également un arrêté pour défendre les attroupements, pour faire fermer les cafés et les cabarets à huit heures, pour défendre les cris de *meure*, et pour prohiber les armes. Des commissaires ont été nommés pour veiller dans chaque quartier, et les patrouilles se font avec une grande activité. Il est minuit et la rue où je loge, qui est près de la Fontana d'Oro, et de la porte *del Sol*, est tout à fait tranquille. Au surplus, je ne me couche pas et suis prêt à me rendre à l'hôtel de ville au premier avis.

« Le directeur des théâtres voulait les rouvrir demain ; mais ce directeur passe pour un constitutionnel prononcé, et tout annonce que la représentation serait orageuse. J'ai invité la municipalité à retarder l'ouverture de trois ou quatre jours, afin de laisser à la fermentation le temps de s'apaiser.

« Le prince entrera demain matin à neuf heures. Je ne crains qu'une réception trop vive et trop animée. La journée de demain sera sûrement plus orageuse encore que celle d'aujourd'hui. Quand les cris de Madrid parviendront à Séville, je suis convaincu qu'ils couvriront la voix des Cortès, et j'attends tout de cet entraînement un peu secondé.

« Après vous avoir ainsi parlé de ce qui s'est passé dans les rues, je dois vous entretenir de ce qui s'est fait dans les cabinets. Je ne sais si le Roi sera content de nous, mais, je vous en supplie, dites bien à S. M. que son commissaire a fait, pour le

bien servir, tout ce que ses facultés morales lui permettaient et au delà de ce qu'il pouvait attendre de ses forces physiques.

« J'avais écrit à M. le duc de l'Infantado pour le prier de venir joindre S. A. R. à Alcovendas, ou au moins de m'attendre aujourd'hui chez lui à onze heures. Deux lettres, envoyées par des exprès, étaient demeurées sans réponse. J'ai envoyé au duc un secrétaire qui est entré à Madrid avant-hier et qui est parvenu à lui remettre ma lettre, quoiqu'il fût soigneusement caché. M. le duc me répondit qu'il m'attendrait ce matin. Dans l'intervalle et avant l'arrivée de la réponse, S. A. R. avait envoyé un de ses officiers pour l'engager à venir le rejoindre. Il est résulté de là que je me suis croisé ce matin avec le duc qui venait à Alcovendas, quand je me rendais à Madrid.

« Le duc a eu un long entretien avec Monseigneur et il était à peu près convenu avec S. A. R. que le conseil de Castille seul serait convoqué pour l'élection de la Régence. A son retour, le duc est venu chez moi et il m'a annoncé qu'il réunirait à deux heures quelques hommes instruits pour les consulter.

« A deux heures, j'ai reçu de Monseigneur la communication de votre dernière lettre, dans laquelle vous annoncez le désir, que conserve le gouvernement, de convoquer tous les Conseils. J'ai couru avec M. de Caux chez le duc de l'Infantado; je l'ai trouvé avec plusieurs personnes. J'ai fait connaître les instructions que Monseigneur m'avait transmises et j'ai annoncé qu'il m'était impossible d'en éluder l'exécution littérale.

« Je ne vous répéterai pas, monsieur le comte, tout ce qui a été dit à ce sujet. 1° Les Conseils d'État, des Ordres, de la Guerre, des Finances, sont des corps contentieux ou consultatifs, qui ne peuvent avoir, sous aucun prétexte, le droit de concourir à l'élection. 2° Plusieurs de ces Conseils n'existent plus, et tout annonce qu'ils ne seront pas rétablis par le roi, parce qu'ils sont à la fois dispendieux et inutiles. 3° Si on convoque tous les Conseils, il faut convoquer celui de l'Inquisition, ou bien c'est la France qui décide de prime abord la question de la suppression, tandis qu'il est plus prudent et plus sûr de laisser cette matière délicate à traiter aux nationaux, ou au roi. 4° Le grand nombre de membres de ces Conseils ont marqué dans la révolution. Si le président les appelle, les autres ne viendront pas; s'il ne les appelle pas, il prononce de son autorité privée leur indignité. 5° Il est impossible, avec des éléments aussi divers, d'avoir quelque certitude de succès pour les élections qu'on désire, et personne ne se souciera de se mettre sur les rangs avec la crainte fondée d'être écarté. 6° Si S. A. R. répugne à faire l'élection elle-même; s'il est nécessaire, pour conserver l'appui des cabinets étrangers, que l'élection soit faite par des Espagnols; si l'intervention d'un corps de l'État peut donner quelque légalité à cette opération : c'est le Conseil suprême de Castille et le Conseil suprême des Indes, qui peuvent seuls recevoir une pareille mission. Des attributions de justice, de police, de gouvernement, appartiennent au premier de ces Conseils pour le royaume; elles sont dévolues au second pour les Amériques

Leur réunion représente naturellement les grands intérêts de l'État et des colonies; c'est eux qu'il faut réunir.

« Cette proposition, faite par le duc de l'Infantado, a réuni tous les suffrages. Elle m'a paru propre à atteindre le but que vous vous proposez, en évitant les difficultés, que je crois insurmontables, que présente l'autre parti.

« Il était d'une haute importance pour nous de conserver le duc de l'Infantado, le seul Espagnol de qui j'aie entendu dire du bien par tous les autres Espagnols, et j'aurais craint de le voir s'éloigner, si son admission avait été soumise à l'épreuve des délégués de tous les Conseils. J'ai hésité; il m'en coûtait de ne pas proposer à S. A. R. l'exécution littérale de ce que vous lui conseilliez de faire; mais d'un autre côté, je voyais là devant moi des obstacles invincibles que vous n'aviez pas pu voir. Pour mon repos et pour ma responsabilité, j'aurais persisté; j'ai cru devoir préférer à mon repos ce qui m'était démontré aussi avantageux et presque sans danger. J'ai écrit à Monseigneur pour lui soumettre notre situation, et je lui ai demandé ses ordres, en lui annonçant qu'ils seraient exécutés à l'instant. Pour ne pas perdre de temps, j'ai engagé les présidents des deux Conseils à les convoquer pour huit heures, époque à laquelle je devais avoir reçu la réponse de S. A. R.

« A sept heures et demie, j'ai reçu cette réponse: Monseigneur approuvait ce qui était proposé. J'ai adressé sur-le-champ la lettre officielle aux présidents pour la convocation; elle leur a été remise au

moment où ils se réunissaient en conseil. J'ignore encore ce qui a été fait; j'espère le savoir demain de bonne heure.

« J'ai modifié la proclamation, dont j'ai eu l'honneur de vous adresser déjà une copie, d'après les nouvelles dispositions qui venaient d'être arrêtées. Je l'ai fait traduire; elle s'imprime dans ce moment; j'en aurai les épreuves à deux heures du matin et elle sera affichée à six heures. J'aurai l'honneur de vous en adresser un exemplaire.

« Voilà l'état des choses. J'espère, avant de fermer ma lettre, pouvoir vous dire quelque chose de positif.

« Le 24.

« Chaque jour, ou plutôt chaque heure, amène une difficulté nouvelle, et il faut s'armer d'un courage à toute épreuve pour ne pas renoncer au bien qu'on veut faire à des gens qui semblent se concerter pour vous en empêcher.

« Après une longue et vive délibération, les Conseils réunis ont déclaré qu'il n'entrait pas dans leurs attributions, ni dans celles d'aucun autre corps de l'État, de procéder à l'élection des membres de la Régence; qu'il leur était impossible de satisfaire au vœu manifesté par S. A. R.; que tout ce qu'ils pouvaient faire était de présenter au prince une liste des personnes qui leur paraissaient les plus propres à composer la Régence, afin que le prince fît lui même un choix sur cette liste.

« M. le duc de l'Infantado a bien voulu m'apporter lui-même cette note. Je lui en ai témoigné tout mon chagrin, mais il m'a assuré qu'il n'était pas possible

d'obtenir un autre résultat. Je suis allé avec lui chez Monseigneur, qui a été aussi fort contrarié. Cependant il a fallu prendre un parti.

« Il a été convenu que j'écrirais au nom de S. A. R. pour témoigner aux Conseils tout le regret que lui faisait éprouver la décision qu'ils avaient prise; que j'engagerais les Conseils à ne comprendre que cinq noms sur la liste; que, dans tous les cas, il serait rédigé une délibération motivée, qui précéderait la présentation des candidats; que S. A. R. déclarerait au bas qu'elle *reconnaît* comme membres de la Régence les cinq membres qu'elle désignerait et qu'elle renverrait cette décision aux Conseils, pour qu'ils fissent eux-mêmes proclamer et reconnaître la Régence.

« J'ai écrit la lettre. Les Conseils doivent être assemblés dans une heure. Je pourrai sans doute vous faire connaître le résultat avant le départ de l'estafette, qui n'aura lieu que demain matin.

« Il est indispensable que nous ayons un journal. Je viens d'envoyer chercher le rédacteur du *Censeur* afin de voir si l'on peut s'entendre avec lui.

« Je vous envoie un exemplaire de la proclamation. Je puis vous attester qu'elle a produit ici un excellent effet sur les deux partis. J'espère que celle-là ne vous donnera pas d'inquiétude.

« Le même jour, à 10 heures du soir.

« M. le duc de l'Infantado avait promis de me faire savoir les résultats de l'assemblée. N'apprenant rien, j'ai pris ce soir le parti de m'y rendre. L'assemblée durait encore.

« M. le duc de l'Infantado m'a appris que les Conseils avaient adopté la proposition faite de ne désigner que cinq membres; qu'en conséquence, ils avaient procédé à la désignation par la voie du scrutin. Le résultat a été celui-ci : M. le duc de l'Infantado, président; MM. le duc de Montemar, l'évêque d'Osma, le baron d'Eroles, et Calderon, membres. M. le duc San Fernando et M. le duc San Carlos n'ont pas eu une voix. M. Eguia en a eu plusieurs.

« Ce choix ne remplit pas tout à fait vos vues. J'aurais beaucoup désiré que le duc de San Carlos fût nommé; mais j'avais prévu qu'il ne le serait pas. Pour le premier, je persiste à vous dire que personne n'a cru sa nomination possible. M. le duc de l'Infantado nous avait déjà confirmé cette impossibilité. Nous n'avions guère pensé à M. Caldéron, mais ce choix n'est pas mauvais, et je crois l'ensemble fort satisfaisant de toutes les manières.

« Demain matin, la délibération me sera envoyée. Je m'empresserai de soumettre la proposition à S. A. R., afin que la Régence soit proclamée sans aucun retard.

« On s'occupera ensuite du ministère. Je vois encore beaucoup d'incertitude sur quelques choix. J'insiste fortement pour M. Casa Irujo ; on m'oppose la destitution qu'il avait subie, il y a quelques années, pour avoir encouru de graves reproches dans l'affaire des Florides. Je tiens bon néanmoins, en assurant que le roi Ferdinand le désire. Je propose le duc San Carlos pour la Guerre, mais je n'y compte guère. Erro n'éprouve aucune difficulté. Je crois

aussi que don Garcia de la Torre sera nommé pour la Justice.

« Une observation que je fais avec grand plaisir et qui vous en fera aussi, c'est que M. le duc de l'Infantado a des idées qui rentrent tout à fait dans les nôtres sur la conduite réservée que doit tenir la Régence. J'espère beaucoup de son influence et de son esprit, un peu incertain, mais sage et prudent.

« Il faut que je vous entretienne encore d'un autre sujet d'inquiétude. M. Ugarte, que bien vous connaissiez, est entré chez moi ce matin sans être annoncé. Il m'a montré une lettre cachetée, avec une adresse écrite à Monseigneur de la main du roi. Il m'a engagé à en prévenir S. A. R. J'ai parlé avec franchise et fermeté à M. Ugarte. Je lui ai dit que S. A. R. avait sur son compte des renseignements fâcheux, et que des mesures seraient prises contre lui à la première démarche qu'il ferait pour contrarier les vues de S. A. R. Il m'a protesté qu'il n'en ferait aucune, mais il a insisté pour remplir sa commission. J'en ai rendu compte à Monseigneur, qui a cru ne pouvoir se refuser à recevoir la lettre du roi, et il la recevra demain à trois heures.

« J'ai trouvé M. le duc de l'Infantado un peu occupé de ce que pouvait contenir cette lettre, dont M. Ugarte lui a aussi parlé. J'aimerais mieux qu'elle n'existât pas, quoique j'ignore ce qu'elle renferme; mais ce qui me rassure, c'est que tout sera terminé quand la lettre sera ouverte.

« Après vous avoir parlé de ces grandes choses, il faut encore que je vous dise un mot des petites. J'ai eu depuis plusieurs jours des courriers à envoyer,

des frais de ports à payer pour des missions nécessaires, et je n'ai pour cela aucun fonds à ma disposition. Le service n'en a pas souffert, parce que j'ai payé avec mes propres ressources ; mais je ne pourrais pas y suffire longtemps. Je m'arrête enfin et je vous prie de recevoir, etc.

« De Martignac.

« *P. S.* — M. d'Anduaga, qui sort d'ici et à qui j'ai communiqué la composition de la Régence, me charge de vous assurer qu'il était impossible d'espérer rien de mieux et que ces choix auront l'assentiment universel.

« Aussitôt que l'affaire de la Régence sera terminée, je vous adresserai un rapport officiel de tout ce qui a accompagné l'élection, avec les pièces à l'appui.

CCCLXXVI. — S. A. R. MONSIEUR AU COMTE DE VILLÈLE.

« Samedi soir 24 mai 1823.

« J'espère comme vous, mon cher Villèle, que vos lettres du 16 auront apporté d'importantes modifications aux projets qui avaient été provisoirement adoptés, et je trouve aussi que la proclamation est trop longue et pas assez digne ; j'avoue en même temps que les difficultés sont grandes, vu la pénurie d'hommes dans cette malheureuse Espagne. Les propositions de L'Abisbal que le Roi nous a communiquées, vous prouvent à quelle espèce d'hommes on a affaire.

« Mon fils a dû, comme de raison, repousser ces

propositions ; mais je regrette la convention avec le général Zayas ; il ne devait pas y en avoir à Madrid plus que dans les autres villes de l'Espagne que l'armée a déjà occupées.

« Au surplus, la chose est faite, nous ne devons pas avoir l'air de la blâmer, et j'espère qu'il n'en résultera rien de bien fâcheux. Je reçois le duc de San Carlos demain, et je le presserai de partir.

« Bonjour, mon cher Villèle. »

CCCLXXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 24 mai 1823.

« Monseigneur,

« C'est aujourd'hui que V. A. R. aura fait son entrée à Madrid, si elle n'a été forcée d'y arriver plus tôt ; car Dieu nous a tant aidés que ce n'est pas d'être arrêtée ou retardée que nous avons à craindre pour votre armée, c'est au contraire d'être obligée de hâter sa marche pour sauver ses ennemis.

« Un courrier de M. Rothschild nous apporte en ce moment les nouvelles de Madrid du 16 ; la proclamation d'Abisbal, sa lettre imprimée au comte de Montijo, etc. Dieu veuille inspirer V. A. R. dans les circonstances délicates et décisives où elle va se trouver ; les événements vont se précipiter autour d'elle. Elle peut avoir une grande influence sur leur direction ; le bonheur et le repos de l'Espagne et de la France en dépendent. Tout a conspiré pour assurer à vos armes le succès le plus complet ; mais

la facilité même de l'opération militaire va rendre votre situation politique plus difficile.

« Je vois d'ici l'exigence et la déraison de ceux qui auront vaincu par vous ; la jalousie des autres gouvernements s'armera de ces difficultés pour diminuer, peut-être pour compromettre, les résultats que nous avons obtenus ; enfin l'obstination de vos ennemis, en complétant leur perte, va rendre encore plus difficile la solidité de ce qu'il faut établir, en ôtant un contrepoids utile à la construction.

« Ces idées noires viennent m'obséder en ce moment et je les communique à V. A. R., parce que je vois les petites manœuvres employées pour nous faire admettre dans la régence de Madrid quelque membre de cette régence d'Urgel, qui bien certainement ne veut pas comme nous le bien de son pays, car elle a commencé par se refuser à nous seconder, et depuis elle a cherché à nous contrarier. J'envoie à V. A. R. copie de la lettre que vient d'écrire à M. de Chateaubriand l'archevêque de Tarragone.

« D'autre part je sais que votre petite junte a écrit ici, au sujet d'un emprunt qu'elle cherche à faire, des choses fort opposées au langage qu'elle tient près de vous, et qui portent le cachet d'une ingratitude peu présumable après les services que nous avons rendus à sa cause. On me promet copie de cette pièce ; si je puis l'avoir, je l'enverrai à V. A. R. Mais je la supplie de garder tout cela pour elle et surtout de ne pas laisser paraître vis-à-vis des intéressés les sentiments que tout cela doit lui inspirer. Dans la position où est Monseigneur, il doit voir les hommes ce qu'ils sont, pour éviter leurs

pièges, mais il doit les utiliser tels qu'ils sont, en les conduisant, nonobstant les difficultés, vers le but que nous recherchons, celui du bonheur de l'Espagne et du repos de la France.

« Casa Irujo est parti ce matin. Le duc de San Carlos part après demain. Je désire que Monseigneur ait employé ces deux hommes dans sa Régence et le ministère. Ils paraissent bien disposés et voient assez bien la situation de leur pays et les moyens d'y consolider l'ordre.

« Donnadieu vient d'empêcher la jonction des troupes de Llobera avec celles de Mina, il les a bien battues et elles n'ont plus qu'à se retirer dans Barcelone; le corps de Milans prend la même route par Mataro, poussé par la division Curial; enfin Mina est assez mal engagé à Cellent entre le baron d'Eroles et Donnadieu. Il lui sera difficile de regagner Barcelone sans s'exposer à être bien battu.

« Le duc de San Carlos me dit que V. A. R. doit prendre garde à ne pas reconstituer légèrement les anciens Conseils de Castille, d'État, des Finances, etc.; qu'elle ne doit se servir des membres que comme de grands notables, bons à consulter et propres à élire la Régence : mais que les prétentions de ces Conseils ont beaucoup nui en 1814, et ont entraîné le roi dans les fautes qu'il fit à cette époque; qu'en conséquence il serait fâcheux que le roi les trouvât rétablis à son retour.

« En même temps que je conseille à Monseigneur de se tenir en garde contre l'entraînement des triomphes de ses auxiliaires, je crois qu'il est non moins indispensable de ne pas les aliéner et de ne

donner aucune prise à leur méfiance en traitant trop bien les ennemis et en admettant les propositions que maintenant ils seraient sans doute disposés à faire. Je persiste dans ces deux points de direction : le discours du roi, la proclamation de Monseigneur.

« V. A. R. doit gronder son monde, même mon payeur général. Il nous revient encore, sous la date du 13 mai, que votre 2ᵉ corps manquait de tout, même d'argent, même de la solde ; c'est épouvantable, après les sommes énormes mises dans les mains des employés au service de l'armée, tenues à discrétion dans les caisses tant de l'armée que de réserve.

« Les fonds sont aujourd'hui à 89 fr. 80 c.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Jⁿ DE VILLÈLE. »

CCCLXXVIII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mᴳᴿ LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 23 mai 1823.

« Monseigneur,

« Je viens de faire mes compliments à Guilleminot sur l'ordre donné à Molitor de nous lâcher en Catalogne avant de s'être assuré par lui-même de l'état dans lequel il y laissait le 4ᵉ corps : comme je l'ai déjà marqué à V. A. R., si l'ordre a été exécuté, ce que nous ignorons, car nous n'avons jamais de nouvelles de ce 2ᵉ corps, nous ferons tout ce que nous pourrons pour soutenir honorablement la lutte dans cette infernale Catalogne, sans ce secours sur lequel nous comptions chaque jour pour compléter

nos succès. Nous enverrons de ce côté tout ce dont nous pourrons disposer et mettrons ainsi Monseigneur en mesure de tirer sans inconvénient des troupes du 2e corps les services qu'elle leur aura demandés ailleurs. J'écris aussi à M. de Martignac sur sa proclamation, dont j'ai reçu la première communication hier au soir. Je le gronde de ce qu'il n'a pas averti V. A. R. de la difficulté qu'il a dû éprouver à exposer les motifs du mauvais parti de faire nommer la Régence par Monseigneur et de soumettre ensuite ces choix à la sanction des Conseils. Mais tout devient sans objet aujourd'hui que V. A. R. est depuis trente heures à Madrid et que le seul parti à soutenir est celui qu'elle aura pris ; d'ailleurs grogner n'est pas si bon qu'on ne doive cesser aussitôt qu'on peut, et non seulement je le puis, mais encore je le dois, puisque c'est à Monseigneur que j'écris.

« Nous n'avons pas mal d'affaires ici et je dois tenir V. A. R. au courant de ce qui se lie à celles sur lesquelles elle est appelée à exercer une si grande et si salutaire influence.

« Nos bons alliés continentaux voient avec joie la facilité des succès de votre armée sur les révolutionnaires, parce qu'ils craignent et haïssent la révolution ; mais ils jalousent la position dans laquelle ces succès vont placer la France ; ils vont peut-être même jusqu'à redouter la force que votre maison va puiser dans la campagne qui lie si bien V. A. R. à l'armée du Roi.

« On a peut-être aussi dans certains cabinets une telle crainte des formes représentatives qu'on ne voudrait pas s'en fier à nous du rétablissement de

l'ordre en Espagne, de crainte que nous ne le jugeassions lié au maintien ou au rétablissement de quelque chose qui leur ressemblât.

« Quoi qu'il en soit des intentions, voici les faits. On a promis monts et merveilles pour l'envoi des ministres à Madrid, aussitôt que vous y seriez; ensuite on a tenté, je crois, de nous y faire reconnaître la régence d'Urgel, dont les principes et les vues sont connus; enfin aujourd'hui, même avant d'avoir un prétexte sur le mode d'établissement de ce gouvernement, la Russie ne sait plus qui elle doit y envoyer, l'Autriche attend la Russie, et la cour de Rome veut se consulter avant d'y laisser aller le nonce.

« D'autre part, sir Charles Stuart vient nous confier que les actes de L'Abisbal et ses propositions ne sont pas de lui seul, qu'elles sont concertées avec Morillo et Ballesteros, enfin que son gouvernement pourrait bien abandonner ces Cortès, dont la cause est perdue, cette constitution dont la majorité ne veut pas concourir même à ramener Ferdinand dans Madrid; mais qu'il ne comprendrait pas comment son cabinet pourrait intervenir dans tout cela, sans obtenir de nous des garanties en faveur des personnes compromises par la révolution qui finit, et des institutions propres à rassurer contre le retour à l'absolu, avec Ferdinand à Madrid.

« Nous avons délibéré sur cette situation et nous nous sommes arrêtés à profiter de cette espèce d'ouverture de l'Angleterre et de votre entrée à Madrid pour sonder les ambassadeurs de Russie, de Prusse et d'Autriche, pour savoir s'ils seraient disposés à

traiter avec nous et sir Charles Stuart des meilleurs moyens politiques pour consolider en Espagne l'ordre et la paix, que l'armée de V. A. R. est au moment d'y rétablir. Si ces ouvertures sont accueillies, notre intention est de chercher à faire adopter, par les autres gouvernements, les vues sages et désintéressées de la France à l'égard de l'Espagne; d'y faire adopter, comme base de la conduite générale, ce qui sert à diriger la nôtre, savoir : cessation de toute hostilité aussitôt la délivrance de Ferdinand, secours et protection à son gouvernement, accordés pourvu qu'il consente à une amnistie convenable et à l'établissement de garanties suffisantes à la sécurité de ses peuples.

« Il est difficile, sans doute, d'amener promptement les ambassadeurs à se réunir. Chacun voudra consulter sa cour. Il sera plus difficile encore de les faire s'entendre sur certains points de la conclusion. Mais comme il faudra toujours finir par s'expliquer sur ces objets délicats, comme il importe que les généraux espagnols, réduits au désespoir par un refus trop tranchant d'écouter leurs propositions, ne préparent plus d'obstacles encore aux opérations de votre armée; comme il est surtout très politique de ne pas refuser tout concours de l'Angleterre à la délivrance de Ferdinand et au rétablissement de l'ordre en Espagne, nous allons essayer, sans trop nous avancer, de nouer cette négociation ici, pendant que V. A. R., exactement informée de tout ce qui se ferait à Paris, continuerait en Espagne à y préparer, par le succès de ses armes, l'accomplissement par la force de ce que la négociation ne pourrait obtenir.

« Il est six heures, je finis en présentant à Monseigneur l'hommage, etc.

« J[H] DE VILLÈLE.

« *P. S.* — M. Casa Irujo est parti hier. M. le duc de San Carlos part demain. »

CCCLXXIX. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 23 mai 1823.

« J'ai reçu hier soir, mon cher monsieur, votre lettre du 18, et le projet de proclamation que vous aviez préparé pour l'entrée de Monseigneur à Madrid. Nous en sommes ici tous fort affligés, car nous ne doutons pas qu'elle ne produise le plus mauvais effet, et sur notre situation politique, et sur les dispositions des cabinets étrangers.

« La seule chose qui nous laisse encore quelque espoir, c'est la lettre que j'ai adressée à Monseigneur après le Conseil tenu le 16, lettre qui n'avait encore pu vous parvenir et qui, nous l'espérons, vous aura fait renoncer à la fatale idée de nommer la Régence vous-mêmes, et à celle qui nous paraît encore plus dangereuse, d'avoir soumis à la sanction des Conseils cet acte de Monseigneur.

« Il nous semble que la seule lecture de la proclamation que vous prépariez dans ce sens, devait vous avertir que le parti que vous preniez n'était pas bon; comme cette proclamation, réduite à ses deux premiers et au dernier paragraphe, est excellente et digne! Comme tout le reste manque de ces deux caractères!

« Nous en avons tous été frappés également, et il n'y a peut-être pas de meilleur moyen de bien juger un parti à prendre, que d'essayer ainsi des moyens qu'il fournit pour l'exposer et le soutenir.

« Nous espérons, je vous le répète, que Monseigneur en sera revenu à l'idée de donner à cette Régence une origine plus espagnole; qu'il se sera borné à convoquer les Conseils pour l'élire, et alors tout sera simplifié et pour lui et pour vous, chargé de rédiger un acte bien plus facile à représenter sous un jour convenable. Nous espérons aussi que l'avis de la prochaine arrivée et de l'acceptation du duc de San Carlos vous aura déterminé à le maintenir dans la Régence, et que vous aurez conservé M. Garcia de la Torre pour le ministère, où il paraît qu'il vous serait bien plus utile que dans la Régence. Dieu est pour nous! Il aura conseillé Monseigneur dans ce moment décisif, c'est notre désir et notre espoir.

« La position est assez difficile pour que nous évitions les fautes avec le plus grand soin. Plus que d'autres, ceux qui, comme Monseigneur, Guillemi-not et vous, êtes dans l'action, sont sous le joug des circonstances, sous le poids des difficultés; croyez que nous ne sommes pas injustes et que nous sentons bien les nécessités qui souvent vous dominent. Mais soyez persuadés aussi que nous ne sommes pas sur des roses, que nous avons, où nous sommes placés, mille avertissements, mille symptômes, qui nous mettent à même d'apprécier l'effet des dispositions et des mesures que nous indiquons; et dans cette occasion, c'était après avoir mûrement pesé les conséquences, que nous avions indiqué le mode

d'élection de cette Régence et les principaux membres qu'il fallait y appeler.

« Nous allons attendre avec sollicitude les nouvelles de la décision définitive que doit avoir prise maintenant Monseigneur. Si elle est telle que nous la désirons, nous comptons sur de bons résultats : si elle est différente, nous penserons que les circonstances vous l'ont imposée et nous réunirons nos efforts pour la faire tourner au profit du service auquel nous sommes dévoués.

« Dans l'un ou l'autre cas, soyez sûr que nous rendrons également justice aux motifs qui vous ont dirigé, et comptez, etc.

« J^{h} DE VILLÈLE. »

CCCLXXX. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, le 25 mai 1823.

« Monsieur le comte, enfin notre grande affaire est finie. La Régence existe. Son élection ne s'est pas faite tout à fait comme vous le désiriez, mais elle s'est faite aussi bien qu'elle pouvait se faire. Les choix sont excellents et l'opinion publique les adopte entièrement.

« En ce qui touche les cabinets étrangers, je crois que la relation exacte des faits suffira pour démontrer jusqu'à l'évidence la bonne foi qui a présidé à toute l'opération. J'ai rédigé dans cet objet un rapport officiel que je vous adresse, avec toutes les pièces à l'appui. Il me semble que la publicité de ces actes doit produire un bon effet. Vous en jugerez. Je puis vous certifier aujourd'hui que la proclama-

tion et la marche qu'elle indique, ont réuni ici des suffrages nombreux et opposés.

« Demain la *déclaration* de Monseigneur sera affichée. Le duc de l'Infantado m'a promis de réunir la Régence pour nommer les ministres dans la journée de demain.

« Les illuminations et la joie continuent; mais elles ne nous donnent plus d'inquiétude. Le calme est rétabli. Il est indispensable d'établir ici une police régulière. Beaucoup d'hommes dangereux sont restés à Madrid. Toutes les précautions sont prises pour la sûreté du prince, qui, du reste, ne s'inquiète guère de ce qui nous inquiète beaucoup.

« Le duc de l'Infantado a écrit à S. A. R. pour la prier de ne pas le désigner pour la Régence. Vous jugez si Monseigneur a été tenté d'accepter la proposition. J'ai vu le duc, et j'ai sa parole qu'il acceptera, pourvu que S. A. R. le lui ordonne. Je lui écris en conséquence; n'ayez aucune inquiétude à cet égard. Ce serait un grand malheur, car vous n'avez pas d'idée de la popularité dont il jouit. J'ai traversé deux fois la ville avec lui et j'ai été témoin de l'affection que le peuple a pour lui.

« Monseigneur a reçu aujourd'hui la visite de tous les Grands d'Espagne restés à Madrid. C'est le plus grand nombre, car il paraît qu'il n'y en a que huit ou dix d'absents. Deux d'entre eux sont venus chez moi me demander si je pensais qu'il serait agréable à Monseigneur et utile à la cause, qu'ils fissent une adresse à S. A. R. pour lui faire connaître les motifs qui les ont déterminés à ne pas suivre le roi à Séville, et le désir qu'ils ont de concourir avec elle à

la délivrance du roi. J'ai assuré ces Messieurs que cette démarche ne pouvait avoir que de bons effets; j'ai ajouté que, comme je connaissais les intentions et les dispositions du prince, je pourrais les avertir si l'adresse contenait quelque chose qui pût le contrarier, et j'ai obtenu la promesse qu'ils me communiqueraient le projet avant de le présenter. J'ai l'honneur d'être, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCLXXXI. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, ce 26 mai 1823.

« J'ai reçu, mon cher comte, vos dernières lettres jusques et compris celle du 20, qui m'est parvenue ce matin. Martignac vous a rendu compte hier de mon entrée dans cette capitale, de la manière dont j'y ai été reçu, et de tout ce qui regardait la Régence; enfin, grâces à Dieu, c'est une affaire finie, comme vous le verrez par la proclamation que nous vous envoyons aujourd'hui. La Régence va s'occuper de la nomination des ministres, et moi de tout ce qui regarde Séville. Le duc de l'Infantado est très modeste, et j'ai été obligé de le forcer d'accepter. C'est un homme excellent, et avec qui il est agréable d'avoir à traiter. Notre affaire du gouvernement espagnol une fois terminée, je demande, quand votre ambassadeur sera arrivé, à n'avoir plus à me mêler de la politique que dans les cas extraordinaires où il aura besoin de mon appui.

« Je verrai avec plaisir que l'on envoie sur les

lieux un agent avec la mission spéciale de prendre connaissance des faits qui ont nécessité l'intervention du munitionnaire général et qui la rendent encore nécessaire. J'agrée la personne qui m'est proposée et je suis assuré que les examens de M. Joinville me fourniront de nouveaux moyens de démontrer l'inexactitude des assertions que le ministre de la Guerre ne cesse de répéter. Je viens de recevoir encore hier une lettre du ministre de la Guerre qui renouvelle avec les mêmes inexactitudes ces mêmes assertions. Cette lettre est telle que je ne juge pas à propos d'y répondre moi-même, j'en laisse le soin à M. Joinville.

« Pour ce qui est de l'emprunt que la Régence peut être dans le cas de faire, je ne m'en mêlerai d'aucune manière.

« Le ministre de la Guerre m'a donné le crédit de cent mille francs par mois.

« Je regrette que le ministre de la Marine veuille nous ôter le *Colosse*, car nous en avons bien besoin sur la côte septentrionale de l'Espagne.

« J'ai reçu deux lettres du roi d'Espagne et une de l'infant don Carlos, qui m'ont été remises par le comte de la Puebla et par M. Ugarte. Elles ne disent rien autre chose, sinon que je dois mettre toute confiance dans ce que ces Messieurs me diront de sa part. J'ai vu hier pendant assez longtemps M. Ugarte; il m'a dit que le roi lui avait fait connaître qu'il reconnaissait la junte présidée par M. Eguia. Je lui ai répondu que cette junte était dissoute, que les membres qui la composaient savaient fort bien qu'elle ne devait durer que jusqu'à Madrid; que le

roi, étant prisonnier, ne pouvait pas connaître l'état de son pays et les besoins de sa nation; que l'armée française était entrée en Espagne pour préserver notre pays du danger d'une nouvelle révolution, pour rendre la liberté à S. M. C., et la mettre en état de donner à son peuple des institutions qui assurent la tranquillité de l'Espagne, et par conséquent celle des États voisins; que je prendrais telles mesures que je jugerais convenables d'après les instructions de mon gouvernement, et que si on voulait entraver la marche de la Régence, je me verrais obligé de sévir envers les personnes qui s'en rendraient coupables. Je verrai aujourd'hui le comte de la Puebla, mais j'ai tout lieu de croire qu'il ne me dira rien de plus.

« Il est impossible d'être plus content que je ne l'ai été de Martignac; il m'a rendu les plus grands services et il mérite d'une manière particulière les bontés du Roi.

« Je vous renouvelle, mon cher comte, l'assurance de toute mon estime et affection.

« LOUIS-ANTOINE. »

CCCLXXXII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 27 mai 1823.

« Monseigneur,

« Nous avons reçu ce matin par le télégraphe de bonnes nouvelles de l'entrée de V. A. R. à Madrid. *Monsieur* a eu la bonté de me communiquer la lettre que vous lui écriviez d'Alcovendas le 22. Enfin,

nous avons de meilleures nouvelles de la Catalogne. Curial a occupé Mataro. Les corps de Llobera et de Milans sont rejetés dans Barcelone, où les approches de notre armée causent déjà beaucoup de fermentation ; mais la disposition du pays sera mauvaise pour nous, et nos troupes n'auront aucun repos jusqu'à ce que Mina ait été poussé lui-même dans Barcelone. Il vient encore d'échapper à Donnadieu et à d'Eroles à Cellent ; il a fait une peur terrible à Vich et s'est définitivement porté sur Moya, ce qui nous fait espérer qu'on parviendra à le forcer à se jeter dans Barcelone ; nous n'aurons de repos de ce côté que quand cette opération sera consommée.

« Mais ce n'est pas de ces nouvelles, que Monseigneur sait mieux que moi, que je veux l'entretenir. Je veux tenir V. A. R. au courant des faits qui viennent à ma connaissance et qui peuvent aider à sa gouverne dans les affaires qu'elle doit diriger.

« On m'a porté hier matin une lettre de M. Erro, membre de votre junte, adressée ici à M. Jouffroy, le même qui donnait de si bons conseils à Mathieu à Vérone, le même qui vient dans le *Drapeau blanc* de faire de si mauvais articles en faveur de la régence d'Urgel ; cette lettre, qui annonce une assez grande intimité entre M. Jouffroy et M. Erro, s'exprime de la manière la plus malveillante sur les vues du gouvernement français, attribue à la junte les succès de V. A. R., menace de les faire suivre des plus grands revers si on cessait de suivre sa direction, enfin conclut à charger celui à qui elle est adressée de faire un emprunt pour le compte de la junte, que le gouvernement français trouve cela

bon ou mauvais. J'aurais bien voulu avoir copie de cette lettre, mais il a fallu se contenter de la lire; je ne puis donc en donner à V. A. R. que le résumé, tel que ma mémoire me le fournit.

« Ce matin est venu un homme qui se dit être dans l'intimité de ce Jouffroy. Il m'a assuré que cet homme était parvenu à réunir Erro et les membres de la régence d'Urgel dans les mêmes vues, qu'il allait partir pour Londres, où il offrirait au gouvernement anglais de faire révolter les populations sur nos derrières et chercherait à obtenir quelque argent pour seconder cette opération. Cette révélation, si fort d'accord avec la lettre d'Erro que j'ai tenue et lue moi-même, m'a décidé à charger la police de veiller M. Jouffroy et de s'assurer s'il se préparait en effet à partir pour Londres.

« D'un autre côté, de fortes opérations à la baisse avaient été montées pour l'époque où on apprendrait l'entrée de V. A. R. à Madrid; j'en avais été averti et, en effet, les fonds, qui étaient hier à 89 fr. 20, viennent de se fermer aujourd'hui à 88 fr. 50. On m'assure que M. Ouvrard est intéressé dans tous ses chipots. J'avertis V. A. R. sans donner pour positives les choses que je ne sais qu'indirectement, et par des voies que je ne puis garantir; mais elle doit tout savoir pour juger et se tenir en garde.

« Il s'opère en Russie un mouvement ministériel en opposition, dit-on, avec les goûts de M. Pozzo di Borgo. On assure que le ministre nommé par ce cabinet, pour aller à Madrid, est assez mal avec cet ambassadeur. Ce serait à désirer, car M. Pozzo me paraît dans d'assez mauvaises dispositions. Nous

espérons toujours néanmoins que dans les premiers jours du mois, lorsque les détails de l'installation de votre Régence seront connus, nous pourrons décider le départ des ministres étrangers pour Madrid et, dans tous les cas, nous vous enverrons le nôtre.

« Je dîne aujourd'hui avec Wellesley, l'ambassadeur de Londres à Vienne ; il cherche ici avec Charles Stuart à nouer quelque négociation avec Séville. Nous ferons comme V. A. R. et n'entendrons qu'à la délivrance du roi, avec la garantie que nous ne soutiendrons en Espagne ni réactions ni rétablissement de l'absolu : c'est-à-dire, des choses qui compromettraient le repos de l'Espagne. Mais les intrigues dont j'ai entretenu Monseigneur doivent beaucoup nuire à la décision des puissances du continent et aux facilités qu'auraient pu donner les Anglais pour le retour du roi à Madrid. Il faut lutter avec tous ces obstacles et les vaincre, c'est ce que V. A. R. de son côté, et nous du nôtre, ferons de notre mieux.

« J'ai l'honneur, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCLXXXIII. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, le 27 mai 1823.

« Monsieur le comte, je croyais pouvoir vous annoncer aujourd'hui la formation du ministère, mais rien n'est fait encore à ce sujet. Je pense que dans la journée cette importante opération sera terminée. La déclaration de Monseigneur pour la Régence a été affichée hier matin. Il m'est revenu de tous les

côtés que le choix était très agréable aux royalistes et que les constitutionnels reconnaissaient qu'il n'y avait rien à reprocher aux élus.

« Aussitôt que les ministres seront nommés, j'aurai avec eux une conversation sérieuse pour leur faire connaître vos vues, et leur faire sentir la nécessité de s'y conformer.

« Maintenant, monsieur le comte, permettez que je vous parle un peu de moi et accordez-moi un peu d'attention.

« M. de Talaru va arriver. C'est lui qui sera chargé de toutes les relations politiques des deux États entre eux. Ma mission doit cesser, ce me semble, au moment où la sienne va commencer. Je ne crois pas que les deux puissent se concilier.

« J'avais parlé de cela à Monseigneur, il y a déjà quelques jours, et S. A. R., à qui j'ai le bonheur de voir que mes services sont agréables, m'avait répondu que je lui étais nécessaire et qu'elle ne voulait pas me laisser partir. Depuis, S. A. R. a pensé elle-même qu'à l'arrivée des ambassadeurs des puissances étrangères, elle devrait cesser de se mêler de politique, parce qu'elle ne pouvait entrer en discussion avec les ministres, et concurremment avec les envoyés étrangers. C'est du moins ce que j'ai vu dans une lettre que S. A. R. vous a écrite hier et qu'elle a bien voulu me communiquer.

« Cette résolution termine toute indécision en ce qui me concerne, et mon opération sera consommée au moment où les ambassadeurs arriveront. Vous concevez aisément, monsieur le comte, combien ma position serait fausse et fâcheuse ici. La haute mission

de M. de Talaru, la représentation qui l'accompagnera, sa qualité de représentant du Roi, les pouvoirs dont il sera chargé, ne me laissent plus ni place ni emploi. Vous reconnaîtrez donc que je dois cesser mes fonctions à son arrivée et retourner en France. Je crois pouvoir compter sur votre bienveillance, et je dirai même sur votre justice, pour que mon rappel ne paraisse pas le résultat d'un mécontentement.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DE MARTIGNAC. »

CCCLXXXIV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, le 28 mai 1823.

« Monsieur le comte, la Régence a été installée. J'ai eu l'honneur de la présenter hier à S. A. R. M. le comte de Caux a été accrédité auprès d'elle. Elle a commencé ses opérations par la nomination du ministère.

« Il a été impossible d'obtenir M. Casa Irujo pour les Affaires Étrangères. On lui fait des reproches de plusieurs espèces, qui ne permettaient pas, dit-on, de l'appeler à cette haute fonction. La Régence a nommé M. Vargas Laguna, ancien ambassadeur à Rome, homme tout à fait honorable, et dont la conduite a été parfaite dans les dernières circonstances. M. Vargas est encore à Rome. Il paraît qu'en attendant son arrivée, le portefeuille sera confié à M. de Saez, ancien confesseur du roi. Ce choix paraît assez extraordinaire ; mais s'il a lieu réellement, comme je le crois, nous n'aurons pas à

nous en plaindre. M. de Saez est tout à fait attaché à la France, et je suis sûr de ses excellentes dispositions.

« M. Garcia de la Torre a le portefeuille de la Justice. M. Salazar, celui de la Marine. M. Erro est nommé conseiller d'État et ministre des Finances. M. le maréchal de camp San Juan a le ministère de la Guerre.

« Ce n'est pas tout : la Régence s'est déterminée aussi à nommer un ministre de l'Intérieur, et son choix a porté sur M. Aznarès.

« La question de l'Inquisition a été accidentellement traitée et décidée comme nous le désirions tous. Il s'agissait de rétablir les Conseils ou tribunaux. On parlait d'une mesure générale qui prononcerait leur rétablissement. Mais cette mesure comprenait l'Inquisition, ou il fallait l'excepter formellement : on a pris le parti de rétablir chaque Conseil séparément. On ne rétablit pas celui des Finances, qui est inutile et dispendieux, ni celui de l'Inquisition. C'est cette décision qui a amené à la création d'un ministère de l'Intérieur. C'est un bon début, dont j'espère que vous serez content.

« La Régence a nommé le lieutenant général Eguia capitaine général d'armée, et Monseigneur lui a donné la commanderie de Saint-Louis. M. de Camposacrado est nommé capitaine général de Castille.

« Voilà les opérations de la Régence; elles ne sont pas encore connues officiellement, mais j'en suis informé par M. le duc de l'Infantado.

« Je vous ai parlé, monsieur le comte, d'une adresse

que les Grands d'Espagne qui se trouvent à Madrid, avaient le projet de présenter à S. A. R. Ce projet s'est réalisé. L'adresse est rédigée et signée : elle sera portée ce matin à Monseigneur par une députation. Je vous en envoie la traduction que j'ai faite moi-même. Je suis convaincu que la publicité de cette pièce produira le meilleur effet. Il y règne un esprit de dévouement et de modération qui doit détruire les accusations de toute espèce dont les Grands d'Espagne sont l'objet. Je crois qu'il est impossible de donner un meilleur exemple que celui-là, et je compte beaucoup sur l'influence qu'il aura en Espagne.

« La Régence va s'occuper de sa proclamation et de sa note aux puissances. J'ai insisté fortement pour que la proclamation ne contînt pas de déclaration de principes ; j'espère l'obtenir et je ne négligerai rien pour cela. M. le duc de l'Infantado est un homme excellent, mais c'est une erreur de le croire faible et facile. Je vais vous en donner une preuve qui m'a un peu inquiété.

« Lorsque les Grands se sont réunis, M. le duc de l'Infantado a reçu une lettre de convocation. Il a répondu qu'avant de se rendre, il voulait savoir quels seraient les Grands qui s'y trouveraient, parce qu'il ne voulait pas se rencontrer avec ceux qui avaient déshonoré leur titre. Vous jugez l'effet que produisit cette apostrophe ; elle pensa dissoudre la réunion. Le duc San Fernando et le duc de Villa-Hermosa vinrent se plaindre avec amertume. J'ai tâché d'arranger l'affaire et j'y suis parvenu pour le moment, mais le levain est resté. Il faudra inspirer

de la confiance au duc de l'Infantado pour l'empêcher d'aller trop loin.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCLXXXV. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 28 mai 1823.

« Mon cher monsieur, nous venons de recevoir votre lettre du 22, et *Monsieur* celle de Monseigneur du 23. Nous sommes soulagés d'un grand poids; vous avez le duc de l'Infantado. Il est décidé à accepter la présidence de la Régence, et vous êtes disposés à procéder à cette formation de la manière la plus conforme possible aux vues que nous avions présentées comme les plus propres à satisfaire les Espagnols, à décider les cabinets étrangers à envoyer leurs ministres à Madrid, enfin à vous maintenir dans la ligne que nous avons crue la meilleure à suivre pour le succès de l'entreprise délicate dans laquelle nous nous trouvons lancés.

« Je vous avouerai que nous avons passé deux jours assez tristes, entre votre première lettre et celle-ci, parce que nous étions dans l'incertitude sur le parti que prendrait le duc de l'Infantado, et que nous redoutions l'effet sur l'Espagne et sur l'étranger, d'une nomination directe de la Régence par Monseigneur.

« Nous sentons bien, je vous assure, tous les obstacles et toutes les difficultés dont vous êtes entourés; nous en avons pas mal nous-mêmes; mais c'est à les surmonter que nous sommes appelés les

uns et les autres. Soyez assurés de tous nos efforts pour y concourir et de notre justice pour distinguer le possible de ce qui ne l'est pas.

« Monseigneur recevra par l'estafette de ce jour le cordon rouge pour le général Eguia; le Roi vient de signer sa nomination; en même temps que nous apprécions l'incommodité et quelquefois l'exigence et l'injustice de ces auxiliaires, nous reconnaissons aussi les services rendus. Nous sentons les ménagements nécessaires, les concessions indispensables, et vous pouvez être assuré que nous appuierons toujours auprès du Roi ce que Monseigneur fera ou demandera pour payer cette dette.

« Les renseignements qui nous parviennent de toutes parts sur la situation de l'Espagne nous portent à vous engager plus que jamais à suivre la ligne de conduite dont nous vous avons donné les bases.

« 1° Dans le discours du roi : *que Ferdinand soit libre,* vous ne devez entendre à rien qu'à cela.

« 2° Dans la proclamation de Monseigneur : *Nous ne sommes pas venus vous dicter des lois.*

« Vous éviterez ainsi de vous prononcer directement sur une seule des questions épineuses et difficiles; ce qui n'exclut pas l'autorité des conseils qui, dans notre position, ne peuvent manquer d'avoir un grand poids, et vous vous donnez le temps d'étudier le pays, l'opinion, et de voir les événements lever eux-mêmes une partie des obstacles et des inconvénients auxquels vous auriez été exposés, si vous aviez pris la difficile commission d'organiser

vous-mêmes la restauration de cette malheureuse monarchie.

« Nous avons de meilleures nouvelles de Catalogne, où cependant nos affaires sont en moins bon état que partout ailleurs.

« Nous espérons toujours pouvoir vous envoyer les ambassadeurs de l'Europe, aussitôt que l'établissement de votre Régence et sa proclamation à Madrid seront connus.

« Enfin, quoique l'Angleterre paraisse plus en intimité que jamais avec Séville, nous continuerons à préparer avec elle le retour de Ferdinand dans sa capitale sans aucune intervention des Cortès, sans contracter aucune autre obligation que celles que l'honneur nous impose déjà, c'est-à-dire, de ne pas donner notre appui à des réactions ou à des prétentions subversives.

« Au reste, les Anglais se tiennent fort en observation, nous n'avons d'eux rien de positif, et vous serez toujours informés de ce que nous saurons ici, afin que vous puissiez en faire votre profit pour votre conduite là-bas.

« Recevez, mon cher monsieur, mes sincères compliments sur l'amélioration dont le séjour de Madrid m'est un gage pour votre situation physique; le moral doit être aussi bien soulagé par la conclusion de la grande affaire que vous devez avoir terminée maintenant.

« Comptez, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCLXXXVI. — S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, ce 28 mai 1823.

« J'ai eu le plaisir de recevoir hier, mon cher comte, votre lettre du 21. Voilà notre Régence installée, ses ministres nommés. C'est beaucoup en si peu de temps. Il a été impossible d'y faire admettre les ducs de San Fernando et de San Carlos, ni MM. Casa Irujo et Anduaga : Martignac vous en dit les raisons. Le duc de l'Infantado, que vous m'aviez recommandé avant tout et qui le mérite bien, a les plus belles qualités; mais il est un peu exclusif. Au reste, il a un esprit sage et j'espère qu'avec la grâce de Dieu tout ira bien.

« Tous les Grands d'Espagne réunis doivent me présenter aujourd'hui une adresse, qu'on dit très bien et faite pour faire bon effet partout. Martignac doit vous l'envoyer.

« Je m'occupe de faire partir sous peu jours deux corps d'armée pour Séville et Badajoz sous Bordesoulle et Bourmont. Je n'ai jusqu'à présent reçu aucune ouverture de Séville. Aussitôt que j'en aurai je vous en donnerai connaissance. Je vous remercie toujours de l'argent que vous tenez à ma disposition à Bayonne. La discipline admirable de l'armée tient à l'exactitude de la solde et des rations.

« Je vous renouvelle, mon cher comte, les assurances de toute mon estime et affection.

« Louis-Antoine.

« Je viens d'apprendre dans le moment que le général Vallin a atteint hier le général Zayas à Talavera, l'a culbuté, lui a fait soixante prisonniers et pris quinze voitures chargées d'armes et d'argent. »

CCCLXXXVII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. Mgr LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 28 mai 1823.

« Monseigneur,

« Nous sommes heureux aujourd'hui des nouvelles que contenait votre lettre du 23 à *Monsieur*. C'est un point bien important que vous puissiez à votre arrivée à Madrid substituer une Régence présidée par le duc de l'Infantado, à une junte trop faible pour vous seconder puissamment et administrer avec une autorité suffisante une aussi grande partie de l'Espagne. C'est aussi, je crois, un grand bonheur que vous preniez, pour former votre Régence, des moyens qui décèlent le moins possible, aux yeux de l'Espagne et de l'Europe, l'influence étrangère sur sa composition.

« Vous aurez atteint ce but par les moyens qui se sont trouvés praticables; peu importe que ce soit, ou ne soit pas, d'après le mode que nous avions cru devoir vous indiquer; l'essentiel était qu'une Régence composée d'hommes considérables, reposant sur une base espagnole, s'organisât à Madrid après votre arrivée. Vous ne pouvez faire d'acte politique plus propre à hâter la délivrance du roi, en diminuant l'intérêt des ennemis à la prolongation de sa captivité.

« Aussitôt que nous aurons ici les détails de l'organisation et de l'installation de cette Régence, nous ferons tous nos efforts pour faire envoyer auprès d'elle les ministres des autres grandes puissances. Vos succès nous seconderont beaucoup dans cette opération, et comme les cabinets cherchent assez ordinairement à combiner leurs démarches avec l'issue probable des événements, c'est en réussissant dans notre entreprise que nous appelons le plus puissamment leur concours à cette réussite.

« J'ai parlé à V. A. R. de toutes les intrigues, dont j'apercevais les traces ici, de la part de plusieurs des hommes dont elle a à se servir à Madrid ; c'est un de mes devoirs afin que Monseigneur connaisse le mieux possible le terrain sur lequel il opère ; mais en même temps, je dois lui dire combien j'aperçois de faiblesse dans les moyens proposés ou employés pour contrarier ses opérations. Ainsi Mataflorida commence à être considéré comme ayant presque perdu la tête par amour-propre froissé. L'archevêque de Tarragone est obligé de désapprouver lui-même dans son intimité la lettre d'Erro et sa tentative de fonder une existence à la junte, indépendante du gouvernement français ; enfin ces pauvres gens se trouvent arrêtés tout court suivant mes rapports d'aujourd'hui, faute de l'argent que leur demande Jouffroy pour faire le voyage de Londres. V. A. R. surmontera facilement tous ces obstacles, mais je crois qu'il ne faut pas négliger les salutaires avertissements que ces mauvaises intentions nous donnent; ainsi, puisque c'est surtout dans l'intention de conclure un emprunt et de se procurer de

l'argent, que toutes ces juntes ou Régences tentaient de trouver un appui hors de nous, il conviendra peut-être que V. A. R. se montre plus facile et plus large envers la Régence qui va s'établir, et qu'au moyen des efforts à faire pour conquérir la liberté du roi, elle facilite à la Régence les moyens de lever, d'organiser et de payer une armée plus considérable ; ces dépenses ayant une analogie parfaite avec notre mission, peuvent sans obstacle être rattachées aux dépenses de notre propre armée, et devenir économiques en abrégeant la durée de nos sacrifices. Quelques fonds prêtés à propos peuvent aussi nous servir puissamment au maintien de l'influence que V. A. R. doit toujours conserver sur ce gouvernement. C'est un moyen difficile à justifier, dont on ne doit user qu'avec une extrême réserve, mais qu'il y aurait de la démence à ne pas laisser à la discrétion de Monseigneur, puisqu'il peut être un de ses plus puissants auxiliaires.

« Enfin, Monseigneur, nous n'allons pas en Espagne pour y faire prévaloir telle ou telle théorie politique, mais pour y détruire un gouvernement révolutionnaire, notre ennemi ; rétablir sur son trône un roi, votre parent et notre ami ; y fonder, si nous pouvons, un ordre de choses qui, en donnant le repos à l'Espagne, assure notre propre tranquillité. Il faut donc y ménager nos amis sans faiblesse et sans seconder leurs folies, mais aussi sans nous exposer au danger de les mécontenter ou de leur inspirer de la méfiance par trop de bonté pour nos ennemis, qui ne nous en sauraient pas meilleur gré pour cela. Il faut surtout, ce me semble, nous abstenir de nous

prononcer sur les questions politiques qui peuvent diviser les Espagnols royalistes, nous réservant d'influer sur leur décision après la délivrance du roi, par les conseils et les secours que nous serons alors en si favorable situation de donner à ce malheureux monarque.

« Monseigneur va dire que je suis un rabâcheur avec tous mes conseils, dont il n'a nul besoin. Je le reconnais avec lui, mais je réclame de sa part cette justice, c'est qu'ils partent d'un cœur tout dévoué à sa gloire et au service du Roi.

« Wellesley est encore ici. J'ai dîné avec lui hier. Stuart et lui avaient l'air de savoir quelque chose de Séville; mais ils paraissaient ne vouloir en accoucher qu'après la nouvelle de l'établissement de la Régence. Je ne prévois pas que ces ouvertures, s'ils en ont, puissent être bien différentes de celles faites par L'Abisbal. Nous les rejetterons comme l'a fait V. A. R. Nous n'avons rien à gagner désormais et beaucoup à perdre à écouter les Cortès, mais nous entendrons toujours ce qui aurait trait à la délivrance du roi; nous dirons toujours franchement ce que nous soutiendrons, ce que nous conseillerons; ce que nous ne conseillerons pas, ce que nous ne soutiendrons pas après la délivrance du roi; mais on ne nous amènera pas hors de cette ligne de sagesse tracée par votre proclamation elle-même, *nous ne voulons point imposer des lois à l'Espagne.*

« La Prusse a nommé son ministre à Madrid; c'est un M. Grenam, qu'on dit avoir beaucoup de mérite.

« L'action en baisse sur nos rentes n'a pu prévaloir

aujourd'hui; elles se sont relevées jusqu'à 89 fr. 20 c., quoique fermées seulement à 88 fr. 75 c.

« Nous avons aujourd'hui de meilleures nouvelles de la Catalogne; on espère avoir enfin poussé Mina dans Barcelone; maintenant, il faut l'empêcher d'en ressortir, car quand il court les champs, on ne peut l'atteindre, et sa liberté tient tout le pays en contrainte.

« Je finis en priant V. A. R. d'agréer, etc.

« J^H DE VILLÈLE. »

CCCLXXXVIII.— LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. MGR LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 29 mai 1823.

« Monseigneur,

« Je n'ai que le temps de remercier et de féliciter V. A. R. Nous recevons le rapport de M. de Martignac du 23 et la dépêche télégraphique que Monseigneur a bien voulu m'adresser le 25.

« Tout s'est arrangé à merveille. V. A. R. n'aura qu'à se féliciter, je crois, de n'avoir pas nommé elle-même la Régence; cette conduite est bien plus dans le noble rôle de libérateur qu'a si bien rempli Monseigneur jusqu'à présent. La Régence, avec une origine plus espagnole, n'en réussira que mieux à l'intérieur, et au dehors l'effet de cette mesure inspirera moins de défiance et encouragera mieux ce concours moral, qu'il importe tant que nos opérations obtiennent des cabinets de l'Europe.

« Je pense que V. A. R. a merveilleusement fait aussi de borner la convocation aux deux Conseils

principaux, puisque ainsi elle a évité de se prononcer inutilement sur une des questions qui paraissent le plus controversées en Espagne.

« Maintenant, Monseigneur devra, ce me semble, donner tous ses soins à ce que cette Régence ne commette point d'imprudence dans ses proclamations et dans ses actes ; qu'elle s'occupe le plus promptement possible à organiser son gouvernement et son administration ; qu'elle nomme son ministère, ses capitaines généraux de provinces ; qu'elle organise ensuite les autorités locales, ses petites forces publiques locales, les plus propres à y maintenir l'ordre et à nous ôter la nécessité d'y laisser des troupes françaises. Enfin, Monseigneur, il me semble que la Régence doit surtout et constamment se montrer dominée de la vue d'obtenir la délivrance du roi ; ce but, qui est aussi le nôtre, maintiendra l'union entre nous, distraira les esprits des questions propres à les diviser, enfin placera la Régence dans une position désintéressée et conséquemment forte et populaire pour les membres qui la composent.

« Si la question de l'argent et d'un emprunt arrivait avant le temps et que la majorité vous réduisît à tolérer qu'on lui donnât quelque suite ; il convient que V. A. R. nous fasse consulter sur les conditions, afin que nous aidions à obtenir les meilleures possibles, et surtout, il faut restreindre autant qu'on le pourra une mesure aussi ruineuse.

« Je finis, Monseigneur, en vous remerciant de nouveau des bien bonnes nouvelles que vous nous avez transmises aujourd'hui ; je vais les donner tou-

tes fraîches à Wellesley et au corps diplomatique qui dîne chez moi aujourd'hui.

« La rente s'est fermée à la Bourse de ce jour à 89 fr. 20 ; on y ignorait cependant tout ce que nous venons de recevoir.

« Votre, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCLXXXIX. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, le 29 mai 1823.

« Monsieur le comte, j'ai reçu l'avis officiel de la nomination du ministère. Elle est parfaitement conforme à la note que j'ai eu l'honneur de transmettre hier à V. Exc. M. don Antonio de Vargas y Laguna est nommé ministre des Affaires Étrangères. M. Victor Damien Saez, chanoine de Tolède, ancien confesseur du roi, est chargé du portefeuille *par intérim.* Ce choix est tout à fait bon pour nous. M. Saez est plein de reconnaissance pour le gouvernement français, et il a en moi une confiance que j'entretiendrai de mon mieux. Nous avons ensuite : M. Garcia de la Torre à la Justice ; M. don Louis de Salazar à la Marine ; M. Erro aux Finances ; M. José de San Juan à la Guerre ; M. José Aznarès à l'Intérieur.

« Je me suis plaint vivement de ce qu'on n'avait rien fait pour le duc de San Carlos, M. Casa Irujo et M. d'Anduaga. On est dans l'intention de vous envoyer le premier comme ambassadeur, et on voulait prendre ce parti sur-le-champ. J'ai demandé le temps nécessaire pour avoir votre réponse. On ne

fera rien jusque-là. Dites-moi le plus tôt possible si le duc de San Carlos vous convient comme ambassadeur. M. Casa Irujo ira, je crois, à Vienne ou à Pétersbourg. M. d'Anduaga sera aussi placé.

« L'adresse des Grands d'Espagne a été remise aujourd'hui à S. A. R. Elle porte neuf signatures de plus que la note que je vous ai adressée; ce qui fait monter les signataires à trente-sept. Je vous envoie ci-jointe la liste exacte des noms qui se trouvent au bas. Je vais faire imprimer l'adresse avec les signatures. Je persiste à espérer beaucoup de la publicité de cette pièce.

« Je sors du palais, où j'ai passé trois heures avec la Régence pour tâcher d'expédier les affaires qui vont lentement.

« Demain, on fera partir les courriers qui doivent porter aux différents cabinets de l'Europe, l'Angleterre et le Portugal exceptés, l'avis officiel de l'installation de la Régence. Cet avis sera accompagné des documents suivants : la proclamation du 23, la déclaration de reconnaissance, le procès-verbal d'installation et la nomination du ministre d'État. Ces pièces seront adressées par le ministre d'État espagnol aux ministres des Affaires Étrangères des divers cabinets. La note adressée au ministre français contiendra l'avis formel que des notes pareilles sont expédiées à toutes les puissances. Cette marche remplira vos vues.

« La Régence n'a point fait encore de proclamation; elle va s'en occuper. J'ai sa promesse qu'elle se bornera à y faire connaître que le but principal de son institution est la délivrance du roi, et qu'elle

s'abstiendra de prendre l'initiative sur aucune des grandes questions politiques, qu'il faut laisser entières à l'autorité du roi. Je crois pouvoir compter sur cette convention. Dans tous les cas, j'y veillerai. Malgré l'établissement d'un ministère, j'ai cru important de me réserver les communications directes avec la Régence. Cela est incomparablement plus avantageux.

« Après la question de la proclamation est venue celle des subsides. La Régence m'a annoncé qu'elle était sans aucune ressource. Les ennemis ont prélevé toutes les contributions jusqu'à la fin de juin. Ils ont emporté tout ce qui pouvait être de quelque valeur. Ils ont vendu à vil prix tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter, et ont ainsi privé le pays de tout moyen et de toute ressource. La Régence demande de l'argent et déclare qu'il lui est impossible d'administrer, si on ne vient pas à son secours d'une manière efficace. Je rendrai compte demain à Monseigneur de ce qui s'est passé à ce sujet, mais je crois nécessaire de vous le dire aussi, monsieur le comte, parce que tout le succès de notre entreprise est attaché aux opérations qui vont être faites pour l'organisation de l'administration et de l'armée.

« J'ai fait part à la Régence de la reconnaissance consentie par la junte, que les sommes qui lui ont été comptées l'ont été à titre de prêt ou d'avance. Elle confirmera et renouvellera cette reconnaissance.

« Je ne vous ai pas rendu compte d'une des dernières opérations de la junte, qu'il est peut-être utile que vous connaissiez. Je vous ai parlé, le 1er

mai, des ordres qu'avait donnés la junte pour acheter du tabac afin de rétablir le monopole et de créer là une ressource pour l'avenir. Je vous fis part de sa demande d'un prêt de 750000 fr. pour payer les tabacs achetés. Vous répondîtes à Monseigneur que vous me donneriez bientôt une réponse. Le temps s'est écoulé; les vendeurs ont réclamé et la junte, fort embarrassée, a cherché à emprunter un million pour le tabac et pour le sel, qu'elle avait également acheté. M. Ouvrard a consenti à lui prêter cette somme pour un an, à 5 p. 100 d'intérêt. Je m'y suis d'abord opposé et ma résistance s'est prolongée plusieurs jours; enfin, j'en parlai à S. A. R. à Aranda et elle n'y mit point d'empêchement.

« Le traité n'était point onéreux, ainsi que vous le verrez par la copie que je vous envoie; l'opération était bonne par elle-même; la junte se plaignait amèrement qu'on lui refusât les secours dont elle avait besoin et qu'on l'empêchât d'en trouver. Je n'eus rien à dire et je laissai, sans consentir et sans empêcher, terminer une affaire qui devenait urgente, parce que les vendeurs réclamaient. Au reste, la junte rend un compte fidèle de ce qu'elle a reçu, et les ressources qu'elle a procurées par cet emprunt, tourneront au profit de la Régence qui lui succède.

« C'est demain Saint-Ferdinand. Il y aura revue le matin et spectacle le soir. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac. »

CCCXC. — LE COMTE DE VILLÈLE A M. DE MARTIGNAC.

« Paris, le 30 mai 1823.

« Mon cher monsieur, je viens de soumettre au Roi, de communiquer à *Monsieur* et de porter au Conseil, votre dépêche des 23 et 24, et la proclamation de Monseigneur dont vous m'adressez un exemplaire. Tous ont été satisfaits de la manière dont cette affaire délicate avait été conduite et terminée. Le Roi m'autorise à vous dire qu'il est particulièrement satisfait des soins que vous avez pris en cette circonstance et de la manière dont vous avez rempli la mission qui vous avait été confiée.

« La suite prouvera combien l'acte auquel vous venez de concourir, était délicat et devait avoir d'influence sur le rétablissement de l'ordre en Espagne. Je ne pense pas qu'il pût être mieux combiné, et vous pouvez vous flatter de l'avoir conduit au meilleur résultat possible au milieu des circonstances et des difficultés dont vous étiez environnés. Si je ne puis écrire une lettre à Monseigneur aujourd'hui, veuillez lui transmettre ce témoignage que je recueille de toutes parts sur ce qu'il vient de faire.

« Hier, j'avais à dîner tout le corps diplomatique. La joie sincère des uns, l'embarras des autres, tout a concouru à nous faire juger que ce que Monseigneur venait de nous annoncer par sa dépêche télégraphique du 26, était bien, était utile à l'entreprise dans laquelle nous sommes engagés, était honorable pour la France.

« Nous allons faire tout ce qui dépendra de nous

pour vous seconder. Ainsi, donnez à la Régence la certitude que M. de Talaru va être envoyé auprès d'elle par le Roi, en qualité d'ambassadeur de France. Nous espérons que les ministres de Vienne, Prusse et Sardaigne partiront aussitôt que la nomination et l'installation de la Régence seront officiellement connues des ambassadeurs de ces puissances à Paris. Nous attendons à chaque instant le courrier qui doit nous porter le choix de l'empereur de Russie pour cette mission. Enfin, la cour de Rome, fortement pressée par nous pour l'envoi du nonce, a demandé quelques jours de consultation, qui seront expirés quand elle verra les autres cabinets décidés, comme ils vont l'être.

« De son côté, il faut que la Régence s'applique à maintenir l'ordre dans les provinces délivrées, à détourner habilement les esprits de l'examen des questions qui peuvent les diviser ou les aigrir : plus tard, elles pourront être décidées par le roi avec bien plus de calme, de force et d'avantages de tous les genres. Elle doit organiser des administrations locales, des forces armées locales, si elle trouve de bons éléments pour les former. Enfin, elle doit s'appliquer, si elle le peut, à créer une armée au roi, qui puisse garantir l'exécution de ses ordres, la sûreté publique et la stabilité du gouvernement.

« La délivrance du roi doit être le but honorable avec lequel la Régence obtiendra sans doute avec empressement des Espagnols fidèles, les secours nécessaires pour arriver, au moyen de la crise où se trouve l'Espagne, aux résultats permanents dont je viens de parler. Son application constante me sem-

ble devoir être de tirer de la circonstance et du but actuel de la délivrance du roi, toutes les choses qui sont nécessaires à la force et à la consolidation du trône, lorsqu'il sera occupé. Au reste, l'interrègne ne sera pas long, si la Régence se conduit avec sagesse. Les nouvelles que nous avons de Séville nous représentent le parti comme aux abois. Les nouvelles sont du 15 et établissent déjà l'impossibilité de transférer le roi ailleurs qu'à Séville. De là à lui laisser prendre la route de Madrid, il n'y a qu'un pas, et probablement pas un mois de distance. Quand nous aurons les ambassadeurs des autres cabinets auprès de la Régence, celui d'Angleterre travaillera lui-même à la délivrance du roi; le mouvement de conversion de ce côté est déjà très sensible pour nous.

« Nous vous avons envoyé par l'estafette le cordon rouge d'Eguia, aussitôt que vous en avez témoigné le désir. Nous avons vu avec plaisir que votre junte serait récompensée par le choix de M. Calderon. Celui d'Eroles est aussi une récompense méritée des services rendus en Catalogne. Il faut que Monseigneur calcule ce qu'il croit de mieux à faire au sujet du baron d'Eroles et de son armée. Ils ne nous servent à rien en Catalogne ; on pourrait peut-être profiter de l'occasion pour appeler d'Eroles à Madrid. Si Monseigneur croyait pouvoir mieux utiliser ses troupes qu'en Catalogne, il les manderait avec leur chef. Sinon il aurait le choix, ou de les laisser dissoudre, ce à quoi ils paraissent disposés, ou de les mettre sous le commandement de Romagosa, qui paraît nous avoir mieux secondés. J'ouvre

ces divers avis pour appeler l'attention de Monseigneur, qui, mieux que moi, est à même de prononcer sur le meilleur parti à prendre.

« Nul embarras sur les dépenses que vous avez faites et que vous pourrez faire par la suite. Envoyez-en l'état et M. le ministre de l'Intérieur les ordonnancera sur le crédit qui lui est ouvert pour cela. Recevez de nouveau, etc.

« J[n] DE VILLÈLE. »

CCCXCI. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[gr] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 30 mai 1823, à 6 heures du soir.

Monseigneur,

« Je sors du Conseil et n'ai qu'un instant pour remercier V. A. R. de tout ce qu'elle vient de faire pour la cause à laquelle nous nous dévouons, en organisant une Régence comme celle qu'elle a obtenue et par le mode qu'elle a adopté. La proclamation est aussi fort bien; en un mot, nous sommes heureux de voir si bien réussir tout ce qui est confié aux soins de Monseigneur.

« Nos politiques pensaient au Conseil qu'il eût été merveilleux de pouvoir battre le fer du temps qu'il était chaud, et se porter rapidement sur Séville pour forcer la délivrance du roi. Nos militaires étaient d'avis qu'avec les renforts que M. le ministre de la Guerre peut envoyer successivement au maréchal Moncey, Monseigneur pourrait sans danger disposer d'une grande partie du corps de Molitor pour se porter sur Séville, soit que ce 2e corps, dont nous

n'avons aucune nouvelle, se soit porté sur la rive droite de l'Ebre, soit qu'il soit resté en Aragon.

« Enfin, Monseigneur, on était d'avis que le baron d'Eroles serait plus utile à la Régence qu'à la tête de son armée, qui devrait rester en Catalogne, sous le commandement de Romagosa.

« Je transmets tout cela à V. A. R., comme je sens le besoin de le faire pour tout ce que je sais, j'entends ou je pense, qui me semble utile au bien du service du Roi ; c'est à Monseigneur à juger.

« Je vais livrer probablement sous quelques jours l'adjudication de notre emprunt de 23 millions à la concurrence. Si, comme c'est probable, votre Régence, ou Ferdinand délivré, ont alors besoin d'emprunter eux-mêmes, ils trouveront le terrain balayé d'une concurrence redoutable. D'ailleurs, quoique je n'aie qu'à me louer de la manière dont M. Rothschild a fait mon service pendant mes embarras, je suis désireux, par la réalisation de notre emprunt, de sortir des mains de ces messieurs.

« Quant à celui que pourrait avoir à faire l'Espagne, j'en ai dit franchement et confidentiellement mon avis à Monseigneur. Elle sera dupée et volée si elle se presse ; mais le besoin du siècle, celui de gagner de l'argent, est si dominant, que je vois des intrigues à l'infini, dirigées par l'appât du gain qu'on espère en plusieurs lieux de cette opération. Je suis donc bien décidé à me taire désormais sur cette partie de notre politique espagnole, priant V. A. R. de regarder comme non advenu ce que, dans l'abandon du désir d'être utile, j'ai pu lui marquer sur ce point.

« Les fonds baissent plutôt qu'ils ne haussent

aujourd'hui; c'est incroyable avec les bonnes nouvelles d'hier; ils ferment à 89 fr. 10.

« J'ai l'honneur, etc.

« J[H] DE VILLÈLE. »

CCCXCII. — LE COMTE DE VILLÈLE A S. A. R. M[GR] LE DUC D'ANGOULÊME.

« Paris, le 31 mai, 6 heures du soir.

« Monseigneur,

« Je remercie V. A. R. de la lettre qu'elle a bien voulu m'adresser le 26 de ce mois; dès qu'elle approuve l'envoi de M. Joinville à Madrid, avec la mission spéciale de prendre connaissance des faits qui ont nécessité et nécessitent encore l'intervention du munitionnaire général, je vais m'empresser de faire adopter le moyen de terminer des difficultés qui ont dû fatiguer V. A. R., et dont, en mon particulier, je me trouverai heureux de n'avoir plus à l'entretenir.

« Je mettrai sous les yeux du Roi la demande que fait V. A. R. de n'avoir plus à se mêler de la politique, si ce n'est dans les cas extraordinaires; lorsque une fois notre ambassadeur sera arrivé à Madrid, je m'empresserai de transmettre à Monseigneur la réponse du Roi, sur laquelle il ne m'appartient pas de rien préjuger.

« Je féliciterais seulement V. A. R., si le Roi consentait ainsi à la soulager du plus pénible fardeau que je connaisse. Nous n'envoyons d'ambassadeur à Madrid que pour donner plus de consistance et de crédit à la Régence; nous ne désirons y

voir aller les ministres étrangers que pour gêner les Anglais à Séville et les porter à contribuer à la délivrance du roi. Eh bien, nous éprouverons mille obstacles sur ce point, et Monseigneur ne se douterait pas qu'aujourd'hui nous avons eu des lances à rompre avec chacun des ambassadeurs étrangers, tous étant venus se plaindre que la proclamation de Madrid, qui est aujourd'hui dans le *Moniteur*, ne parlait pas du reste de l'Europe.

« Ma lettre d'hier aura prouvé à V. A. R. que je partageais son avis sur l'emprunt d'Espagne. Que la Régence fasse ce qui lui conviendra sous ce rapport. J'ai pour ma part assez d'embarras à lutter pour la défense de nos finances : à d'autres le soin de défendre celles de leur pays. Le ministre de la Marine a des frégates et de petits bâtiments dans le golfe de Biscaye, et le *Colosse* va y être remplacé par le vaisseau le *Trident*.

« Nous recevons des nouvelles de la Catalogne du 27. Le 26, nos troupes ont été simultanément attaquées sur presque tous les points qu'elles occupent; partout elles ont repoussé vigoureusement l'ennemi. A Vich, où il paraît qu'était Mina, et où nous avions trop peu de monde, la défense a été fort honorable et l'ennemi a perdu beaucoup de monde; mais nous en perdons aussi; il paraît que les troupes se fatiguent; enfin, nous sommes sur la défensive. Je me hâte d'autant plus d'en avertir de suite Monseigneur qu'hier je lui avais transmis des idées bien différentes à la sortie du Conseil. C'est à V. A. R. de juger quels ordres elle doit donner à Molitor d'après ces avis différents et le changement dans la situation.

« Je termine en présentant à V. A. R. l'hommage, etc.

« J[h] DE VILLÈLE. »

CCCXCIII. — S. A. R. M[gr] LE DUC D'ANGOULÊME AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, ce 31 mai 1823.

« J'ai reçu hier, mon cher comte, vos deux lettres du 24 et 25. Je crois que j'ai fait pour l'établissement de la Régence tout ce qu'il était possible pour allier vos instructions avec les circonstances dans lesquelles je me suis trouvé. Je crains un peu d'exclusif de la part du président. Je lui ai déjà dit un mot hier sur l'oubli du passé et sur l'établissement d'institutions, comme par exemple de deux Chambres. Il m'a paru fort éloigné de ces deux points; comme je lui avais cité notre exemple sur le premier, il m'a répondu que la punition des coupables eût mieux assuré la tranquillité. Sur le second point, il m'a dit qu'il était impossible de chercher à établir deux Chambres en Espagne, que ce qu'il y avait de mieux à faire était de rétablir les anciennes Cortès. Je ne me tiens pas encore pour battu, et je reviendrai sur ce sujet dans une conversation que je dois avoir ces jours-ci avec lui. Je lui ai parlé aussi de L'Abisbal, qui est ici et caché; il m'a dit que si on le voyait aller librement, il courrait des dangers.

« Pour ce qui regarde la Catalogne, les derniers ordres que j'ai donnés à Molitor lui laissent beaucoup de latitude sur ses mouvements; mais il faut bien que vous sachiez que Moncey a plus de forces

qu'il ne lui en faut pour détruire Mina et être maître de cette province, sauf les places. Les affaires y ont été fort mal menées, et je verrais avec peine qu'on y envoyât des renforts qui me sont nécessaires ailleurs.

« Moncey, avec les Espagnols, a plus de 25000 hommes pour une seule province ; et moi je n'en ai pas 80000 pour occuper les dix-neuf vingtièmes de l'Espagne, ce qui est bien insuffisant.

« Molitor n'a point manqué de fonds, il a eu tort de se plaindre, et je lui ferai passer tout ce qui lui sera nécessaire. Je suis extrêmement content de Bricogne ; il va s'entendre avec l'agent de M. Rothschild qui est arrivé.

« Il ne m'est venu jusqu'à présent aucune ouverture de Séville ; aussitôt qu'il m'en arrivera, je vous les ferai connaître. Quelques intrigants se sont présentés pour y aller, mais je n'y ai mis aucune confiance, parce que mes instructions ne portaient pas d'être le premier à faire des ouvertures ; je me suis borné à laisser connaître qu'un million serait assuré à ceux qui me ramèneraient le roi. Vous m'y avez autorisé. Je suis extrêmement mécontent du ministre de la Guerre ; il fait tout ce qu'il peut pour faire manquer le service de mon armée, vous en jugerez par les pièces que je joins ici.

« La Régence a nommé ses ministres qui doivent m'être présentés aujourd'hui.

« Je vous renouvelle, mon cher comte, l'assurance de toute mon estime et affection, sentiments qui vous sont bien mérités pour le soin que vous mettez (pour tout ce qui vous regarde) à contribuer

le plus possible au succès de l'entreprise qu'il a plu au Roi de me confier.

« Louis-Antoine. »

CCCXCIV. — M. DE MARTIGNAC AU COMTE DE VILLÈLE.

« Madrid, le 31 mai 1823.

« Monsieur le comte, j'ai reçu ce matin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25. J'y ai vu avec bien de la peine l'inquiétude que vous a causée la détermination provisoire qui avait été arrêtée par Monseigneur. J'espère que cette inquiétude est maintenant dissipée et que vous aurez été satisfait du parti que nous avons pris et de la marche que nous avons suivie dans les circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés. Je persiste à vous assurer que l'opinion générale s'est prononcée en faveur de ce qui a été fait, soit pour le mode, soit pour le choix, et que la bonne foi et la franchise, qui ont présidé à toute l'opération, ont frappé tout le monde. Il me tarde bien d'apprendre que le gouvernement français est satisfait et que ses vues sont remplies.

« Le jour de Saint-Ferdinand a fourni une occasion toute naturelle de savoir quelle consistance la Régence a prise dans Madrid. Elle avait fait annoncer qu'elle recevrait à dix heures au palais en l'honneur de la fête du roi. J'ai assisté à la réception avec M. de Caux. Nous avons vu passer là tous les ordres, tous les tribunaux, tous les fonctionnaires civils et militaires. Jamais reconnaissance et adhésion ne furent plus manifestes et plus éclatantes. J'ai recom-

mandé qu'il en fût fait mention expresse et détaillée dans la *Gazette de Madrid.*

« Les Grands font imprimer leur adresse à S. A. R. J'aurai soin qu'elle soit distribuée et qu'elle parvienne à Séville.

« J'ai obtenu de la Régence, malgré tout le cérémonial qui l'entoure, que j'irais, toutes les fois que je le croirais nécessaire, et sans être annoncé d'avance, conférer avec elle. J'ai trouvé le moyen de rendre nos communications amicales, et je m'en félicite.

« Des difficultés d'exécution ont retardé le départ des courriers chargés de porter aux puissances étrangères la nouvelle de l'installation de la Régence. Ces difficultés sont aplanies. La Régence écrit elle-même aux souverains et le ministre des Affaires Étrangères d'Espagne adresse sa lettre aux ministres des Affaires Étrangères des différents États, en leur témoignant le désir de voir se rétablir les relations qui existaient entre ces États et l'Espagne avant les événements.

« Une lettre particulière était nécessaire pour le roi de France. Je me suis fait prier d'en faire le modèle; je l'ai fait et il a été adopté, sauf quelques modifications du protocole final. Cette lettre part cette nuit et arrivera peut-être aussitôt que la mienne. Le courrier qui la porte a ordre de chercher le duc de San Carlos sur toute la route, et de lui remettre une dépêche qui l'engage à retourner à Paris comme envoyé extraordinaire chargé d'annoncer à S. M. l'installation de la Régence. Si le courrier ne le trouve pas, ou si le duc refuse, le courrier continuera sa route jusqu'à Paris. Les autres dépêches partiront

demain. Puissent-elles nous faire arriver bientôt des envoyés des puissances. Nous regardons tous cette arrivée comme un de nos grands moyens de succès, malgré les embarras qu'elle nous donnera.

« En attendant nous ne négligerons pas les autres. Monseigneur va envoyer un de ses aides de camp à Saint-Sébastien et à Pampelune. J'ai déterminé la Régence à envoyer aussi un officier espagnol chargé de sommer la place au nom du roi d'Espagne. J'ai donné le modèle des instructions qu'il paraissait convenable de lui transmettre. Elles sont raisonnables et de nature à rassurer. La Régence promettait à tous les officiers la conservation de leurs grades et traitements ; elle promettrait à tous ceux qui voudraient quitter le service et rester chez eux, protection et sûreté en se soumettant aux lois. Pour les chefs, elle offrirait sa médiation auprès du roi afin d'obtenir une indulgence entière ; dans tous les cas, elle promettrait qu'ils seraient libres de se retirer hors du royaume, où bon leur semblerait, et que leurs biens ne seraient ni confisqués ni séquestrés. De son côté, le prince leur promet de garantir leur traitement, s'ils sont obligés de quitter l'Espagne. Cette combinaison produira sûrement quelque effet sur des hommes qui commencent à sentir leur mauvaise position.

« La Régence ne s'est point encore expliquée ; elle n'a pas fait de proclamation. Ce silence étonne et inquiète. Je m'en suis expliqué ce soir ; j'ai vu quelque embarras pour s'entendre sur les bases de la rédaction. J'ai tout franchement offert d'en rédiger un projet, en enveloppant ma proposition de

manière à ce qu'elle ne pût choquer personne. Mon offre a été acceptée; je vais donc m'en occuper demain. Je tâcherai de la faire de manière à ce qu'elle soit adoptée et qu'elle rentre en même temps dans vos vues.

« Les bandes royalistes nous donnent de l'inquiétude. Il y a dans leurs chefs une insubordination et un esprit absolu d'indépendance qui préparent au gouvernement bien des difficultés. La Régence, à qui j'ai fait ce soir un rapport circonstancié à ce sujet, est disposée à prendre des mesures sévères et à les maintenir. C'est un des objets les plus difficiles, mais les plus urgents, dont elle ait à s'occuper.

« Tous les regards sont maintenant tournés vers Séville. Vous connaissez les dispositions militaires qui ont été arrêtées et qui vont s'exécuter. J'ai demandé à la Régence, et elle a désigné deux commissaires qui accompagneront les deux généraux, afin d'organiser les autorités royalistes dans les pays que l'armée va traverser. J'ignore ce que cette marche fera éclore dans la diplomatie. C'est sans doute à Paris que les négociations s'entameraient et vous savez ce qu'il faudra faire ; mais la connaissance que j'ai des lieux et des choses me donne la conviction que tout traité qui tiendrait à maintenir les Cortès, à modifier la constitution actuelle, serait repoussé par la grande majorité de la nation. La liberté du roi avant tout : ce sera après cela qu'on pourra faire venir du roi lui-même quelques institutions ; et encore croyez qu'il y faudra de la prudence et de la réserve.

« Sur tout cela, je n'ai qu'à vous dire ce que je

pense et à m'en rapporter à votre sagesse, qui saura bien tout concilier autant que faire se pourra. J'ai l'honneur d'être, etc.

« De Martignac.

« *P. S.* — On n'a rien décidé encore sur les communications à faire à l'Angleterre par la Régence : écrira-t-elle ou n'écrira-t-elle pas au Cabinet de Londres? »

FIN DU TROISIÈME VOLUME

